

Balkans, le sommet

■ A Zagreb, ouverture de la réunion entre l'Union européenne et les pays de l'ex-Yougoslavie

■ Au Kosovo, regain de violences politiques à la veille de la visite de Jacques Chirac

■ A Belgrade, notre enquête dans la galaxie des intellectuels serbes

Lire page 2 et notre enquête pages 14 et 15

Peut-on partager les enfants ?

LA RÉSIDENCE alternée permet aux enfants de divorcés de posséder deux domiciles. Et aux parents de conserver toute leur place auprès de leurs enfants. Ce mode de garde convainc de plus en plus de couples, en dépit des fortes contraintes matérielles qu'il implique. S'il n'existe pas de statistiques officielles sur l'importance de ce phénomène, on estime qu'il concerne 10 % des foyers qui éclatent. Ce choix est l'objet de polémiques car il est jugé déstabilisant pour les enfants. Les juges aux affaires familiales sont donc réticents à le promouvoir. Le projet de réforme du droit de la famille, qui sera présenté le 31 janvier en conseil des ministres, devrait lui donner un véritable fondement juridique.

Lire page 10

Danone renonce à Quaker Oats



FRANCK RIBOUD

PRENANT ACTE de la réaction négative de la Bourse, où l'action de son groupe avait fortement chuté, le PDG de Danone a renoncé au rachat de l'américain Quaker Oats. Dans un entretien au Monde, Franck Riboud défend la cohérence de sa stratégie.

Lire page 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

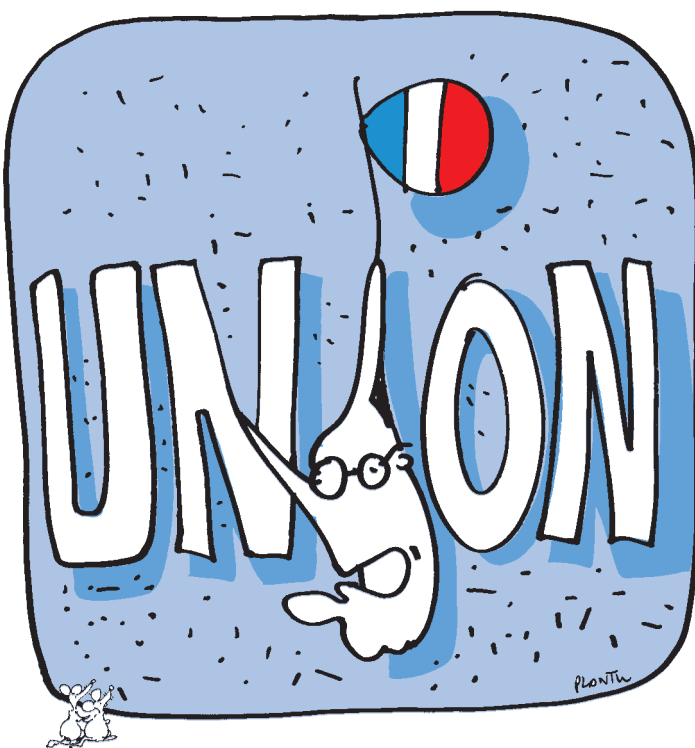


Comment Jacques Chirac prépare 2002

● Elus, universitaires, dirigeants d'entreprises et d'associations sont consultés pour élaborer un projet présidentiel ● L'Elysée constitue des réseaux capables de suppléer à des partis de droite défaillants ● 364 parlementaires signent un appel à l'union de l'opposition

À L'ÉLYSÉE, l'ordre du jour est déjà à la préparation du « sprint final » de l'élection présidentielle de 2002. Jacques Chirac a toujours considéré, en effet, que « dans une élection, ce sont les tout derniers mois qui comptent », et c'est en vue de cette période qu'il travaille et fait travailler ses collaborateurs. Le RPR demeure, à ses yeux, le camp de base à partir duquel il affrontera le premier tour de l'élection, mais il est plus important encore que le rassemblement du second tour, en sa faveur, soit garanti dès maintenant. Aussi voit-on d'un très bon œil, dans l'entourage du chef de l'Etat, l'appel lancé par trois cent soixante-quatre parlementaires de l'opposition, dans *Le Figaro* du vendredi 24 novembre, pour « l'union » de la droite, quelques jours après la réélection de François Bayrou à la tête de l'UDF et le lancement, par Alain Madelin, de sa candidature à la présidentielle.

Jérôme Monod, qui a repris à l'Elysée son rôle ancien de conseiller de M. Chirac, mène avec Jean-Louis Debré, président du



groupe RPR de l'Assemblée nationale, et Philippe Douste-Blazy, son homologue du groupe UDF, les attaques parlementaires et médiatiques contre Lionel Jospin. L'Elysée considère que les forces sur lesquelles peuvent compter le président et le premier ministre sont équivalentes et que c'est donc selon des critères tenant aux personnes des deux candidats que les électeurs hésitants finiront par se décider.

M. Chirac estime que beaucoup dépendra des élections municipales et de leurs résultats globaux, mais surtout de l'issue des batailles de Paris et de Lyon. Les collaborateurs du chef de l'Etat s'activent pour organiser ou relancer ses réseaux parmi les élus, les chefs d'entreprise, les responsables d'associations, les universitaires que l'Elysée consulte pour élaborer un projet présidentiel. M. Chirac a repris ses déjeuners avec des parlementaires et ne manque pas une occasion de les encourager à être ses « relais » auprès de l'opinion publique.

Lire page 6



LEIFERIS PITRAKIS/AP

PROCHE-ORIENT Pleins pouvoirs à Ehud Barak

Le cabinet israélien a donné, jeudi soir 23 novembre, les pleins pouvoirs au premier ministre, Ehud Barak, pour mener les opérations contre les Palestiniens. Le jour même, deux soldats israéliens avaient été tués dans les territoires. M. Barak continue, par ailleurs, à négocier un gouvernement de coalition avec Ariel Sharon, le chef du Likoud (droite). Cependant, de nouveaux pourparlers israélo-palestiniens sur la sécurité avaient repris jeudi soir.

p. 4

Milan-Strasbourg, les tribulations du « Grand tableau antifasciste collectif »

C'EST L'HISTOIRE d'un tableau collectif. Il a été peint en 1960, à Milan, dans l'atelier de l'artiste italien Roberto Crippa. Six peintres travaillèrent ensemble ou successivement sur la toile de 5 mètres de haut et 6 de long : le Français Jean-Jacques Lebel, qui eut l'idée de l'œuvre collective, l'Islandais Erro, qui se faisait alors appeler Ferro, et quatre Italiens, Enrico Baj, Roberto Crippa, Gianni Dova et Antonio Recalcati. En dépit de cette diversité d'auteurs, le style est homogène, dans le genre expressionniste, caricatural, ultraviolent. On y voit des généraux convulsés, le pape, une femme violée, des bouches qui hurlent, des monstres, une croix gammée.

C'est l'histoire d'une œuvre politique, qui s'appelle le *Grand tableau antifasciste collectif*. Son but est clair : protester aussi fort que possible contre la guerre d'Algérie, les « opérations de police », la torture. L'année 1960 est celle du Manifeste des 121, « déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie » écrite pour l'essentiel par Maurice Blanchot et signée, entre autres, par Breton, Sartre, Beauvoir, Leiris, Boulez et Masson. C'est l'année du

procès Jeanson, dit « des porteurs de valise », qui se tient dans la prison du Cherche-Midi. Et c'est aussi l'année des deux « anti-procès » de protestation, en avril à Paris, en juin à Venise. Jean-Jacques Lebel organise ces expositions-happenings avec Alain Jouffroy. Ils décident de recommencer en grand l'année suivante, pour un Anti-Procès 3 à Milan.

L'exposition, d'une incroyable richesse, s'ouvre le 5 juin 1961. Il y a là des œuvres de Brauner, de Fontana, de Matta, de Michaux, de Rauschenberg, de Twombly, de Hains, de Takis, de Tinguely. La plupart ont été transportées de Paris à Milan grâce à la Renault Dauphine d'Alain Jouffroy. Il a fallu deux voyages. Et il y a là le *Grand tableau antifasciste collectif*. Le 14 juin, il est confisqué par vingt-cinq policiers italiens en civil à la demande du procureur de Milan. Le délit ? Officiellement, offense à la religion et obscénité. Mais, dès la saisie, nul ne doute qu'elle soit politique et que la justice italienne satisfasse ainsi la colère des autorités françaises, irritées de voir Milan devenir la capitale de la lutte anticolonialiste. Lebel est arrêté, puis relâché. La toile, piétinée

et pliée en dépit de ses dimensions, disparaît. Elle ne réapparaît qu'en 1985, dans les locaux de la *questura* de Milan et rendue à Enrico Baj. Commence une deuxième histoire, à peine moins singulière que la première. Dès sa résurrection, ses auteurs souhaitent que le tableau soit exposé dans un musée, français de préférence. Ils le proposent au Centre Pompidou en 1985, puis en 1988 : sans succès. En 1992, ils sollicitent Bernard Blistène, directeur des musées de Marseille. Une convention de don est signée. Puis la majorité municipale marseillaise change, et avec elle l'attitude de la direction des musées. Atermoiements, retards, désaccords : le projet, à nouveau, échoue.

Le 23 novembre, quarante ans après son exécution, le *Grand tableau antifasciste collectif* refait enfin surface, au terme d'un accord entre artistes et Musée d'art moderne de Strasbourg. Il y sera exposé durant les trois prochaines années. Au terme de ce délai, si aucune difficulté ne surgit d'ici là, le dépôt deviendra don.

Philippe Dagen

Les socialistes en majesté fragile

RÉUNIS en congrès à Grenoble ce week-end, les socialistes y trouveront sans doute motif à se congratuler. Trois ans et demi après leur retour au pouvoir, ils demeurent populaires auprès des Français. En 1936, il avait fallu moins d'un an pour que la ferveur cède la place à l'amertume. En 1981, il n'avait fallu que deux ans pour passer de l'état de grâce à l'état de rejet. Après 1988, les lendemains de la guerre du Golfe et les faux pas d'Edith Cresson avaient plongé la gauche dans les abîmes trois ans après la réélection triomphale de François Mitterrand. Rien de semblable depuis juin 1997, où les socialistes peuvent espérer, pour la première fois de leur histoire, traverser une législature tout entière sans connaître la déception ou la disgrâce.

Le Parti socialiste est le plus populaire des partis politiques. Selon la moyenne des trois derniers mois du baromètre de la Sofres, 55 % des Français interrogés ont une bonne opinion de lui, contre 48 % aux Verts, 34 % au RPR, 31 % à l'UDF et 30 % au Parti communiste. Plus remarquable encore, en trois ans et demi, le PS n'a cédé que 5 points de « bonnes opinions ». Dans le même laps de temps, après

1981, il en avait perdu 33 et, après 1988, la baisse avait été de 22 points. Au surplus, malgré certains signes de frustration, l'usure du pouvoir n'est pas au rendez-vous. 62 % des Français interrogés par Ipsos portent une appréciation positive sur le gouvernement Jospin, opinion partagée, ô surprise, par 52 % des sympathisants de droite. Exaspéré après 1981, combatif avant 1993, l'électorat de droite est aujourd'hui atone.

Pourtant, ces socialistes heureux ne sont nullement assurés d'être reconduits au pouvoir en 2002. La réussite du gouvernement ne semble pas se traduire par une progression électorale de la gauche, gagnante d'extrême justesse du scrutin de 1997. Les consultations partielles de l'année qui s'achève conduisent plutôt à conclure à la stabilité du rapport de forces. Lors des législatives partielles, le PS a gagné un siège (dans le Pas-de-Calais), en a perdu un (dans la Sarthe) et conservé d'extrême justesse celui de Fécamp, en Seine-Maritime, repris aisément en 1997.

Jérôme Jaffré pour *Le Monde*

Lire la suite page 17 et nos informations page 7



WANG XU

ÉCHIROLLES Graphismes d'ailleurs

Le dixième Mois du graphisme, à Echiroles, propose, jusqu'au 9 décembre, des œuvres provenant de vingt-deux pays. À côté de la tradition polonaise ou suisse, la Russie, l'Afrique et l'Asie sont à l'honneur. Combattant le règne de la marchandise ou fustigeant les dictatures, les cinq expositions de l'agglomération grenobloise attestent la vitalité du dessin de presse et de l'affiche politique.

p. 30



GREG WOOD/AP

RALLYES Peugeot vers le doublé

Avant même la fin de la saison, Peugeot est assuré d'obtenir le titre de champion du monde des constructeurs après sa victoire en Australie (photo), le 13 novembre. Le Finlandais Marcus Grönholm, révélation de la saison, peut apporter au fabricant de Sochaux la couronne mondiale des pilotes, en lui permettant de réaliser le doublé comme en 1985 et 1986. La firme française, après quatorze ans d'absence, espère faire aussi bien avec sa 206 qu'avec la 205.

p. 25

International.....	2	Aujourd'hui.....	25
France.....	6	Météorologie-Jeux.....	28
Société.....	10	Culture.....	30
Régions.....	13	Guide culturel.....	32
Horizons.....	14	Carnet.....	33
Entreprises.....	19	Kiosque.....	34
Communication.....	21	Abonnements.....	34
Tableau de bord.....	22	Radio-Télévision.....	35

EX-YOUGOSLAVIE Des violences au Kosovo et dans le sud de la Serbie ont marqué l'ouverture, vendredi 24 novembre, du sommet entre dirigeants de l'Union euro-

péenne et représentants de cinq Etats des Balkans, à Zagreb. Y participe le président yougoslave, Vojislav Kostunica. ● **CE SOMMET**, initié par la France pour proclamer la voca-

tion européenne de la région, soulève quelques réticences. Chez les voisins de la Serbie, le souvenir des guerres déclenchées par Belgrade au cours des dix dernières années reste

vif. ● **LE PRÉSIDENT** croate Stipe Mesić exprime, dans un entretien au Monde, le souhait de voir M. Kostunica « saisir l'occasion du sommet pour s'excuser des crimes commis

par l'armée yougoslave et par les Serbes ». ● **LA CROATIE** coopère désormais avec le Tribunal de La Haye (TPIY) pour poursuivre les criminels de guerre (Lire aussi pages 14 et 15).

Le sommet des Balkans s'ouvre sur fond de regain de violence au Kosovo

A l'occasion de la venue à Zagreb du président yougoslave, Vojislav Kostunica, le chef de l'Etat croate, Stipe Mesić, appelle les dirigeants serbes à reconnaître les responsabilités de leur pays dans le déclenchement des guerres qui ont déchiré la région pendant dix ans

ZAGREB

de notre envoyée spéciale

Au Kosovo, l'un des proches conseillers du chef albanais modéré Ibrahim Rugova a été assassiné par balles, jeudi 23 novembre. Xhemajl Mustafa était l'un des fondateurs de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), le principal parti politique de la province. Son meurtre a été qualifié d'« acte méprisable et lâche » par un porte-parole de la Mission de l'ONU. La veille, une bombe avait explosé au domicile d'un représentant de Belgrade à Pristina, faisant un mort. La Force multinationale déployée dans la province (KFOR) a par ailleurs renforcé jeudi ses contrôles à la limite administrative entre le Kosovo et la Serbie, où de nouvelles tensions sont apparues. Des accrochages ont eu lieu ces derniers jours entre militants albanais et policiers serbes dans la région de Bujanovac (sud de la Serbie). Jeudi, des Albanais armés bloquaient la principale route menant de Bujanovac au Ko-

sovo, selon les autorités de Belgrade. Quelques centaines de Serbes bloquaient parallèlement l'axe routier menant de Nis vers la Macédoine, selon une radio locale.

Ces violences au Kosovo et dans le sud de la Serbie alourdissent l'atmosphère déjà tendue dans laquelle s'est ouvert, vendredi 24 novembre, le sommet réunissant les dirigeants des quinze pays de l'Union européenne et ceux des cinq Etats des Balkans occidentaux (Albanie, Bosnie, Croatie, Macédoine, Yougoslavie). Cette rencontre, due à une initiative de la présidence française de l'Union, est censée marquer symboliquement le début d'une ère nouvelle vers la démocratisation et la réglementation des conflits dans cette région ainsi que le lancement d'un processus de rapprochement au terme duquel ces pays sont appelés à intégrer l'Union. Tous les participants présents sont finalement venus à Zagreb mais cela ne s'est pas passé sans mal.



La préparation de cette manifestation a été jusqu'au bout des plus laborieuses. Jeudi à la mi-journée, on n'était pas encore certain que le président yougoslave Vojislav Kostunica accepterait d'y participer. La veille, il avait adressé à Jacques Chirac une lettre dans laquelle il exprimait ses craintes que le sommet de Zagreb ne se transforme pour lui en une sorte de traquenard et se disait tenté de renoncer. Invité-vedette de ce sommet aux yeux des Européens, M. Kostunica est pour la plupart des dirigeants de la région le représentant du pays responsable des drames qu'ils ont connus ces dix dernières années et avec lequel les contentieux et les conflits sont encore multiples.

La presse et les dirigeants croates ont rappelé, ces dernières semaines, que la Serbie a été pour eux l'agresseur et qu'elle leur doit des comptes. Outre les interpellations des Croates, M. Kostunica pouvait aussi redouter celles des Monténégrins dont le président,

Milo Djukanovic, réclamait d'être traité à Zagreb sur un pied d'égalité avec les autres chefs d'Etat. La France, organisatrice du sommet, a invité M. Djukanovic, mais en lui demandant de faire partie de la délégation yougoslave. « Nous n'allions pas décréter l'indépendance du Monténégro en lui donnant une place pleine à la table de conférence. Il fait encore partie de la Yougoslavie », explique-t-on côté français.

Il a fallu déployer d'énormes efforts diplomatiques pour que tous acceptent, de plus ou moins bon gré, de se plier à l'exercice. Avant l'ouverture de la réunion, Jacques Chirac a eu un entretien avec le président croate Stipe Mesić qui devait coprésider avec lui les débats, sans doute pour l'inviter à la modération verbale. Les deux présidents devaient ensuite accueillir de concert M. Kostunica et tenter de lui prodiguer quelques assurances.

Claire Tréan

Stipe Mesić, président de la Croatie

« Je crois aux forces démocratiques en Serbie. Le cas Milosevic entrera dans la réalité du Tribunal de La Haye »

« Attendez-vous du président yougoslave, Vojislav Kostunica, qu'il présente des excuses à la Croatie lors de sa venue à Zagreb pour le sommet Union européenne - Balkans ?

— Ce serait bien s'il saisissait cette occasion pour s'excuser des crimes commis par l'armée yougoslave et par les Serbes. Cela relève de la morale. Mais il serait encore plus important de voir la République fédérale de Yougoslavie poursuivre devant la justice les personnes responsables de crimes de guerre et d'extrader vers La Haye ceux accusés de ces mêmes crimes et de génocide. Cela inclut Slobodan Milosevic, qui a planifié la guerre et coopéré aux massacres, et les officiers supérieurs de l'armée yougoslave. Nous sommes davantage intéressés par les faits que par les communiqués...

— Craignez-vous que les changements en Serbie retardent l'intégration de la Croatie en Europe ?

— L'un des messages du sommet de Zagreb est l'individualisation des candidatures d'adhésion à l'Europe. Nous prônons l'établissement de bonnes relations avec nos voisins, dans un cadre démocratique. A ce titre, le processus amorcé en Yougoslavie est acceptable : Milosevic, âme et inspirateur de cette politique criminelle, est parti. Mais nous attendons de la Serbie qu'elle vive sa propre catharsis. J'aimerais entendre les Serbes reprocher à Milosevic d'avoir commencé les guerres et non de les avoir perdues.

» Il n'est pas suffisant de faire tomber Milosevic. La Serbie et la Yougoslavie doivent renoncer à sa politique, c'est-à-dire à sa volonté de faire vivre tous les Serbes dans un même Etat. Ce serait leur accor-

der un privilège dont ne jouit aucune nation d'Europe. Il faut que Belgrade dise clairement que les Serbes vivant en dehors des frontières s'intégreront aux pays dans lesquels ils résident et non qu'ils soient à l'origine de revendications territoriales. Les dernières élections croates ont montré que nous considérons les Croates de l'extérieur comme des liens entre les nations et non comme une source de conflits.



STIPE MESIĆ

— Slobodan Milosevic est-il toujours un danger pour la région ?

— Il dispose toujours d'une certaine influence sur l'armée, il est toujours à la tête du parti [socialiste] qui a organisé la politique impérialiste de ce pays. Mais je crois aux forces démocratiques en Serbie. Et je pense que prochainement le cas Milosevic entrera non seulement dans l'histoire mais aussi dans la réalité du Tribunal de La Haye.

— L'idée d'organiser le sommet UE-Balkans a été lancée avant la chute de Slobodan Milosevic. Cette réunion a-t-elle maintenant une autre utilité que de faire une photo de famille des chefs des Etats balkaniques ?

— Ce sommet a été conçu comme le moyen de réaffirmer que les pays de la région se conformeront à terme aux critères européens et intégreront l'Union européenne. Ce qui est notre souhait mais aussi notre destin. Une Europe unie et associée signifie la fin des guerres. Cela signifie aussi l'ouverture des frontières, une politique économique appliquée par des mécanismes européens. Chacun sera libre de vivre dans son propre environnement culturel, ce qui enlèvera tout sens aux revendications territoriales. Une Europe unie est synonyme de compétition avec les grandes puissances et porteuse de progrès économique. Dans ce cadre, aucun pays ne peut pas se comporter comme une île isolée. C'est aussi pour cette raison que nous accueillons favorablement l'évolution démocratique en Serbie.

— Comment interprétez-vous les résultats des élections en Bosnie-Herzégovine, marqués par la victoire des nationalistes ?

— Nous ne pouvons que prendre note de ces résultats. Il faut cependant remarquer qu'il ne s'agit pas seulement d'un vote en faveur des partis nationalistes [référence à l'enracinement des sociaux-démocrates antinationnalistes en Bosnie]. Quant au référendum organisé dans la partie croate, ce n'était pas une bonne idée. Constitutionnellement, la Bosnie est formée de trois nations dont les membres vivent en Bosnie-Herzégovine, ce dont la loi électorale aurait dû tenir compte. Les choses évoluent et l'on pense maintenant que l'accord de Dayton doit être appliqué à la lettre, que la sécurité des personnes déplacées doit être garantie, mais surtout que l'on doit renforcer le pouvoir central. Les entités ne doivent pas devenir des Etats. Il ne doit y avoir qu'un seul commandement, qu'une seule source de financement pour l'armée, et non trois comme actuellement. Cette situation ne fait que conforter ce qui a été entrepris pendant la guerre.

— Ne craignez-vous pas que certains partis croates ou serbes tentent d'interférer sur la situation en Bosnie en soutenant leur communauté ?

— La guerre n'a pas été provoquée par des affrontements entre Croates, Serbes ou Bosniaques, ni pour des raisons religieuses ou ethniques mais parce que Milosevic avait planifié le dépeçage de la Bosnie et que les autorités croates ont pensé, à l'époque, que, si Milosevic pouvait y parvenir, la Croatie pourrait elle aussi avoir sa part du gâteau. Mais les partis qui ont soutenu une telle politique ne sont plus au pouvoir en Croatie. La Croatie a suffisamment de problèmes pour ne pas avoir à financer l'armée d'un autre pays.

— L'avenir du Kosovo est-il au sein de la Yougoslavie ?

— La politique de Milosevic a tout d'abord consisté à priver les Albanais de leurs droits puis à les chasser du Kosovo pour y reloger des Serbes de Croatie. Cela s'appelle un génocide. Il serait sans doute parvenu à ses fins sans l'intervention de la communauté internationale. J'ai donc du mal à imaginer quels liens formels pourraient encore unir, dans l'avenir, le Kosovo à la Serbie. Cela dépendra de l'évolution démocratique en Serbie. »

Propos recueillis par Christophe Châtelot

Zagreb multiplie les gestes positifs envers le TPIY

ZAGREB

de notre envoyé spécial

Pendant des années, sous le président Tudjman, le dossier a empoisonné les relations de la Croatie avec la communauté internationale. Le nouveau pouvoir en place à Zagreb met un point d'honneur à coopérer avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), au risque de froisser l'opinion publique, alors qu'une rumeur insistante annonce l'inculpation possible de plusieurs officiers croates par La Haye.

Depuis le décès de Franjo Tudjman, il y a près d'un an, et l'effondrement de son parti, la Communauté démocratique croate (HDZ), les nuages accumulés entre Zagreb et La Haye se dissipent. C'était l'une des conditions pour le retour de la Croatie au sein de la communauté internationale. Zagreb a donc multiplié les gestes. Le 13 avril, le Parlement a ratifié l'accord de coopération avec le TPIY, qui souligne la nécessité de condamner individuellement les auteurs de crimes de guerre. Franjo Tudjman s'y était toujours refusé.

Autre signe de bonne volonté, la Croatie a mis un terme au feuilleté « Tuta », surnom donné à Mladen Naletilic, que Franjo Tudjman refusait d'extrader depuis des mois. Finalement, cet ancien chef paramilitaire du « bataillon des

condamnés » et mafieux notoire a été livré le 21 mars au TPIY. Il est dans l'attente de son jugement.

Le gouvernement et le président Stipe Mesić rappellent qu'il est dans l'intérêt de leur pays de collaborer avec le TPIY. « Nous avons intérêt à ce que les accusations soient individualisées pour mettre un terme aux mises en cause collectives, condition sine qua non pour stabiliser la région », explique le président croate. Signe de sa détermination, Stipe Mesić n'a pas hésité à mettre à la retraite sept généraux d'active coupables d'avoir publié, le 28 septembre, une lettre ouverte dans laquelle ils regrettaient « la criminalisation de la volonté du peuple croate de se défendre contre l'agression et l'occupation serbes ».

SENTIMENT D'INJUSTICE

Cette protestation arrivait en réponse aux articles de presse et rumeurs annonçant les inculpations de plusieurs généraux croates pour des crimes commis sur le territoire national. Le TPIY préparerait en effet une nouvelle vague d'inculpations, la première depuis celles, le 27 mai 1999, de Slobodan Milosevic et de quatre autres responsables serbes pour des crimes au Kosovo. A ce jour, aucun militaire croate de Croatie (par opposition aux Croates de Bosnie) ne figure sur la liste des 96 personnes inculpées par le TPIY depuis sa créa-

tion le 25 mai 1993. Mais trois noms de généraux reviennent dans la presse.

Le sujet n'est guère populaire en Croatie — surtout au sein de l'armée — et dans les associations d'anciens combattants proches du HDZ. « Je me porte garant de mes officiers : aucun n'a reçu d'ordre contraire aux usages de la guerre », se défend le général Janko Bobetko, figure historique de l'armée croate et signataire de la lettre ouverte. « On ne peut pas mettre la Serbie et la Croatie sur le même plan. »

Les Croates ne contestent pas la nécessité de juger les responsables de crimes de guerre, mais ils sont saisis par un sentiment d'injustice. « Seulement quatre Serbes ont été inculpés par le TPIY : trois pour le massacre de blessés dans l'hôpital de Vukovar et un pour le bombardement de Zagreb. Ils sont libres, en Serbie. Nous aimerions donc que le TPIY ait une approche équilibrée et tienne davantage compte de la gravité des crimes commis, des niveaux de responsabilité et du timing », remarque un responsable gouvernemental. Les autorités croates ont donc appelé les nouveaux responsables serbes à remplir leurs obligations vis-à-vis du TPIY, mais ils déplorant le manque de pressions internationales sur Belgrade à ce sujet.

C. Ct.

Amertume et déception dans le village martyr de Gospic

GOSPIC (Croatie)

de notre envoyé spécial

Il ne reste que quelques maisons isolées, envahies par les ronces. Juste en face, de l'autre côté de la route qui vient de Zagreb (180 kilomètres au nord), un panneau fraîchement peint annonce : « Bienvenue à Gospic ». Les anciens habitants des ces fermes étaient peut-être des Croates, chassés (ou pire) par les paramilitaires serbes du coin ou par des soldats fédéraux, serbes eux aussi, aux premières heures des affrontements en Croatie, en 1991. A moins qu'ils n'aient été Serbes, et tout aussi mal traités par des miliciens croates lors de l'opération « Tempête » qui, en 1995, permit à l'armée de Zagreb de reconquérir les territoires du sud-ouest du pays tenus par les Serbes...

En fait, la guerre a commencé et s'est finie à Gospic. Mais on y a aujourd'hui la mémoire sélective. Par nature, les habitants de cette région ne se confient pas facilement. Mais depuis « l'affaire » qui a mis la ville en émoi, le 12 septembre, c'est pire. Ce jour-là, des policiers croates venus de Zagreb, Split et Rijeka ont arrêté onze personnes soupçonnées d'avoir participé au meurtre d'une cinquantaine de Serbes, en 1991, dans les environs de Gospic. Le chef présumé du groupe, Tihomir Oreskovic, a été interpellé à Zagreb. Cinq personnes ont été placées en détention. Pour le gouvernement croate, cette opération est le signe de sa volonté de lutter contre les criminels de guerre, contrairement à l'attitude qui a prévalu sous le « règne » de Franjo Tudjman et de son parti nationaliste HDZ.

Mais, à Gospic, on parle de machination et de vengeance. « Nous sommes le mouton noir du gouvernement parce que nous demeurons une des dernières communes HDZ du pays. La coalition de Zagreb a placé

ses hommes à la tête des entreprises publiques de la ville, renvoyé ceux qui ne faisaient pas allégeance », s'insurge Snjezana, parente de l'un des accusés. Tihomir Oreskovic, ancien immigré croate en Amérique, n'est-il pas, comme l'écrit la presse, un ancien chef de guerre reconverti dans des affaires plus ou moins louches ? « Jalousie », rétorque la jeune femme : « Tihomir n'était pas aussi puissant qu'on le laisse entendre. » Il lui a pourtant fallu quelques appuis pour résister à un ordre de limogeage venu fin 1991 de Zagreb, puis pour obtenir que son dossier soit enterré. Un témoin à charge, Milan Levar, est mort, victime d'un attentat à la bombe, cet été à Gospic. « Il était poursuivi pour détention d'armes », glisse un homme de loi. Trois autres témoins ont préféré décamper.

Les habitants de Gospic préfèrent compter « leurs » morts. « Il n'y a pas une famille qui ne compte un parent tué par les Serbes », affirme Marko Mudrovic, jeune président du tribunal de cette ville réduite à 5 000 habitants depuis le départ forcé d'autant de Serbes à partir de 1991. On rappelle les massacres de Croates par les Serbes à Siroki Kula et Licki Osik, peu de temps avant les exactions attribuées à Tihomir Oreskovic. Cinq ans après les accords de Dayton, la ville, sinistrée, offre encore son lot de désolation avec ses façades déchirées par les obus, d'innombrables impacts de balles sur les murs, des maisons rasées. Dans l'église reconstruite, le père Stipe Zeba se rappelle que ce sont les Serbes qui ont commencé les hostilités : « Sous la pression de la communauté internationale, on arrête les défenseurs de la ville. Les agresseurs, eux, courent toujours. »

C. Ct.

O I S E

Formation linguistique



L'anglais à Oxford Bristol Dublin Cambridge Londres Boston Sydney

L'allemand à Heidelberg

L'espagnol à Madrid

Chaque école OISE est spécialisée soit pour adultes, étudiants, jeunes ou enfants.

0825 00 10 70

www.oise.net

Les débats de La Haye entrent dans une phase déterminante

A la Conférence sur le climat, les négociations sur la réduction des gaz à effet de serre continuent d'opposer Européens et Américains

LA HAYE

de notre envoyé spécial

L'Europe pleure, l'Amérique rit. Les Etats-Unis abordent la dernière phase de la Conférence sur le climat qui se tient à La Haye dans une position très favorable. Le projet de texte final, élaboré par le président de la conférence - le ministre néerlandais de l'environnement Jan Pronk - valide en effet les principales demandes des Etats-Unis, ne retenant presque rien de ce que l'Europe défend avec constance depuis plusieurs années. La journée de vendredi s'engageait par des négociations entre ministres des principaux pays, les Européens tentant de redresser une proposition qui les déçoit.

La conférence, qui rassemble 2 000 délégués des Etats participants et 4 000 observateurs membres d'associations et journalistes, vise à définir comment mettre en œuvre le protocole de Kyoto. Signé en décembre 1997, celui-ci engage les pays industrialisés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2010. Mais cette réduction, pourtant limitée (-5% en moyenne en 2010 par rapport à 1990), est difficile à réaliser, notamment du fait des Etats-Unis. Les émissions américaines devaient, au rythme actuel, dépasser leur niveau de 1990 de plus de 20% à la date-butoir.

PERMIS D'ÉMISSION

Sauf à adopter des mesures radicales, les Etats-Unis sont donc certains de ne pas pouvoir respecter le protocole de Kyoto et tentent de faire accepter à leurs partenaires d'autres façons de réduire les émissions que les mesures strictement nationales. Washington a d'abord insisté sur le rôle du marché - par échange de permis d'émission entre pays -, à quoi est venu s'ajouter depuis un semestre l'idée que les forêts et les cultures, puisqu'elles absorbent du gaz carbonique, de-

vaient être comptées pour une quantité importante dans le compte des émissions des pays.

L'Union européenne résiste à ces propositions, cherchant à faire admettre que les mesures nationales doivent être le principal moyen de réduire les émissions de gaz. La négociation patine depuis 1997, et tant à Buenos Aires en 1998 qu'à Bonn en 1999 les pays ont échoué à s'entendre. La responsabilité des diplomates est donc lourde : un texte que les Européens considèrent comme laxiste ne permettrait pas de mettre en œuvre l'effort rapide de lutte contre le changement climatique - effort qui paraît de plus en plus nécessaire au regard du danger décrit par la communauté scientifique.

L'absence d'accord, pour la troisième fois, signifierait l'enlèvement du protocole de Kyoto et la perte de confiance de la part d'une opinion publique de plus en plus attentive au changement climatique. M. Pronk n'a pas facilité la tâche des Européens. Toutes leurs positions sont écartées de la « note » qu'il a proposée jeudi 23 novembre au soir comme base de travail : le marché des permis d'émission est accepté sans réserve et sous différentes formes ; l'idée que sa place devrait être quantitativement limitée n'est pas mentionnée ; les « puits de carbone » pourraient être comptés dans l'effort de réduction. Enfin, les pays qui ne respecteraient pas leurs engagements ne seraient pas sanctionnés financièrement, comme le demandait l'Union européenne, mais sous la forme d'un report de leurs obligations à plus tard. Le texte est déséquilibré : M. Pronk a privilégié l'objectif d'obtenir un accord des Etats-Unis. Mais il place l'Europe dans une position extrêmement difficile, ne lui laissant plus de concession à faire et l'obligeant à regagner tout le terrain.

Hervé Kempf

La « Grande Europe » en famille à Sochaux

SOCHAUX

de nos envoyés spéciaux

En cet automne franco-tchèque, les ministres des affaires étrangères des treize pays candidats à l'Union européenne se sont prêtés de bonne grâce, jeudi 23 novembre, à la rencontre avec le public français que le ministre des affaires européennes, Pierre Moscovici, leur avait préparée à Sochaux, en ses terres d'élection politique, pour parler de la grande Europe réunie.

A deux semaines du sommet de Nice, il est quelque peu frustrant pour les futurs membres de l'Union d'assister sans avoir vraiment leur mot à dire aux joutes serrées auxquelles les Quinze se livrent pour se mettre d'accord sur un modèle de fonctionnement communautaire qui permette de faire fonctionner la future Europe élargie. Les choses vont à la fois vite et trop lentement à leur goût, alors que le sommet de Zagreb, ce 24 novembre, entre les Quinze et les pays Balkaniques, dessine déjà la prochaine étape du processus d'unification continentale.

A Nice, avant d'entrer dans le vif de l'ultime négociation, les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze ont prévu pour cela une rencontre avec leurs homologues des treize dans le cadre de la « Conférence européenne ». Ce forum politique, mis en place pour la phase de pré-adhésion, n'a jamais vraiment servi jusqu'ici. Sa réunion à Sochaux, au niveau ministériel, servait de préambule. M. Moscovici, pour la présidence de l'Union, et les deux commissaires Michel Barnier et Günter Verheugen, en charge de la réforme des institutions et de l'élargissement, y ont exposé l'état des négociations des Quinze, avant d'entendre ce que leurs partenaires avaient à dire. Et d'abord que ceux-ci, pour la plupart, prennent très au sérieux eux aussi la nécessité d'aménager les institutions pour qu'une Europe à 28, à 35, puisse fonctionner un jour comme une véritable entité

politique. Le ministre hongrois des affaires étrangères, Janos Martonyi, a réaffirmé que sa vision allait bien au-delà d'un espace de libre-échange.

Les jeunes de Sochaux, qui remplissaient la salle polyvalente bourrée à craquer, auront au moins retenu que l'Europe est une communauté qui aime célébrer, de façon un peu incantatoire, « l'esprit de famille », pour mieux exorciser le passé. Ils auront aussi mesuré à quel point le « rêve » des pays candidats à rejoindre l'Union s'accompagne d'impatience. C'est un constat anxieux qu'à dressé la jeune ministre bulgare des affaires étrangères, Nadejda Mihailova, dont le pays est à la traîne des négociations : « Nous avons choisi l'Europe et nous espérons que l'Europe nous a tous choisis », a-t-elle dit.

« UN OBJET VIRTUEL »

Par la voix de son ancien ministre des affaires étrangères, Bronislaw Geremek, la Pologne a exprimé sa colère du refus des Quinze de fixer une date pour la fin des négociations d'adhésion. « Sinon, a insisté M. Geremek, les frustrations remplaceront l'enthousiasme. » « L'Union, a-t-il observé, c'est parfois pour nous un objet virtuel. » Mais Günter Verheugen, le commissaire allemand, n'a pas dévié de l'orthodoxie. « Nous serons à même d'accueillir la plus grande partie des candidats entre 2003 et 2005. »

Européen d'expérience qui sait les attentes des pays candidats et les contraintes domestiques des Etats membres, Jacques Delors, invité à s'exprimer en tant que grand témoin avec l'historien allemand Rudolf von Thadden, s'est fait l'avocat des premiers (« il est raisonnable de fixer une date »), et des seconds : « Ne nous insultez pas si nous vous disons qu'il y a des critères objectifs de négociation. »

Henri de Bresson
et Laurent Zecchini

Le contentieux électoral américain tourne au désavantage d'Al Gore

Les bulletins contestés de Floride ne seront pas tous recomptés

La Cour suprême de Floride a infligé, jeudi 23 novembre, un revers au candidat démocrate Al Gore en rejetant sa requête visant à forcer le

comté de Miami-Dade à reprendre le décompte manuel des votes. Cette circonscription très peuplée aurait pu permettre à M. Gore de rattraper

son retard en voix sur son adversaire républicain, qui dispose pour l'instant d'une avance de 719 voix dans cet Etat-clé.

WASHINGTON

de notre correspondant

Dix-sept jours après le scrutin du 7 novembre, le feuilleton électoral américain n'est toujours pas terminé,



ÉLECTIONS

et le contentieux de Floride tourne au désavantage d'Al Gore. Le candidat démocrate a perdu une manche, jeudi 23 novembre, avec le rejet de son dernier appel auprès de la Cour suprême de Floride. Celle-ci a refusé de contraindre le comté de Miami-Dade à recompter manuellement ses bulletins de vote comme le demandaient les avocats du vice-président. La circonscription, bien que majoritairement démocrate, avait décidé mercredi - faute de temps - de renoncer à poursuivre le décompte manuel des bulletins de vote.

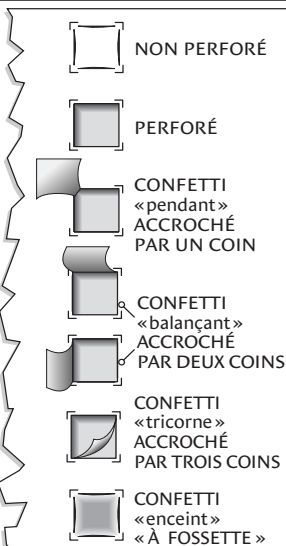
Dérangés jeudi matin pendant le jour férié de Thanksgiving, les magistrats n'ont mis que quelques heures pour rendre leur verdict après s'être

consultés par téléphone. Déçue, l'équipe Gore n'a pas baissé les bras. Elle contestera les résultats officiels de Miami-Dade quand ils seront rendus publics dimanche soir à 17 heures.

Par ailleurs, les démocrates ont répliqué aux deux plaintes déposées la veille par George W. Bush auprès de la Cour suprême de Washington. Celle-ci est appelée par les républicains à se prononcer sur la décision de la Cour suprême de Floride d'autoriser un dépouillement manuel dans trois comtés contestés (lire *Le Monde* du 24 novembre). Les démocrates dénoncent une « tentative flagrante de fédéraliser un contentieux concernant la législation d'un Etat ».

Le président Clinton, lui, a appelé ses compatriotes à faire preuve de patience : « Il faut simplement faire confiance au système, qu'on soit d'accord ou non », a-t-il dit jeudi. Les deux camps sont prêts à aller jusqu'au bout. Les avocats d'Al Gore ont affirmé qu'ils feraient tout pour obtenir un « décompte total et juste », y compris de la dizaine de milliers de bulletins de Miami-Dade rejetés par les ordina-

Histoires de confettis



Tous les cas de figures du dysfonctionnement du système de perforation des bulletins.

teurs et qui n'ont pas été examinés. Le camp Bush refuse de dire s'il reconnaît des résultats qui ne lui seraient pas favorables.

Avec une chance perdue à Miami-Dade et les réticences de la commission électorale de Palm Beach, également démocrate, à pousser plus avant la recherche des intentions des électeurs dans les liasses de bulletins partiellement ou non perforés, les dernières chances d'Al Gore se replient désormais sur le comté de Broward. Le décompte y est pratiquement complet. Jeudi soir, le vice-président y avait gagné 225 voix. Si l'on en défalque 14 voix reprises par George W. Bush à Palm Beach, cela fait 211. Il reste donc à retrouver 719 suffrages perdus, égarés ou mal lus pour dépasser les 930 voix d'avance de « W ».

Faute de quoi, ce dernier a de bonnes chances d'être proclamé vainqueur dimanche 26 novembre en Floride, ce qui lui permettrait d'empocher les 25 électeurs de l'Etat... et la présidence des Etats-Unis.

Patrice de Beer

BOUCHERON
PARIS
JOAILLIER DEPUIS 1858

www.boucheron.com

Près d'un million de personnes contre l'ETA à Barcelone

BARCELONE. Neuf cent mille personnes sont descendues, jeudi 23 novembre, en début de soirée, dans les rues de Barcelone pour exprimer leur émotion après l'assassinat, mardi dans la capitale catalane, de l'ancien ministre socialiste et résistant antifranquiste Ernest Luch par l'organisation indépendantiste basque ETA. Jordi Pujol, chef du gouvernement de Catalogne et père du mouvement autonomisme catalan, avait pris la tête du cortège avec, à ses côtés, le président du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, et le chef de l'opposition, le socialiste José Luis Rodríguez Zapatero. Sur la place de Catalogne a été lu un manifeste contre la violence politique signé par les partis politiques, les syndicats et de nombreuses autres organisations. La coalition indépendantiste basque Euskal Herritarrok (EH), bras politique de l'ETA, a estimé pour sa part « une nouvelle fois, [faire] face à une douloureuse conséquence du conflit politique que les Etats espagnol et français imposent au peuple basque ». - (AFP)

Londres renforce les contrôles des importations de bœuf français

LONDRES. « Préoccupées » par le développement de l'épizootie de vache folle en France, les autorités britanniques ont décidé de renforcer, à compter du vendredi 24 novembre, les contrôles sur les cargaisons de viande en provenance du continent. Annoncée jeudi 23 novembre, cette mesure vise à garantir qu'aucune bête française de plus de trente mois n'entre sous une forme ou sous une autre dans la chaîne alimentaire britannique. Par ailleurs, à la demande du ministre de la santé publique, une mission d'experts doit se rendre en France, le 29 novembre, « pour s'assurer que les procédures françaises de précaution sont adéquates », a expliqué le porte-parole de Tony Blair. Un rapport sera ensuite soumis au gouvernement, qui décidera s'il y a lieu ou non de prendre des mesures plus radicales contre la vache française. - (Corresp.)

DEPECHE

■ **HAÏTI : une dizaine d'attentats à la bombe ont fait deux morts et quinze blessés** en l'espace de vingt-quatre heures, dans les journées précédant une élection présidentielle boycottée par l'opposition, prévue dimanche 26 novembre. Ces attentats n'ont pas été revendiqués. L'ex-président Jean-Bertrand Aristide est assuré de retrouver son fauteuil lors du scrutin - que la communauté internationale a refusé de financer et de contrôler, en raison des irrégularités qui avaient marqué les élections législatives et municipales de l'été 2000. - (Corresp.)

■ **CAMBODGE : un groupe d'hommes armés de fusils d'assaut** et de lance-grenades a attaqué, vendredi 24 novembre avant l'aube, un complexe administratif à Phnom-Penh. Trois assaillants ont été tués. La police a interpellé une trentaine de suspects. Le général Tea Banh, ministre de la défense, a déclaré qu'il s'agissait de « *Khmers seret* » ou « *Khmers libres* », un mouvement anticommuniste basé dans l'ouest du pays. - (AFP, AP)

■ **TUNISIE : Reporters sans frontières (RSF) ainsi que plusieurs maisons d'édition** (le Seuil, La Découverte, Exils) ont protesté, jeudi 23 novembre, contre le comportement des autorités tunisiennes à l'égard du journaliste Taoufik Ben Brik. Rentré la veille dans son pays, avec la députée européenne Hélène Flautre (Verts), M. Ben Brik a été retenu plusieurs heures à l'aéroport tandis que ses livres étaient confisqués.

■ **SOUDAN : l'ancien premier ministre** et chef du principal parti d'opposition nordiste soudanais, Sadek El Mahdi, est rentré, jeudi 23 novembre, à Khartoum après quatre ans d'exil volontaire. Il a été accueilli par des milliers de partisans de son parti, l'Oumma. Deux ministres et d'autres personnalités politiques étaient également présents. M. Mahdi a signé en novembre 1999 un accord de réconciliation avec le président soudanais, Omar El Béchir, avant de quitter la coalition des partis d'opposition du Nord et de la rébellion armée de John Garang. - (AFP)

La capitale de Guinée-Bissau maîtrisée par les forces loyalistes

BISSAU. La base aérienne de Bissalanca, fief du général rebelle Ansumane Mané, ainsi que l'aéroport tout proche, sont tombés jeudi soir 23 novembre, aux mains des forces loyales au président Kumba Yala, qui se sont ainsi emparés du verrou stratégique de la capitale, également sous leur contrôle, sans livrer bataille. Le général Mané, qui s'était autoproclamé chef des armées le 20 novembre, avait quitté les lieux avec ses hommes, apparemment en emportant l'artillerie lourde. Les habitants qui n'avaient pas fui Bissau sont sortis en nombre pour acclamer les soldats loyalistes. Dans la soirée, le reflux des dizaines de milliers de civils qui, la veille, avaient quitté dans la panique, au milieu de tirs et d'explosions de grenade, était important. La radio nationale a appelé la population à indiquer où se cachaient le général Mané, « en fuite », et ses partisans. - (AFP)

Israël réagira de manière « intelligente et efficace » aux attaques palestiniennes

Une rencontre israélo-palestinienne a eu lieu, jeudi, à proximité de Gaza

Réuni jeudi pour la deuxième fois en vingt-quatre heures, le cabinet de sécurité israélien a donné au premier ministre, Ehoud Barak, le feu

vert pour « répliquer de façon intelligente et efficace » aux Palestiniens. A la huitième semaine de l'Intifada, le président de l'Autorité palesti-

nienne, Yasser Arafat, était attendu, vendredi 24 novembre, à Moscou pour des entretiens avec le président Vladimir Poutine.

ISRAËL a décidé de ne pas réagir militairement dans l'immédiat aux attaques des Palestiniens et de répliquer par la suite de « façon plus efficace », a affirmé, vendredi 24 novembre, le vice-ministre de la défense, Ephraïm Sneh. « Le cabinet de sécurité a donné, jeudi soir, son feu vert à une série d'opérations pour empêcher des attentats et punir ceux qui les commanditent, mais il ne faut pas réagir comme s'il s'agissait d'une partie de ping-pong et attaquer la nuit qui suit un attentat comme tout le monde s'y attend, a affirmé M. Sneh. Il faut répliquer de façon plus intelligente et efficace, tout en provoquant le moins de dé-

gâts possibles du côté israélien. »

Avant la réunion du cabinet de sécurité, M. Sneh et un proche collaborateur de Yasser Arafat, Taïeb Abdel Rahim, s'étaient rencontrés à la frontière entre la bande de Gaza et l'Etat hébreu pour trouver des moyens de calmer la situation.

UN BUREAU DE LIAISON ATTAQUÉ

Sur le terrain, une attaque au mortier perpétrée, jeudi, contre un bureau de liaison de Gaza a fait un mort - un lieutenant israélien - et plusieurs blessés. Israël a immédiatement ordonné aux officiers de liaison palestiniens d'évacuer les bureaux de liaison, mais cette

demande a été aussitôt rejetée par les autorités palestiniennes. Les bureaux de liaison ont été établis dans les zones sous contrôle palestinien après la signature des accords d'Oslo en 1993, pour assurer une coopération en matière de sécurité et d'aide humanitaire.

Au point de passage entre la bande de Gaza et Israël, un tireur palestinien a tué un soldat israélien et en a blessé gravement un autre. A Naplouse, en Cisjordanie, c'est un militant du mouvement islamiste Hamas qui a été tué dans l'explosion de sa voiture - piégée par les Israéliens, a assuré le maire de la ville. Des Palestiniens ont

également ouvert le feu sur l'implantation juive de Gilo, près de Jérusalem. Des fusillades ont suivi, durant lesquelles cinq Palestiniens ont été blessés.

Auparavant, les brigades Ezzedine El Kassam (branche armée du Hamas) avaient revendiqué l'attentat qui a coûté la vie à deux Israéliens, mercredi, à Hadera, au nord de Tel-Aviv. Un groupe inconnu, la Révolution islamique pour la libération de la Palestine, a également affirmé que sa branche militaire, les Brigades de résistance islamique et nationale, était responsable de cette action terroriste. - (AFP, Reuters.)

Drôle de guerre sur une « ligne de front » de l'Intifada à Gaza

DEIR EL-BALAH (bande de Gaza)

de notre envoyé spécial

« *Quoi qu'il arrive, je ne partirai pas !* » Khalil Salman Bachir, la cinquantaine grisonnante, est aussi déterminé que furieux. Assis dans son jardin, la main en paravent pour se protéger de l'éblouissante lumière de Gaza, l'instituteur palestinien montre la façade ouest de sa maison, un petit immeuble moderne de trois étages, dont les deux derniers sont encore en construction : le mur est piqué d'impacts de balles. Comme dans la cuisine, où les projectiles ont traversé les placards et fracassé les verres et les assiettes. Comme dans sa chambre à coucher, où d'autres balles ont brisé les vitres et troué les chemises et les corsages de la penderie.

M. Bachir a la malchance d'habiter juste sur l'une de ces étranges « lignes de front » de l'Intifada. Le long des terres où sa famille cultive fruits et légumes, court la « frontière » de la colonie juive de Kfar Darom. Une colonie fortifiée implantée en pleine bande de Gaza et où vivent encore une quarantaine de familles défendues par les soldats de Tsahal. C'est de là que les militaires israéliens prennent pour cible sa maison pour répliquer aux tirs de militants palestiniens qui harcèlent les soldats et les colons.

Cette colonie est au cœur des violences de ces derniers jours. Un officier palestinien s'y était introduit le 18 novembre, tuant un militaire israélien avant d'être lui-même abattu. Une bombe a explosé à proximité le surlende-

main au passage d'un bus de ramassage scolaire, entraînant en représailles le bombardement de la ville de Gaza. « Depuis le 2 octobre, explique M. Bachir, les soldats nous ont tiré dessus quinze fois. La dernière, c'était mardi. A deux reprises : d'abord vers 16 heures, à coups de fusil, puis vers 19 heures, de nouveau au fusil, mais aussi avec du plus gros calibre. Chaque fois que des Palestiniens visent la colonie, même quand ce sont des militants qui tirent en l'air lors de funérailles, les Israéliens répliquent, et c'est ma maison qui prend ! »

« IL A FAIT ÇA POUR RIEN, SANS RAISON »

L'instituteur se dirige vers le fond du jardin. Sa propriété se termine sur un haut mur gris qui marque le début de Kfar Darom. Quand on se penche un peu, devant les escaliers menant à la cuisine, on voit un mirador flanqué d'un gros projecteur orange. Deux soldats israéliens montent la garde. A moins de 30 trente mètres. « L'autre jour, raconte sa femme, Sohad, j'ai essayé de laver les escaliers. Un soldat m'a visé et une balle m'a filé entre les jambes. » « La semaine dernière, ajoute leur fille Almira. J'étais montée dans les étages. Là haut, il n'y a rien, car le reste de la maison n'est pas fini. Un soldat m'a vue et une autre balle a sifflé à mes oreilles. Il a fait ça pour rien, sans raison. Ce n'est pas une vie ! »

La dernière rencontre de la famille avec les soldats fut plutôt désagréable. Dimanche, vers

3 heures du matin, le père est réveillé par un détachement de militaires israéliens. Armes au poing, le visage noirci, ils fouillent la maison et entraînent le propriétaire dans les étages, le M16 dans les reins. « Ils m'ont accusé de leur avoir tiré dessus, affirme-t-il. Je leur ai répondu que c'était faux. J'ai ajouté que ça pouvait arriver qu'on leur tire dessus, mais que je n'y pouvais rien. Un officier m'a demandé si j'avais envie de mourir. J'ai répondu que non. Alors il m'a dit que si je n'abandonnais pas ma maison, je finirais par être tué. J'ai dit : "Je ne partirai jamais." Les soldats, j'en ai compté soixante-dix ! Quand ils ont vidé les lieux, il était 7 heures du matin. »

Le lendemain, à la nuit tombée, les bulldozers de Tsahal sont venus « nettoyer » ses champs. Il y a des années, les colons juifs lui avaient arraché ses orangers. Cette fois, ce sont les palmiers que les Israéliens ont déraciné. Histoire de dégager le terrain devant le poste militaire. L'un des engins a même déposé un tronc devant chez lui. « Pour me provoquer », commente-t-il en montrant l'arbre mort jeté en travers du jardin. « Mais je ne partirai pas, répète M. Bachir, Je ne suis pas un héros. J'ai peur, comme tout le monde. Mais je préfère encore vivre comme ça que de me voir un jour reprocher par mes fils d'avoir déserté notre terre ! »

Bruno Philip

Onze Prix Nobel lancent l'« Appel de Ramallah, Nazareth, Jérusalem »

A L'INITIATIVE de l'Association Peace Lines, onze Prix Nobel et sept organisations non gouvernementales (ONG) israéliennes et palestiniennes lancent l'« Appel de Ramallah, Nazareth, Jérusalem », dont voici l'essentiel :



VERBATIM

« Des pierres contre des balles, des cocktails Molotov contre des blindés et puis des balles contre des missiles : quoi de plus ? (...) 160 Palestiniens et 10 Israéliens tués en octobre 2000, l'année du Millénaire... Plus de 4 000 Palestiniens et 190 Israéliens blessés, le même mois d'octobre,

l'année du Jubilé... Avons-nous oublié l'avertissement d'Albert Einstein : "La paix ne peut être sauvée par la force, elle peut seulement être obtenue par la compréhension" ? Des lynchages, des pogroms, des tueries en série : comment cela peut-il être la Terre sainte ?

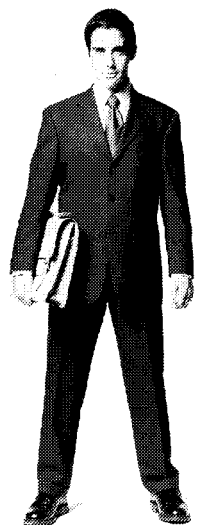
» Injustice, fanatisme, haine aveugle et séparatisme - Juifs et Arabes aux prises, prêts aux massacres au nom seulement de ce qu'ils sont : "juifs" et "arabes" ? Il faut en finir avec la logique sanglante du talion et de la force armée ! Nous appelons à l'arrêt définitif de toutes provocations territoriales et d'une répression à engrenages qui précipite au gouffre.

» Devant l'effroyable gâchis de vies et de possibilités de parvenir à une paix réelle, faut-il rappeler encore que celle-ci ne peut se construire que sur des fondations de dignité, d'équité et de justice ? Les deux peuples ont le droit inaliénable de vivre en paix et en sécurité dans leurs Etats respectifs, selon les règles du droit international. Et l'égalité complète des droits doit être assurée à tous les habitants d'Israël/Palestine, sans discrimination ! (...) Il faut aller de l'avant, dans le respect mutuel, la réciprocité et la compréhension. »

Les signataires sont : Mairead Maguire (Irlande), Prix Nobel de la paix 1977 ; Ed Lewis (EU), Prix Nobel de médecine 1995 ; Richard Roberts (GB), Nobel de médecine

1993 ; Edmond Fischer (EU), Nobel de médecine 1992 ; Elias Corey (EU), Nobel de chimie 1990 ; Wole Soyinka (Nigeria), Nobel de littérature 1986 ; Jean-Marie Lehn (France), Nobel de chimie 1987 ; François Jacob (France), Nobel de médecine 1965 ; Sir John W. Cornforth (GB), Nobel de chimie 1975 ; Joseph Rotblat (GB), Nobel de la paix 1995 ; Maurice Wilkins (GB), Nobel de médecine 1962. Quant aux ONG, il s'agit de Neve Shalom / Wahat Al Salam ; Israeli Council for Israeli-Palestinian Peace ; Physicians for Human Rights-Israel ; Rabbis for Human Rights ; Israeli Committee Against House Demolitions ; Sabeel ; Democracy and Workers' Rights in Palestine.

Tous les clients se ressemblent-ils ?



Une plate-forme logicielle permet de fournir une approche personnalisée à chaque client. En exploitant des scénarios de e-business, ATG Dynamo accroît la fidélité des clients et leur valeur à terme. Cette méthode s'est révélée bénéfique pour AGF, Alafolie.com et Benetton. Jusqu'à quel point souhaitez-vous vous distinguer ?



atg

L'Italie adopte de nouvelles mesures pour maintenir les mafieux en prison

Des dizaines de criminels avaient été récemment libérés

Le gouvernement italien a adopté, jeudi 23 novembre, un décret-loi permettant de maintenir en prison les mafieux, dont des dizaines ont été libérés au cours des der-

niers mois pour expiration des délais de détention provisoire. Une des nouveautés du texte adopté est l'usage des « bracelets électroniques » dans certains cas.

ROME

de notre correspondante

La remise en liberté de dix dangereux criminels parce que la date de leur procès en appel n'était pas fixée à l'expiration du délai prévu par la loi suscite une vive polémique en Italie. La décision du tribunal de Bari, mardi 21 novembre, a obligé le gouvernement à accélérer l'examen d'un projet de décret-loi destiné à remédier à cette situation.

Neuf de ces criminels relâchés font partie de la Sacra Corona Unita, l'organisation criminelle des Pouilles. Le dixième, convaincu d'un double homicide, est membre de la Camorra napolitaine. Jugés dans le cadre du procès Dolmen comportant 134 inculpés pour délits graves et une trentaine d'homicides, ils avaient été condamnés en première instance à de lourdes peines de prison.

Le principe de cette libération automatique avait été inclus récemment dans le droit italien pour mieux préserver la présomption d'innocence. Mais l'enfer étant pavé de bonnes intentions, la disposition s'avère nocive. Les enquêtes et procédures en matière mafieuse sont en effet très longues. Au conseil des ministres du jeudi 23 novembre, le ministre de la justice, Piero Fassino (démocrate de gauche) a fait adopter un nouveau décret-loi pour faire barrage à ces remises en liberté intempestives. Ce nouveau projet n'en finissait pas d'être en préparation. « Il arrive trop tard », avait dénoncé dans un éditorial en « une » *La Stampa* du 22 novembre, citant un proverbe sicilien : « Pendant que le médecin étudie, le malade s'en va. »

Piero Fassino se satisfait de ces « mesures qui renforcent la certitude

de l'exécution de la peine ». Pas de procédure abrégée pour les délits passibles de l'emprisonnement à perpétuité, les auteurs de crimes comme l'exploitation sexuelle des enfants se verront infliger les mêmes délais de détention provisoire que ceux appliqués aux mafieux (21 mois). Aux « boss » qui continueront toutefois de bénéficier d'un élargissement – comme celui qui vient de se produire – sera désormais proposé le « bracelet électronique » qui permet de les suivre et de les localiser. S'ils refusent, ils seront astreints à se présenter quotidiennement au commissariat de leur lieu de résidence.

CAMPAGNE CONTRE LE RACKET

Mais est-ce bien suffisant ? Un des procureurs de Bari, Michel Emiliano, qui, dès septembre, avait prévenu la hiérarchie judiciaire du danger qui s'annonçait, ne cache pas son scepticisme, alors que trois cents autres criminels du même type s'approprient à bénéficier de la mesure. « Ces tueurs auront la possibilité de corrompre le procès et d'intimider tranquillement les témoins. C'est comme si nous avions mis au point une technique chirurgicale qui conduit à la mort du patient. » L'homme sait de quoi il parle, étant lui-même l'objet de graves menaces.

A Bari, au rythme actuel, à raison de deux audiences par semaine, la procédure de Dolmen pourrait durer encore treize ans : seuls deux magistrats peuvent s'y consacrer – et encore à temps partiel –, les autres juges ayant été récusés. Michel Emiliano souhaite que soit prise une mesure plus radicale : le doublement de la période de déten-

tion provisoire, qui passerait de trois à six ans pour les crimes mafieux.

Le petit juge de Bari ne fait qu'exprimer ce qui indignait de nombreux magistrats et policiers. De Sicile, une citoyenne lance un appel à « ne plus dénoncer les rackets, à se taire, pour sauver sa peau ». Au même moment, sur les ondes et sur les murs des villes, dans les boîtes à lettres, le commissariat national antiracket a lancé une campagne de trois mois contre l'usure et le racket, appelant à la dénonciation collective.

Ces derniers temps, 80 « boss » et tueurs ont déjà été remis en liberté, et dans quelques mois, des chefs de clans camorristes pourraient à leur tour sortir de prison. Pour le ministre de la justice, il est impératif de ne pas créer « un droit spécial de la mafia » et il appelle à une mobilisation comme celle qui permit jadis de venir à bout du terrorisme, et décide d'augmenter les forces spécialisées dans les villes à plus fort taux de criminalité organisée.

Danielle Rouard

Daniel Cohn-Bendit défend l'ex-terroriste Hans-Joachim Klein à son procès à Francfort

Le député européen plaide les circonstances atténuantes pour son ancien compagnon, terroriste repent, qu'il a aidé à se cacher pendant près de vingt ans

FRANCFORT

de notre envoyé spécial

Dany a fondu en larmes. La séance a été interrompue. Témoin au procès du terroriste repent Hans-Joachim Klein, Daniel Cohn-Bendit a flanché, jeudi 23 novembre, en évoquant devant la cour d'assises de Francfort l'arrestation, en 1998, de celui qu'il a aidé à se cacher pendant près de vingt ans.

Aujourd'hui, Cohn-Bendit se sent coupable. Klein risque la perpétuité pour sa participation à la prise d'otages meurtrière des ministres de l'OPEP organisée par Carlos à Vienne en 1975. S'il s'était livré au moment des faits, il serait sans doute libre aujourd'hui. Mais Klein a sans cesse repoussé l'échéance. Parce que celui qui avait dénoncé le terrorisme craignait d'être liquidé par Carlos. Parce qu'il avait refait sa vie en Normandie et avait eu deux enfants. Mais, dans les années 1990, sa compagne le quitte, la vie tourne au cauchemar. « Klein avait décidé de se livrer », assure l'ancien leader de Mai 68, qui n'a pas la force d'achever : Klein demande un ul-

time délai, pour finir l'été avec ses enfants ; la police française vient le cueillir en septembre 1998.

Daniel Cohn-Bendit cherche les circonstances atténuantes. Klein n'a-t-il pas sauvé des vies, en annonçant la préparation d'attentats contre les patrons de la communauté juive allemande ? « Yasser Arafat n'a jamais fait de secret qu'il avait ordonné la prise d'otages de Munich en 1972, et il a eu le prix Nobel vingt ans après. Klein est ici en prison. C'est l'ironie de l'Histoire », ose le député européen.

« UN SENTIMENT DE DÉFAITE »

Expulsé de France après Mai 68, Cohn-Bendit arrive à Francfort, rencontre Klein. « Ma copine de l'époque avait une Volkswagen et Klein l'avait réparée », raconte Cohn-Bendit. Serviable et violent, Klein, déchiré entre l'image de sa mère déportée à Ravensbrück et son père, un policier qui le battait, éprouvait une fascination-répulsion pour la violence. A militer contre la violence dans laquelle sombre une partie de l'extrême gauche allemande, Cohn-Bendit,

lui, passe vite pour un traître aux yeux de Klein. Fin 1974, lorsque Jean-Paul Sartre rend visite dans sa prison à Andreas Baader, fondateur de la Fraction armée rouge (RAF), Klein lui sert de chauffeur et Cohn-Bendit d'interprète. Mais leur rupture est consommée. « Klein n'a pas eu un regard », raconte Cohn-Bendit.

Au lendemain de la prise d'otages de Vienne, Cohn-Bendit découvre dans les journaux que Klein a basculé : « J'ai éprouvé un sentiment de défaite. Nous n'avons pas été capable de lui offrir un foyer. D'autres ont su le faire. » Et de tenter d'expliquer la fascination de Klein pour ce monde digne de « James Bond » : « Quand on est à côté de Carlos et qu'on rencontre Khadafi, on est quelqu'un. »

Aujourd'hui, Klein n'est plus rien. Et Dany, dont le parquet a demandé la levée de l'immunité parlementaire pour avoir aidé Klein à se soustraire à la justice, aura le sentiment d'une deuxième défaite si celui-ci est lourdement condamné.

Arnaud Leparmentier

Varsovie et Moscou tentent de « réchauffer » leurs relations

DANS une cour du centre de Varsovie, une plaque dorée côtoie un drapeau montrant un loup sur fond vert : « Représentation de la République d'Itchkie ». C'est l'« ambassade » de la République de Tchétchénie en Pologne, pays où le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, a effectué une visite jeudi 23 novembre, la première à ce niveau depuis trois ans. L'affaire tchétchène a jeté un froid entre Moscou et Varsovie, de même que l'élargissement de l'OTAN. En février, M. Ivanov avait annulé un premier déplacement pour protester contre l'attaque du consulat russe de Poznan par un groupe de jeunes Polonais dénonçant la guerre en Tchétchénie. Jeudi, à Varsovie, quelques manifestants brandissaient au passage du ministre russe des banderoles disant : « La Tchétchénie meurt, le monde garde le silence ».

A Varsovie, les sympathies pour le sort des Tchétchènes ont débouché sur l'ouverture, en 1995, de cette étonnante « ambassade », même si la Pologne – comme la communauté internationale – ne reconnaît pas l'indépendance auto-proclamée de la république caucasienne. La municipalité de Varsovie a accordé aux Tchétchènes un local au rez-de-chaussée du Palais de la culture, monumental édifice stalinien longtemps perçu comme le reflet de l'écrasant poids de Moscou. « Les Polonais ont vite saisi que nous étions victimes d'une agression, leur histoire leur permet de le comprendre, commente l'« ambas-

sadeur » tchétchène, Ramzan Ampukhaev. Ils se souviennent du traitement qu'ils ont subi par le passé et n'acceptent pas la propagande russe. »

« Le syndicat Solidarnosc nous a tout de suite soutenu, ainsi que des intellectuels, des députés, des collectivités locales polonaises », dit le représentant tchétchène. En octobre 1998, la presse russe s'était indignée que le président tchétchène, Aslan Maskhadov, soit reçu à Varsovie avec un protocole « digne d'un chef d'Etat ». Les notes officielles de protestation de Moscou n'ont cessé de pleuvoir. La petite communauté tchétchène de Pologne s'est sentie « surveillée par des guébiistes » (de KGB), dit aussi M. Ampukhaev.

RÉFUGIÉS TCHÉTCHÈNES

Le président polonais Alexandre Kwasniewski a indiqué vouloir « briser la glace » avec Moscou, au moment où se négocient de nouvelles exportations gazières russes vers l'Union européenne, via la Pologne. « Aucune décision concernant le gazoduc ne sera prise sans la Pologne, ni derrière son dos », a déclaré jeudi M. Ivanov à Varsovie, où l'on craint de voir le tracé du gazoduc contourner l'Ukraine, « partenaire stratégique ». Ces légers signes de rapprochement font dire à M. Ampukhaev : « Nous sommes prudents dans nos contacts publics avec des officiels polonais, nous ne voulons pas causer de problèmes à nos amis. » Mais en privé, le représentant tchétchène a eu des entretiens à haut niveau. La Pologne est aussi le seul pays à avoir délivré des passeports d'apatrides aux réfugiés tchétchènes arrivés sur son sol.

A Cracovie, un intellectuel polonais de renom, Jacek Wozniakowski, se souvient de la venue en Pologne, en 1995, du militant russe des droits de l'homme, Sergueï Kovalev, qui voulait « saluer la représentation tchétchène ». « Le nationalisme pur de Poutine est particulièrement inquiétant », commente cet ancien dissident polonais, « car c'est la seule chose qui, aujourd'hui en Russie, tienne lieu d'idéologie ».

Natalie Nougayrède

Pour marquer la fin du XXe siècle, Philippe Stern, Président de Patek Philippe, a décidé de récompenser dix propriétaires de montres Patek Philippe avec un cadeau unique : une montre gratuite réf. 5054.

Inscription immédiate.

Cependant, afin de bénéficier de cette opportunité de recevoir l'une des dix dernières montres "compliquées" créées par la société au XXe siècle, les propriétaires doivent s'inscrire immédiatement.

Les dix montres spécialement gravées seront remises personnellement par Philippe Stern aux personnes sélectionnées, au cours d'une réception spéciale organisée pour l'ouverture du Musée des Trésors de l'Horlogerie Patek Philippe à l'automne 2001.

Dernier délai: 31 décembre 2000.

Il vous suffit de nous indiquer les références et numéros de mouvement des montres Patek Philippe que vous possédez, acquises au plus tard le 31 décembre 1999, ainsi que vos nom et adresse sans omettre le nom de votre détaillant préféré Patek Philippe.

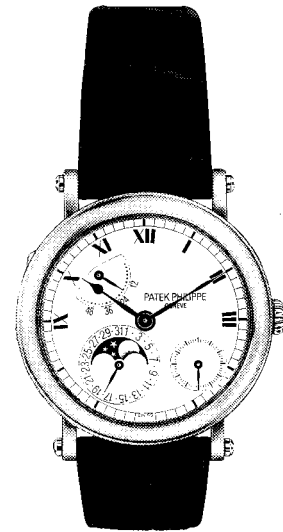
N'oubliez pas que vous avez autant de chances d'être sélectionné que de montres que vous possédez.

Vous pouvez saisir ces renseignements sur le site Internet de Patek Philippe, ou les envoyer par télécopie ou courrier à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Au plus tard le 31 décembre 2000.

Philippe Stern profite de cette occasion pour remercier tous ceux qui, par leur fidélité, permettent à Patek Philippe de perpétuer son approche exclusive de l'Art Horloger pour les générations futures.

www.patek.com Patek Philippe S.A., C.P. 2654, 1211 Genève 2, Suisse. Télécopie: (41) 22 884 2060. Pour connaître les conditions générales, veuillez vous référer au site web de Patek Philippe.



Réf. 5054 spécialement gravée par Patek Philippe

Malheureusement, pour posséder l'une de ces dix montres uniques, il faut déjà être propriétaire d'une Patek Philippe.

Par chance, celle-ci, vous ne devrez pas la payer.



PATEK PHILIPPE
GENEVE

Fondez votre propre tradition.

ARTELANO
Mobiliers contemporains

VENTE AU DEBALLAGE

FINS DE SERIE - 2^{EME} CHOIX

vendredi 24, samedi 25

et dimanche 26 Novembre.

de 10 h à 17h sans interruption

Autorisation préfectorale n° 2000/3361

ENTREPOT ARTELANO

4, rue de Kéfir Z.I. Senia
94310 ORLY ☎ 01.46.87.86.20

DROITE A dix-huit mois de l'échéance, Jacques Chirac prépare activement la campagne présidentielle. Avec ses conseillers, il travaille à rassembler la droite et à iso-

ler ses éventuels concurrents, au premier rang desquels François Bayrou. Les élections municipales et le sort de Paris sont attendus avec inquiétude. ● LE RPR demeure, pour

le président de la République, un relais essentiel dans la perspective du premier tour de l'élection présidentielle. ● UN APPEL À L'UNION de l'opposition, publié dans *Le Figaro*

du 24 novembre, a recueilli la signature de 364 des 462 parlementaires du RPR, de l'UDF et de Démocratie libérale. Cette initiative, destinée à l'isoler, n'a pas reçu l'appui du prési-

dent de l'UDF, François Bayrou. ● CLAUDE CHIRAC, conseillère de son père pour sa communication, occupe une place de plus en plus importante à l'Élysée.

Jacques Chirac prépare le « sprint final » de la présidentielle

Un appel à l'union de l'opposition signé par 364 parlementaires RPR, UDF et DL a été publié par « Le Figaro », vendredi 24 novembre. L'Élysée s'emploie à activer les réseaux chiraquiens parmi les élus, les chefs d'entreprise et les associations

JACQUES CHIRAC a toujours dit devant ses amis que, « dans une élection, ce sont les tout derniers mois qui comptent ». Cette affirmation-là cache mal une autre réalité, qui veut qu'à un an et demi de la présidentielle le chef de l'Etat, comme ses adversaires, mette déjà tout en place pour réussir ce qui ne sera que le sprint final.

Du côté de l'Élysée, après avoir un temps désespéré de l'opposition, voilà que l'on s'attache à la réorganiser et... à la fidéliser. C'est en grande partie la mission que M. Chirac a assignée à Jérôme Monod, ancien président de la Lyonnaise des eaux, qui s'est mis au service du chef de l'Etat depuis le 1^{er} juin. En compagnie du directeur de cabinet du président, Bertrand Landrieu, du chargé de mission auprès des élus, Béchir Mana, celui-ci systématise désormais les rencontres avec ces derniers, mais aussi tous ceux qui peuvent servir de relais au sein de l'électorat chiraquien.

Désormais, il s'agit pour l'Élysée de voir tous ceux qui comptent à droite. C'est-à-dire, au fond, à peu près tout le monde puisque, dans la dépression où se traîne l'opposition depuis maintenant trois ans, les troupes ont autant d'importance que leurs chefs. Elus, dirigeants d'entreprise, associatifs, universitaires sont donc mis à contribution, et les conseillers de l'Élysée se retrouvent aujourd'hui comme autant d'« officiers traitants », chargés de glaner à l'extérieur tout ce qui pourrait constituer un pro-

jet présidentiel. Le président, pour sa part, a repris ses déjeuners avec des parlementaires et ne rate plus une occasion de les encourager à être ses « relais ». Pour l'heure, aucune innovation concrète, aucune réflexion remarquable n'est encore publiquement sortie de ces multiples réunions, déjeuners, remises de notes. Mais un début de réseau se constitue et, dans la déliquescence apparente de la droite depuis la dissolution de 1997,

c'est déjà beaucoup. L'Élysée a aussi suivi discrètement, mais avec bienveillance, les initiatives de quelques dirigeants du RPR, de l'UDF et de DL pour raffermir une « union » de l'opposition dont la réalité sera déterminante pour l'emporter aux municipales et aux législatives (lire ci-dessous).

Car, si plusieurs des conseillers du président – sa fille même – ont pu un temps caresser l'idée que M. Chirac puisse être réélu même

après une victoire de la gauche aux législatives, l'Élysée revient désormais à des raisonnements politiques plus classiques. Le président sait bien que le bilan qui sera tiré des élections municipales de mars 2001, en gains et pertes de villes et, surtout, en victoire ou défaite à Paris et à Lyon, pèsera lourd dans l'opinion. Le déblocage des négociations pour les municipales au sein de l'opposition – il ne reste plus à régler que les candida-

tures dans quarante-trois villes de plus de trente mille habitants – a été vu avec soulagement. Mais la situation pour le moins « insaisissable » à Paris inquiète ainsi franchement l'Élysée, qui ne sait plus s'il faut vouloir une victoire de Philippe Séguin, et risquer ainsi de raffermir ses ambitions présidentielles, ou souhaiter sa défaite et donc, indirectement, la condamnation du système RPR qui a dominé la capitale depuis 1977.

accords de Matignon pour la Corse, a échoué aux élections municipales d'Ajaccio et a dû donner sa démission de la présidence du groupe DL de l'Assemblée nationale.

Puisque les forces politiques sont à peu près équivalentes, l'affrontement personnel entre M. Chirac et M. Jospin devient donc, dès maintenant, décisif. Le chef de l'Etat a vu avec satisfaction le premier ministre s'enfermer dans la gestion de la crise de la vache folle. « Il a ensuite perdu son sang-froid en attaquant le président », explique un des conseillers de l'Élysée, et, en cohérence, celui qui tire le premier est mort. »

Pour sa part, le président est bien décidé à jouer, en apparence, la magnanimité. Il ne perd donc jamais une occasion de paraître chaleureux avec les membres du gouvernement, notamment ceux qui sont les plus populaires. En décorant, jeudi 23 novembre, les athlètes handicapés des Jeux paralympiques de Sydney, M. Chirac s'est ainsi montré tout ce qu'il y a de plus charmant avec la ministre des sports, Marie-George Buffet, sans dire un mot au premier ministre.

Cela ne l'empêche pas de laisser carte blanche à M. Monod pour organiser avec Jean-Louis Debré et Philippe Douste-Blazy, respectivement présidents des groupes RPR et UDF de l'Assemblée, au Palais-Bourbon et dans les médias, de violentes attaques contre M. Jospin.

Raphaëlle Bacqué

Claude, une conseillère de l'ombre de plus en plus voyante

DEPUIS le 8 novembre, Claude Chirac a sa marionnette aux « Guignols de l'information ». Curieusement, celle qui suscite le plus de rumeurs et de contestations feutrées au sein de la chiraquie n'était pas encore apparue, sur Canal+, dans ces « saynètes » dont son père reste l'un des personnages les mieux croqués. Mais, dès cette première entrée en scène, sa représentation l'a exaspérée. Car on l'y voit, dans une étonnante inversion des rôles, en mère autoritaire commandant à un Chirac réduit à l'état de bébé.

Le trait est forcé, mais il traduit un fantasme – souvent avéré –, auquel « Claude » a longtemps cru pouvoir échapper, celui qui veut qu'un chef ait toujours, dans l'ombre, un grand ordonnateur de ses faits et gestes qui peut être cardinal, gourou de la communication ou fille de son père.

Quoi qu'il en soit, le fait est que l'importance de la jeune femme s'est encore accrue depuis la dissolution de 1997 et, surtout, depuis la mort, le 28 juin 1998, de Jacques Pilhan, spécialiste de la communication politique, qui tentait de construire avec elle l'image du président. « Chirac a fait de sa fille le personnage central, dit un dirigeant du RPR, et certains pensent que de là vient tout le mal. » Les « certains » sont nombreux, mais presque toujours anonymes,

tant on lui prête de la puissance. Seul Jean Tiberi, dans *Le Figaro Magazine* du 18 novembre, l'a frontalement attaquée en affirmant que, « sous l'influence de Dominique de Villepin [secrétaire général de l'Élysée] et de sa fille Claude, persuadés qu'il fallait éliminer pour protéger le président, [Jacques Chirac] a lâissé m'attaquer ».

Claude Chirac est aussi de celles qui pensent qu'il faut tout envisager, y compris la possibilité que le président l'emporte en 2002, même si la gauche gagne les législatives. Elle a donc beaucoup plaidé pour que M. Chirac n'apparaisse pas comme inféodé à l'opposition. « On ne gagnera pas en se disant de droite », a-t-elle dit devant des conseillers de l'Élysée. Disposant d'une revue très détaillée de la presse et des sites Internet, regardant avec attention la télévision – Nicolas Sarkozy a dit avec cruauté : « Pour elle, les vrais gens sont à Canal+ » –, elle pousse le président à intervenir sous un angle plus « sociétal ». On ne lui fera pas avouer, pourtant, le rôle déterminant qu'elle joue. Avec une modestie à laquelle personne ne croit, elle continue d'assurer : « Vous savez, ici, je ne suis rien. »

Rle. B

Un appel à l'union est signé par 364 parlementaires

PEU DE CONTENU, beaucoup de signatures. Publié dans *Le Figaro* du 24 novembre, l'appel à l'union de la droite préparé à l'initiative de Dominique Baudis, député UDF de Haute-Garonne et président du comité éditorial du quotidien, était destiné à rassembler large (*Le Monde* du 24 novembre). De ce point de vue, l'objectif est atteint. 364 parlementaires RPR, UDF et DL, sur un total de 462, ont, en effet, signé cette pétition, dont *Le Figaro* indique qu'elle devrait être paraphée « dès la semaine prochaine par des élus locaux ».

Le texte de l'appel souligne que « l'opposition aura fait un grand pas quand elle parviendra à répondre à une question simple : pourquoi ce qui fonctionne bien et depuis longtemps localement ne parvient pas à s'imposer durablement et efficacement au plan nation-

nal ? ». Aucune réponse n'est apportée à cette question. Le texte de l'appel se borne à évoquer les exemples des coalitions qui ont porté au pouvoir José-Maria Aznar en Espagne et Helmut Kohl en Allemagne. Refusant de choisir un mode précis d'organisation – « Fédération ? Parti unifié ? Rassemblement ? » –, le texte de l'appel n'évoque aucune échéance pour une éventuelle modification des structures de l'opposition. « La forme n'est pas l'essentiel ! », font valoir les signataires, en notant que « l'union ne naîtra pas d'une structure. C'est au contraire la structure qui naîtra de l'union ».

Après les appels à la fusion lancés par Alain Juppé, Edouard Balladur et Nicolas Sarkozy, tous trois signataires, cette pétition, qui a été lue et approuvée par le chef de l'Etat, vient à point nommé pour faire mesurer à Alain

Madelin, entré en « campagne » mercredi 22 novembre, et à François Bayrou, qui s'apprête à le faire dans quelques jours, la fragilité du soutien de leurs parlementaires.

Le texte a recueilli l'assentiment de la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, ainsi que du président du groupe RPR de l'Assemblée, Jean-Louis Debré, eux-mêmes très réservés à l'idée d'une fusion. Les autres présidents de groupe de l'Assemblée et du Sénat – à l'exception de Jean Arthuis (Union centriste) et Guy Cabanel (RDSE) – font partie des signataires.

Tous les députés DL, M. Madelin compris, ont signé cette pétition qui n'évoque pas explicitement la perspective de l'élection présidentielle. Christine Boutin, députée (app. UDF) des Yvelines, qui a confirmé, jeudi sur RMC,

qu'elle menait « une sorte de pré-campagne » présidentielle, fait aussi partie des signataires.

C'est parmi les centristes que l'on dénombre le plus de défections. Publié une semaine avant le congrès de l'UDF, le texte n'a pas été signé par les proches de M. Bayrou : dans le tiers des députés centristes qui manquent à l'appel, figurent notamment Dominique Paillé, Jean-Louis Borloo, Anne-Marie Idrac et Hervé Morin, ainsi que Gilles de Robien et Hervé de Charette. L'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing, ainsi que l'ancien premier ministre Raymond Barre (app. UDF) sont aux abonnés absents. Ni le maire de Paris, Jean Tiberi, ni les députés proches du RPF de Charles Pasqua n'ont signé.

Jean-Baptiste de Montvalon

Le RPR reste le « camp de base » pour le premier tour

QUESTION : à quoi sert le RPR ? Question subsidiaire : à quoi sert sa présidente, Michèle Alliot-Marie ? Chaque mardi matin, la présidente du RPR, les présidents des groupes de l'Assemblée nationale et du Sénat, Jean-Louis Debré et Josselin de Rohan, retrouvent le président de la République – « le premier des opposants », selon le mot de Lionel Jospin – pour préparer la semaine et, plus particulièrement, le « marquage à la culotte » du premier ministre. On en perçoit souvent les effets quelques heures plus tard, à l'Assemblée nationale, lors des questions au gouvernement.

De la même façon, lorsque M. Debré récite, dans un entretien au *Monde* (du 4 octobre), toute idée d'amnistie ou de repentance après la publication de la confession posthume de Jean-Claude Méry, il ne cache pas qu'il le fait en pleine concertation avec Jacques Chirac, qu'il a fréquemment au téléphone et qu'il rencontre souvent le dimanche. Les déjeuners en tête à tête, chaque semaine ou presque, de M^{me} Alliot-Marie et de M. Chirac, demeurent, eux, tout à fait mystérieux. Du temps de la présidence de Philippe Séguin, on savait que ce type de rencontre était souvent lourd de silences. Avec Nicolas Sarkozy, on savait que l'échange était plutôt direct. Prudente, jalouse aussi de ce privilège, M^{me} Alliot-Marie reste d'une totale discrétion sur le contenu et l'ambiance de ces déjeuners, même vis-à-vis de ses plus proches collaborateurs. Un rien cabotine, elle rappelle simplement qu'elle a le fil direct avec le président, pas avec ses conseillers, lesquels, en retour, ne se privent pas de faire savoir qu'ils jugent son action à la tête du RPR carrément « atterrante ».

En fait, M^{me} Alliot-Marie a pris la mesure de ce que doit être aujourd'hui le RPR : ce n'est plus l'unique support du président, surtout dans la perspective du second tour de l'élection présidentielle. Pour le premier tour, en revanche, et plus encore pour les élections législatives, le RPR doit demeurer une mécanique bien rodée, un mouvement fort, à ce jour, de 80 000 mili-

tants et présent sur l'ensemble du territoire. « MAM représente une garantie pour Chirac. A la différence de ses prédécesseurs, elle n'a pas d'ambition présidentielle. Avec elle, Chirac peut être sûr que cette maison ne tombera pas entre les mains d'un clan », assure un cadre du mouvement.

Il reste que le RPR est mis en cause, très régulièrement, par l'idée de la fusion des partis de l'opposition, à laquelle M^{me} Alliot-Marie, comme la plupart des dirigeants du mouvement, ne croit pas, en raison d'une culture militante différente au RPR de celle de ses partenaires de l'UDF et de DL.

LA CONCURRENCE DES CLUBS

Il est aussi concurrencé par certains cercles de réflexion et par ses propres groupes parlementaires, notamment celui de l'Assemblée nationale. Le 22 novembre, le club Dialogue et Initiative, des anciens ministres Michel Barnier, Jacques Barrot, Dominique Perben et Jean-Pierre Raffarin, et France Moderne, la boîte à idées d'Alain Juppé, organisaient ainsi un séminaire pour « refonder l'éducation », alors que le RPR en tant que tel a prévu de longue date d'organiser des « rencontres nationales » sur le même sujet, le 2 décembre, avec la participation, entre autres, de la CFDT, du SGEN, de la FEN et du Medef.

Tout en se félicitant de l'existence de ces groupes de réflexion, M^{me} Alliot-Marie déplore que le RPR ne soit pas suffisamment « entendu ». Le remaniement de sa direction et, notamment la nomination de Jean-François Copé, ancien député de Seine-et-Marne, comme coordonnateur du projet, ont pour but de remédier à cette situation (*Le Monde* du 11 novembre). L'objectif est de présenter des « propositions alternatives », notamment en matière de sécurité, de fiscalité, sur le SMIC ou dans un domaine plus « sociétal » pour lequel le RPR manifeste un engagement assez récent, l'environnement.

Jean-Louis Saux



Espace Suffren
40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Polo Pack Clim.
Pas une voiture. Une Polo.

A partir de
71 900 F*



Climatisation, système audio Volkswagen, double airbag, direction assistée, ABS avec répartiteur électronique de freinage EBV, verrouillage centralisé, vitres avant électriques...

Polo Pack Clim 

* Polo 1.4, 3 portes, tarif au 02.10.00, équipée du Pack Clim (comportant air conditionné manuel et autoradio Béta). Pack Clim non disponible sur modèle SDI.

Les victimes de l'amiante ne se satisfont pas du fonds d'indemnisation

Elles veulent pouvoir porter plainte au civil

APRÈS trois décennies de combat contre l'inertie, parfois le mépris, des pouvoirs publics, les victimes de l'amiante pensaient enfin obtenir la reconnaissance de leurs droits. Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2001 (PLFSS), dont l'Assemblée nationale a achevé la seconde lecture jeudi 23 novembre, prévoit en effet la création d'un fonds d'indemnisation en leur faveur, alimenté par les budgets de l'Etat et de la Sécurité sociale. Jusqu'alors, les personnes affectées ou leurs proches n'avaient d'autres recours qu'une longue bataille judiciaire pour obtenir réparation. Désormais, elles pourront obtenir un dédommagement plus rapide et a priori moins tâtonnant. Mais un alinéa de l'article 42 qui règle le dispositif les fait aujourd'hui bondir et, pour certains, crier au marché de dupes. Il dispose que l'indemnisation par le fonds, si elle couvre l'intégralité du préjudice subi, interdit toute poursuite ultérieure devant les tribunaux civils. L'Association nationale de défense des victimes de l'amiante (Andeva) refuse cette restriction qui nie le droit de faire condamner les entreprises fautives.

DEUX MILLE CAS PAR AN

Deux mille nouveaux cas de cancer du poumon ou de la plèvre sont décelés chaque année chez des personnes ayant respiré de la poussière d'amiante, et ce macabre décompte devrait encore durer près de trente ans. Il s'agit, souvent, d'ouvriers ayant manié cette substance sans en connaître la nocivité alors que celle-ci était connue de leurs employeurs. Depuis les années cinquante, le caractère hautement cancérigène du produit était connu. Mais certains industriels ont continué à l'utiliser en grande quantité, au mépris de la santé de leur personnel. Les autorités sanitaires ont également tergiversé, ne prononçant d'interdiction totale qu'en 1996. « On ne peut pas échanger l'indemnisation des victimes contre l'impunité des coupables », estime François Desriaux, président de l'Andeva.

Le ministère des affaires sociales et Claude Evin, rapporteur du texte à l'Assemblée nationale, réfutent

cette interprétation. « Les victimes peuvent porter l'affaire devant les tribunaux pénaux pour obtenir une condamnation », argumente le député PS de Loire-Atlantique. « Cette procédure au pénal est très lourde, répond Henri Pézerat, toxicologue et l'un des animateurs de l'Andeva. Sur la dizaine de procédures en cours depuis des années, aucune instruction n'a encore abouti. »

« Le fonds pourra se substituer aux victimes et attaquer à sa place les coupables devant les tribunaux civils afin d'obtenir leur condamnation et des dommages », affirme le ministre. « Il ne le fera pas, rétorque Alain Bobbio, secrétaire général de l'Andeva. Le Medef et l'Etat seront représentés en nombre au sein du fond. Il n'y aura qu'un représentant des victimes : il ne sera d'aucun poids. » L'alinéa incriminé, « inique » selon M. Bobbio, avait été supprimé par les sénateurs en première lecture. Il a été rétabli, jeudi, par les députés. « Nous ne pouvons rester dans le flou, argumente M. Evin. Nous n'avions pas précisé ce point lors de la création du fonds sur le sang contaminé : nous avons été condamnés par la Cour européenne des droits de l'homme. » M. Bobbio s'interroge : « S'il fallait préciser si la victime avait ou n'avait pas le droit de poursuivre son employeur pour faute inexcusable après avoir été indemnisée par le fonds, pourquoi avoir choisi l'option de le lui interdire ? Nous proposons qu'il soit au contraire écrit dans la loi qu'il en avait la permission. » Un amendement déposé par les communistes en ce sens, jeudi, a été repoussé.

Au-delà du filandreau débat juridique, se pose en fait une question éthique qui divise l'Andeva. Certaines victimes estiment que la réparation matérielle du préjudice n'est pas la justice. Ils plaident pour un boycott de ce fonds, préférant traîner les responsables en justice. Aujourd'hui, près de deux mille procès sont en cours en France contre des employeurs pour faute inexcusable. « L'inflation des procédures révèle chaque jour un peu plus l'étendue du scandale de l'amiante, estime M. Bobbio. C'est sans doute ce que veulent éviter certains. »

Benoît Hopquin

Génération Ecologie placée sous administration judiciaire

BRICE LALONDE ne serait-il plus que le président virtuel de Génération Ecologie ? Le tribunal de grande instance de Paris a annulé, mardi 14 novembre, la suite d'une plainte déposée par trois militants, le scrutin du 26 octobre 1996, par lequel les adhérents de GE avaient été invités à approuver leurs nouveaux statuts. Ceux-ci transformaient l'association en parti et donnaient pleins pouvoirs au président, M. Lalonde. « Tous les actes subséquents des organes dirigeants », pris depuis cette date, sont annulés. Deux administrateurs provisoires, M^{mes} Lebossé et Pelucheneau, sont chargés de gérer GE et de « procéder au renouvellement des organes sociaux ».

Membre fondatrice de GE, Josette Bénard, l'un des trois plaignants, explique que le vote de 1996 avait eu lieu par correspondance, et non lors d'un congrès, et que les statuts n'avaient pas été joints au matériel de vote. « Des gens qui n'étaient pas adhérents ont pu voter, tandis que certains, qui l'étaient, n'ont pas pu », ajoute M^{me} Bénard. Lorsque la liste des votants a été demandée à M. Lalonde, « il a été incapable de la fournir », et les militants n'ont pu obtenir le résultat du scrutin qu'en pourcentage, et non en nombre de voix. Sur tout, selon, cette ancienne conseillère de Corinne Lepage au ministère de l'environnement, « on aurait voulu discuter avec Brice de ces nouveaux statuts, mais il n'y a pas eu de discussion du tout ».

Le principal intéressé se dit « très perplexe ». Il ne nie pas qu'il n'a pas pu fournir la liste des votants et il s'est même retourné

contre les huissiers qui avaient vérifié le scrutin de 1996 ; mais ceux-ci ont été mis hors de cause. « Cette décision crée un précédent compliqué et elle est, surtout, inapplicable », assure M. Lalonde, puisque deux congrès souverains m'ont réléu président depuis 1996. »

Lors de l'un de ces congrès, de nouveaux statuts ont été adoptés, mais la décision du TGI invalide théoriquement tous les actes accomplis depuis 1996. « Pourquoi des administrateurs provisoires, qui s'occupent ordinairement d'affaires commerciales, auraient-ils à gérer un parti politique, surtout avant les municipales ? C'est un problème civil ! », s'insurge M. Lalonde. Se pensant protégé par l'article 4 de la Constitution, selon lequel les partis et groupements politiques « se forment et exercent leur activité librement », M. Lalonde s'inquiète que le pouvoir judiciaire « s'immisce » dans la vie d'un parti.

UN « MAGOT » DE 5 MILLIONS

« Cela veut-il dire que les accords que nous avons conclus avec d'autres partis sont caducs ? », s'interroge le président de GE. Ainsi, la vice-présidente, France Gammere, a rencontré, le 16 novembre, Eric Raoult, directeur des affaires politiques du RPR, « afin de travailler à la définition d'un document commun », indique un communiqué du parti gaulliste.

M. Lalonde reste persuadé que les plaignants en veulent au « magot », près de 5 millions de francs, que GE reçoit au titre de la dotation publique.

Béatrice Gurrey

Le Parti socialiste s'estime en phase avec l'opinion publique

Son congrès s'est ouvert vendredi 24 novembre à Grenoble

Le congrès du Parti socialiste s'est ouvert à Grenoble, vendredi 24 novembre. Un débat sur la mondialisation devait avoir lieu en présence des

représentants des délégations étrangères. François Hollande, premier secrétaire du PS, devait souligner, à l'occasion de ces assises, que le parti

qu'il dirige depuis 1997 est, selon lui, en phase avec les attentes de l'opinion publique en général et avec celles de ses sympathisants.

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

Seuls deux ministres, Laurent Fabius et Claude Bartolone, devaient être présents, vendredi 24 novembre, en début d'après-midi, pour l'ouverture du congrès du Parti socialiste, à Grenoble. Les autres membres du gouvernement devaient arriver en fin d'après-midi ou, comme Lionel Jospin, samedi. Le premier ministre prononcera, dimanche, le discours de clôture.

Sur les 4 000 participants attendus, il y a 571 délégués dûment mandatés et 666 membres de droit. Parmi les 200 invités français, la CFDT et la CFTC, signataires de l'accord sur l'assurance-chômage que la Gauche socialiste et les amis d'Henri Emmanuelli contestent vivement, et la CGT, avec son secrétaire général, Bernard Thibault, seront représentées. Ce sera aussi le cas des quatre autres composantes de la majorité plurielle à travers, notamment, Robert Hue (PCF), Jean-Luc Bennaïm (Verts), Georges Sarre (Mouvement des citoyens) et Jean-Michel Baylet (Parti radical de gau-

che). Ils arriveront après la proclamation des résultats sur le vote des motions, vendredi soir, et avant la réunion de la commission des résolutions, samedi soir.

Sur le thème général « S'engager pour une France plus juste », le congrès ne devait consacrer, vendredi, qu'une heure au débat général, et conduire un débat international sur la mondialisation. Parmi les deux cents invités étrangers, Rudolf Scharping, ministre allemand de la défense et président du Parti des socialistes européens, Walter Veltroni, secrétaire général des démocrates de gauche italiens, Walid Joublatt, président du PSP libanais, devaient s'exprimer à cette occasion. Le Parti travailliste britannique n'a délégué qu'une représentante.

M. Hollande entend profiter de son congrès pour démontrer que le PS jouit, après quarante mois d'exercice du pouvoir, d'une bonne cote dans l'opinion et se trouve « en phase » avec les préoccupations des Français. Délégué auprès du premier secrétaire, Gérard Le

Gall a présenté, le 21 novembre devant le bureau national, les résultats d'un sondage de la Sofres commandé par le PS sur son image, et réalisé du 25 au 27 octobre auprès de 1 000 personnes. Se basant sur le baromètre mensuel *Figaro-Magazine*-Sofres, M. Le Gall a également souligné qu'en moyenne les « bonnes opinions » sur le PS se situent à 56 %, contre 57 % en 1998 et 1999 et 54 % en 1997. Après le brutal décrochage de 1992 (37 %) et de 1993 (34 %), cela signifie, selon M. Le Gall, qu'« aucun phénomène d'usure n'est perceptible ni pour le gouvernement ni pour le parti ».

PRIVILEGIER L'EMPLOI

Quant au sondage Sofres, il fait apparaître une adéquation entre ses priorités et celles des Français. Interrogés à partir d'un choix de dix-sept thèmes sur ceux que le PS « devrait défendre en priorité », les sondés sont 49 % à privilégier l'emploi des jeunes, 44 % la réduction des inégalités, 39 % la réduction de la fiscalité et 35 % la sécurité des citoyens. Les sympathisants socialistes se pronon-

cent pour le même ordre de priorités avec respectivement 56 %, 49 %, 37 % et 33 %. La défense des immigrés (4 % des Français et 5 % des sympathisants) et le pacs (3 % et 4 %) viennent en queue de peloton. Invitées à dire si les partis s'adressent aux « catégories privilégiées, défavorisées ou à l'ensemble des Français », 66 % des personnes interrogées estiment que le PS s'adresse à l'ensemble d'entre eux, 12 % aux privilégiés et 14 % aux défavorisés.

Le PS a demandé aux Français s'ils souhaitent qu'il « reste au pouvoir après 2002 » : 29 % ont répondu « oui tout à fait », 32 % « oui plutôt », 29 % « non ». 91 % des sympathisants communistes et 58 % des sympathisants socialistes (34 % étant d'un avis contraire) souhaitent que le PS reste au pouvoir avec le PCF. Sur la poursuite du mariage avec les Verts, 93 % des écologistes (2 % contre), 71 % des socialistes (26 % contre) et 66 % des communistes (26 % contre) répondent favorablement.

Michel Noblecourt

Le passé récent et l'avenir de la gauche vus par deux sénateurs

ILS SONT tous les deux sénateurs et socialistes et ils ont choisi d'exprimer dans un livre leurs combats quotidiens. Elu de Paris, Claude Estier, compagnon de longue date de François Mitterrand mais aussi proche de Lionel Jospin, qui a préfacé son ouvrage, rassemble, dans *Dix Ans qui ont changé le monde* (Bruno Leprince Editeur), les morceaux du bloc-notes qu'il a tenu depuis 1989 dans l'hebdomadaire socialiste *Vendredi*, le *Midi Libre* puis, en 1997, dans *L'Hebdo des socialistes*. Une vision en accéléré de la période qui va de la chute du mur de Berlin à la révolution d'Internet.



BIBLIOGRAPHIE

Au fil des pages, l'attachement du président du groupe socialiste du Sénat à François Mitterrand

ne se dément jamais. Même la relation de l'ancien président avec René Bousquet ne suscite pas son opprobre. « C'est désormais à l'Histoire de juger », écrit M. Estier. L'ancien journaliste explique la continuité de son combat entre sa fidélité mitterrandiste et sa proximité jospiniste, révélant au passage qu'en 1997, M. Jospin lui avait proposé le secrétariat d'Etat à la coopération.

ŒUVRE DE PÉDAGOGIE

Sénateur de Seine-Maritime, ancien militant trotskiste, Henri Weber fait œuvre de pédagogie dans un petit opuscule intitulé *La Gauche expliquée à mes filles* (Seuil). Ce proche de Laurent Fabius raconte à Inès, 13 ans, et à Clémence, 15 ans, que « la gauche c'est tout d'abord une attitude face à la société ». « Sont de gauche ceux qui ne se résignent pas à l'injustice, la déraison, la violence, la barbarie du monde », énon-

ce-t-il avant de définir les trois objectifs qui doivent en réunir les adeptes : l'avènement d'une « véritable démocratie », la maîtrise de l'économie et « l'humanisation de la société ».

Pour faire comprendre les concepts de gauche et de droite, Henri Weber observe qu'« Alain Madelin serait apparu comme un homme de gauche en 1848 » et se réfère à Tocqueville, cet aristocrate qui voulait convaincre les élites que « la marche à l'égalité et à la démocratie était la force motrice des sociétés modernes ». Il conclut que la révolution technologique d'aujourd'hui rend possible « la réalisation de la grande inversion » : à la malédiction millénaire – « tu perdras ta vie à la gagner » – se substituerait la perspective de « libérer l'homme du labeur ». Bien sûr, grâce à la gauche...

M. N.

Trois dirigeants du PCF créent un club pour débrider la « mutation »

IL NE S'AGIT PAS de la création d'une tendance, au sein du Parti communiste. Encore moins d'« une démarche fractionnelle, comme celle initiée en son temps par les "Refondateurs communistes" », assure Roland Castro. Mais lui-même, avec Michel Deschamps et Jacques Nikonoff, tous trois élus dirigeants – conseil national et collège exécutif – il y a sept mois, au 30^e congrès du PCF à Martigues, chargé des secteurs de la ville, de l'éducation et du travail, ont décidé de travailler en commun pour « constituer un pôle », au sein du PCF. « Le référent de tout cela, c'est Robert Hue », précisent-ils. « Pour moi, il incarne la déstalinisation du PCF, la possibilité de libérer des énergies immenses », ajoute M. Nikonoff.

Les trois complices partagent la même analyse sur la situation actuelle du Parti communiste qui est comme « l'enfant qui apprend à marcher : il hésite à lâcher la main de sa maman, la lâche, puis la reprend, parce qu'il a peur du monde ». Or les « mères » du PCF sont

nombreuses « la maman "Joseph", la maman bureaucratie, la maman Etat... ». Pour M. Deschamps, une erreur d'orientation a prévalu : « A Martigues, les communistes ont pensé : "la mutation est faite, on la gère", or la mutation a bien été décidée, mais elle reste à faire. » Selon lui, « il faut que le PC aille beaucoup plus vite et plus loin ». « Le Parti n'est pas en panne, mais en sous-régime, il n'utilise pas pleinement le potentiel de ses militants et hésite encore à s'ouvrir sur la société. » M. Castro est, quant à lui, frappé par le contraste entre « la richesse des militants » et « l'importance des freins » qui brident le PCF.

UNE TRIPLE PEUR

Reste que, selon M. Nikonoff, le parti de M. Hue est confronté à une triple peur : « La peur d'avoir de l'ambition, la peur du réel et la peur des mots. » « Il y a un grand nombre de dirigeants communistes qui ont intégré la défaite » en politique, observe-t-il. De même, il existe « une crainte du débat libre qui conduit les communistes à se réfu-

gier dans la langue de coton et dans l'auto-célébration ». Par conséquent, « il faut redonner des signes de fierté, de courage et d'ambitions aux communistes ». Dans les signes encourageants, M. Nikonoff note la décision du collège exécutif d'organiser, au mois de juin, un conseil national consacré à « la refondation du projet du PCF sur le travail ».

Avec la création d'« Entrées libres », un club qui se tient le deuxième mardi de chaque mois, place du Colonel-Fabien, les trois hommes ont pour ambition « de créer un lieu où l'on pense la refondation de la civilisation, à partir des prismes du travail, de la ville et de l'école ». « Il s'agit de réunir des intellectuels, des militants, des chômeurs... et des dirigeants communistes », ajoutent-ils. Leur volonté est « d'ouvrir le PCF ». « Nous sommes les troupes les plus fraîches », lance, en guise de boutade, M. Castro pour qui « le PCF est fécondable : il faut inventer un communisme de la personne ». Pour M. Castro, « il y a une histoire du don et du gratuit au PC, alors que le PS n'a qu'un culture

du deal ». Le nouveau « triumvirat » soutient complètement la démarche du secrétaire national du PCF, lorsque celui-ci se veut le garant du contrat de législature passé avec le PS. Mais si « les alliances passées au sein de la gauche plurielle sont pertinentes, il faut en même temps qu'il y ait un débat idéologique avec ces mêmes partis », estime M. Nikonoff.

Or M. Deschamps constate au PCF, « des difficultés à mener des réflexions avec l'ensemble des autres forces de gauche ». « Longtemps, l'attitude condescendante à l'égard des Verts tout comme le fait de considérer comme tabou les relations avec l'extrême gauche ont constitué des obstacles pour le PCF », poursuit-il. En ce sens, les prochaines élections municipales seront un test « de la combativité et de l'ouverture du parti ». Les trois hommes plaident aussi « pour une modification, en profondeur des modes de direction » du PCF. Ils se donnent dix ans pour réussir.

Alain Beuve-Méry

Nous l'avons équipé de Windows® 2000 Professionnel, et entièrement redesigné... jusqu'à son prix !

4 990 F^{net}

Équipé d'un processeur Intel® Pentium® III ou d'un processeur Intel® Celeron™ 500 MHz. Windows® 2000 Professionnel : un système d'exploitation spécialement conçu pour Internet, associant fiabilité, mobilité et facilité d'emploi.

Compaq recommande Windows® 2000 Professionnel pour les entreprises.

4 990 F^{net}

Contactez un des 3000 revendeurs Compaq ou appelez le : 0 825 342 332^{net} www.compaq.fr

intel inside pentium III

COMPAQ Inspiration Technology

La croissance a été de 0,7 % au troisième trimestre 2000, selon l'Insee

Les stocks des entreprises ont commencé à se reconstituer

Le produit intérieur brut a progressé de 0,7 % au troisième trimestre, selon les chiffres publiés par l'Insee vendredi 24 novembre. Conforme aux

prévisions, la croissance devrait être, sur l'année 2000, d'environ 3,2 %. Dans la dernière période, la consommation des ménages a été décevan-

te. En revanche, les entreprises ont commencé à reconstituer leurs stocks. Il est toutefois trop tôt pour voir l'absence de goulet d'étranglement.

A LA FIN 1999, la France rêvait d'une croissance de 4 %, au moins pour le début 2000. Il n'en aura finalement rien été. Et il semble aujourd'hui que l'activité économique soit plutôt stabilisée sur un rythme de progression légèrement inférieur à 3 %. Au troisième trimestre, le produit intérieur brut (PIB) a, selon les chiffres de l'Insee publiés vendredi 24 novembre, augmenté de 0,7 %, après avoir enregistré une hausse de 0,8 % au deuxième trimestre et de 0,6 % au premier trimestre. A la fin septembre, la France affichait donc un acquis de croissance de 3 %. Et sur l'ensemble de l'année, le PIB devrait progresser de 3,2 %, ce qui est en ligne avec les prévisions d'octobre de l'Insee.

Dans ce contexte, la composition

de la croissance au troisième trimestre n'est pas conforme à ce qui était attendu. La consommation des ménages, en hausse de 0,4 %, a progressé deux fois moins vite que prévu. Elle a pourtant bénéficié d'un certain rattrapage, du moins pour ce qui concerne les dépenses consacrées aux produits agroalimentaires, qui avaient anormalement chuté au printemps. Le ralentissement de la consommation des ménages constaté au deuxième trimestre, avec une progression de ce poste de seulement 0,2 %, se confirme donc au troisième trimestre. Il faut y voir l'effet de la hausse des prix du pétrole sur le pouvoir d'achat des ménages et sur leur moral, qui avait, tout comme la

popularité de Lionel Jospin et de

Jacques Chirac, enregistré une forte chute à la rentrée. La fin de l'année devrait toutefois être un peu meilleure sur le plan de la consommation. Après le coup de déprime du mois de septembre, les Français ont retrouvé un peu de leur optimisme. Et les mesures prises par le gouvernement pour adoucir la facture pétrolière - « TIPP flottante », suppression de la vignette, etc. - devraient faire sentir leurs effets. Enfin, la baisse de la taxe d'habitation et, surtout, la vigueur des créations d'emplois, devraient encourager les Français à retrouver leur appétit d'achats.

La demande des entreprises a, quant à elle, été plus vigoureuse. Les investissements ont progressé de 1,5 % au troisième trimestre.

Hors stocks, la demande intérieure des ménages et des entreprises a contribué à la croissance à hauteur de 0,6 point. C'est plutôt du côté des stocks qu'est venue la surprise. Alors qu'ils stagnent à des niveaux relativement faibles depuis des mois, ils se sont nettement redressés au troisième trimestre, contribuant à la croissance à hauteur de 0,5 point.

UN BOND DES IMPORTATIONS

En période de remontée des prix, ce mouvement peut sembler normal. Il peut aussi être interprété comme le signe que, contrairement à ce que craignaient certains, dont Laurent Fabius, le ministre de l'économie et des finances, ou Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque de France, les entreprises ne sont pas bridées par des problèmes d'offre : elles n'ont pas besoin de puiser dans leurs stocks pour répondre à une demande globale qui reste soutenue, et peuvent même commencer à les reconstituer.

Il est cependant trop tôt pour conclure. Car les importations ont, elles, bondi (+ 4,1 % au troisième trimestre), participant probablement en partie à la reconstitution des stocks, et permettant, pour une autre part, de répondre à une demande que la production française ne peut satisfaire. Toujours est-il que le commerce extérieur a contribué négativement à la croissance au troisième trimestre, à hauteur de - 0,4 point. Il faudra attendre encore avant de pouvoir se prononcer sur la réalité des problèmes d'offre qui pèseraient aujourd'hui sur la croissance française.

V. Ma

Virginie Malingre

Cinq mille chômeurs ont manifesté à Marseille

SELON une tradition automnale bien établie, cinq mille chômeurs ont défilé, jeudi 23 novembre, dans les rues de Marseille, pour la « prime de Noël », à l'appel de la CGT chômeurs et d'AC !. A la demande de prime de fin d'année s'ajoutaient, cette année, des mots d'ordre contre le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) prévu dans la nouvelle convention d'assurance-chômage.

Une délégation a été reçue à la fin du défilé par le secrétaire général de la préfecture, à qui elle a remis les formulaires de « demandes d'allocation de fin d'année » collectés dans le cortège. Elle a également fait connaître son opposition au PARE et sa demande de prime unique. « Le principe d'une table ronde a été acquis », soutenait en sortant une responsable d'AC !. La préfecture précisait qu'il s'agissait d'une réunion ordinaire de la commission d'aide sociale d'urgence (CASU), qui regroupe des représentants du conseil général, des services de l'Etat, de la caisse d'allocations familiales et des centres d'action sociale. A cette réunion seront conviés les représentants de chômeurs.

Le Medef veut accélérer le dossier des retraites complémentaires

LES PARTENAIRES sociaux ont repris, jeudi 23 novembre, leurs négociations sur les retraites complémentaires. Lors de cette réunion, les cinq organisations syndicales ont présenté un « document de travail », jugé « parfaitement inacceptable dans sa quasi-totalité » par le chef de file de la délégation du Medef, Francis Bazile. Ce dernier a notamment critiqué les hausses de retraites et de cotisations présentées par les syndicats. Le patronat a par ailleurs affirmé sa volonté de conclure d'ici à la fin de l'année, prévoyant deux réunions plénières, les 11 et 21 décembre, et présentant la dernière comme conclusive, ce que refusent catégoriquement les syndicats.

Derrière le texte commun syndical, des nuances sont apparues. La CFDT a présenté son propre projet de retraite à la carte, qui donnerait la possibilité à un salarié de partir à la retraite dès qu'il a atteint le nombre de trimestres nécessaires, même avant soixante ans, et qui fixerait un âge-butoir à soixante-cinq ans pour partir à taux plein.

DÉPÊCHES

■ **INTÉRIEUR : la durée de validité du passeport va passer en 2001 de cinq à dix ans**, a annoncé, jeudi 23 novembre, le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, aux Assises des préfetures, à Lyon. D'autres mesures de simplification des procédures incombant aux préfetures seront mises en œuvre en 2001 : la commande des cartes grises par Internet, déjà possible pour les véhicules français, le sera bientôt pour tous les véhicules. Le titre de séjour pour les actifs ressortissants des pays membres de l'Union européenne ne sera plus obligatoire.

■ **COLLECTIVITÉS LOCALES : le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR), a annoncé**, jeudi 23 novembre, devant le 83^e congrès de l'Association des maires de France réuni à Paris, qu'une proposition de loi sur le statut de l'élu sera inscrite à l'ordre du jour de cette assemblée le 18 janvier. Ce texte, déposé par Alain Vasselle (RPR, Oise) et cosigné par des sénateurs « de toutes tendances », prévoira « une revalorisation des indemnités des maires et des adjoints des petites et moyennes communes, la concrétisation d'un véritable droit à la formation, l'octroi d'une protection sociale accrue et la garantie d'un retour à la vie professionnelle », a indiqué M. Poncelet.

Le Sénat met en doute les projections du gouvernement

LAURENT FABIUS l'a répété, à l'occasion du débat sur le projet de budget pour 2001, qui a commencé au Sénat jeudi 23 novembre : l'« objectif », c'est l'« équilibre global des finances publiques en 2004 ». Le déficit public, qui s'élève à 1,5 % du PIB en 2000, devra donc disparaître d'ici quatre ans. C'est en tout cas ce qui devrait être inscrit dans le programme pluriannuel de finances publiques pour la période 2001-2004 que le gouvernement doit envoyer prochainement à Bruxelles. Mais, pour l'instant, Matignon freine les ardeurs de Bercy et préfère attendre que les débats au sein de la gauche plurielle sur le partage des fruits de la croissance soient plus calmes, pour transmettre à la Commission européenne ses intentions jusqu'en 2004.

Au Sénat, on trouve le gouvernement bien optimiste. Jeudi, le sénateur Joël Bourdin (RI, Eure) présentait le résultat des travaux de la délégation pour la planification du Sénat, effectués à partir de simulations de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), qui, il est vrai, est plus pessimiste que le gouvernement en matière d'évolution des dépenses publiques. L'institut de conjoncture, qui prévoit un dérapage des

dépenses d'assurance-maladie par rapport aux objectifs affichés, suppose en effet que, dans leur ensemble, les dépenses publiques progresseront de 1,7 % par an en volume entre 2001 et 2005. Soit plus que ce qui est inscrit dans le programme pluriannuel de finances publiques pour la période 2001-2003 (1,3 % par an).

Dans ces conditions, avec une croissance de 3 % en 2001 comme en 2002, et de 2,9 % en 2003, le déficit public serait ramené à 1,4 % du PIB en 2001, alors que le projet de budget affiche 1 %. En 2002, il atteindrait 1,3 % du PIB et, en 2003, 1,1 %. « Selon ce scénario, qui repose sur l'hypothèse d'une croissance analogue à l'objectif indiqué par le gouvernement dans son programme pluriannuel de finances publiques (3 % par an entre 2001 et 2003), le déficit en 2003 serait nettement supérieur à celui prévu par le gouvernement (1,1 % contre 0,3 %) », écrit M. Bourdin. L'OFCE prolonge ses projections sur deux ans : avec une croissance de 2,7 % en 2004 et de 2,5 % en 2005, le déficit public se stabiliserait à 0,7 % du PIB. Et toujours pas à l'équilibre.

V. Ma

Virginie Malingre

Repéré dans votre Agence France Télécom



mobi
carte

* Offre de remboursement valable jusqu'au 14 janvier 2001 pour l'achat d'un kit mobicarte Exclusif Agences France Télécom Alcatel One Touch Easy DB. Pour recevoir, sous 8 semaines votre chèque de 200 F renvoyez le coupon disponible en point de vente dûment rempli accompagné de la photocopie de votre facture ou de votre ticket de caisse (daté du 16 novembre 2000 au 14 janvier 2001), sous pli affranchi au tarif en vigueur à l'adresse indiquée sur le coupon avant le 22 janvier 2001, le cachet de la poste faisant foi. Offre réservée aux particuliers et limitée à un remboursement de 200 F par numéro de téléphone mobicarte. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne sera pas prise en compte. Offre non cumulable avec d'autres promotions en cours et réservée à la France métropolitaine. Ce téléphone est utilisable exclusivement sur le réseau GSM Itineris avec la carte SIM incluse dans le coffret.

france telecom
bienvenue dans la vie.com

FAMILLE La résidence alternée, qui permet à l'enfant d'habiter alternativement chez chacun de ses parents après leur séparation, était jusqu'à présent un choix marginal,

objet de polémique car jugé déstabilisateur pour les enfants. Les juges aux affaires familiales n'y recourent que rarement, préférant fixer un lieu de résidence habituelle. ● EN DÉPIT de

ses fortes contraintes matérielles, cette solution remporte pourtant un succès croissant et pourrait trouver un véritable fondement juridique dans la prochaine réforme du droit de la

famille. ● POUR UN PÈRE qui pratique cette formule, il s'agit de « la moins mauvaise solution », même si elle implique de « jouer un peu les déménageurs ». ● SELON LE SOCIO-

LOGUE Gérard Neyrand, pour que cette solution « soit pleinement profitable pour l'enfant, il faut que les parents soient capables de différencier leur conflit et leur parentalité ».

La garde alternée des enfants convainc de nombreux parents séparés

La résidence paritaire, mode d'organisation qui permet à chacun des parents, après une séparation, de conserver toute sa place auprès de l'enfant, connaît un succès croissant. Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille, souhaite la banaliser, malgré les réticences des juges aux affaires familiales

AUCUNE statistique officielle n'existe. « Normal, ce n'est pas légal ! », pour le ministère de la justice. « Pourtant, ça n'est pas interdit par la loi », selon le ministère de la famille. Certains juges la promeuvent, d'autres l'acceptent avec bien des réticences, d'autres encore continuent de s'y opposer fermement, tandis que la demande des justiciables va croissant.

La résidence alternée, qui permet à l'enfant de posséder deux domiciles après la séparation de ses parents et d'y résider alternativement, est une pratique tout juste tolérée par l'institution judiciaire, et qui n'en finit pas de susciter la polémique. Elle devrait néanmoins trouver un véritable fondement juridique dans le projet de réforme du droit de la famille qui sera présenté le 31 janvier en conseil des ministres.

Selon la seule évaluation jamais réalisée, celle de l'Institut national d'études démographiques, en 1994, la résidence alternée ne serait pratiquée que par environ 10 % des parents après la séparation. L'idée de ne plus cantonner les pères au traditionnel week-end sur deux (et à la moitié des vacances scolaires), mais de leur permettre de passer autant de temps avec leurs enfants

La nécessité d'entretenir le lien père-enfant

Christine Castelain-Meunier, sociologue au CNRS, explique la demande croissante, exprimée par les pères séparés, d'une véritable parité auprès des enfants par une « conjonction de plusieurs facteurs socioculturels et symboliques » : « La question de la paternité fait partie de la recherche identitaire de l'homme actuel. Les jeunes pères sont conscients que la paternité, auparavant garantie par l'institution, passe désormais par la construction, et l'entretien, du lien père-enfant. » « Pour l'instant, souligne encore M^{me} Castelain-Meunier, la société n'entoure pas le père qui a la garde. Il faudra développer de nouveaux réseaux de soutien. »

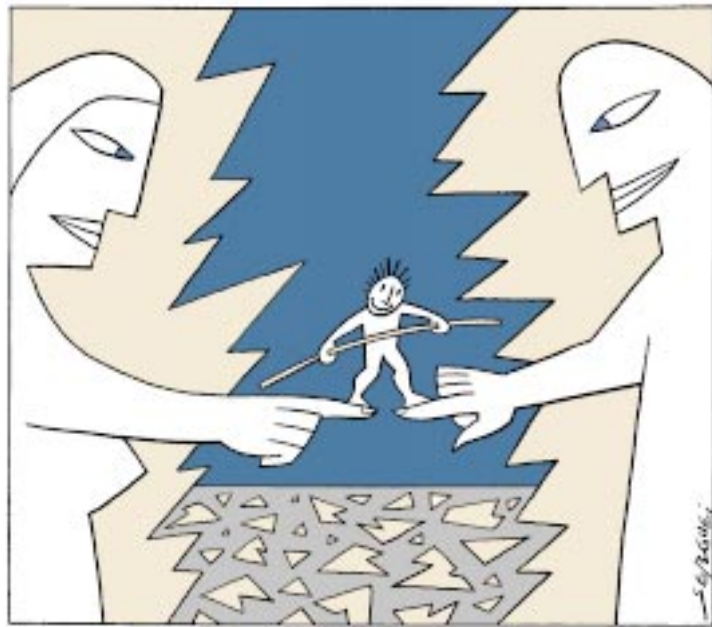
que leur ex-compagne, avait pourtant émergé dès la fin des années 70, dans la foulée de l'instauration du divorce par consentement mutuel (1975). On parlait alors de « garde alternée ». En 1993, fut posé le principe de l'exercice en commun de l'autorité parentale, qui devrait logiquement favoriser ce type d'organisation.

LES SCRUPULES DES JUGES

« Pourtant, il y a toujours une très forte résistance des juges aux affaires familiales (JAF). Ceux qui se prononcent clairement pour la résidence alternée sont minoritaires, souligne Jean-Pierre Cuny, avocat au barreau de Versailles. Les juges ont du mal à ne pas choisir un parent responsable. Ils entérinent un peu plus souvent ce choix d'organisation s'il y a accord total des deux parties, mais n'utilisent pas leur pouvoir d'incitation. » Aux permanences de l'association SOS-Papa, dont cet avocat est proche, ou de la Fédération des mouvements de la condition paternelle (FMCP), les pères viennent en nombre raconter leur parcours du combattant pour décrocher une résidence alternée, même lorsque leur ex-compagne n'y est pas foncièrement opposée.

Car Françoise Dolto et la Cour de cassation ont créé bien des blocages. Dans *Quand les parents se séparent*, publié en 1988, la psychanalyste estimait que, « jusqu'à douze ou treize ans, la garde alternée est très néfaste pour les enfants ». Selon elle, la « garde alternée » imposait à l'enfant de fréquenter deux écoles, ce qui n'est quasiment jamais le cas en réalité. Mais, dans l'esprit des JAF, s'était ancrée l'idée que la garde alternée déstabilise l'enfant. D'autant qu'en mai 1984 la Cour de cassation se prononçait contre l'alternance : à l'époque, le parent qui avait la garde de l'enfant disposait aussi de l'autorité parentale, dont la Cour de cassation jugeait impossible l'exercice alterné.

Se référant à cet arrêt (pourtant antérieur à la loi de 1993 qui partage l'autorité parentale), les JAF ont des scrupules à entériner les conventions proposées par les parents, de peur de fragiliser leur décision. Et interprètent de façon



restrictive l'article 287 du code civil (« Le juge désigne, à défaut d'accord amiable, ou si cet accord lui apparaît contraire à l'intérêt de l'enfant, le parent chez lequel les enfants ont leur résidence habituelle ») comme imposant la fixation d'une résidence habituelle au domicile d'un seul parent. Anticipant les réticences des magistrats, les avocats conseillent aux parents de présenter une convention classique, quitte à s'arranger entre eux ensuite ; ou leur suggèrent de se contenter d'une extension du droit de visite du père.

Pour Stéphane Ditchev, de la FMCP, les juges - qui, dans 85 % des cas, fixent la résidence habituelle de l'enfant chez la mère - « sont sexistes envers les hommes » : « Leurs jugements reposent sur une idéologie : les femmes sont seules capables de transmettre éducation, affection, soins... » Et l'importance conservée par le divorce pour faute, « qui désigne un mauvais époux, donc un mauvais parent », entrave selon lui le développement d'une « coparentalité ». Gérard Neyrand, sociologue, considère que cette attitude de la justice reflète « l'intériorisation du partage des attributions accordées à chacun des sexes ». Il y a bien actuellement,

selon lui, un « hiatus entre le droit et les pratiques parentales ».

Car, depuis trois ou quatre ans, la demande de résidence alternée croît fortement. « Ce sont les justiciables qui font avancer cette idée », confirme l'avocate Danielle Moos. Les pères ont changé, qui s'occupent davantage des enfants dès

tandis que les études récentes menées sur le devenir des enfants concernés sont rassurantes. Coup sur coup, les deux derniers rapports commandés par le gouvernement sur la famille (celui d'Irène Théry, en mai 1998, et celui de Françoise Dekeuer-Défossez, en septembre 1999) ont appelé à une reconnaissance en droit de l'hébergement partagé, en supprimant, dans le code civil, la référence à une résidence habituelle de l'enfant.

Du côté du droit aussi, les temps changent. La loi sur la nationalité du 16 mars 1998 a légalisé cette pratique de l'alternance dans les cas des couples binationaux (article 22-1 du code civil) et, dans un arrêt du 10 février 1999, la cour d'appel de Paris a jugé que « rien ne permet d'affirmer que l'hébergement partagé soit par principe néfaste à l'enfant ». Peu à peu, les magistrats se font plus compréhensifs. Dans les cas de divorce sur requête conjointe, les conventions prévoyant la résidence alternée sont plus volontiers entérinées. Pour M^{me} Moos, « on est en pleine évolution » : « Quand les pères le veulent vraiment, ils ont plus de chances aujourd'hui, ne serait-ce que parce que les JAF, accusés de donner systématiquement la garde à la mère, se donnent ainsi bonne conscience. »

Quel impact sur l'enfant ?

Gérard Poussin, psychologue, professeur à l'université Pierre-Mendès-France de Grenoble (Isère), auteur, avec la pédiatre Elisabeth Martin-Lebrun, de *Conséquences de la séparation parentale chez l'enfant* (Erès, 1999), a mené, en 1995-1996, avec l'aide des médecins scolaires, une étude portant sur 3 098 enfants en classe de sixième dans le département de l'Isère. Parmi eux, se trouvaient 460 enfants de parents séparés, dont 17 en résidence alternée. Ces enfants ont rempli un questionnaire d'évaluation de l'estime de soi (test de Coopersmith ou SEI). Résultat : les enfants de parents séparés présentaient un score légèrement « moins bon » que les enfants vivant avec leurs deux parents. Mais, parmi eux, les 17 enfants qui partageaient paritairement leur temps entre leurs deux parents avaient des résultats plutôt meilleurs que l'ensemble des enfants de parents séparés.

leur plus jeune âge, et ne supportent plus d'être évincés du jour au lendemain de leur quotidien. Le regard porté sur les mères qui acceptent de « partager » leur enfant est moins stigmatisant,

Sans forcément passer devant les tribunaux, les anciens concubins adoptent de plus en plus souvent la double résidence, constate Gérard Neyrand, « ce qui est en conformité avec leur mode de fonctionnement,

moins traditionnel, davantage dans le partage des tâches ». Pour donner un coup de pouce à ce qu'il considère comme un instrument d'apaisement des conflits, et surtout une clé de promotion de la parité parentale, le gouvernement envisage donc de faire sauter le verrou législatif de l'article 287 du code civil, qui se contenterait d'indiquer que le juge statue sur les modalités d'exercice de l'autorité parentale.

DIVERGENCES ENTRE MINISTÈRES

« La notion de résidence habituelle pose problème car elle crée une inégalité, un parent habituel et un parent de seconde zone », précise Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et à l'enfance. La résidence alternée, plaide-t-elle, doit devenir un mode d'organisation de la vie de l'enfant aussi banal que les autres, quitte à revoir l'attribution des prestations sociales relatives à l'enfant (notamment l'allocation-logement). Ce mode d'organisation, à l'instar de la « résidence habituelle » actuelle, pourrait même être imposé par les juges « avec discernement » à un parent récalcitrant lorsque l'autre y tient vraiment. « Il faut remettre l'enfant au centre du dispositif. Au nom de quoi un parent pourrait-il s'opposer à la résidence alternée ? », interroge la ministre.

Les réunions interministérielles sur le projet de loi réformant le droit de la famille, qui débiteront bientôt, devront aplanir une nette divergence entre le ministère de la famille et celui de la justice, où l'on n'envisage aucunement d'imposer la résidence alternée car « le bon sens n'y trouverait pas son compte ». La présidente de l'association des avocats de la famille, Murielle Laroque-Ruelle, s'alarme déjà de ce que « certains magistrats parisiens, face à des parents en conflit, fixent une garde alternée dans l'intérêt de l'enfant ». « Mais, prévient-elle, s'il n'y a pas une concertation permanente, cela ne marche pas ! C'est même une situation rêvée pour continuer de se faire la guerre, au détriment de l'enfant... »

Pascal Krémer

TROIS QUESTIONS À...

GÉRARD NEYRAND

1 En tant que sociologue, auteur de *L'enfant face à la séparation des parents. Une solution, la résidence alternée* (Syros, 1994, réédition prévue en mars 2001), constatez-vous une attitude plus favorable des juges envers la résidence alternée ?

Lors de ma recherche, en 1994, seuls deux juges aux affaires familiales sur les vingt interrogés n'étaient pas opposés à la résidence alternée. Depuis, les choses ont évolué, mais on est encore loin d'atteindre une majorité de juges favorables. Certains JAF refusent toujours, même quand cette solution est proposée par les deux parents. En Californie, où la résidence alternée est valorisée par le droit et proposée en premier lieu

aux parents, 40 % des enfants de parents séparés sont concernés. Il est vrai qu'aux Etats-Unis cela fait quinze ans déjà que psychologues et psychiatres ont conclu à l'intérêt de cette solution pour l'enfant.

2 Pourquoi l'alternance est-elle pour l'instant l'apanage des milieux socialement favorisés ?

Comme, dans 95 % des cas, l'alternance se fait sur de courtes périodes (une demi-semaine, une semaine, quinze jours), elle impose de fortes contraintes matérielles (proximité géographique des parents, aménagement des horaires professionnels, détention par chacun des deux parents des affaires des enfants...) sans que les prestations sociales soient pour l'instant partagées. Par ailleurs, les milieux populaires, pour qui la référence au droit a une grande importance, ont davantage besoin que la justice légitime leurs pratiques. Ce qui n'est pas le cas pour l'instant en France.

3 La résidence alternée peut-elle se généraliser ?

Ce n'est pas la panacée. Elle n'est pas envisageable dans les séparations très conflictuelles. Et dans de nombreux autres cas elle reste très délicate à mettre en œuvre, nécessitant une médiation familiale. En fait, pour que la résidence alternée soit pleinement profitable pour l'enfant, il faut que les parents soient capables de différencier leur conflit et leur parentalité. Cela ne concerne pas encore la majorité des couples qui se séparent.

Propos recueillis par
Pascal Krémer

« Il y a peut-être plus de contraintes matérielles, mais on partage les responsabilités »

INCONCEVABLE. Pour Franck, quarante-deux ans, professeur d'université, ne plus voir ses deux filles qu'un week-end sur deux et la moitié des vacances était une situa-

TÉMOIGNAGES

Deux familles où l'on partage équitablement les jours et les nuits entre papa et maman

tion qu'il « ne pouvait accepter ». « Comme ma profession me permet de dégager du temps, je m'étais toujours énormément occupé d'elles. Pour les emmener à l'école, pour aller d'une activité à l'autre, le mercredi, j'avais toujours été là. Et d'un seul coup, je n'étais plus dans les petites choses de la vie, dans la vraie vie. »

Ses filles ont cinq et sept ans lorsque sa femme le quitte, en 1995. Un divorce pour faute et des mesures provisoires classiques en font un père de week-end. Il demande la garde de ses filles. Qui, de leur côté, écrivent au juge pour exprimer la même demande. Et le conflit s'envenime entre les ex-époux. Après un rapport d'expertise très favorable au père, le juge tranche en faveur d'une garde partagée, qu'aucune des deux parties n'avait réclamée. « Les tensions sont tombées assez vite, alors que si l'un de nous avait eu la "résidence habituelle", on serait repartis pour des années de conflit », analyse-t-il aujourd'hui.

Désormais âgées de dix et treize ans, les filles partagent très équitablement leurs jours et leurs nuits entre leurs deux parents, qui

résident dans la même ville. Chez leur père, elles alternent petites (du mardi soir au jeudi soir) et grandes semaines (du mardi soir au dimanche soir). « La moins mauvaise solution », selon Franck, qui avoue « jouer un peu les déménageurs, notamment avec les affaires de classe, qui n'existent qu'en un exemplaire ». Le départ après la « petite semaine » est un peu difficile, lui aussi : « A peine installées, elles doivent repartir. » Et le système impose aux ex-époux de continuer à se voir et à dialoguer très régulièrement, « alors que le plus simple, quand on se sépare, c'est de ne plus se voir... »

Il lui a encore fallu dépasser la drôle d'impression que lui laissent ses filles lorsque, instantanément, « dès le seuil de l'autre maison franchi, elles basculent dans un autre univers, dont elles parlent peu ». « Il faut accepter ça, et ne pas poser trop de questions. » Autant de désagréments qui pèsent bien peu dans la balance : « Car le couple parental

existe toujours pour elles. Il y a toujours un père et une mère qui assument pleinement leurs responsabilités ».

Cadre dans la fonction publique, Hélène, trente-six ans, a tout autant le sentiment d'échapper à la solitude grâce à la résidence alternée. « Il y a peut-être plus de contraintes matérielles, mais on partage les responsabilités. C'est un soutien réconfortant. » Il y a quatre ans, Hélène et son concubin se sont quittés. Pour organiser la garde de Louise, qui a aujourd'hui dix ans, ils n'ont pas ressenti le besoin de s'adresser à la justice. « On ne s'aimait plus mais il n'y avait pas d'animosité. »

ÉCHAPPER À LA SOLITUDE

C'est Hélène qui a suggéré l'idée d'un partage paritaire du temps. « Il était important que le père garde toute sa place. Le mien est décédé quand j'avais quatre ans. Je sais ce que c'est, l'absence d'un père. Louise est dans nos deux vies, et le sera toujours. C'est une sécurité pour elle. » En contre-

partie, il faut accepter la séparation plusieurs jours d'affilée. « Elle me manque. Tous les deux jours, je trouve un problème pratique à régler, et j'appelle... » Hélène vit dans le 14^e arrondissement de Paris, son ex-concubain dans le 13^e. Louise ne change évidemment pas de collège en changeant de domicile, sur un rythme que ses parents ont défini « empiriquement ». Lui a le lundi et le mardi. Elle le mercredi et le jeudi. Les vendredi-samedi-dimanche sont une fois pour l'un, une fois pour l'autre. « Ce qui permet, une semaine sur deux, d'avoir un temps long avec elle. Sinon, elle aurait toujours une période d'adaptation. »

Adaptation étonnamment aisée, selon Hélène : « Comme on entendait dire que les enfants en résidence alternée ont des difficultés à trouver leurs repères, on est allés ensemble, un peu culpabilisés, en parler à la pédiatre. Qui a testé Louise. C'était impressionnant ! Au bout de six mois, elle savait parfaitement où elle allait tel soir, tel week-end, où était tel vêtement, tel jouet. » Partager de nouveaux les chaussures, qui régulièrement se retrouvent toutes dans une seule maison, tenter d'équilibrer les dépenses puisqu'aucune pension n'est versée : il faut « tout prévoir ». Mais peu importe. Hélène est désormais une militante de la résidence alternée. « Pour l'inscription au collège, on avait le choix entre une fiche pour les parents ensemble ou une fiche avec un seul représentant légal. On a refait nous-mêmes un formulaire. Ce serait une bonne chose que le droit évolue. »

P. Kr.

L'ENCAISSEUR DU FRAC®

SOCIÉTÉ DE RECOURS EN CAS DE DÉFAUT DE PAIEMENT

39, Rue La Fayette - 75009 PARIS
Tel 0153209353 - Fax 0153209350

Ne commandez pas votre SEAT sans nous avoir rendu visite

SEAT

AUTOGIR, le nouveau concessionnaire SEAT de l'Ouest Parisien

41, bd Gouvion St Cyr, Paris 17^e, Tél : 01 56 68 83 00

Les avocats déçus par les propositions de M^{me} Lebranchu sur l'aide juridictionnelle

LA MINISTRE de la justice, Marylise Lebranchu, a rencontré, jeudi 23 novembre, les représentants des avocats, en grève depuis le début du mois pour obtenir une revalorisation de l'aide juridictionnelle (AJ), le système d'accès des plus pauvres à la justice (*Le Monde* du 14 novembre). Alors que la profession réclame un doublement du budget de l'AJ, la garde des sceaux a d'emblée écarté cette hypothèse, estimant qu'« une enveloppe de secours ne résoudrait rien ». Affichant leur « grande déception » à l'issue de la réunion, les représentants des barreaux ont appelé à continuer le mouvement. Ils ont cependant accepté de poursuivre la négociation afin d'obtenir, pour 2001, une revalorisation de l'AJ dans cinq domaines prioritaires.

Devant les représentants des avocats, dont le Conseil national des barreaux, la Conférence des bâtonniers, qui regroupe les 180 barreaux de province, le barreau de Paris et les principaux syndicats, M^{me} Lebranchu a rappelé sa volonté de réformer « en profondeur » le système de l'accès au droit. La ministre a mis en place une commission, qui sera présidée par Paul Bouchet, président d'ATD - Quart-Monde, ancien bâtonnier de Lyon, qui a rédigé un rapport sur l'aide juridique en 1990. Outre M. Bouchet, cette commission réunira Dominique Charvet, président de chambre à la cour d'appel de Paris, Bertrand Fragnard, ancien délégué interministériel au RMI, Thiennot Grumbach, ancien bâtonnier de Versailles, et Florence Ovaere, chercheuse spécialisée en action sociale. La commission devra rendre ses conclusions en avril 2001, afin qu'un projet de loi puisse être présenté au Parlement à l'automne 2001.

JURIDICTIONS PARALYSÉES

L'ensemble de la réforme ne pourra cependant entrer en application avant 2003, a prévenu la ministre de la justice. En attendant, les représentants des barreaux en grève, dont le mouvement paralyse peu à peu l'ensemble des juridictions, réclament des « mesures d'urgence », et notamment le doublement du budget de l'AJ, qui représente 1,5 milliard de francs chaque année, dont 1,2 milliard pour les avocats. « Il vaut mieux partir sur une revalorisation de certains actes, en réfléchissant sur ceux qui sont le plus injustement indemnisés », a estimé la garde des sceaux, qui a proposé à la profession de « remettre à plat la grille indemnitaire » sur cinq domaines prioritaires : les divorces, les audiences correctionnelles, la reconduite à la frontière des étrangers, les prud'hommes et le droit au logement.

Les représentants de la profession et M^{me} Lebranchu devraient se retrouver pour une prochaine séance de travail, mercredi 29 novembre, afin que des décisions puissent être arrêtées fin décembre. En attendant, les barreaux maintiennent leur mouvement et appellent à manifester, le 1^{er} décembre, sous les fenêtres de la garde des sceaux.

Cécile Prieur

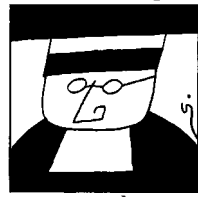
Quinze ans de réclusion pour la mère de Lubin, jugée coupable d'avoir maltraité à mort son bébé

Le père de l'enfant a été acquitté, dans ce procès d'assises dominé par les incertitudes

La cour d'assises des Hauts-de-Seine a condamné Magali Guillemot à quinze ans de réclusion, jeudi 23 novembre, pour « violences habituelles »

ayant entraîné la mort, sans intention de la donner, de son fils Lubin. Le père du bébé, Jérôme Duchemin, a été acquitté. M^{me} Paul

Lombard, avocat de la mère, a annoncé qu'il fera appel de l'arrêt, comme l'autorisera, au 1^{er} janvier, la loi du 15 juin 2000.



PROCÈS

SANS PREUVES, ni avec ni mobile apparent, la cour d'assises des Hauts-de-Seine, présidée par Gérard Poirotte, a infligé, jeudi 23 novembre, quinze ans de réclusion criminelle à Magali Guillemot, ingénierie âgée de trente-trois ans, reconnue coupable de « violences habituelles » ayant entraîné la mort, sans intention de la donner, sur son fils Lubin, un bébé de deux mois qui avait été hospitalisé en décembre 1994, trois jours avant de mourir, dans un état comateux à la suite de plusieurs traumatismes, crâniens et osseux, constitutifs du syndrome des enfants battus (*Le Monde* des 22 et 24 novembre). Le père de l'enfant, Jérôme Duchemin, musicien de trente-deux ans, a été acquitté.

Sur la base d'un dossier miné par les incertitudes et les présupposés en matière de caractérologie – qui aurait pu déboucher, faute d'éléments objectifs, sur un double acquittement –, la cour et les jurés n'ont donc accordé aucun doute à la mère de l'enfant, jeune femme réservée aux abords plutôt froids, que les expertises psychologiques éloignaient pourtant très nettement du profil habituel des parents maltraitants (tel que l'a défini un expert en cours d'audience), contrairement à son mari, en proie à des troubles pathologiques de la personnalité.

En ce sens, les juges ont suivi, en

minorant la peine, les réquisitions de Jacqueline Amara, avocate générale, qui, sur la base d'un réquisitoire essentiellement fondé sur des « impressions » et des « sentiments », avait réclamé vingt ans de réclusion. Partant du principe qu'il ne pouvait y avoir qu'un coupable et un innocent dans ce huis clos familial, M^{me} Amara a fait part non pas directement de ce qu'elle pensait Magali Guillemot coupable, mais de ce qu'elle avait « l'impression que Jérôme Duchemin n'avait pas commis les faits qui lui étaient reprochés ».

Emportée par le verbe, la représentante du parquet a également bâti ses réquisitions sur la conviction, maintes fois répétées, qu'« on avait voulu tuer » l'enfant, alors que les poursuites n'ont jamais été développées sur le terrain de l'homicide volontaire. Estimant, au rebours des expertises, que le couple Duchemin présentait « deux personnalités pathologiques à des degrés divers », M^{me} Amara a affirmé que les traumatismes dont avait été victime le petit Lubin relevaient d'« un geste de haine ».

« CE QUI A TUÉ, C'EST LE COUPLE »

Selon elle, ce fort ressentiment aurait été développé par Magali Guillemot à l'égard de son mari, qui, mesurant comme elle l'échec de son mariage réalisé par l'entremise d'une agence matrimoniale, était attiré par d'autres femmes. « C'est mon raisonnement », a dit M^{me} Amara. Il faut bien qu'il y en ait un. « Ce qui a tué, c'est le couple », a dit encore l'avocate généra-

le, estimant que Jérôme Duchemin, pour lequel elle requerrait l'acquiescement, portait néanmoins une part de responsabilité morale dans le décès de l'enfant : « Si vous aviez mieux aimé votre femme, si vous aviez été un autre... ». Et aux jurés : « J'aurais aimé que vous le condamniez. Mais la maltraitance par ricochet, ça n'existe pas. »

Secoué par les réquisitions qu'il situa « à égale distance de la série B et du roman de gare », M^{me} Paul Lombard, avocat de Magali Guillemot, a exhorté les jurés à ne condamner que s'ils avaient « une certitude absolue » de culpabilité. « La justice, ce n'est pas du bonneteau, ni une loterie, a-t-il dit. Comment voulez-vous que je lutte contre une hypothèse et un sentiment ? » Brandissant, avec M^{me} Marie-Christine Chastant-Morand, le spectre de l'erreur judiciaire, M^{me} Lombard a estimé « invraisemblables » les gestes reprochés à sa cliente, dont aucune trace de violence n'a jamais émaillé la vie. Il s'est fait, surtout, l'accusateur de Jérôme Duchemin, qu'il qualifia de « fou », rappelant les déclarations de celui-ci, qui s'accusait, tant devant des amis que devant les policiers, de gestes brusques sur son fils, commis « avec éternement », sans connaître sa force.

« On ne requiert pas sur une impression », a aussi constaté M^{me} Philippe Lemaire, avocat de Jérôme Duchemin, dont la tâche était cependant facilitée par la position du parquet à l'égard de son client. « Il ne faut ni rire ni sourire à l'évocation d'une erreur judi-

ciaire », a-t-il dit. Et, reprenant l'analyse de M^{me} Béatrice Bensussan-Borenstein, également conseil du père, l'avocat s'est étonné de ce que Magali Guillemot, au cas où son mari eût commis les faits, ne se soit jamais émue de cris et de pleurs causés par les blessures, qui n'eussent pas manqué, selon lui, d'attirer l'attention.

POURVOI EN CASSATION

Avant eux, M^{me} Jean-François Le Forsonney, conseil des parents de Magali Guillemot, parties civiles à charge contre le père de Lubin, avait rebondi sur le témoignage, entendu *in extremis*, d'un ancien codétenu de Jérôme Duchemin. Selon ce témoin, lors de confidences en prison, le père de Lubin aurait exonéré sa femme de toute responsabilité et évoqué le fait – infirmé par les deux parents à l'audience – que l'enfant était gardé par « une femme âgée ». L'avocat y a vu la volonté, à l'époque, pour Jérôme Duchemin, de se décharger de sa propre responsabilité sur une tierce personne fictive.

Après que les deux parents eurent clamé chacun leur innocence, la cour et le jury se sont retirés, pendant un peu moins de quatre heures, pour délibérer. Une fois l'arrêt rendu, M^{me} Lombard a annoncé, pour Magali Guillemot, la formation d'un pourvoi en cassation, qu'il pourra transformer en appel au 1^{er} janvier. Pour Jérôme Duchemin, M^{me} Lemaire s'est à l'inverse félicité de la décision de la cour.

Jean-Michel Dumay

Taiwan veut se constituer partie civile dans le dossier des frégates

L'INITIATIVE avait été discrète mais sa divulgation par l'hebdomadaire *Le Point* a suscité trouble et embarras. Sous le titre « Affaire des frégates : Taiwan relance l'enquête », le magazine annonce, vendredi 24 novembre, que « la Chine nationaliste a déposé plainte avec constitution de partie civile » afin d'éclairer les coulisses financières de la vente des navires français, en 1991. En réalité, cette « plainte » n'en est pas une : un émissaire taiwanais, le contre-amiral Gong Chia Cheng, a introduit une constitution de partie civile dans la procédure déjà instruite, depuis 1997, par les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky pour « tentative d'escroquerie » au préjudice du groupe Thomson-CSF. Dans un courrier adressé le 25 octobre aux magistrats, l'avocat parisien Georges Holleaux invoque, au nom des autorités de Taïpeh, « les préjudices » que les faits dévoilés par l'enquête « ont causés ou sont susceptibles d'avoir causés ».

« Intervenant en qualité de représentant de l'acquéreur [des frégates], le contre-amiral Gong évoque explicitement le montant des commissions versées pour favoriser la vente des vaisseaux, conclue entre la Direction des constructions navales (DCN) française, associée au groupe Thomson, et la marine taiwanaise. Le parquet de Paris a toutefois requis, le 21 novembre, l'« irrecevabilité » de cette constitution de partie civile. Seules habili-

tées à trancher sur ce point, les juges d'instruction devraient décider prochainement si elles consentent à donner aux autorités taiwanaises un accès à leur dossier : consacrée à la tentative d'Alfred Sirven, ancien directeur d'Elf-Aquitaine, de soutirer à Thomson une commission de 160 millions de francs au nom d'un fantomatique « réseau Elf » en Chine – qui masquait en fait la compagne de Roland Dumas, Christine Deviers-Joncour –, l'enquête judiciaire pourrait présenter, pour les autorités taiwanaises, d'autres centres d'intérêt.

Selon nos informations, les services du procureur ont considéré, dans leurs réquisitions, que la qualité de l'émissaire taiwanais pouvait être contestée, dans la mesure où la République de Chine n'est pas reconnue par la France comme un Etat souverain. Le parquet semble surtout estimer qu'un différend lié au paiement de commissions en marge de la transaction sur les frégates relèverait du litige entre co-contractants et non de la justice pénale. Signé le 31 août 1991, le contrat des frégates – qui s'élevait à 16 milliards de francs – stipulait que le versement de « commissions » à d'éventuels « intermédiaires » entraînerait une déduction équivalente sur le prix d'achat des navires. De sorte qu'une réclamation des Taiwanois pourrait, le cas échéant, être soumise à un tribunal arbitral.

La tentative du contre-amiral Gong constitue-t-elle le prélude à

une telle initiative ? Alors que livraison des frégates est achevée depuis plusieurs années – et que les autorités de Taïpeh négocient actuellement avec les industriels français pour acquérir d'autres matériels sensibles –, le nouveau président taiwanais a laissé entendre à plusieurs reprises qu'il pourrait exiger des éclaircissements, voire des réparations, s'il s'avérait que le montant des navires achetés à la France avait été surévalué. Mais en dépit des déclarations publiques de plusieurs protagonistes de l'affaire des frégates évoquant les commissions versées, le gouvernement de Taïpeh ne pourrait se dispenser de la preuve formelle de tels versements s'il envisageait de contester *a posteriori* les conditions du marché. Or cette preuve figure dans le dossier de MM^{mes} Joly et Vichnievsky.

DEUX « CONSULTANTS »

Interrogé le 3 février 1998 par la brigade financière, l'ancien directeur du groupe Thomson pour l'Asie a expliqué que deux « consultants » étaient intervenus pour favoriser la conclusion du marché : une femme d'affaires chinoise nommée Lily Liu avait obtenu une commission d'« environ 80 millions de francs » ; l'intermédiaire taiwanais Andrew Wong, avait perçu, lui, « près de 20 % [du marché], soit de l'ordre de 3 milliards de francs » (*Le Monde* du 13 février 1999). A l'inverse, le prétendu « réseau »

introduit par M. Sirven et M^{me} Deviers-Joncour n'avait obtenu de Thomson aucune rémunération : contestant la réalité de sa prestation, la direction du groupe d'électronique redoutait, selon des notes internes dont *Le Monde* avait dévoilé la teneur, une opération de « financement politique ».

Maintes fois affirmée par M. Dumas lui-même et par son ancienne compagne, l'hypothèse de « rétrocommissions » (retours vers la France d'une partie des sommes versées) n'a, quant à elle, jamais été confortée par le moindre élément judiciaire. L'enquête conduite à Taïpeh, à la suite du meurtre d'un officier de la marine taiwanaise, en 1993, aurait, au contraire, mis en évidence certains versements au profit de responsables locaux. La démarche du contre-amiral Gong auprès des juges français a, de fait, été précédée de visites discrètes d'autres émissaires taiwanais, au statut moins officiel. Ainsi que l'indique *Le Point*, un procureur spécial chargé de l'enquête à Taïwan s'est rendu à Paris le mois dernier ; il y est entré en contact avec plusieurs acteurs de l'affaire, se présentant parfois comme un simple avocat. Un autre représentant de Taïpeh se trouve à Paris depuis le début de cette semaine, où il a notamment cherché, sans succès, à s'entretenir avec les juges Joly et Vichnievsky.

Hervé Gattegno

Affaire du Drac : la Cour de cassation est invitée à annuler les condamnations

LA CHAMBRE CRIMINELLE de la Cour de cassation examinait, jeudi 23 novembre, les pourvois formés par une institutrice et par la directrice de l'école Notre-Dame, ainsi que celui de la ville de Grenoble, dans l'affaire du Drac. Le 5 décembre 1995, six enfants et leur accompagnatrice sont morts lors d'un lâcher d'eau d'un barrage installé sur la rivière Drac, près de Grenoble. Condamnées le 15 septembre 1997, l'institutrice, la directrice d'école et la commune avaient vu leur condamnation alourdie en appel, le 12 juin 1998.

La cour d'appel de Grenoble reprochait à l'institutrice de n'avoir pas vérifié, au préalable, les conditions de sécurité. Elle avait été condamnée à deux ans de prison avec sursis et à 30 000 francs d'amende. La directrice d'école, relaxée en première instance, avait été condamnée en appel à dix-huit mois avec sursis et à 10 000 francs d'amende. La ville de Grenoble s'était vu infliger une amende de 500 000 francs. Trois responsables d'EDF, condamnés à un an de prison avec sursis, ne s'étaient pas pourvus en cassation.

DÉLIT NON INTENTIONNEL

Devant la chambre criminelle, les débats ont porté sur l'application à cette procédure de la loi du 10 juillet 2000 relative aux délits non intentionnels. Une loi jugée « plus douce » par l'avocate générale, Dominique Commaret, justifiant à ses yeux une rétroactivité pouvant s'appliquer à l'affaire du Drac. Développant les arguments des avocats des demandeurs, M^{me} Commaret a demandé la cassation de l'arrêt de la cour d'appel de Grenoble.

En vertu de la nouvelle loi, le délit non intentionnel est retenu lorsqu'un lien de causalité directe entre la faute et le dommage peut être établi, a rappelé l'avocate générale. S'agissant d'une faute indirecte, il faut pouvoir démontrer que la personne qui l'a commise a elle-même créé ou contribué à créer la situation à l'origine du dommage. Il faut en outre qu'elle n'ait pas pris les mesures permettant de l'éviter, qu'elle ait violé, de façon « manifestement délibérée », une obligation particulière de prudence ou de sécurité « prévue par la loi ou le règlement » ou encore qu'elle ait commis une « faute caractérisée ».

« Seuls le lâcher d'eau par EDF et l'initiative de l'accompagnatrice de conduire les enfants dans le lit d'une rivière en aval d'un barrage sont à l'origine directe de la mort des six enfants », a soutenu M^{me} Commaret, qui a regretté que la responsabilité de grévistes en place le jour de l'accident au barrage EDF n'ait pas été « pénalement examinée ». En revanche, elle a estimé que ni les fautes de l'institutrice ni celles de la directrice d'école ne tombent sous le coup de la nouvelle loi.

Contrairement à ce qu'avait demandé le conseil des deux enseignantes, l'avocate générale a souhaité que l'affaire soit renvoyée devant une cour d'appel afin de permettre « au juge répressif d'apprécier (...) les demandes de réparations des parents ».

La Cour de cassation rendra son arrêt le 12 décembre.

Acacio Pereira

LES CARAIBES 7210 F 1099,16 €

LES ILES AUX EPICES 8 JOURS LE 16 DECEMBRE 2000

LES ILES AUX MERVEILLES 8 JOURS LE 9 DECEMBRE 2000, LE 3 FEVRIER ET LE 3 MARS 2001

PRIX TTC PAR PERSONNE

TAXES ET REDEVANCES COMPRISES PAYABLES EN FRANCE, SUSCEPTIBLES DE MODIFICATIONS SANS PREAVIS

TOUT COMPRIS AU DEPART DE PARIS AVION ET TAXES AERIENNES 260 F

EN CABINE DOUBLE INTERIEURE STANDARD

PAS DE SUPPLEMENT POUR LES CABINES INDIVIDUELLES, SAUF SUITES

SOUS RESERVE DE DISPONIBILITE

N° Indigo 0 825 000 825

www.nouvelles-frontieres.fr

50% DE REDUCTION

pour la 2^e personne partageant la même cabine, hors vol, pour une inscription avant le 31 décembre 2000.

Offre valable sur toutes les catégories de cabine, sauf suites.

croisières en paquebot

NOUVELLES FRONTIERES

Voyager ça fait avancer

Cancer : malades et soignants prennent ensemble la parole

Les deuxièmes Etats généraux sur le cancer se tiennent samedi 25 novembre à Paris. Ils ont été préparés par une série de réunions régionales abordant notamment, comme à Tulle, la prise en charge des malades en milieu rural

Organisé par le comité départemental de Corrèze de la Ligue nationale contre le cancer, un colloque intitulé « Prendre en charge des malades atteints de cancer en milieu rural » a réuni, le 27 octobre à Tulle, deux cents personnes, mala-

des, professionnels de santé et politiques. Une journée de débats et d'échanges portant sur la maladie au quotidien, l'obstacle du secret médical, l'absence de coordination des soins, l'insuffisante prise en charge à la sortie de l'hôpital...

Autant de difficultés qui sont accrues en milieu rural, du fait de l'isolement créé par la maladie et de l'éloignement des hôpitaux. A l'issue de ce dialogue, il est apparu impératif d'améliorer l'information sur les dispositifs

d'aide et de raccourcir les délais pour les traitements urgents. Claire Compagnon, administratrice de la Ligue nationale contre le cancer, a déploré que « le temps de la maladie [ne soit] pas celui de l'administration ».

TULLE (Corrèze)

de notre envoyée spéciale

Malades, professionnels de santé, politiques, ils étaient deux cents à participer, le 27 octobre à Tulle,

REPORTAGE

« Personne ne m'a dit que j'avais droit à une aide à la maison », témoigne une malade

au colloque intitulé « Prendre en charge des malades atteints de cancer en milieu rural », organisé par le comité départemental de Corrèze de la Ligue nationale contre le cancer. Hésitants au début, puis prolixes, comme si leur parole avait été trop souvent contenue, ils ont parlé toute une journée. Ils ont raconté l'absence de coordination des soins, parfois kafkaïenne ; ils ont dit l'isolement créé par la maladie, encore plus difficile à vivre en milieu rural qu'à la ville.

Ils ont décrit l'infirmière qui arrive et qui ne sait pas ce dont souffre le malade, le découvre rapidement

mais ignore ce que « savent » le malade et sa famille.

Ils ont décrit l'obstacle du secret médical, secret de polichinelle quand tout le monde, dans le village, « sait ». Ils ont regretté que leur médecin généraliste ne soit parfois pas au courant de leur sortie, qu'il ait si peu de contact avec l'hôpital et soit mal préparé à les écouter. « Mon mari avait envie de voir le docteur toutes les semaines, pour se rassurer. Mais je sentais le médecin gêné », confie une participante. « Quand je passe devant la maison d'un de mes malades, s'interroge un généraliste, dois-je m'y arrêter pour dire bonjour, ou passer en tournant la tête ? » Une assistante sociale, pour sa part, s'est déclarée tellement débordée et peu formée pour s'occuper de malades graves ou en fin de vie qu'elle a eu besoin de se faire aider psychologiquement.

Tout est plus difficile à la campagne. Les médicaments, délivrés par un hôpital souvent éloigné, ne sont pas acheminés par les pharmaciens de proximité. « C'est un peu lourd, pratiquement et sur le plan psychologique, d'aller à l'hôpital chercher ses

médicaments, a témoigné un participant. Heureusement, les ambulanciers le font souvent très gentiment, bien que cela ne rentre pas dans leurs attributions. » L'ambulancier joue ainsi un rôle de premier plan. C'est à lui que le malade, s'il n'a pas compris la prescription du médecin, va demander des explications. Il joue aussi un rôle tampon entre l'univers effrayant de l'hôpital et la famille. Une autre confidente est l'aide ménagère qui, lorsqu'elle

existe, pallie le manque de solidarité, les « semaines sans visite ».

Personne n'est satisfait de la prise en charge des malades à la sortie de l'hôpital. L'incurie des services hospitaliers est dénoncée dans les termes les plus révoltants. Un ambulancier raconte que, trop souvent, il raccompagne à domicile des malades quittant l'hôpital après chirurgie et début de chimiothérapie alors que « chez eux, il n'y a personne, même pour les aider à se

coucher ». « S'il n'y a pas de traitement infirmier avec pansements ou piqûres, précise-t-il, rien n'est prévu à partir de l'hôpital. »

La vie avec le cancer n'est pas plus facile pour les personnes jeunes : « Du jour au lendemain, je n'étais plus une personne active, mais une petite chose, complètement dépendante, décrit une malade. J'essayais de me débrouiller toute seule. Je n'ai jamais entendu parler des aides dont j'aurais pu bénéficier. »

L'absence d'information sur les aides revient de façon lancinante. « Jamais personne ne m'a parlé de rien », dit un ancien malade. « Ces gens sont trop sonnés pour comprendre, corrige un ambulancier. Ils sont à des années-lumière d'imaginer les possibilités d'aide. » Et pourtant, aujourd'hui, celles-ci existent. En Corrèze, la structure d'aide à domicile compte 45 intervenants capables d'exécuter toutes les tâches permettant le maintien à domicile du malade. Pour surmonter l'inquiétude liée au coût, il faut contacter des structures multiples, non coordonnées, qui n'ont souvent pas été sollicitées avant la sortie de l'hôpital : « J'ai perdu trois semaines faute d'informations », a témoigné une malade.

Des Etats généraux pour une meilleure prise en charge

Deux ans après leur première édition, les deuxièmes Etats généraux des malades du cancer se tiennent samedi 25 novembre, au CNIT, à Paris la Défense. Après de nombreuses réunions en province, ils seront l'occasion, pour la Ligue nationale contre le cancer, les malades, anciens malades, proches et professionnels de santé, d'effectuer le bilan de deux années passées à « relever le défi d'une meilleure prise en charge de la personne traitée pour un cancer ». Deux thèmes seront au programme de la matinée : « Mieux vivre avec un cancer » et « Exister socialement », ce dernier devant permettre de « faire des propositions sur les problèmes du soutien lors du retour à domicile, de la réinsertion professionnelle et du maintien d'un revenu ». L'après-midi sera consacré à l'amélioration des soins, à travers un dialogue entre malades et médecins. Cette réunion doit déboucher sur un programme d'action 2001-2004 de la Ligue pour les malades.

Des associations pro-palestiniennes appellent à boycotter un concert d'Enrico Macias

LILLE

de notre correspondant

L'idée semblait excellente : organiser, dimanche 26 novembre, dans une salle d'un quartier populaire de Roubaix, en ouverture du festival des Transculturales, un concert de musique arabo-andalouse donné par Enrico Macias. Cette musique multiculturelle apparaît comme un symbole de tolérance entre les communautés juive, musulmane et chrétienne. Hélas, rattrapés par l'actualité internationale, les auteurs de cette initiative se trouvent au centre d'une violente polémique politico-religieuse. Un collectif d'associations pro-palestiniennes a lancé un appel au boycottage du concert et à un rassemblement de protestation. Il reproche au chanteur d'avoir participé, en octobre, à une manifestation de soutien à Israël, condamnant son « soutien à la politique sioniste d'Israël » et qualifie son concert roubaixien de « provocation ».

« C'est vrai que je suis juif et que je soutiens Israël, mais je soutiens aussi les efforts de paix, y compris en demandant que les Palestiniens aient un pays », précise le chanteur dans le quotidien *La Voix du Nord*. Mais cette position semble mal comprise à Roubaix. Lors d'un rassemblement pro-palestinien à la mi-novembre, des manifestants fustigeaient « ce juif qui chante en arabe ». Le lendemain, les affiches appelant au boycottage faisaient leur apparition, signées par dix associations issues de l'immigration, ainsi que par l'UNEF et une « Coordination communiste ».

Amar Lasfar, recteur de la mosquée de Lille, assure que « les mosquées ne sont pas partie prenante dans ce débat artificiel ». « Nous sommes des associations laïques », qui entendent « occuper le terrain pour éviter les débordements », affirme pour sa part Saïd Bouamama, sociologue, cofondateur du Collectif pour la démocratie en Algérie, association « anti-intégriste », cosignataire de l'appel au boycottage. « Nous tenons à distinguer clairement antisionisme et antisémitisme, explique M. Bouamama. Le conflit israëlo-palestinien est politique, pas religieux, et il faut tout faire pour qu'il reste sur ce terrain. Nous voulons seulement exprimer notre point de vue et notre désaccord avec les prises de position d'Enrico Macias. Mais il est hors de question de l'empêcher de chanter. »

Comme prévu, Enrico Macias devrait chanter dimanche, mais sous protection policière. « Il n'y a pas eu de demande de manifestation, il n'y en aura donc pas. S'il y a des attroupements, ils seront dispersés », affirme René Vandierendonck, maire (divers gauche) de Roubaix.

Elisabeth Bursaux

Jean-Paul Dufour

LE SENTIMENT DE L'URGENCE

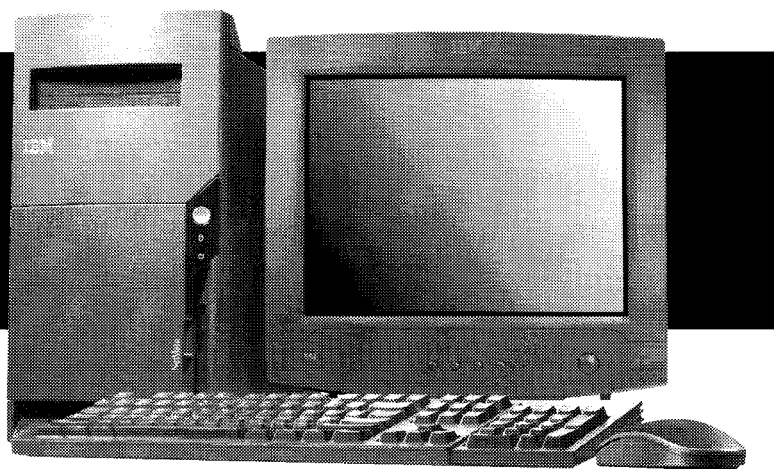
Les dossiers envoyés, il faut attendre une réponse encore un mois, au moment où l'aide est la plus nécessaire mais où le malade, incertain sur ses droits, n'ose pas s'en prévaloir. « Personne ne m'a dit que j'avais droit au transport en ambulance et à une aide à la maison. Le plus dur était de m'occuper seule de ma gamine de cinq ans », raconte une ancienne malade. « Si on ne sait pas écrire des lettres, on est foutu. Il faut être riche et intelligent pour se traiter », a-t-on aussi entendu. Les hôpitaux, eux aussi, ont été fort critiqués, avec « une toilette nauséabonde pour 200 personnes ; des attentes interminables dans des conditions déplorables », dit un participant.

Les décideurs locaux ont entendu. Ils se sont dits émus devant tant de souffrance inutile et ont cherché à préciser les priorités. Rapidement, on pourrait fournir des chaises pour tout le monde dans les salles d'attente, organiser les rendez-vous, raccourcir les délais d'attente pour les traitements urgents, améliorer la communication avec le médecin généraliste. Mais ils ne sont pas apparus taraboués par le sentiment de l'urgence. « Le temps de la maladie n'est pas celui de l'administration » déplore Claire Compagnon, administratrice de la Ligue nationale contre le cancer.

LE NOUVEAU NETVISTA A20 AVEC
MICROSOFT WINDOWS 2000 PROFESSIONNEL
ET OFFICE 2000 EDITION PME EST A SEULEMENT

10 990 F^{HT}*

LA SOLUTION
ANTI-STRESS
POUR VOTRE PME



NetVista A20 + écran 15"
+ Microsoft Office 2000 Edition PME

- Boîtier micro-tour anthracite et bleu saphir
- Processeur Intel® Pentium® III 733 MHz
- Mémoire 128 Mo
- Disque dur 10 Go
- CD-ROM 48X
- Carte Ethernet 10/100
- Microsoft Windows 2000 Professionnel
- Microsoft Office 2000 Edition PME

Réf. PAMMEFR + réf. T31U2EU
1 675,41 €^{HT} - 13 144 F^{HT}

10 990 F^{HT}

@ business tools

Travaillez en toute sérénité avec le nouveau NetVista A20 d'IBM. Une solution fiable et économique, équipée de Microsoft Windows 2000 Professionnel et Office 2000 Edition PME.

Le NetVista A20 est un concentré de technologie et de puissance. Il possède des fonctionnalités innovantes comme Access IBM, qui vous donne accès d'un simple clic à toute une palette de services : maintenance, support, mise à niveau, diagnostics... De plus, il est doté d'un adaptateur Ethernet qui assure une plus grande rapidité des connexions au réseau et à Internet.

Jusqu'à 30% plus rapide que Windows 98 et 13 fois plus fiable, Windows 2000 Professionnel est le système d'exploitation Windows le plus sûr. Quant au logiciel Microsoft Office 2000 Edition PME, il va vous simplifier la vie et vous permettre de travailler en toute sérénité !

Donnez un nouveau sens à l'efficacité et finissez-en avec le stress ! Choisissez le nouveau NetVista A20 avec Microsoft Windows 2000 Professionnel et Office 2000 Edition PME !

EQUIPEZ-VOUS MAINTENANT

Contactez vite votre revendeur !



IBM recommande Windows 2000 Professionnel.

* Prix moyen constaté au 6/11/2000. Chaque revendeur reste libre de fixer ses propres prix. Photos non contractuelles. TVA en vigueur 19,6 %. 1. Outils e-business. © International Business Machines 2000. Les logos Intel, Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation et Celeron est une marque d'Intel Corporation. NetVista et le logo "e-business" sont des marques d'International Business Machines Corporation. Windows 98 et Windows 2000 Professionnel sont des marques déposées de Microsoft Corporation. Les autres marques citées appartiennent à leurs entreprises respectives.

IBM

Mauvaise passe pour trois parcs naturels en projet

Le premier ministre avait relancé, en 1998, les dossiers de trois nouvelles zones protégées, avec pour objectif une mise en place en 2000. Mais en mer d'Iroise, en Corse et en Guyane, diverses oppositions bloquent le processus

BREST

de notre correspondant

La consultation préalable sur le projet de création de parc naturel en mer d'Iroise, qui représenterait environ 2 000 kilomètres carrés à la pointe de Bretagne, vient de s'achever. Trente-quatre communes ont donné leur avis, ainsi que sept collectivités, chambres consulaires et organismes professionnels. Le résultat est mitigé. Si l'idée de participer à la valorisation d'un espace patrimonial reconnu comme très riche est bien perçue, nombreux sont ceux qui posent des conditions. Certains estiment ne pouvoir se prononcer favorablement tant que des incertitudes ou ambiguïtés ne seront pas levées, ou même rejettent le document dans la formulation proposée. « On nous demande d'ouvrir une porte sans savoir exactement ce qu'il y a derrière », lit-on dans la délibération du conseil municipal d'Ouessant, une phrase qui résume assez bien les appréhensions. Benoît Le Goaziou, chargé de mission sur ce projet de création de parc, est conscient du caractère inconfortable de la période de consultation qui s'achève. Mais remarque : « Il ne faut pas non plus que les propositions soient trop figées, si l'on veut conserver une capacité de modifications. »

Une part des griefs s'est alimentée du texte fondateur des parcs nationaux. Il date de 1960. D'aucuns y ont vu un socle puisant ses racines dans le code rural et pas adapté à une expérience maritime jusqu'ici inédite. D'autres se sont inquiétés – et certains ont insisté sur ce registre – d'éventuels réglementations ou interdictions à venir. Le sujet est sensible dans un espace maritime souvent associé à l'idée de liberté. On craint un apport touristique mal maîtrisé. Bref, de ne plus être maître chez soi.

Louis Brigaud est conservateur – désigné par la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) – des îlots de Bannec, Banalec et Trielen, autour de Molène, une réserve naturelle, donc à fort statut d'Etat.

De Sein à Ouessant



Il est de ceux qui n'arrivent pas à trancher dans le débat autour du parc marin, tel qu'il est posé aujourd'hui. Il observe toutefois : « Il y a trop d'interrogations pour que l'on puisse être emballé. L'environnement me semble en partie oublié, le projet est très orienté vers le développement économique. »

PÊCHEURS PLUTÔT FAVORABLES

Si les pêcheurs sont majoritairement favorables au parc, ils demandent d'avoir toute leur place dans les instances futures, avec, en particulier, la majorité à la commission halieutique. « Il faudrait que ce parc soit un outil pour aider à instaurer une pêche durable. Si on nous demande de limiter l'effort sur certaines espèces, il faudra aussi nous aider sur d'autres, ou sur des opérations de repeuplement », estime Jean-Pierre Carval, secrétaire général du comité local des pêches du Finistère-nord. Il dit ne pas être inquiet, même s'il a un œil sur les scientifiques, à qui il prête un certain appétit, et sur les partisans du « tout protection ». « On sait qu'il y aura une pression, mais, prévient-il, si capturer un dauphin ou un guillemot de trôle est un crime de lèse-majesté, on n'acceptera pas. »

Le conseil général du Finistère, gauche et droite confondues, n'a pas donné d'avis favorable, consi-

dérant être trop « dans le flou ». Les préventions du président (PS), Pierre Maille, portent sur la phase qui va suivre la consultation préalable : « Depuis la décentralisation de 1982, la place des élus a changé. Deux points sont importants à mes yeux, les allers et retours jusqu'à la rédaction du décret, et la constitution de l'organisme de gestion du parc, avec la part des acteurs locaux, explique-t-il. Il faut donner des garanties et lancer une procédure innovante en même temps que l'enquête publique. » Pierre Maille a demandé à rencontrer Dominique Voynet, ministre de l'environnement.

Jean-Yves Cozan, conseiller général d'Ouessant, longtemps enfant terrible de la droite institutionnelle finistérienne, avant d'être élu vice-président du conseil régional sur sa propre liste, baptisée « Finistère maintenant », considère, lui, que « le projet de parc est mort ». Il avait pourtant été séduit par l'idée de parc émise il y a dix ans, lors de l'attribution à l'archipel de Molène et Ouessant du label « Man and Biosphere » (MAB) de l'Unesco. Il l'a d'ailleurs porté ensuite dans une dimension insulaire. Puis le périmètre a été

étendu, ce qui est sujet de discussion. M. Cozan y a vu une manœuvre : « Les socialistes ont voulu charger la barque, ils se sont trompés. Nous ne sommes pas les faire-valoir des continentaux. Il faut respecter les us et traditions insulaires. »

ENQUÊTE PUBLIQUE

Le 10 octobre, M. Cozan, également président du parc naturel régional d'Armorique, qui regroupe trente-neuf communes du Finistère, était en Corse pour sceller

un jumelage avec l'île de Beauté. Initialement, la synthèse de la consultation préalable sur le projet de parc marin devait être présentée à la mi-novembre au comité de pilotage, coprésidé par le préfet du Finistère et le préfet maritime de l'Atlantique. Tous deux viennent de changer d'affectation, mais le processus, même s'il traîne un peu, restera le même. La décision du premier ministre sera alimentée par ce rapport, mais aussi par l'avis du conseil national de la pro-

tection de la nature et par celui du comité interministériel des parcs nationaux. Ensuite, le dossier sera soit pris en considération, ce qui débouchera sur une enquête publique, soit abandonné.

Certains ont relevé que le 27 septembre, la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, dans le cadre plus large d'une communication sur une réforme des procédures d'appréciation de l'utilité publique des projets d'aménagement et d'équipement, avait indiqué que le maître d'ouvrage « sera tenu de tirer les conclusions du débat public, en indiquant s'il poursuit ou non la réalisation du projet, et, dans l'affirmative, dans quelles conditions ». Ce qui laisserait ouverte une possibilité d'actualisation du projet.

Jean-Marc Rebière, préfet du Finistère jusqu'au 27 octobre, aujourd'hui préfet des Hauts-de-Seine, expliquait, juste avant son départ, qu'il regretterait un renoncement. « Une gestion intégrée du parc national marin serait un moyen d'optimiser et de dynamiser l'action de protection », observait-il.

Vincent Durupt

Le dossier corse vivement contesté

Fin 1998, le premier ministre avait appelé à une « intensification » de la politique de protection de la nature. Il avait alors annoncé que trois nouvelles zones protégées verraient le jour avant 2000 : la mer d'Iroise, la Corse et la Guyane. Ces trois projets, lancés en 1992, connaissent depuis de sérieuses difficultés, qu'ils n'ont donc pas dépassées à l'échéance fixée par Lionel Jospin.

Le parc marin de la Corse est, lui aussi, en suspens (Le Monde du 4 novembre). L'enquête publique, conduite du 10 avril au 15 mai, a mis en lumière les oppositions parfois vives au projet. Et six des neuf communes concernées ont exprimé leur refus de ce parc. Le préfet de Corse, Jean-Pierre Lacroix, a confirmé qu'il n'était pas question que l'Etat impose alors une structure. Parmi les alternatives possibles, des élus préconisent la mise en place d'un parc marin mais qui ne serait pas national et, en conséquence, imposerait moins de contraintes.

Guyane : trop d'intérêts contradictoires paralysent le projet

CAYENNE

de notre correspondant

Le symbole était fort : devant l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), en 1998, Lionel Jospin avait estimé que le parc national de la Guyane pourrait devenir « le laboratoire d'une nouvelle forme de coopération écologique ». Pour le premier ministre, la France, en s'engageant à protéger l'un des derniers massifs équatoriaux primaires encore intacts, aurait joué un rôle d'impulsion en matière de protection des forêts. On pensait alors que ce projet, en discussion depuis 1975, verrait enfin le jour. Peine perdue.

Au moment où les élus guyanais réclament plus d'autonomie, alors que le gouvernement s'est engagé par le biais de sa loi d'orientation pour l'outre-mer « à ne pas choisir à la place des DOM », la création d'un parc national, sous tutelle de l'Etat, est perçue comme un nouveau fait « colonial ». Déjà en 1998, le président (PSG) du conseil régional, Antoine Karam, avait annoncé l'intention des Guyanais de « se réapproprier le parc ».

Depuis, la situation n'a pas évolué. Ainsi le responsable de la « Mission parc », créée par le ministère de l'environnement pour coordonner les travaux préparatoires, reconnaît que le dossier est « bloqué politiquement ». Car, outre les controverses entre Etat et élus, le parc est l'objet de polémiques entre les associations de défense de l'environnement, les orpailleurs et les populations concernées.

Ainsi, pour la délimitation du parc, les écologistes proposent de créer à la fois un parc national et une structure locale de type parc régional, alors que les professionnels miniers sont partisans d'un nouveau zonage, avec des limites

plus au sud, qui leur permettrait d'avoir accès au potentiel aurifère.

Les maires des communes isolées et les autorités coutumières des fleuves Maroni et Oyapock admettent que la création du parc permettra de protéger les populations en interdisant les activités minières polluantes. Le mercure rejeté par les orpailleurs dans les fleuves et les cours d'eau est aujourd'hui concentré dans la chair des poissons, et les Amérindiens installés dans ces zones sont victimes de troubles neurologiques et visuels (Le Monde du 16 février).

CRAINTES DES ORPAILLEURS

Mais les habitants des zones concernées, dont beaucoup vivent de l'orpaillage, craignent que le parc les prive d'une activité essentielle. La députée (apparentée PS) de Guyane, Christiane Taubira-Delannon, reconnaît qu'on ne peut pas « éliminer d'un trait de plume une activité qui représente près de 200 entreprises et 900 emplois ». L'élue doit remettre à Matignon, le 14 décembre, le rapport parlementaire sur l'orpaillage que lui a commandé le premier ministre. Le débat patine et l'engagement du gouvernement de créer en 2000 un parc national ne sera pas respecté.

Il y a un an, Dominique Voynet avait suggéré à M. Jospin de passer le réveillon du 31 décembre en Guyane pour annoncer officiellement la création du parc. Jean-Jack Queyranne, alors secrétaire d'Etat à l'outre-mer, avait prié le premier ministre de renoncer à cette idée : lors de ses visites dans le département, il avait bien compris combien le dossier était particulièrement sensible.

Stéphane Urbajtel

SPÉCIAL IMPÔTS

En novembre sur mesfinances.fr : des conseils à tomber par terre.

Contribuables, vous qui cumulez les nuits blanches, qui croulez sous les tracas et qui n'en pouvez plus de vivre dans le tourmente, détendez-vous ! Ce mois-ci Mesfinances.fr vous propose des conseils pour votre déclaration 2001, des idées pour payer moins l'année prochaine, des placements à réaliser avant fin décembre. Bref, c'est votre feuille d'impôts qui va être H.O.

mesfinances.fr
OFFREZ-VOUS UN EXPERT À TOUT FAIRE |

avec LesEchos

Le coût des communications téléphoniques locales de votre opérateur vous sera facturé au tarif habituel.

Serbie, la citadelle de l'absurde

Guerres, paranoïa et délire nationaliste : les treize années de règne de Slobodan Milosevic ont provoqué en Serbie un effondrement des repères politiques et des valeurs morales. La « révolution » du 5 octobre n'y a rien changé. Voyage, en compagnie des intellectuels serbes, au cœur d'une société enfoncée dans sa folie

DEDINJE est un quartier feutré, bourgeois, ombragé, où flotte un parfum de secret. Ont vécu là des dignitaires des années Tito, puis des caciques de l'ère du règne de Slobodan Milosevic et de son épouse Mirjana Markovic. Dedinja domine Belgrade. Dedinja sent le pouvoir.

Dans une allée pavée, rue Branika Dzonovica, vit l'un des hommes les plus controversés des Balkans. Dobrica Cosic fut l'écrivain officiel de Tito et a créé le mythe du « partisan » yougoslave ; puis il fut un opposant à Tito, de ces dissidents qui ne connurent ni la prison ni l'exil ; puis il devint l'inspirateur du réveil nationaliste serbe, l'intellectuel consacré de Slobodan Milosevic, le théoricien des transferts de population, le chantre de la « Grande Serbie » ; enfin il fut un opposant autoproclamé à Slobodan Milosevic, de ces opposants qui, une fois encore, ne connurent ni les geôles ni l'exil. Dobrica Cosic, qui se qualifie lui-même, au cours de l'entretien accordé au *Monde*, de « résistant » et d'« écrivain de la liberté », Cosic que la Serbie a sacré « Père de la nation », que des partisans du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie souhaiteraient le voir accusé de « crimes contre l'humanité » pour sa responsabilité en tant qu'idéologue dans les effroyables tueries perpétrées au nom du peuple serbe, vit depuis près de trente ans à Dedinja. Au-dessus de la mêlée belgradoise. Du communisme au nationalisme. Dobrica Cosic, ou la valse des idéologies...

La Serbie a vécu durant les années Milosevic – les treize années d'un dictateur qui fut d'abord démocratiquement élu, et même acclamé comme le « sauveur de la nation serbe » – une véritable confusion des repères politiques et un effondrement des valeurs morales. Le qualificatif de « national-communiste », fréquemment utilisé pour qualifier le maître de Belgrade, est juste, et a le mérite de souligner que « Slobodan » et sa chère « Mira », son idéologue favorite, ont pratiqué, sans rien inventer, un nouveau totalitarisme. Le mot a cependant un inconvénient : il n'a pas contribué à éclairer la nature de la position de la Serbie dans l'éclatement de la Yougoslavie et dans les guerres qui ont déchiré la région (Slovénie 1991, Croatie 1991-1995, Bosnie-Herzégovine 1992-1995, Kosovo 1998-1999).

Ainsi, Slobodan Milosevic a pu promouvoir l'idée d'une « Grande Serbie », d'une lutte acharnée pour des territoires ethniques, en se cachant derrière la défense de la Yougoslavie. Ainsi, la propagande de Belgrade a pu voltiger durant des années entre des cris de haine envers l'Autre, le non-Serbe, et des appels à la préservation d'une fédération où tous les Slaves du Sud vivaient ensemble. Ainsi, l'extrême gauche (Gauche yougoslave, JUL, de Mira Markovic) et l'extrême droite (Parti radical serbe, SRS, de Vojislav Seselj), alliés des « centristes » (Parti socialiste serbe, SPS, de Slobodan Milosevic), ont joué la comédie d'une vie politique saine sur les ruines de la Yougoslavie, les malheurs des Serbes et les charniers des « ennemis du peuple serbe ». Ainsi, enfin, les jeunes activistes, par ailleurs sincèrement démocrates, qui ont contribué à la chute de Milosevic hurlent leur joie d'avoir banni du pouvoir « le dernier dictateur communiste d'Europe »... sans la moindre référence à son identité nationaliste ; sans, une fois encore, adresser le moindre message à l'Autre, le non-Serbe.

La Serbie, qui savoure dans l'euphorie sa « révolution » du 5 octobre, hérite d'un passé tissé par cet embrasement nationaliste, les dictatures et les mensonges. Vojislav Kostunica, le président élu, qui paraît par ailleurs attaché aux coutumes démocratiques, au respect du droit, et se dit hostile à l'usage de la violence, est lui-même imprégné d'une tradition



« Sauve la Serbie, tue-toi ! », demande l'opposition à Slobodan Milosevic. Cette carte postale reprend un des slogans « humoristiques » utilisés lors de la dernière campagne électorale.

fort nationaliste. La Serbie n'en a pas fini de frayer avec ses démons, certains puisés dans un passé ancien, d'autres créés et manipulés par un Slobodan Milosevic prêt à tout, au meurtre, aux victoires sanglantes et aux défaites masquées, pour que lui et les siens gardent un contrôle absolu sur un pays entraîné dans la folie.

Dobrica Cosic boit une tasse de café. L'homme de Tito et de Milosevic, qui a joué un rôle non négligeable dans l'avènement de cette folie nationale, applaudit « la fureur du peuple », « la révolution démocratique et pacifique », « l'explosion qui couvrait durant des décennies de pouvoir de Tito et de Milosevic ». Dobrica Cosic, la tignasse blanche peignée vers l'avant, le front inquiet, perché sur

« Les Occidentaux vont déclencher de nouvelles guerres, très dures, dans le but d'occuper militairement la Serbie. Nous allons connaître le temps du chantage et des troubles... »

Ljubisa Ristic

un fauteuil de style, entouré de livres et de tableaux, fixe son interlocuteur avec le regard d'un vieux hibou méfiant.

Inspirateur du *Mémoire* de 1986 de l'Académie serbe des sciences et des arts, idéologue du *Programme national serbe*, Dobrica Cosic raconte que « le nationalisme serbe est tout à fait démocratique ». « Les nationalismes slovène, croate et musulman sont, au contraire, des idéologies chauvines qui



L'image d'introduction des albums d'Astérix et Obélix est détournée par les nationalistes serbes, qui décrivent la Serbie comme un « petit pays d'irréductibles » résistant toujours à l'envahisseur, l'OTAN.

ont provoqué la guerre. » Plusieurs années avant l'éclatement de la fédération titiste, l'académicien déclarait : « Pour sortir de la Yougoslavie, il faudra en payer le prix ! » Il prônait alors des « transferts de population » qui devaient rester « civilisés ». « J'avais proposé, reconnaît-il, des compromis ethniques qui devaient résoudre le problème territorial, comme la partition du Kosovo. Mais c'est Franjo Tudjman [le président de la Croatie] qui, en refusant d'accorder le moindre droit aux Serbes en Croatie, a provoqué une révolte serbe ! » Slovénes, Croates, Musulmans bosniaques, Albanais kosovars sont pointés d'un doigt accusateur. Seuls coupables ! Avec, selon M. Cosic, un Occident qui « a satanisé le peuple serbe ».

Yougoslavie par Slobodan Milosevic, alors président de la Serbie, ce « Slobodan » qui, d'élève politique médiocre, était devenu son maître absolu. Pour entendre Dobrica Cosic, il faut comprendre son vocabulaire. Pour lui, « l'opposition », à laquelle il appartient donc, est forcément nationaliste, puisque anticommuniste, anti-Tito et anti-Milosevic. « Quand Milosevic défendait le peuple serbe, il avait le soutien des opposants. Puis, quand nous avons compris qu'il était un tyran, que son goût du pouvoir supplantait son patriotisme, il a perdu ce soutien des élites d'opposition serbes. » M. Cosic omet un détail : s'il a été destitué de son poste de président fédéral en 1993, c'est essentiellement parce qu'il a pris le parti de Radovan Karadzic, le chef politique des séparatistes bosno-serbes. Il préférait le psychiatre qui récitait des vers en ordonnant les bombardements de Sarajevo, qui refusait les plans de paix occidentaux, à un Slobodan Milosevic accusé de brader les intérêts vitaux du peuple serbe. M. Cosic trouvait que Radovan Karadzic, un nationaliste plus sincèrement haineux envers les non-Serbes, ferait un meilleur chef pour la « Grande Serbie » qui se dessinait alors, au fil des victoires de l'épuration ethnique.

A Belgrade, Dobrica Cosic est désormais sujet à moqueries, sauf de la part de certains académiciens de sa génération. Il est moqué pour avoir tant soutenu Tito puis Milosevic, pour avoir tant vécu à Dedinja, pour avoir presque toujours été ce « dissident » si proche du pouvoir. Et il est critiqué aussi parce que cette vie de conseiller des princes, de fastes et de privilèges s'apparente aux yeux des Serbes à un habit de « communiste », en opposition aux nationalistes modernes, tels que Vojislav Kostunica, qui viennent d'arriver au pouvoir. « Cosic est un homme du siècle passé, un communiste. Il est resté sur le quai d'une gare de province, sans s'apercevoir que le train était parti depuis longtemps », pense Dusan Kovacevic, nationaliste et monarchiste, le plus célèbre écrivain belgradoise de pièces de théâtre et de scénarios de films, dont *Underground*, mis en scène par Emir Kusturica. « Il est impossible d'être serbe et communiste, dit-il. On est soit serbe, soit communiste ! Moi, j'ai grandi avec le nationalisme serbe, sans haine envers les autres, dans l'amour de la Serbie. »

« Il y a deux Serbie, l'une tournée vers l'Orient, l'autre vers l'Occident, explique Svetislav Basera, un écrivain, sévère critique des académiciens, qui se définit comme « serbe » et « chrétien, donc anticommuniste et antinationaliste ». « Cosic est le leader de la Serbie pro-orientale, isolée et xénophobe. Son temps est fini. Les jeunes de la Serbie pro-

européenne et urbaine ne voient en lui qu'un clown. » « Le *Mémoire*, c'est de la merde, des idées du XIX^e siècle, poursuit-il. Cosic et son clan ont offert une idéologie à Milosevic, qui s'en est servi pour provoquer un bain de sang. »

Le « Père de la nation » conserve toutefois des amis, notamment au sein de l'Académie serbe des sciences et des arts. Predrag Palavestra, le président du Pen Center de Belgrade, pense que « Dobrica Cosic est l'un des hommes les plus influents de la seconde partie du

« Il est impossible d'être serbe

et communiste.

On est soit serbe, soit communiste ! »

Dusan Kovacevic

XX^e siècle, fondateur du mythe des partisans puis du Programme national serbe ». « Or cette nation, dont il est le père spirituel, n'est pas celle de la violence, de la destruction et de la purification ethnique, mais celle de la liberté et de la défense des droits de l'homme », défend l'écrivain. Predrag Palavestra, comme beaucoup d'intellectuels belgradoise, établit d'ailleurs un lien entre l'intelligentsia serbe nationaliste et la victoire des opposants à Slobodan Milosevic, un lien issu du Comité pour la défense de la liberté de pensée et d'expression, qui joua un rôle dans la vie politique de la Serbie de 1984 à 1989. « Nous nous réunissions dans l'atelier du peintre Mica Popovic, se souvient-il. Il y avait des gens variés, Mihajlo Markovic [l'idéologue du SPS de Milosevic dans les années 90], Vesna Pesic [l'une des figures des manifestations anti-Milosevic de l'hiver 1996-97], Vojislav Kostunica, le plus jeune d'entre nous. Et, à notre tête, il y avait Dobrica Cosic. On nous surnommait d'ailleurs le Comité Cosic. Nous préparions déjà cette révolution démocratique qui a eu lieu cette année. »

Le Comité Cosic fut ainsi la principale formation politique de l'homme qui vient de devenir président de la Yougoslavie. A l'époque, Slobodan Milosevic et la Ligue des communistes combattaient ces démocrates, dont certains formèrent plus tard les premiers bataillons nationalistes. Puis chacun suivit sa voie, Cosic et Markovic aux côtés du dictateur national-communiste, Pesic dans une opposition nationaliste pacifiste, Kostunica en retrait de la vie publique. Le futur président resta très proche d'un autre académicien nationaliste, Nikola Milosevic, philosophe et président honoraire du Parti libéral serbe. Ce dernier résume ainsi leur complicité intellectuelle et leur opposition à Slobodan Milosevic : « Kostunica et moi pensons qu'on peut allier une option libérale et une option nationale. »

NIKOLA MILOSEVIC, qui vit à l'écart des salons mondains dans un modeste appartement d'une tour décaïée et qui n'apprécie guère qu'on le présente comme « l'idéologue de Kostunica » en dépit d'« une amitié de trente ans », raconte leur hostilité à la Yougoslavie de Tito – « une construction erronée, dont l'éclatement devait conduire, malheureusement et inévitablement, à verser le sang » – et à celle de Milosevic – « la destruction des institutions, de l'économie, et la défaite à la fin de toutes les guerres ».

Loin, très loin des cercles qui symbolisent cette valse des idéologies, il existe aussi à Belgrade des militants résolument antinationalistes. Trois femmes, notamment, incarnent ce combat désespéré et yougo-nostalgique. Trois femmes qui ont créé leur propre organisation non gouvernementale (ONG) pour être entendues, Sonja Biserko, du Comité Helsinki pour les droits de l'homme en Serbie, Natasa Kandic, du Centre de droit humanitaire, et Borka Pavicevic,

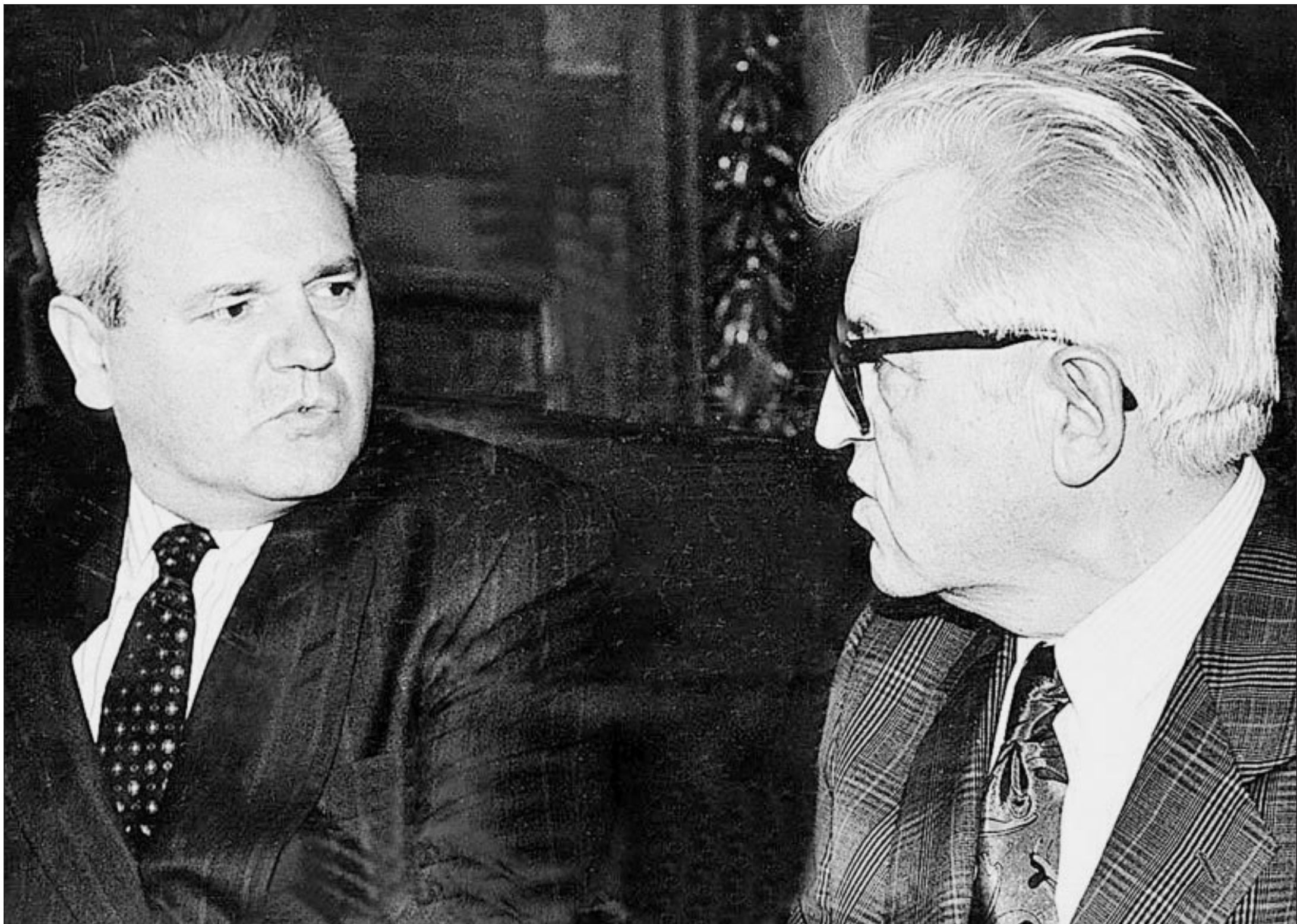


Sonja Biserko, du Comité Helsinki pour les droits de l'homme en Serbie.



Natasa Kandic, fondatrice et directrice du Centre de droit humanitaire.

Borka Pavicevic, du Centre pour la décontamination culturelle.



MITIC/SIPA

Surnommé le « Père de la nation », Dobrica Ćosić (à droite), homme de Tito et de Slobodan Milošević (ici à ses côtés, en mai 1999), est aujourd'hui le chantre de la « révolution démocratique et pacifique » du 5 octobre.

du Centre pour la décontamination culturelle. Un trio honni par l'ancien pouvoir et par les nationalistes de tous les bords, trois femmes accusées d'être des « traîtres » et des activistes « anti-Serbes », bien au-delà des colonnes des journaux officiels.

viens pendant la guerre, puis diffusé à Belgrade le premier film sur le carnage de Srebrenica et les procès du Tribunal de La Haye.

Emmitoufflée dans un châle, boutelersée dès qu'elle évoque la perte de la Yougoslavie et la guerre, Borka Pavicevic parle sans détour

« Kostunica a le soutien de l'Eglise et de l'armée, les deux piliers du projet grand-serbe ! Kostunica incarne un projet nationaliste, dans ce sens qu'il ne mentionne jamais les non-Serbes »

Sonja Biserko

Sonja Biserko dénonce justement le passé de Vojislav Kostunica. « Les nationalistes ont gagné en Serbie ! dit-elle. C'est notre problème majeur, ainsi que le fait qu'ils soient même parvenus à convaincre les pays occidentaux que seuls des nationalistes sincères pouvaient battre Milošević. Kostunica a le soutien de l'Eglise et de l'armée, les deux piliers du projet grand-serbe ! Kostunica incarne un projet nationaliste, dans ce sens qu'il ne mentionne jamais les non-Serbes. » Elle souligne aussi le fait que les unités paramilitaires, hormis celles de Vojislav Seselj, sont aujourd'hui ralliées au nouveau pouvoir, et qu'elles ont même participé aux troubles du 5 octobre qui ont provoqué la chute de Slobodan Milošević. Sonja Biserko évoque un pays en état de « dévastation morale ».

Borka Pavicevic a, quant à elle, un statut tout à fait particulier à Belgrade. Elle est l'amie de Sarajevo, la citoyenne de Serbie la plus reconnue pour son action antinationaliste dans une capitale bosniaque éprise de résistance multiethnique et de yougo-nostalgisme. Parce qu'elle pense que Sarajevo et la Bosnie-Herzégovine demeurent l'ultime trace de « yougoslavisme » dans des Balkans dévastés, et qu'elle n'a pas supporté que l'armée serbe bombarde cette ville symbolique, Borka Pavicevic a créé son association en organisant à Belgrade une exposition intitulée « Vivre à Sarajevo ». Sur le mur de son bureau est affichée une carte du siège de la cité bosnia-

de son nouveau pays, la Serbie, « une société idéologiquement malade et folle ». « Milošević a lutté pour l'identité nationale en utilisant un totalitarisme de type communiste. Puis il a lancé une guerre pour des territoires, une guerre absurde à l'époque du processus

d'union européenne », enrage-t-elle, triste et mélancolique. Elle ne supporte pas que l'opposition serbe reproche à Milošević les croisades perdues. « Plus que d'avoir perdu ces guerres, Milošević est coupable de les avoir provoquées ! Le plus grave, c'est l'éclatement de la Yougoslavie ! Le plus grave, ce sont les deux cent mille morts, ce sont les quatre millions de gens déplacés ! » Borka Pavicevic pense que « l'action de ces salauds », qui ont créé une Serbie « empoisonnée, paranoïaque et nationaliste », mène aujourd'hui à la nécessité d'une « dénazification », d'une « décontamination ». Elle parle encore de Sarajevo, et conclut que « les Serbes intégreront réellement l'Europe lorsqu'ils auront compris que la liberté commence avec la liberté d'autrui ».

Pour Borka Pavicevic, pour d'autres, la société « idéologiquement folle » va de Dedinje à Pale, de Dobrica Ćosić à Radovan Karadžić. Elle traverse aussi la zone industrielle belgradoise : là, Ljubisa Ristic, idéologue de Mira Markovic et président de la Gau-

che yougoslave, a ouvert un théâtre. L'homme, icône soixante-huitarde yougoslave, reçoit les visiteurs au bar de cette usine de sucre reconverte en un lieu culturel étonnant et splendide, d'un luxe choquant dans une Serbie qui a sombré dans la misère. Sourd aux accusations de corruption et de délire mégalomaniques, Ljubisa Ristic affirme que le Théâtre Kapegete, construit pendant les bombardements de l'OTAN, au printemps 1999, est « un symbole de l'esprit de résistance de la Serbie ». Le metteur en scène et l'épouse de Slobodan Milošević furent les inspireurs du discours sur « l'Occident fasciste » et « la Serbie rempart du monde libre » qui a prévalu à Belgrade depuis l'intervention de l'OTAN. La lumière est tamisée, une douce musique inonde les lieux, des jeunes filles en tunique blanche accueillent les spectateurs. Obsédé par les événements du 5 octobre, Ljubisa Ristic accuse.

« Je ne pensais pas que nous aurions un tel coup d'Etat dans ce pays ! » « Nous avons vraiment

commis une série d'erreurs, se lamente-t-il. La première erreur du président Milošević fut de convoquer des élections, et la seconde de croire en la loyauté de la police et de l'armée. » « Une troisième erreur aurait pu avoir lieu, celle de provoquer un bain de sang en utilisant les derniers fidèles, poursuit-il. Mais Milošević a décidé de quitter le pouvoir, car, dans le cadre de ce coup d'Etat orchestré de l'étranger, la dernière étape du scénario était évidemment que ce bain de sang aurait servi de prétexte pour l'occupation du pays par des forces militaires étrangères. »

LJUBISA RISTIC passe ses doigts dans sa moustache, il est nerveux, il a tant de complots à dénoncer. « Les Occidentaux vont désormais armer les extrémistes de Vojvodine et du Sandjak [provinces de Serbie à fortes minorités hongroise et musulmane], ils vont déclencher de nouvelles guerres, très dures, dans le but d'occuper militairement la Serbie, comme auparavant la Bosnie et le Kosovo. Nous allons connaître le temps du chantage et des troubles... » La raison de cette agressivité occidentale ? « L'Union européenne obéit à une logique d'empire. Son armée doit forcément se déployer au-delà de ses frontières, comme toute armée impériale. Et les Etats-Unis utilisent l'OTAN pour encercler ce nouvel empire européen. »

Ainsi vogue la Serbie, citadelle de l'absurde... Ljubisa Ristic dénonce les menaces qui pèsent sur le peuple serbe, Dobrica Ćosić parle de ses combats pour la liberté, Antonije Isakovic, un académicien coauteur du *Mémoire*, répète, à l'instar de nombreux intellectuels belgradois, que « l'éclatement de la Yougoslavie a conduit au second génocide du peuple serbe de ce siècle » (le premier faisant référence aux tueries de Serbes perpétrées durant la seconde guerre mondiale par l'Etat croate pro-nazi).

Predrag Palavestra, hésitant, accepte pourtant de dévoiler une première fissure derrière le masque de l'idéologue nationaliste. Il est né à Sarajevo. Il murmure que « la défense du sentiment national serbe provoque parfois de la fierté, parfois de la honte ». « Mon frère et ma belle-sœur, serbes, sont morts à Sarajevo sous les bombardements serbes, respectivement en 1993 et

1995 », raconte-t-il, ému. « Si je ne retourne plus à Sarajevo, ma ville natale, c'est à cause de ce sentiment de honte qui me tenaille », conclut-il. Il se lève, offre le texte d'une conférence qu'il a récemment tenue en Suède sur le rôle des intellectuels dans la guerre – « Je reconnais que les écrivains ont une responsabilité dans le nationalisme, ils ont jeté de l'huile sur le feu », puis il s'éclipse. Il a soudainement les épaules voûtées, l'air fatigué.

« Je reconnais que les écrivains ont une responsabilité dans le nationalisme, ils ont jeté de l'huile sur le feu »

Predrag Palavestra

« Aucune responsabilité ! Aucune responsabilité ! », hurle Dobrica Ćosić. Si je me sentais coupable pour ces guerres, je n'aurais pas survécu... » L'académicien est pourtant, mine de rien, en train de raconter sa prochaine croisade. « Il va falloir agir face au chaos politique au Monténégro, dit-il. Un demi-million de Monténégrins ne décideront pas de l'avenir de dix millions de Serbes ! Le Monténégro doit définir son identité, se positionner face à la double nationalité, serbe et monténégrine, de ses citoyens. »

Pour accomplir la tâche de redéfinition des liens unissant la Serbie et le Monténégro, Dobrica Ćosić a confiance en Vojislav Kostunica, qu'il considère comme étant « le meilleur homme politique en Serbie ». Il feint d'ignorer qu'il avait déclaré en 1989 que « Milošević est le politicien serbe le plus talentueux du XX^e siècle », puis, en 1993, que « Karadžić est le politicien serbe le plus talentueux du XX^e siècle ».

Ainsi vogue la Serbie... Il est tard, Dedinje s'endort. Debout sur la plus haute marche du perron de sa maison, l'« écrivain de la liberté », le « résistant », sourit et adresse un dernier signe de la main. Serein.

Rémy Ourdan



MITIC/SIPA

Mira Markovic, la femme de Slobodan Milošević et son idéologue favorite, à un congrès de la Gauche yougoslave (JUL), en mai 1999.

Si elle sert vos priorités stratégiques, si vos collaborateurs y adhèrent,
si vos clients l'achètent, et si votre technologie l'autorise...

Une idée peut satisfaire votre client le plus exigeant.

Pour vous proposer une idée comme pour la réaliser, nos équipes sont là.



D'Arcy

Les paradoxes de l'e-démocratie

ON AVAIT cru que les élections américaines de l'an 2000 verraient l'avènement de la « *démocratie électronique* », avec l'usage généralisé d'Internet et des nouvelles technologies de l'information. Le taux élevé d'abstentions apporte un démenti à tous ceux qui prévoyaient, depuis cinq ans, que l'arrivée du Net allait entraîner un renouveau d'intérêt des citoyens pour la chose publique. Le vote en ligne, qui consisterait à voter de chez soi à l'aide d'un ordinateur, n'existe pas encore, à l'exception de quelques expériences pilotes en Californie et dans l'Arizona. Quant à la campagne électorale, elle a une fois de plus montré que le principal outil de communication des candidats reste la télévision.

L'arrivée d'Internet, pourtant, bouleverse en profondeur les règles du jeu démocratique. Alors que la télévision favorisait la communication de masse sur un modèle vertical et centralisé, le système du Net, interactif et horizontal, permet au citoyen d'avoir accès à une quantité illimitée d'informations. La manipulation des esprits devient a priori plus difficile.

Avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), les totalitarismes paraissent bannis. La parole politique n'est plus monopolisée par les partis ni par les lobbies les plus riches, mais se répand grâce à des relais de plus en plus influents : organisations non gouvernementales, forums de discussion, *newsgroups* et associations de toute nature... Internet compte aujourd'hui plus de 300 millions d'utilisateurs. Ils seront 1 milliard dans cinq ans. Or, comme la compagnie automobile Ford vient d'en faire la douloureuse expérience, le site Internet d'une association de défense des consommateurs suffit à attirer l'attention du monde entier sur les graves déficiences d'un produit (en l'occurrence certains modèles équipés de pneus dangereux) et à provoquer une réaction en masse (une chute des ventes aux Etats-Unis).

AGORA GÉNÉRALISÉE

Au cœur de la société de l'information, il y a l'idée que chacun est en droit de demander toujours plus de comptes à autrui : le client au vendeur, l'actionnaire à l'entreprise, le citoyen à l'État. Des notions comme celles de participation, de transparence et de responsabilité prennent une dimension toute nouvelle. Une agora généralisée, euphorique et parfois brouillonne se met en place dans le sens de la « *société ouverte* », définie par Karl Popper en 1945, mais aussi dans le sens d'une démocratie de plus en plus « *directe* » - la crise du collège électoral aux Etats-Unis en est une actuelle illustration.

Certains considèrent que l'avènement des NTIC va accélérer l'intégration européenne. D'autres voient venu le temps de la cité mondiale. Les gouvernements suivent le mouvement en affichant un peu partout leur volonté de mettre à la portée du citoyen de l'âge électronique (ou *netizen*) documents et formulaires administratifs, parfois en plusieurs langues, comme aux Pays-Bas. Dans certains pays, comme les pays scandinaves ou la Grande-Bretagne, un véritable dialogue sur les enjeux de l'action publique se met en place quotidiennement, via l'e-mail, entre les citoyens et leurs représentants. Avec la montée en puissance du « *gouvernement électronique* », la modernisation de l'État est à l'ordre du jour. A la faveur de cette évolution historique, des procédures comme l'attribution des marchés publics pourraient à terme évoluer vers moins d'opacité.

Les NTIC accélèrent l'avènement d'un espace public plus ouvert et plus volatil, voire éclaté. Elles accentuent une tendance historique lourde : d'une société dominée par les classes sociales, les Eglises, les familles, on passe à une société de réseaux, composée d'individus connectés (ou

déconnectés) entre eux. C'est la « *société libérale* » qui monte en puissance, avec l'individualisme qui l'accompagne.

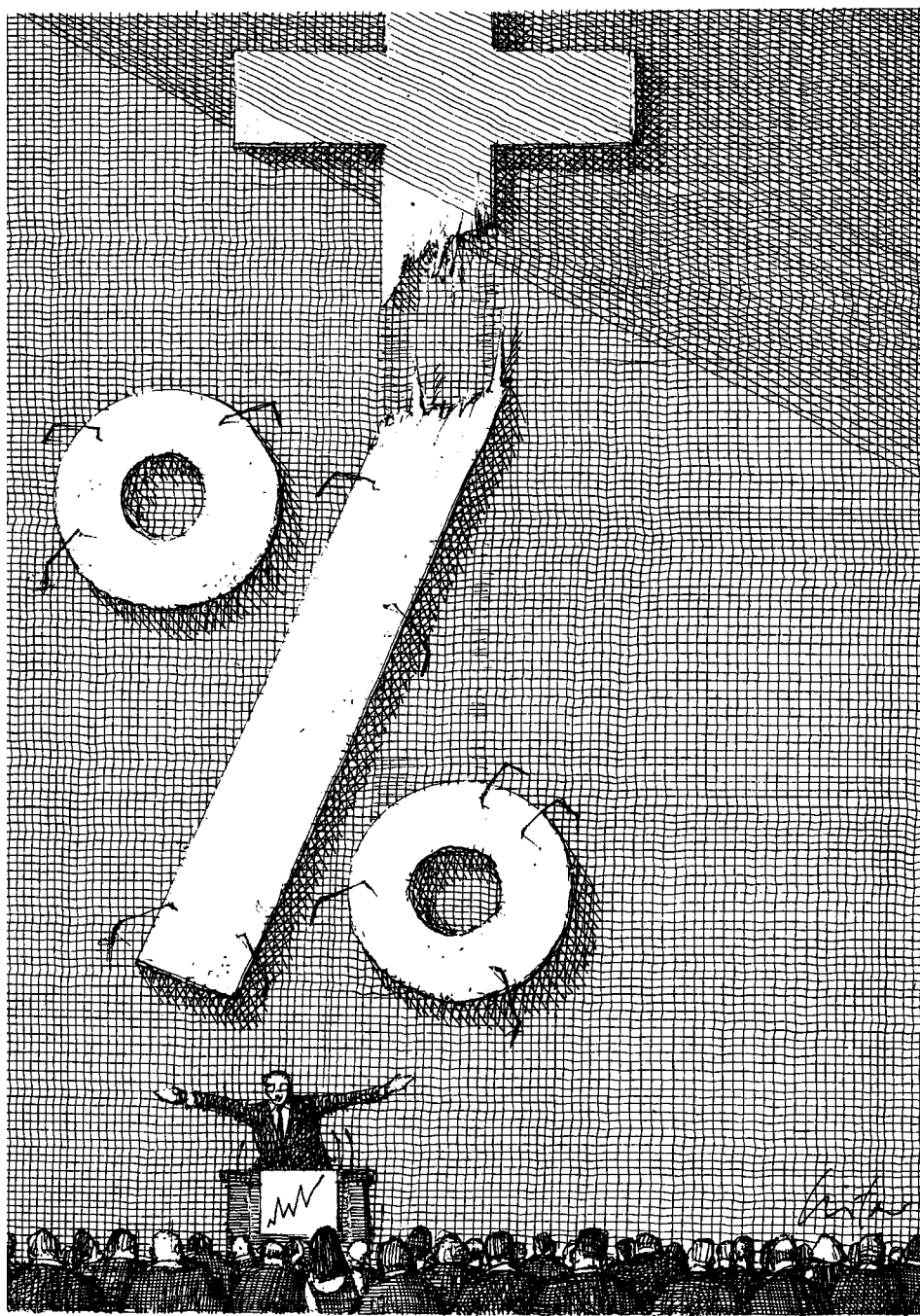
Internet n'abolit pas cependant les circuits traditionnels du pouvoir. Alors que la nouvelle économie et le commerce électronique se traduisent par la suppression des échelons intermédiaires (la « *désintermédiation* »), le mouvement n'est guère visible dans la sphère politique. Même usés ou discrédités, les grands partis traditionnels demeurent puissants. Il est à craindre que, pour s'adapter au nouveau contexte, ils ne précipitent l'avènement d'une démocratie d'opinion inspirée de plus en plus systématiquement par les sondages.

Mais, surtout, au moment où l'expression collective est libérée par Internet, de nouveaux réseaux de pouvoir apparaissent. La capacité de mobilisation de certaines organisations non gouvernementales, liée à leur visibilité sur les réseaux mais guère à leur légitimité démocratique, pose problème. On assiste par ailleurs à un mouvement sans précédent de concentration verticale des médias. Enfin, un nouveau secteur économique est en train de voir le jour avec la constitution de bases de données de plus en plus précises et indiscrètes sur le profil et les attentes personnelles des consommateurs et des citoyens. Au total, les maîtres de l'« *infocratie* » mettent en danger la démocratie.

Comment, dans ces conditions, permettre l'émancipation des individus promise par les avocats de la « *e-démocratie* » ? Les promesses de celle-ci ne pourront pas se réaliser sans l'adoption de nouveaux droits et devoirs valables pour tous. Utopique ? Comme l'écrivait Tocqueville en conclusion de sa *Démocratie en Amérique*, « *il dépend [des nations] que l'égalité les conduise à la servitude ou à la liberté, aux Lumières ou à la barbarie, à la prospérité ou aux misères* ».

Lucas Delattre

Croyance par Leiter



Les socialistes en majesté fragile

Suite de la première page

Sur les 26 cantonales partielles recensées, la droite a conservé la totalité des 16 sièges qu'elle possédait, tandis que des 10 initialement détenus par la gauche, le PS en a cédé 3. Avec environ 25 % des voix, le Parti socialiste est trop petit pour dominer à lui seul la politique française mais assez puissant pour écraser la gauche plurielle. Il ne réussit pas à s'installer au-dessus des 30 %, comme il y était parvenu lors des trois législatures des années 80. Mais son poids électoral est environ le triple de celui des communistes et des Verts, et dix fois plus important que celui du MDC et du PRG.

Pour faire vivre réellement la gauche plurielle, le PS devrait accepter une dose de proportionnelle. Il repousse sans cesse cette promesse, feignant de croire que les obstacles sur sa route sont immenses. En réalité, le scrutin purement majoritaire joue pleinement en sa faveur et lui permet de vassaliser ses partenaires en concédant aux uns et aux autres quelques circonscriptions réservées qui en font des obligés. Pour sa part, le PCF prône la proportionnelle mais se satisfait du scrutin actuel, qui lui permet de maintenir ses derniers fiefs et de l'emporter sur les écologistes.

La question centrale est de savoir

pourquoi le Parti socialiste ne tire pas davantage profit de sa réussite gouvernementale. Il le doit, me semble-t-il, à son absence de reconquête des catégories populaires, qui l'ont déserté au début des années 90. Dans les enquêtes d'opinion, la popularité de Lionel Jospin et du PS est d'autant plus forte que le niveau de revenu et le niveau de diplôme des personnes interrogées sont élevés. La confiance dans le premier ministre passe ainsi d'environ 50 % parmi les actifs gagnant moins de 7 500 francs par mois à 70 % chez les actifs gagnant plus de 20 000 francs. Elle s'élève de 53 % chez les actifs peu diplômés à 66 % chez les actifs passés par l'enseignement supérieur. Les salariés aisés, qu'ils soient dans le secteur privé ou public, soutiennent massivement le gouvernement tandis que les salariés modestes demeurent à distance.

On pourrait penser que la question du pouvoir d'achat est ici essentielle. Mais, dans les sondages, il n'y a pratiquement pas de différence en fonction du niveau de revenu dans l'appréciation portée sur l'évolution du pouvoir d'achat. L'éloignement des catégories populaires est sans doute plus structurel. Il renvoie au soutien constant apporté par les socialistes à la construction d'une Europe jugée menaçante et trop libérale et à une attitude perçue comme trop tolérante sur l'immigration - la motion Hollande se prononce ainsi pour le droit de vote aux élections locales pour les étrangers non européens. La distinction entre la France qui accepte l'ouverture et celle qui prône le repli, apparue il y a une dizaine d'années, reste fondamentale et la contestation d'une société,

qu'elle que soit la volonté des politiques, creuse sans cesse ses inégalités demeure vive.

Selon des sondages Ipsos et Sofres, la dévolution d'un pouvoir de décision accru à l'Union européenne est préconisée par 32 % des actifs peu diplômés, contre 56 % des actifs diplômés du supérieur. Le remplacement du franc par l'euro est approuvé par 44 % des actifs à bas revenu contre 80 % des actifs à revenu élevé. Le droit de vote des étrangers non européens est souhaité par 46 % des actifs peu diplômés, contre 68 % parmi les actifs les plus diplômés.

LES SALARIÉS MODESTES INQUIETS

Enfin, contrairement aux idées reçues, ce sont les salariés modestes qui se préoccupent le plus des impôts et des retraites : 61 % des ouvriers et des employés citent la baisse des impôts comme priorité, contre 36 % des cadres. De même, l'avenir des retraites figure parmi les priorités des premiers et beaucoup moins des seconds, qui souvent organisent déjà pour eux-mêmes un complément par capitalisation. Or, sur ces deux sujets essentiels pour les catégories populaires, la motion majoritaire du congrès socialiste est quasi muette !

Dans le dernier sondage BVA/Match sur l'élection présidentielle, Lionel Jospin est nettement devancé par Jacques Chirac parmi les électeurs les moins diplômés et chez ceux qui ont des revenus modestes. En revanche, il l'emporte facilement parmi les plus diplômés et ceux qui ont des revenus élevés. Le soutien de ces derniers s'explique par leur souhait d'un élargissement

des droits démocratiques et leur attention à une juste répartition des fruits de la croissance. Mais ils sont parallèlement favorables au développement de l'actionnariat salarié, à la Bourse, aux fonds de pension ou à la privatisation des grandes entreprises publiques, ce qui les conduit souvent à juger insuffisante l'action menée.

Aux votes décisifs de 2002, beaucoup de salariés modestes, inquiets des évolutions en cours, pourraient choisir l'abstention ou un vote anti-gouvernemental. Une partie des salariés aisés, adeptes d'un libéralisme économique plus affiché, pourraient revenir vers une droite recentrée et plus moderne. Pour la gauche, la recette du succès consiste à élargir sa base sociale aux deux bouts du salariat. Mais la réussite gouvernementale n'y suffit pas à elle seule, faute sans doute d'une synthèse idéologique et d'un projet politique qui parviennent à associer les salariés modestes et les salariés aisés.

Jérôme Jaffré pour *Le Monde*

RECTIFICATIF

FEMMES AFGHANES

Dans le point de vue d'Elisabeth Badinter, « Il faut secourir les femmes afghanes » (*Le Monde* du 23 novembre), une erreur nous a fait imprimer un numéro de téléphone faux pour l'Association Negar - Soutien aux femmes afghanes. Le numéro de téléphone-fax est : 01-48-35-07-56. Nous adressons nos excuses aux victimes de cette confusion.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

L'Europe du cinéma

EN obtenant 400 millions d'euros pour l'audiovisuel européen, la présidence française a permis de garder vivant l'espoir de voir émerger l'Europe du cinéma. Certes, comparée à d'autres budgets européens, la somme est dérisoire, mais elle est en hausse significative, puisque le programme Media 2, qui a précédé le programme Media Plus dont le budget a été adopté jeudi 23 novembre, n'était que de 310 millions d'euros. Et, surtout, la plus grande part de cette somme sera consacrée à faciliter aux films européens la traversée des frontières nationales à l'intérieur de l'Union.

Un premier effort en ce sens a déjà donné des résultats, puisque le nombre d'œuvres distribuées en dehors de leur pays d'origine a doublé ces trois dernières années. Toutefois, leur part de marché reste faible. Dans chaque pays de l'Union européenne, une fois mises à part les productions nationales, les films européens recueillent les miettes que leur laisse la puissance commerciale et artistique des multinationales américaines.

Jusqu'à maintenant, les progrès économiques et politiques de l'Europe ont croisé la lente descente aux enfers du cinéma européen. Qui imaginerait aujourd'hui le triomphe commercial et continental d'une série de films sentimentaux autrichiens (*Sissi*) ou d'opérettes espagnoles (*Joséito*), possible il y a quarante ans ? Et, sans Pedro Almodovar, la liste des réalisateurs chéris de l'ensemble du public européen serait exclusivement américano-

asiatique. Combien de cinéphiles français connaissent Silvio Soldini, réalisateur considéré en Italie comme l'un des meilleurs de sa génération ? A peu près autant que de cinéphiles italiens connaissent Arnaud Desplechin.

Aujourd'hui, au moment où tous les spectateurs d'Europe s'apprentent à chercher dans leurs poches les 6 ou 7 euros nécessaires à l'achat d'un billet, ils risquent d'avoir le choix entre un film de chez eux (encore faut-il avoir la chance d'habiter ailleurs qu'aux Pays-Bas, au Danemark, en Grèce ou dans la plupart des petits pays de l'Union) et un film américain. Ce n'est pourtant pas une fatalité. Les frontières nationales sont perméables au cinéma européen. On le voit dans les festivals ouverts au public. On le voit aussi grâce à des succès que l'on remarque d'autant mieux qu'ils sont rares.

Ils se divisent en deux catégories. A la première appartient *Astérix*, superproduction que seule, en Europe, peut produire une alliance entre deux industries puissantes, la française et l'allemande en l'occurrence. A la deuxième, on peut rattacher *Tout sur ma mère*, de Pedro Almodovar, film d'auteur, présenté dans un festival prestigieux, mais aussi œuvre enracinée dans la réalité de son pays, qui ne se débarrasse pas de sa langue comme d'un oripeau honteux. Il faut faire le pari que les 400 millions d'euros de Media Plus suffiront à amorcer le mouvement qui fera de ces succès exceptionnels l'ordinaire des spectateurs européens, afin que ceux-ci retrouvent enfin leur image sur l'écran.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeron, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferracci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Royette

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;

Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jaraud (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le Bol d'or vingt-deux ans après

DEMAIN SOIR à 23 heures sera donné au Vél' d'Hiv' le départ du 25^e Bol d'Or cycliste. Le Bol d'Or, ou vingt-deux ans après... Il y a dans cette exhumation quelque chose d'un peu mélancolique : vingt-deux ans - et une guerre - de plus sur nos têtes.

C'était en 1928, au vélodrome Buffalo. Il faisait très chaud, et la supériorité de l'Australien Opperman enlevait tout intérêt à la lutte. Il tournait, tournait inlassablement derrière des tandemistes multicolores, devant des gradins dépeuplés. Bien qu'il eût battu plusieurs records et couvert plus de 950 kilomètres dans les vingt-quatre heures, l'échec financier fut cruel. Les organisateurs s'étaient trompés : le temps de Georget, « le père Bol d'Or », était révolu. L'âge des routiers-sprinters allait venir, et l'on offrait à un public fatigué des « chevaux de labour », une épreuve de grand fond pour sti-

muler son intérêt ! Rien d'étonnant que l'expérience ait été désastreuse et que nul n'ait eu l'idée de la renouveler jusqu'à ce jour.

Tout le monde sait que le cyclisme sur piste a besoin de sang nouveau. André Mouton, ancien valeureux coureur du Bol d'Or lui-même, dont le dynamisme est bien connu et qui vient d'être promu directeur des programmes du Vél' d'Hiv', a entrepris de lui rendre sa vigueur. A en juger par l'affluence dominicale depuis le début de la saison, il y a réussi. Mais il lui fallait frapper un grand coup : présenter aux Parisiens un spectacle inhabituel. Il s'est alors souvenu de ce Bol d'Or qu'il disputa en 1928 - il termina second derrière Opperman -, et l'idée lui est venue de la faire revivre.

André Chassaignon
(25 novembre 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Un New Deal à la française

par François Ewald

CERTAINS, à la fin de l'été, avaient cru pouvoir enterrer le processus de « refondation sociale » engagé par le Medef avec l'ensemble des organisations syndicales. Pourtant, l'engagement pris par le gouvernement d'agréer la nouvelle convention Unedic le relance, d'autant plus que, selon les propos du président du Medef, Lionel Jospin en aurait lui-même salué l'opportunité et encouragé la poursuite. Quand le politique avait cru pouvoir faire la loi au social, le chef du gouvernement, par un geste qui fera date, réattribue en quelque sorte le social à la sphère sociale, qui se trouve du même coup confirmée dans une légitimité qu'on avait pris l'habitude de lui contester. Ce peut être un tournant dans l'histoire politique et sociale française, une manière de l'ouvrir sur le XXI^e siècle.

La première dimension de la refondation sociale est économique. Le processus de refondation sociale cherche à accompagner le nouveau cycle de l'économie. La conviction des refondateurs est que l'on ne peut pas gouverner l'économie d'aujourd'hui, dans les institutions, avec les préoccupations qui ont été celles de l'après-guerre, quand il s'agissait de reconstruire la France, dans le cadre d'une économie nationale fermée, dans la crainte ou l'espoir qu'une révolution viendrait mettre un terme à l'exploitation capitaliste.

Le modèle social de l'après-guerre est obsolète : les salariés se reconnaissent de moins en moins dans ses organisations, dont la représentativité se trouve du même coup contestée ; l'Etat prend une place qui ne les laisse plus respirer. Le processus de refondation vise à accompagner les transformations dans l'économie, non pas pour faire disparaître la sphère sociale mais, à l'inverse, pour la revivifier. La conviction des refondateurs est qu'il faut dépolitiser l'économie et, pour cela, en quelque sorte, la « resocialiser ».

Le défi de la refondation sociale est de savoir si les partenaires sociaux seront capables de cons-

truire le modèle social de la nouvelle économie. C'est évidemment l'intérêt du Medef, qui s'est reconfiguré en 1998. C'est aussi celui de la CFDT, qui, depuis 1995, rêve d'un nouveau « contrat social ». Ce devrait être aussi celui de la CGT, particulièrement préoccupée par le processus de désyndicalisation entraîné par les nouvelles conditions de l'emploi et du travail.

La deuxième dimension de la refondation est sociale. Il s'agit de repenser la protection des salariés dans ce nouveau contexte. Il ne s'agit pas de réduire les protections ni même d'en diminuer le coût par principe. Il s'agit à la fois de rendre les protections existan-

Le défi de la refondation sociale est de savoir si les partenaires sociaux seront capables de construire le modèle social de la nouvelle économie

tes plus efficaces et d'organiser celles que rend nécessaires la nouvelle conjoncture du travail. La menace à venir n'est pas tant le chômage que les conditions de l'employabilité.

Du point de vue social, la nouvelle économie peut s'analyser comme une grande machine à redistribuer les risques. En même temps que le modèle fordiste régresse, de nouveaux risques apparaissent, qui sont des risques de l'existence. Quant aux risques sociaux traditionnels, les institutions qui les gèrent n'ont pas été prévues pour traiter leur réalité contemporaine et à venir.

La troisième dimension de la refondation sociale est politique. En plusieurs sens. La refondation, non pas pour faire disparaître la sphère sociale mais, à l'inverse, pour la revivifier. La conviction des refondateurs est qu'il faut dépolitiser l'économie et, pour cela, en quelque sorte, la « resocialiser ».

Oui, parlons de repentance ! par Jean-Charles Beucher

AUJOURD'HUI septuagénaire, j'ai assisté à la fin de la guerre 1939-1945, au Palais de justice de Rennes, le célèbre Parlement de Bretagne, au procès d'un certain nombre d'agents de la Gestapo, allemands et français.

Bien qu'adolescent à l'époque, j'ai suivi les débats avec passion, tant les horreurs décrites étaient insoutenables et j'ai compris, alors, combien je pouvais être fier d'être français, car le président du tribunal et le procureur de la République fustigeaient ces comportements avec véhémence, les proclamaient indignes d'un être humain et inimaginables pour notre conscience française. La plupart de ces individus ont été condamnés à mort et exécutés.

Or dix ans plus tard, d'avril 1956 à septembre 1957, j'ai constaté que des officiers français, vos pairs, général Claude Le Borgne (pages Débats du Monde du 18 novembre), en grand nombre, contraignaient leurs hommes à torturer, comme l'avaient fait les agents de la Gestapo.

Vous dirais-je combien, alors,

j'ai eu honte d'être français, le dégoût éprouvé pour une armée dans laquelle on osait parler d'« honneur ». C'était, à mes yeux, la négation de la conception que j'avais de la France.

Ceux qui la représentaient vraiment – ils étaient rares – étaient

Vous dirais-je, général Le Borgne, combien, d'avril 1956 à septembre 1957, j'ai eu honte d'être français, le dégoût éprouvé pour une armée dans laquelle on osait parler d'« honneur »

Jacques Pâris de Bollardière et ceux qui comme Noël Favrelière, Jean Le Meur... savaient dire non. Un non admirable. Celui des Justes ! Depuis quarante-quatre ans, mon opinion n'a pas changé.

Ou la France, c'est le pays de la liberté, du respect d'autrui, de la déclaration des droits de l'homme qui s'est fourvoyé dans les guerres coloniales, et elle doit le

reconnaître et s'en repentir, ou c'est un pays vulgaire, sans âme et sans dignité.

J'étais à Sétif (vous savez, la ville des massacres du 8 mai 1945. Ordonnés par qui ?).

Un jour, tout un groupe d'ouvriers agricoles a été amené à la citadelle. Un attentat avait eu lieu dans l'exploitation où ils travaillaient. Ils n'étaient même pas des suspects !

Or ils entraient en prison, un par un, entre une haie de soldats qui se les renvoyaient à coups de crosse et de poing. Parmi ceux qui attendaient, plus bas, un vieillard, soixante à soixante-dix ans, debout, digne, près d'une

fenêtre ouverte du mess des sous-officiers. Un adjudant a alors ordonné à son berger allemand de mordre le bras maigre, décharné de cet homme. Sous le rire malsain, pervers d'une femme du PFAT (personnel féminin de l'armée de terre) – je vois son regard – et de quelques autres sous-officiers.

Plus tard, ce furent les habituels « interrogatoires ». Est-ce cela, votre France ? Près de Palestro, j'ai lu, écrit sur la paroi rocheuse : « *Fellagha, rends-toi, la France puissante et généreuse te tend les bras !* ».

Les Algériens qui l'ont cru et fait s'en repentent encore. Ce sont ces « harkis » que, depuis 1962, nous traitons (tous gouvernements confondus) de manière indigne après avoir abandonné un grand nombre d'entre eux à des repréailles identiques à celles que nous, Français, avons fait subir en 1944-1945 aux collaborateurs des nazis.

Je n'excuse nullement la barbarie de certains Algériens (quelques chefs de la rébellion n'étaient-ils pas d'anciens sous-

officiers de l'armée française, rentrant d'Indochine ?). Mais nous prétendions leur avoir apporté nos valeurs, les avoir « civilisés ».

Les officiers de l'armée française portent une lourde responsabilité. La troupe obéit toujours, vous le savez, même aux ordres les plus indignes, comme ont obéi aussi les policiers français le 17 octobre 1961, aux ordres de... Oui, général Le Borgne, il existe un devoir de mémoire. Il faut se repentir pour que jamais plus, au nom de la France, il ne soit possible d'agir ainsi, pour que nous puissions condamner, partout dans le monde, les tortionnaires, ceux qui attentent aux droits de l'homme, et les poursuivre devant les tribunaux internationaux sans que l'on puisse nous dire : « *Et vous, qu'avez-vous fait ?* »

Jean-Charles Beucher, caporal-chef en Algérie d'avril 1956 à septembre 1957, a été maire de Coudray (Mayenne) et conseiller régional des pays de Loire.

La République bananière vous salue bien

par Lamine Cissé

PARCE QU'ELLE se présente comme la mère de toutes les démocraties, parce qu'elle est la superpuissance que l'on sait, parce qu'elle se veut volontiers modèle et exemple, la démocratie américaine est tout en haut du gratte-ciel. Et depuis le 7 novembre 2000, date de l'élection présidentielle, elle montre au monde entier toute sa splendeur encore exemplaire. Mais aussi quelques-unes de ses insuffisances pour le moins inquiétantes. Certains, aux Etats-Unis mêmes ironisent en découvrant que leur pays ressemble à « une république bananière ».

En tant que ministre de l'intérieur d'une République qui, aux yeux du monde occidental, est sans doute « bananière » – le Sénégal –, j'ai eu à organiser des élections législatives, sénatoriales, et surtout présidentielle, celles-là même dont tout le monde, en Afrique, en Europe ou ailleurs, a relevé l'exemplarité, grâce à la maturité de tous les acteurs du processus électoral. La France, les Etats-Unis et de nombreux pays n'ont pas manqué d'exprimer leur satisfaction au Sénégal. Je suis fier de mon pays. La transparence du scrutin a été telle que les vaincus ont accepté le verdict des urnes sans en discuter le résultat, ni brandir de recours en justice.

La « République bananière » vous salue bien, Mesdames et Messieurs les démocrates du monde occidental.

Le tribalisme, les guerres, la démocratie bafouée, la corruption généralisée, le népotisme, voilà sans doute, avec bien d'autres tares, ce qui fonde ce quolibet insultant de « République bananière » dont nous affublent les censeurs des pays du Nord.

Pourtant, ce que je vois, moi, est bien différent : sous toutes les latitudes, les hommes, hélas ! se ressemblent dès lors qu'il s'agit de la conquête du pouvoir. Les Africains sont comme les autres. Les hommes, lorsqu'il s'agit de conquérir ou de conserver le pouvoir, sont tous identiques. En ce sens, la « République bananière » est universelle. Je vois la corruption en

Europe, en Asie. Je vois des guerres tribales dans les Balkans, une guerre de religion en Irlande ; je vois des organisations internationales dénonçant, ici et là, des mauvais traitements infligés à des prévenus ou des prisonniers ; je vois des listes électorales contestées à Paris même ! Je vois des élections américaines avec des urnes obsolètes, d'autres retrouvées dans des endroits non prévus à cet effet, des bulletins de vote confus, des résultats discutés. Je vois cette politique américaine que certains n'hésitent pas à ramener à une histoire de famille.

Comme je ne suis pas aveugle, je vois aussi ce qui se passe plus près de moi, en Afrique : la corruption est bien là, et même le tribalisme. La volonté de ceux qui sont au pouvoir d'y rester est réelle. Je vois bien la tentation de révolte insurrectionnelle de ceux qui, opposants

Je vois des élections américaines avec des urnes obsolètes, des bulletins de vote confus, des résultats discutés

et désespérant du pouvoir, sont prêts à tout pour y parvenir. Tout cela existe bel et bien.

Mais où est la différence qui justifierait que l'on nous traite avec mépris et condescendance de « République bananière » ?

En Côte d'Ivoire, les militaires ont « quitté » le pouvoir et n'ont pas volé à Laurent Gbagbo sa victoire électorale. Là comme presque ailleurs sur le continent, les citoyens souvent analphabètes et peu informés ne se déterminent pas toujours comme il le faudrait, en fonction de programmes politiques. Idéologiquement marqués ? Oui, mais en fonction de paramètres subalternes (origine régionale, ethnique, religieuse...).

Sommes-nous en cela bien différents des Américains ou des Européens, des Asiatiques ou des Slaves ?

Ce qui est arrivé en Amérique et qui fait déferler tous les marabouts et charlatans modernes et... civilisés (comprenez les avocats) est certes très important, préoccupant. Il faut en parler, mais la manière dont cette affaire va être réglée est aussi importante, sinon plus, car la formule devra se baser sur les fondements mêmes des plus pures règles de démocratie. Le jugement qui sera rendu dans l'affaire des faux électeurs de Paris sera déterminant. Il permettra de pointer les abus et de désigner ce qu'il ne faut plus voir.

Etre sérieusement démocrate doit être un mot d'ordre pour tous ceux qui pensent que la démocratie ne souffre pas la moindre défaillance et qu'elle est un combat permanent dans tous les pays du monde, république bananière ou pas, en Floride, à Paris ou à Dakar.

République bananière ? Noire, blanche, ou, simplement, universelle.

Le général Lamine Cissé, ancien ministre de l'intérieur du Sénégal, est président de l'Observatoire international de la démocratie et de la gestion des crises et conflits (OIDE).

AGROALIMENTAIRE Danone a dû renoncer, jeudi 23 novembre, à son projet de rachat de l'américain Quaker Oats. L'acquisition aurait eu des répercussions défavorables pour

ses actionnaires. ● **STRATÉGIQUE-MENT**, c'est une occasion intéressante que Danone voit s'envoler. Le groupe aurait pu, par une telle opération, acquérir une taille véritablement mon-

diale. ● **LA BOISSON** énergétique Gatorade, véritable « pépite » qui croît de plus de 10 % par an depuis cinq ans, constituait l'un des attraits principaux de ce rapprochement.

● **APRÈS NABISCO**, c'est la deuxième fois cette année que Danone renonce à réaliser une acquisition de taille aux Etats-Unis. ● **LE GROUPE** « n'a pas cédé aux marchés financiers », af-

firme Franck Riboud, son PDG, dans un entretien au Monde. Le titre Danone a gagné 6,25 % après l'annonce de ce retrait, alors qu'il avait perdu 10,5 % auparavant.

Avec Quaker Oats, Danone laisse échapper son rêve américain

Le groupe alimentaire français a renoncé à faire une offre d'achat. Les investisseurs considéraient l'opération comme difficilement rentable et avaient sanctionné le titre en Bourse. Avec Coca-Cola, l'entreprise américaine de céréales perd dans la même semaine deux repreneurs potentiels

DANONE rêvait de s'offrir Quaker Oats... Danone a dû renoncer à son rêve américain ! Dans un communiqué laconique, l'entreprise dirigée par Franck Riboud a annoncé, jeudi 23 novembre, qu'après « une analyse détaillée de la situation actuelle de Quaker Oats et des paramètres financiers concernant un éventuel accord, le groupe Danone a mis fin à ses discussions ». Depuis mercredi 22 novembre, jour où Danone a confirmé son intérêt pour Quaker Oats, le titre du groupe avait été fortement chahuté en Bourse et avait perdu 10,5 % en une seule séance. Les investisseurs doutaient de la capacité de Danone à digérer financièrement l'opération et à créer de la valeur pour l'actionnaire. Le doute a été perçu. Pour justifier le renoncement de son groupe, Franck Riboud explique, dans un entretien

au Monde (lire ci-dessous) qu'« aussi belle que soit l'histoire, nous n'avons pas le droit de casser les perspectives que nous avons données à nos actionnaires ».

Le groupe agroalimentaire français semble s'être rendu compte, au cours de la journée de jeudi, que la transaction, qui devait se réaliser par échange d'actions, était devenue financièrement difficile après la forte chute du cours. « Danone n'est pas prêt à faire un deal à n'importe quel prix. C'est plutôt rassurant » a commenté au Monde Sylvain Massot, analyste chez Morgan Stanley Dean Witter. « On a pourtant du mal à comprendre comment, compte tenu de la valorisation boursière de Quaker Oats, le groupe aurait pu créer de la valeur avec cette acquisition. J'ai l'impression que Danone, comme dans l'acquisition non aboutie de Nabisco, attendait le scénario miraculeux ».

L'offre de rachat du Français s'est retrouvée en première ligne : auparavant la proposition du géant PepsiCo avait été refusée par Quaker, et Coca-Cola avait renoncé. « Après le refus de l'offre Pepsi et le retrait de Coca, Danone s'est retrouvé seul et voulait faire le deal à son prix » ajoute l'analyste.

Stratégiquement, Danone voit s'envoler une offre intéressante.

Le poids des deux groupes

● **Résultats financiers** : Quaker Oats a réalisé en 1999 un chiffre d'affaires de 4,7 milliards de dollars (5,6 milliards d'euros) pour un résultat opérationnel de 710,2 millions de dollars (845,86 millions d'euros). La marge opérationnelle est de 15,03 % du chiffre d'affaires.

Les ventes de Danone ont atteint, en 1999, 13,293 milliards d'euros, pour un résultat opérationnel de 1,39 milliard d'euros. La marge opérationnelle s'élève à 10,5 %.

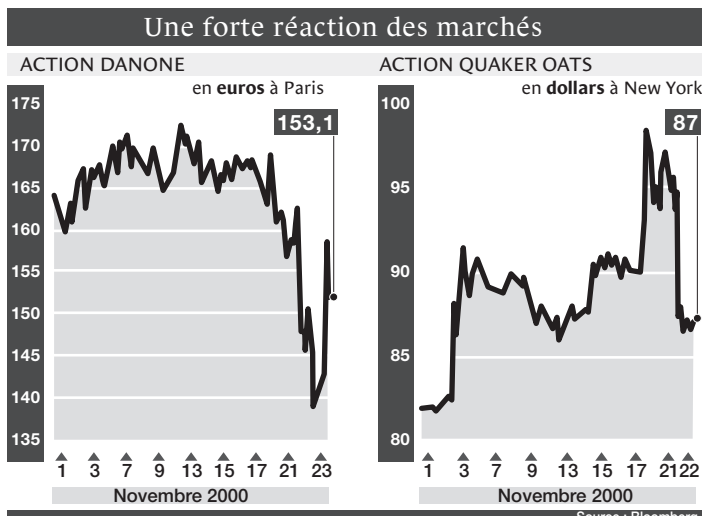
● **Répartition des ventes** : 82 % de l'activité de Quaker Oats est réalisée en Amérique du Nord : 50 % dans l'alimentaire (céréales, produits pour le petit déjeuner), 32 % dans les boissons énergétiques. Hors Amérique du Nord, l'entreprise réalise 11 % de ses ventes dans l'alimentaire et 7 % dans les boissons.

Danone réalise 27 % de son activité en France ; 34 % dans le reste de l'Europe, et 39 % dans le reste du monde. L'Amérique du Nord ne représente que 10 % des ventes de Danone. Les produits laitiers constituent près de la moitié des ventes (48 %) ; 26 % du chiffre d'affaires est réalisé dans les boissons et 23 % dans les biscuits.

● **Produits phares** : Quaker Oats est propriétaire de la marque de boisson énergétique Gatorade (1,8 milliard de dollars de chiffre d'affaires) ; des céréales Quaker Oats, Quaker Oatmeal, Cap'n Crunch, Sugar Puffs (1,2 milliard de dollars de ventes aux Etats-Unis) ; des préparations pour repas PastaRoni, Rice a Roni (344 millions de dollars aux Etats-Unis) ; présence également dans les biscuits salés (305 millions de dollars).

Danone constitue la marque phare du groupe français notamment dans les produits laitiers. Dans l'eau, Danone est propriétaire des marques Evian, Volvic, Talians, Dannon Water, Crystal, Spring Water. Danone possède également les biscuits Lu, Pim's, Mikado et Petit Ecolier.

● **Effectifs** : Quaker Oats, basé à Chicago, emploie 11 660 salariés. Près de 76 000 personnes travaillent pour Danone.



Le marché a réagi violemment (-10,5 %) mercredi 22 après la confirmation de Danone d'étudier le rachat de Quaker. Après l'annonce de l'abandon de ce projet, le titre a immédiatement repris 6,25 % jeudi. A l'ouverture des marchés vendredi, le cours était stable.

Cette opération aurait tout d'abord permis au groupe d'acquérir « une toute autre dimension », explique Françoise Etienne, analyste qui suit le groupe chez CIC EIFB. Malgré ses efforts intenses d'internationalisation, les ventes de Danone hors Europe ne représentent que 39 % de son activité totale (10 % pour les seuls Etats-Unis). L'addition des ac-

tivités de Quaker Oats et de Danone aurait donné au groupe une taille véritablement mondiale, avec « 42 % de son chiffre d'affaires en Europe, 33 % en Amérique du Nord et 25 % dans les pays émergents » ajoute M^{me} Etienne.

Danone mettait aussi la main sur une « pépite » : les boissons énergétiques de la marque Gatorade,

qui connaît depuis cinq ans une croissance de plus de 10 % par an sur le marché américain. Un phénomène pour un produit agroalimentaire ! Cette branche représente 1,8 milliard de dollars de chiffre d'affaires et détient 82 % de part de marché sur le segment des boissons pour le sport aux Etats-Unis. Franck Riboud se voyait bien développer cette activité et en faire une marque mondiale au positionnement santé.

ARGUMENTS STRATÉGIQUES

Le Français aurait pu également utiliser la forte position de Quaker dans les céréales. L'organisation de distribution aux Etats-Unis du groupe américain lui aurait permis de développer son activité biscuits, actuellement quasi inexistante en Amérique du nord. Pour se faire, Danone envisageait d'ailleurs de laisser le pilotage de toutes ses opérations américaines au management de Quaker. Des arguments stratégiques et industriels de taille. Mais le marché n'était pas convaincu que les synergies et les réductions de coûts étaient rapidement réalisables. « Le Groupe Danone est fortement valorisé, mais en contrepartie, le marché est très exigeant » note Sylvain Massot. Dans cette opération, « la confiance peut avoir

été ébranlée. Tout le problème est maintenant de savoir jusqu'où le titre va remonter ».

Pour l'américain Quaker Oats, la situation est maintenant plus délicate. Le groupe s'était, sous la houlette de Robert Morrison, son dirigeant depuis 1997, lancé dans une énergie politique de croissance, n'hésitant pas à céder certaines activités moins rentables. Connaissant des marges opérationnelles de l'ordre 15 %, ce groupe très rentable était il y a un mois fortement convoité. Mais, depuis, Pepsi a été éconduit : son offre de 103,5 dollars par action n'était pas jugée suffisante. Dans un aller-retour assez théâtral, le géant Coca-Cola a renoncé à sa proposition de rachat. Danone, l'outsider européen, vient de faire faux bond.

Il n'existe pas énormément de groupes agroalimentaires mondiaux susceptibles d'aligner 14 à 15 milliards de dollars dans une transaction. D'autant plus que certains, comme Unilever, ont déjà fait des acquisitions récentes. Le titre boursier de Quaker Oats, qui avait fortement progressé cet automne, a cédé 8 %, mercredi 22 novembre, après le retrait de Coca-Cola.

L. Be.

Franck Riboud, PDG du Groupe Danone

« Il ne fallait pas faire cette acquisition à n'importe quel prix »

« Vous venez de renoncer à faire une offre sur Quaker Oats. Votre titre avait perdu 10,5 % depuis que vous aviez annoncé vos intentions. Avez-vous cédé à la pression des marchés financiers ?

– Je ne pense pas que nous ayons cédé à la pression des marchés financiers. Cette histoire s'est construite à l'extérieur, sur des rumeurs, et est devenue un test pour le marché. C'est un fait. Le marché s'est dit : Danone, c'est une superbe histoire, la plus forte croissance dans l'agroalimentaire. Son potentiel peut-il se développer ailleurs ? C'est une vraie question. Chez Danone, nous avons répondu : il y a un projet industriel [avec Quaker Oats] mais pas à n'importe quel prix. Nous allons regarder. A un moment donné, nous nous sommes dit : cela ne participe pas à la création de valeur pour l'actionnaire. Aussi belle que soit l'histoire, nous n'avons pas le droit ni l'intention d'altérer les perspectives que nous avons données à nos actionnaires. Le Groupe Danone gère sa stratégie, le marché doit faire confiance à Danone. Depuis quatre ans, je crois que nous y sommes arrivés. Le marché a répondu, mais je ne prends pas cela comme un signe négatif : il a surtout réagi de façon naturelle face à une incertitude. Le titre a d'ailleurs pris 7 à 8 % dès que nous avons renoncé à l'opération Quaker Oats. Cela montre que les fondamentaux de notre histoire sont plus forts que jamais.

– En tant qu'industriel, n'avez-vous pas de regret ?

– Non, car l'opération Quaker Oats n'était pas cohérente à ces conditions. Nous sommes des in-

dustriels, mais nous avons toujours dit que nos opérations devaient être en ligne avec nos objectifs financiers. Etait-ce un projet industriel viable ? Oui, mais il ne fallait pas le faire à n'importe quel prix. Au-delà même de la réaction du marché, le Groupe Danone a jugé que, dans ses discussions avec Quaker, il n'arriverait pas à une offre qui permette de répondre aux attentes de ses actionnaires. Nous avons le droit de dire que quelque chose est trop cher. Dans le cas de Nabisco, auquel nous nous intéressons, nous avons décidé de ne pas poursuivre, pour les mêmes raisons.

« Quaker Oats était pour nous une possibilité, non une nécessité »

« Il y a un autre élément concernant Quaker : nous devions payer en titres. Quand votre action est à 144 euros [cours de mercredi 22 novembre à la clôture], cela n'est plus la même équation que lorsqu'elle cote 150 ou 160 euros [cours de Danone en début de semaine].

– Vous avez organisé, mercredi matin, une réunion avec des analystes pour expliquer les raisons de votre intérêt pour Quaker, sans réussir à juguler la baisse. Qu'avez-vous raté dans votre communication ?

– Rien. Les analystes avaient compris l'intérêt stratégique du rachat mais s'interrogeaient sur le

prix. Il n'y a pas d'erreur de communication. Il y a des timings qui se bousculent. Vous savez, si les gros actionnaires de Danone avaient vendu, ce n'est pas 10 % que l'action aurait perdu mais 25 % !

– Depuis quand étudiez-vous le dossier Quaker et quel prix aviez-vous proposé ?

– Nous avons réellement commencé à négocier ces dernières semaines. Le prix est confidentiel, mais ce n'est plus d'actualité.

– C'est la deuxième opération américaine, après Nabisco, que vous étudiez, sans succès. Certains analystes critiquent la cohérence de votre stratégie : vous leur aviez récemment annoncé que les céréales, c'était sans avenir...

– Quaker Oats était pour nous une possibilité, non une nécessité. Quaker Oats, ce sont des céréales en boîtes pour 15 % de son chiffre d'affaires, mais surtout la boisson énergétique Gatorade, une pépite dont les ventes augmentent de plus de 10 % sur le marché américain. L'entreprise a des taux de croissance de l'ordre de 6 %. C'est une société qui croît quasiment à la même vitesse que Danone. Il y a également des pépites comme les hot cereals (céréales à consommer chaudes, tels les flocons d'avoine) et les barres céréalières qui sont très rentables.

– Que cherchiez-vous aux Etats-Unis : une taille critique sur ce marché ? Des marques à développer mondialement ?

– Quaker Oats n'aurait pas été aux Etats-Unis, cela aurait été pareil. Cette société a un profil voisin de celui du Groupe Danone, en

termes de croissance de chiffre d'affaires. Elle s'appuie sur quelques marques fortes, aujourd'hui très américaines, que nous aurions pu développer ailleurs, et sur des métiers voisins.

– Aux Etats-Unis, vous êtes numéro 2 derrière Nestlé dans les eaux, General Mills est passé cette année devant vous dans les yaourts. Avez-vous besoin de plus de force de frappe sur le territoire américain ?

– Les trois catégories de produits sur lesquelles nous nous sommes recentrés, l'eau, les biscuits et les produits laitiers frais, sont en croissance dans le monde entier. Nous faisons 50 % de notre chiffre d'affaires avec 8 % de la population mondiale. Aux Etats-Unis, je suis confiant dans notre capacité à développer nos produits. Mais, dans le système américain, la taille faciliterait notre capacité à attirer des talents et à réduire les coûts.

– Vous reste-t-il d'autres acquisitions possibles sur le territoire américain ?

– Il y a mille autres façons de s'intéresser aux Etats-Unis.

– Pouvez-vous rester seul aux Etats-Unis et dans le monde ?

– Dans les produits laitiers frais, nous sommes un très fort numéro un mondial. Nous sommes numéro un dans les biscuits sucrés. Dans l'eau, Danone n'est pas numéro un aux Etats-Unis mais domine l'Asie. Sur ces trois activités, 70 % de l'activité mondiale n'appartient pas à de grands groupes. Le Groupe Danone a encore un fort potentiel de croissance. La capacité du groupe à rester indépendant repose sur son dynamisme et sa bonne gestion. Depuis la rentrée, en interne, nous

parlons du « New Danone ». C'est un nouveau projet, une organisation plus concentrée. Cela signifie une meilleure gestion, une meilleure efficacité, une priorité donnée à certains pays... C'est notre tâche pour les trois ans qui viennent.

– Les céréales, ce n'est pas vraiment du biscuit. Cela veut-il dire que vous avez besoin d'élargir les pôles d'activités que vous avez définis ?

– Evidemment, toutes les céréales ne sont pas des biscuits. Cela fait un an que j'explique que le marketing de demain doit répondre aux attentes des consommateurs en se fixant sur leurs moments de consommation. J'élargis les pôles d'activités à partir de mes compétences et des attentes des consommateurs. Nous déployons ainsi plus largement nos trois métiers.

– Vous insistez sur la volonté du groupe de se développer dans le monde entier. Etes-vous sûr d'autres pistes ?

– Nous avons pris une décision responsable avec Quaker Oats. Toute aventure est un atout pour l'avenir. Le Groupe Danone poursuit sa route, nous en avons les moyens et la volonté. Vous le verrez bientôt.

– Votre premier actionnaire (avec 6 % du capital), Azeo-Eurafrance du groupe Lazard, connaît des turbulences. Il pourrait vendre sa participation dans Danone. Etes-vous inquiet ?

– Lazard est une maison proche de nous qui ne fera rien sans concertation étroite avec le groupe Danone. »

Propos recueillis par Laure Belot

Le Crédit agricole vole au secours de la banque d'affaires Lazard

L'établissement mutualiste rachète pour 3,9 milliards de francs la part de Vincent Bolloré

Le Crédit agricole a annoncé, vendredi 24 novembre, qu'il avait signé un accord avec Vincent Bolloré, afin de lui racheter sa partici-

pation de 31% dans Rue impériale de Lyon, la holding de tête de la banque d'affaires Lazard. La vente s'effectuera au prix de 3,9 milliards de

francs, ce qui permettra à l'homme d'affaires breton d'empocher une plus-value de près de 2 milliards de francs.

APRÈS avoir acheté Indosuez en 1996, le Crédit agricole resserre ses liens avec le groupe Lazard. La banque mutualiste a signé, vendredi 24 novembre, un accord avec Vincent Bolloré en vue de lui racheter sa participation de 31% dans Rue impériale de Lyon, la holding faïtière de Lazard. La vente, qui devrait être effective au cours du 1^{er} semestre 2001, a été conclue au prix de 3,9 milliards de francs. Cette cession permet à M. Bolloré de réaliser une plus-value de 1,9 milliard de francs. En attendant l'achat des titres, il a accepté de prêter ses actions et ses droits de vote au Crédit agricole.

La banque devient le partenaire privilégié de Lazard, « en complet accord avec les actionnaires de contrôle de la Rue impériale de Lyon, précise le communiqué du groupe Lazard. Cet accord permettra au Crédit Agricole et à la Rue impériale de Lyon de développer une nouvelle coopération fructueuse pour elle, ses filiales et tous les actionnaires ». Le Crédit agricole rejoint le pacte d'actionnaires conclu par la société civile Haussman Percier, qui regroupe les familles et les associés

de Lazard et valable jusqu'en 2019. La banque mutualiste s'est engagée aussi à ne pas augmenter sa participation.

La sortie de Vincent Bolloré du capital de Lazard marque un tournant. Depuis des mois, Michel David-Weill, président de la banque d'affaires, vivait sous pression. Sa gestion est de plus en plus remise en cause par les associés, surtout aux Etats-Unis. A l'extérieur, l'arrivée de M. Bolloré a renforcé la contestation d'autres actionnaires minoritaires, notamment d'UBS Warburg et des fonds anglo-saxons représentés par Sophie L'Hélias. Tous réclament une restructuration en profondeur du groupe, organisé autour d'une cascade de holdings.

Pour répondre aux critiques, le groupe Lazard a proposé, le 13 novembre, une première simplification, en lançant, par le biais de sa société Eurafiance, une offre publique d'achat sur Azeo. Les modalités de l'opération, qui doit s'achever le 6 décembre, n'ont pas convaincu. Dans un entretien au *Wall Street Journal* du 23 novembre, John Wood, qui pilote ce

dossier chez UBS Warburg, réaffirmait que « l'offre sous-évaluait significativement les actifs d'Azeo ». Il demande soit une nouvelle offre pour les minoritaires d'Eurafiance, comme cela a été fait pour Azeo, soit une ouverture des comptes de la holding, afin de pouvoir étudier l'éventualité d'une offre d'achat.

Avant même la mise en demeure d'UBS Warburg, M. David-Weill savait qu'il lui faudrait aller plus loin. Mais l'écrasement de toute la cascade du groupe Lazard ne pouvait se faire, tant que Vincent Bolloré conservait 31% de Rue impériale de Lyon, ce qui lui conférait le rôle de premier actionnaire du groupe, devant la famille David-Weill.

UNE CONFORTABLE PLUS-VALUE

Le patron breton a toujours laissé planer le doute sur ses intentions. Il se disait prêt soit à vendre, si Lazard lui présentait une offre confortable, soit à passer à l'attaque si rien ne changeait. M. David-Weill n'a pas été convaincu par les propos rassurants tenus par M. Bolloré, lorsqu'il le rencontra, juste avant d'annoncer l'OPA sur Azeo,

le 13 novembre. Craignant une coalition de tous ses actionnaires minoritaires, le président de Lazard a cherché un partenaire. A la suite de conversations avec le patron de Lazard, Jean Laurent, le directeur général de la Caisse nationale de Crédit agricole (CNCA) a décidé de faire une proposition à M. Bolloré.

Lazard et le Crédit agricole ont noué des relations de longue date. Une première filiale commune avait été créée en mars 1994 sur le marché des financements structurés, Crédit agricole Lazard Financial Products (CAL FP), dont le siège est à Londres. Il y a un an, les deux banques ont scellé un nouvel accord pour l'émission et le placement d'actions ; elles réfléchissent à l'extension de cet accord en Europe et aux Etats-Unis.

Pour emporter l'accord de Vincent Bolloré, la banque verte n'a pas hésité à payer très cher. Elle a proposé de racheter 31% de la Rue impériale de Lyon pour 3,9 milliards de francs, soit une prime de 200 millions de francs par rapport au cours de 23 novembre, qui marquait le plus haut de l'année. A ce prix, M. Bolloré n'a pas hésité. Sa confortable plus-value rejoindra le trésor de guerre de 4,5 milliards de francs accumulé après les raids sur Rivaud, Bouygues et Pathé.

Le Crédit agricole relativise l'importance de son investissement en rappelant que ses fonds propres dépassent 200 milliards de francs. Il accepte certes de payer une prime de 20%, mais précise : « Notre entrée dans la Rue impériale étant amicale, notre participation vaut plus chère pour nous que celle de M. Bolloré. » Il bénéficiera de deux sièges d'administrateurs au conseil de la Rue impériale et d'un siège au conseil de la nouvelle Eurazeo, qui doit naître de la fusion d'Azeo et d'Eurafiance. Mais il n'aura pas de contrôle sur la banque d'affaires, dont le capital est détenu à 60% par les associés-gérants. Le Crédit agricole et Lazard affirment qu'il n'y a pas de contrepartie secrète à cet appui généreux de la banque verte. Pas même celle de continuer à simplifier la cascade de holdings, même si on reconnaît chez Lazard que le sujet n'est plus tabou.

Sophie Fay
et Martine Orange

NOMINATIONS

Un Français à la tête de Ben and Jerry's

BEN AND JERRY'S, le fabricant de glaces qui a fait recette aux Etats-Unis en misant sur la qualité des produits naturels qu'il utilise et sur son image d'« entreprise citoyenne », sera dirigé par un Français, Yves Couette. Celui-ci a été nommé PDG de l'entreprise par le géant anglo-néerlandais Unilever, qui a racheté Ben et Jerry's, au début de l'année,

à ses deux fondateurs : Ben Cohen et Jerry Greenfield. M. Couette (48 ans) a une longue expérience des glaces... et d'Unilever. Il travaille dans ce groupe depuis vingt-quatre ans et a notamment réussi à redresser les activités de vente de glaces au Mexique, où il a été en poste de 1993 à 1996. « Je veux améliorer la créativité innée qui existe au sein de Ben and Jerry's et encourager l'innovation pour laquelle ils sont réputés », a affirmé M. Couette. Son prédécesseur, Perry Odak, a quitté son poste pour des « raisons personnelles » - (AFP)

■ **IBM GLOBAL SERVICES :** Dominique Cerutti (39 ans, ESTP) devient directeur général d'IBM Global Services pour la région Ouest (France, Belgique, Luxembourg, Moyen-Orient, Afrique). Il succède à Gérard Jousset.

■ **STAR ALLIANCE :** Bill Meaney, jusqu'ici directeur général des alliances pour la compagnie South African Airways, devient directeur général de Star Alliance, le réseau qui regroupe 15 compagnies aériennes mondiales. Il succède à Friedl Rödiger,

un ancien responsable de Lufthansa, qui prend sa retraite.

■ **GUILBERT :** Patrick Lafargues (32 ans, HEC), jusqu'ici consultant à Paris pour le Boston Consulting Group, rejoint la société Guilbert (groupe Pinault-Printemps-Redoute) comme directeur général adjoint chargé du marketing européen et du développement stratégique.

■ **TRANSGÈNE :** Gilles Bélanger, qui a effectué toute sa carrière dans le groupe pharmaceutique Mérieux, actionnaire majoritaire de Transgène, a été nommé directeur général de la société de biotechnologies française. Il remplace à ce poste Bernard Gilly, PDG de la société depuis 1992.

■ **SIDEL :** Albert Journo (44 ans, Ecole centrale) rejoint le groupe Sidel comme vice-président directeur général. De 1992 à 1999, il a occupé diverses fonctions chez Imaje.

La rubrique Nominations est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet. Fax : 01 42 17 21 10

France Télécom invité à baisser le coût de l'accès à Internet rapide

RAPPELANT que le développement d'Internet rapide est « un objectif prioritaire pour le gouvernement », Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'Industrie, a « invité » France Télécom à se rapprocher de l'Autorité de régulation des télécommunications pour trouver des conditions moins onéreuses pour le développement de l'Internet à haut débit. La veille, France Télécom avait publié son offre de référence pour le « dégroupage de la boucle locale » qui permet à ses concurrents de louer l'accès à l'abonné (*Le Monde* du 24 novembre).

En réclamant aux opérateurs concurrents 112 francs par abonné pour un dégroupage total et 60 francs pour un partage de ligne, France Télécom se situait dans la fourchette haute européenne et justifiait ce prix élevé « compte tenu de l'étendue et de la faible densité du territoire français ». M. Pierret réclame des tarifs « au même niveau que ses principaux partenaires européens ».

Alcatel dément vouloir lancer une OPA sur Thomson-CSF

ALCATEL a démenti, vendredi 24 novembre, vouloir lancer une OPA sur Thomson-CSF. Serge Tchuruk, le PDG d'Alcatel, avait déclaré, deux jours plus tôt, que la participation de 25,3% de son groupe dans Thomson-CSF était une « étape transitoire vers une destination finale » encore indéfinie. « Vingt-cinq pour cent n'est pas une bonne solution. C'est une demi-mesure. Cela complique un peu la relation, d'ailleurs, parce qu'il y a des choses intelligentes à faire entre Alcatel et Thomson », avait-il expliqué. Il y a un an déjà, M. Tchuruk avait négocié avec l'Etat (actionnaire de Thomson-CSF à hauteur de 33%) l'augmentation de sa participation pour se hisser, grâce à son pacte d'actionnaires avec Dassault, à 31%. Pour aller au-delà, Alcatel risque d'être contraint par les autorités boursières de lancer une OPA.

Les fraudes sur les cartes bancaires sont en hausse

LA CARTE BANCAIRE a accusé en l'an 2000 un taux de fraude en forte progression. La fraude sur les opérations de retrait devrait doubler cette année par rapport à 1999, pour atteindre 12 millions de francs et celle sur les transactions de paiements augmenter de moitié, à 270 millions de francs, essentiellement du fait de la fraude sur l'Internet et la téléphonie mobile (entre 50 millions et 100 millions de francs), a estimé, jeudi, le groupement des cartes bancaires. Quant à la fraude correspondant à des paiements et retraits par des cartes bancaires françaises utilisées à l'étranger, elle devrait aussi augmenter sensiblement, passant de 141 millions de francs en 1999 à 190 millions en 2000. Selon le groupement, l'essentiel du problème provient du fait que ces différentes fraudes ont pour origine une opération (retraits ou paiements) réalisée par lecture de la piste magnétique (bande noire au dos de la carte) et non par lecture de la puce électronique (présente sur la face des cartes françaises et jusqu'à présent réputée inviolable). Face à cette augmentation des fraudes, plusieurs mesures devraient progressivement être prises pour étendre le procédé de lecture de la puce. Actuellement, un distributeur automatique de billets sur deux fonctionne encore par lecture de la piste magnétique. Le programme prévoit que 80% des distributeurs lisent les puces d'ici à la fin de l'année et 100% à fin 2001.

Stabilité aux élections professionnelles chez EDF et Gaz de France

LES ÉLECTIONS des représentants du personnel chez EDF et Gaz de France, jeudi 23 novembre, ont révélé une stabilité des résultats comparé aux derniers scrutins de 1997, en dépit du renouvellement important du personnel avec l'arrivée de 12 000 jeunes et le départ de 9 000 agents en retraite dans le cadre du programme en cours de réduction du temps de travail.

Sur 137 814 salariés des deux entreprises, 86,2% ont participé au vote. La CGT recueille 53% des suffrages contre 53,5% il y a trois ans ; la CFTD 23% contre 23,7% ; FO 14% contre 13,8% ; la CGC 6,5% contre 5,6% ; la CFTC 3,2% contre 3,3%.

CAPITALEVENTS

MOTEUR DE RENCONTRES

INFOS : 01 55 933 712
www.capitalevents.com

Capital Events s'introduit sur le Nouveau Marché de la Bourse de Paris.

Devenez actionnaire du premier industriel de la "live communication".

Offre à Prix Ouvert et Placement Garanti du 23 au 30 novembre 2000
Fourchette de prix indicative par action de 7,48 euros / 8,69 euros
Fixation du prix définitif et 1^{ère} cotation le 1^{er} décembre 2000

NATEXIS CAPITAL

BANQUES POPULAIRES

Introduceur - Teneur de Marché

BANQUE POPULAIRE NORD DE PARIS

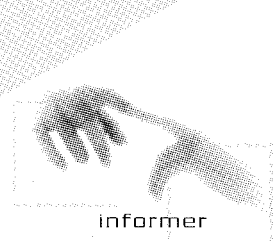
net.IPO

300 événements par an - 200 permanents - 180 clients
CA 65 M€ en 1999 - Résultat opérationnel 5,3 M€

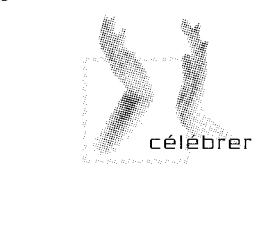
Capital Events est le leader français de la création d'événements et de l'organisation de rencontres professionnelles : la "live communication". La "live communication" constitue l'un des segments les plus dynamiques de la communication (+43%* de croissance entre 1997 et 1999) et représente 20 à 50% des budgets communication des annonceurs en France. Le marché mondial est estimé à 100 Mds €, dont 25 Mds € pour l'Europe.

*Live communication confiée aux agences spécialisées (source ANA)

Un prospectus COB portant le visa n° 00-1876 en date du 21 novembre 2000 est disponible sur simple demande auprès de Capital Events et de Natexis Capital. La Commission des Opérations de Bourse attire l'attention du public sur les faits suivants : - à l'issue de l'acquisition de Cat Voyages, le chiffre d'affaires réalisé avec le client Renault représente 29% du chiffre d'affaires pro forma 1999 de Capital Events ; - les commissaires aux comptes n'ont pas été en mesure de se prononcer sur les hypothèses ayant servi à l'établissement des comptes prévisionnels et en particulier sur une des principales hypothèses relative à la très forte progression du nombre de "comptes-clés".



informer



célébrer

UNE SEULE FOIS PAR AN

8 JOURS EXCEPTIONNELS

DU 17 AU 27 NOVEMBRE

Roche-Bobois vous propose une semaine dont vous vous souviendrez toute l'année. 8 jours absolument exceptionnels avec des prix irrésistibles sur les salons cuir et tissu, meubles par éléments, petits meubles, tables, chaises, tapis, lampes. 8 jours pour satisfaire toutes vos envies de déco.

ROCHE BOBOIS

LA VRAIE VIE COMMENCE À L'INTÉRIEUR.

PARIS 3, 92/98/105/109, BOULEVARD DE SÉBASTOPOUL. 01 42 78 10 50 (NOCTURNE LE JEUDI) • PARIS 12, 10 à 18, RUE DE LYON. 01 53 46 10 20 (NOCTURNE LE JEUDI) • PARIS 7, 193/197/207/213, BD ST-GERMAIN. 01 49 54 01 70
PARIS 17, 52, AV. DE LA GDE ARMÉE. 01 45 74 73 30 • 6, RUE DENIS POISSON. 01 45 74 48 72 • ATHIS-MONS, RN 7
37/53/55, AV. FRANÇOIS MITTERRAND. 01 69 38 28 18 • CHEVREUSE, 90, RUE PORTE DE PARIS. 01 30 52 49 71
MELUN-PRINGY, RN 7 - 01 60 65 50 72 • MONTIGNY LES C, RN 14 - 17/21, BLD BORDIER. 01 34 50 73 16
MONTLÉRY, RN 20 - (LA VILLE DU BOIS). 01 69 80 70 57 • ORGEVAL, RN 13 - 01 39 75 43 14 • PAVILLONS
S/BOIS, RN 3 - 79 ET 294, AV. ARISTIDE BRIAND. 01 48 50 02 07 • ST-QUENTIN-EN-YVELINES, C. CAL ST-QUENTIN VILLE
4, RUE COLBERT. 01 30 57 15 34 • SURESNES, 33/39, BOULEVARD HENRI SELLIER. 01 55 49 01 49 • VERSAILLES, 8, RUE AU PAIN (PLACE DU MARCHÉ). 01 39 51 59 61.
8 JOURS EXCEPTIONNELS DANS TOUS LES MAGASINS ROCHE-BOBOIS EN FRANCE PARTICIPANT À L'OPÉRATION.
LISTE DES MAGASINS ROCHE-BOBOIS EN FRANCE : N° VERT 0 800 39 52 45. www.roche-bobois.com

OUVERTS LE DIMANCHE 26 NOVEMBRE

L'Europe accorde un soutien de 2,5 milliards de francs à la création cinématographique

Les ministres de la culture et de la communication des Quinze ont adopté Media Plus le 23 novembre. La France avait fait de ce programme d'aide au septième art et à l'industrie audiovisuelle une priorité de sa présidence

BRUXELLES

de notre bureau européen
Catherine Tasca, la ministre française de la culture et de la communication, se félicitait, jeudi 23 novembre, à l'issue de la réunion du Conseil des Quinze, de l'adoption du programme européen Media Plus d'aide au cinéma avec un budget de 400 millions d'euros (2,6 milliards de francs) couvrant la période 2001/2005. Lors de la précédente réunion, en septembre, la négociation avait buté sur l'obstacle budgétaire : les pays traditionnellement réticents à ce type d'activités de la

Communauté – la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, mais aussi l'Allemagne – refusaient ce montant de 400 millions proposé par la Commission. La France, dont la politique de soutien à la création cinématographique est confortée par ce programme Media Plus, en avait fait une des priorités de sa présidence. Depuis septembre, M^{me} Tasca, avec l'appui efficace de la commissaire Viviane Reding, du Parlement et de la profession, qui, malgré la relative modicité des sommes en cause, est attachée à Media, s'est beaucoup dépensée

pour convaincre les partenaires réticents.

La classe politique française s'est mobilisée en faveur de Media, une des rares actions que l'Union mène en matière culturelle. Jacques Chirac a téléphoné à Tony Blair. La Commission a mis en lumière les succès du programme. Les Anglais expliquaient que le programme servait les intérêts italiens, français et belges, mais ne leur bénéficiait guère : chiffres à l'appui, M^{me} Reding leur a démontré le contraire. Elle a adressé à chaque ministre une lettre décrivant de façon détaillée les résultats obtenus grâce à Media 2, le programme précédent (1996-2000), et était doté d'un budget de 310 millions d'euros (et a atteint 330 millions en dépense effective).

Plus de 60 % des films qui sortent de leurs pays d'origine pour être présentés dans les pays voisins ont bénéficié de l'appui de Media. Des garanties supplémentaires de transparence ont été données aux Néerlandais qui se plaignaient de l'opacité qui, selon eux, caractérisait la répartition des crédits.

Sur un total de 400 millions d'euros, 50 millions sont réservés à la

recherche de partenaires financiers, écriture de scénarios..., tout ce qui précède la production). C'est finalement 20 % des crédits qui seront affectés au développement ; 8,5 % iront à la promotion (financement de la présence sur des marchés du film comme le Midem), 9 % pour ce qu'on appelle les coûts horizontaux (fonctionnement des médiathèques,

par exemple) et 5 % pour les projets-pilotes, en particulier le développement des techniques numériques. Plusieurs pays, ainsi que le Parlement auraient souhaité que le Conseil aille plus loin en matière de nouvelles technologies.

Les gouvernements ont quelquefois l'impression que la Commission agit de façon peu cohérente : elle soutient avec fermeté un programme comme Media Plus, mais enquête parallèlement sur les régimes de soutien nationaux, afin, soupçonne-t-on dans certaines capitales, d'interdire tel ou tel type d'aides considéré comme contraire aux règles de la concurrence.

Selon M^{me} Reding, de telles craintes sont peu fondées. Le dispositif français a été approuvé par Bruxelles en septembre 1998 sans demande de changement. Quoi qu'il en soit, les Quinze ont approuvé une résolution rappelant que les administrations nationales devaient pouvoir continuer à encourager leur production cinématographique.

Philippe Lemaître

Lire aussi notre éditorial p.17

Les professionnels français veulent donner la priorité à la circulation des films

L'EUROPE, ces dernières semaines, n'avait pas très bonne presse dans les milieux cinématographiques français. Producteurs, distributeurs, créateurs s'inquiétaient, qui de la remise en cause des systèmes d'aide nationaux à la production par la direction de la concurrence, qui de la position européenne sur la culture dans les négociations commerciales à venir, qui du blocage sur le budget du fonds Media Plus.

Avec l'adoption par le conseil des ministres de la culture d'un budget de 400 millions d'euros jeudi 23 novembre, la levée de ce dernier obstacle est saluée comme il se doit : « C'est une victoire pour Catherine Tasca et la présidence française », estime Pascal Rogard, le président de l'Association des réalisateurs-producteurs (ARP). Bien sûr, les professionnels s'étaient alignés sur la demande, par le Parlement européen, d'une somme de 500 millions d'euros. Mais finalement le lobby cinématographique français se satisfait des concessions obtenues du Royaume-Uni et des Pays-Bas. Cette somme doit maintenant être employée. En France, pays doté d'un système très complet d'aide au développement et à la production de films, réalisateurs, producteurs et distributeurs voient surtout en Media Plus un moyen de développer la circulation des films européens à l'intérieur de l'Union.

LES QUOTAS D'EUROPA CINEMA

Pour l'instant, la part de marché des productions européennes dans chacun des pays membres est essentiellement celle de la production nationale. Déjà Media 2, au moyen de plusieurs programmes, s'était attaché à corriger cette situation. En nombre de films, cette action n'a pas été sans effets puisque le nombre de films à traverser les frontières nationales dans l'Union est passé de 246 en 1996 à 456 en 1999. « Il faut maintenant des initiatives fortes pour soutenir l'exportation du cinéma européen dans le reste du monde », demande Pascal Rogard.

Cette position n'est pas forcément celle des plus petits pays européens, qui ne disposent pas de systèmes d'aide et qui voudraient voir une plus grande part du budget de Media Plus consacrée au développement des films – le processus qui va de l'écriture du scénario au début du tournage. Mais, fait valoir Claude-Eric Poiroux, qui dirige le programme Europa Cinema, financé par Media 2, « l'important est de mettre des films sur le marché ». Europa Cinema aide les salles qui programment un quota de films européens, nationaux ou non nationaux. En 1999, les 755 écrans du programme, répartis dans 17 pays, ont diffusé 64,14 % de films européens, dont 40,15 % de films non nationaux. Claude-Eric Poiroux se souvient du temps où les exploitants étaient obligés d'interrompre l'exploitation d'un film européen (il cite l'exemple de *Delicatessen*, de Caro et Jeunet, en Grande-Bretagne) parce qu'une seule copie circulait dans le pays. Les aides européennes permettent dorénavant de tirer davantage de copies et de muscler les campagnes de promotion.

Pour l'instant, l'augmentation du nombre de longs-métrages soutenus a été beaucoup plus rapide que celle des parts de marché des films européens, qui dépendent encore de succès ponctuels comme *Astérix*, de Claude Zidi, ou *Tout sur ma mère*, de Pedro Almodovar. La réalisatrice Catherine Breillat a vécu avec *Romance* l'un de ces succès européens, qui a commencé au Festival de Rotterdam : « Il y a un énorme public dans les capitales européennes. En voyageant en Europe, j'ai découvert de très bons films, de très bons acteurs. Mais, pour les découvrir, ça commence timidement, il faut y mettre de l'argent, et aussi du désir. Il faut croire que le cinéma sert à quelque chose, que l'Europe ne se fera pas que par la monnaie, mais aussi par le cinéma. »

Thomas Sotinel

La pénurie de papier journal inquiète le gouvernement

FACE à la pénurie de papier journal, dont le prix devrait augmenter de 10 % au 1^{er} janvier 2001, Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, a adressé, jeudi 23 novembre, une lettre à Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, pour lui demander « d'intervenir auprès des papeteriers français, afin qu'ils approvisionnent normalement la presse nationale, ce que leur permet leur capacité totale de production, qui est largement supérieure aux besoins de la presse française ». M^{me} Tasca estime, par ailleurs, que « ce contingentement intervient au moment où, tant pour couvrir l'actualité que pour faire face aux besoins des annonceurs en matière publicitaire, les journaux ont besoin d'une pagination complète, voire accrue (...). Il serait donc très préjudiciable que les éditeurs soient contraints de réduire leur pagination alors qu'ils devraient en outre faire face à une augmentation du prix du papier ».

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : Paul Dubrule, coactionnaire du *Nouvel Economiste*, annonce que ce titre devrait atteindre l'équilibre financier « d'ici un an », dans un entretien au *Figaro* du vendredi 24 novembre. Par ailleurs, il critique sévèrement le contenu rédactionnel, dont il estime que « la ligne directrice manque d'énergie et de dynamisme ».

■ **RADIO** : trois régions publicitaires, Europe Régies, IP France et NRJ Régies, s'associent pour créer un Grand Prix radio. Destiné à récompenser les meilleurs messages publicitaires, il sera remis le 17 janvier.

■ **Jean-Marie Cavada**, PDG de Radio France, évoque l'avenir du service public dans un entretien publié dans *L'Expansion* du jeudi 23 novembre. « Je ne laisserai pas la maison vieillir, mais je m'engage à ne pas aller frontalement sur les terres des services qui rapportent beaucoup d'argent à des opérateurs qui en vivent », déclare-t-il.



Alix Girard a toujours éprouvé le besoin de se projeter dans l'avenir. Aujourd'hui, nous lui proposons d' dans une entreprise qui le construit.

Du , vous pourrez investir dans Gemplus, l'une des plus belles réussites françaises des dix dernières années. Gemplus est le leader mondial d'une technologie, la carte à puce, qui s'impose dans des marchés en pleine expansion : téléphonie mobile, services financiers, sécurisation des transactions sur Internet. Son avance technologique lui permet de développer de nouvelles solutions toujours plus innovantes pour les applications et les services du futur.

Le prix de l'action Gemplus sera compris

Un prospectus préliminaire visé par la COB avec avertissement sous le n° 00-1870 en date du 20 novembre 2000 est disponible sans frais auprès de BNP Paribas et du Crédit Lyonnais, ainsi que sur le site Internet de Gemplus dédié à l'opération.



Your passport to the digital age*

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **SHELL : le pétrolier anglo-néerlandais a présenté vendredi** une nouvelle proposition de rachat des actions de la compagnie australienne Woodside Petroleum Ltd, qui porte sur un total de 6,3 milliards de dollars américains, la plus importante acquisition jamais observée en Australie.

● **TOTALFINAELF : la première réunion constitutive du comité de groupe TotalFinaElf a été interrompue** jeudi 23 novembre par l'arrivée de la quasi-totalité du personnel en grève du centre d'application AtoFina de Levallois. Les manifestants protestent contre la fermeture envisagée du centre de 243 salariés, « qui s'inscrit dans le cadre de la fusion du groupe », ont indiqué les élus.

● **BASF : plus de 90 personnes, dont 74 enfants, ont été intoxiqués** dans la ville de Ludwigshafen, jeudi, par un nuage de gaz échappé d'une usine du groupe chimique allemand.

● **SYNGENTA : la société a indiqué, jeudi, qu'elle ne commercialiserait pas** ses variétés de maïs génétiquement modifié, malgré l'autorisation donnée mercredi par le Conseil d'Etat, « les conditions du marché n'étant pas réunies pour retrouver la confiance des consommateurs ».

● **ALSTOM : le groupe français a annoncé jeudi 23 novembre** avoir remporté une commande de 72 millions d'euros pour la fourniture de 44 voitures supplémentaires à la compagnie ferroviaire britannique Virgin Rail, qui a levé une option sur une commande précédente. Cette commande porte à 53 le nombre total de rames de 9 voitures commandées par Virgin Rail, selon Alstom.

● **L'ORÉAL : le groupe français, numéro un mondial des cosmétiques, a annoncé** vendredi qu'il allait prendre une participation de 35 % dans le groupe japonais de cosmétiques Shu Uemura, et qu'il reprendrait l'ensemble des activités internationales de cette société. L'Oréal va ainsi accélérer son développement au Japon et dans toute la zone d'Asie du Sud-Est, qui représente 75 % des ventes à l'étranger de Shu Uemura.

SERVICES

● **MARSANS INTERNATIONAL FRANCE : le voyageur spécialiste du monde hispanique** présidé par Bruno Gallois a annoncé mardi la reprise de l'activité *tour operating* de Transtours, spécialiste de la Russie, des pays de l'Est et des croisières. Le nouvel ensemble pèsera environ 400 millions de francs (60,98 millions d'euros), avec 90 salariés et quelque 55 000 clients.

● **SNCF/FS : les responsables des chemins de fer français et italiens ont présenté** jeudi, à Modane, les premières locomotives destinées au fret et adaptées aux caractéristiques des deux réseaux. Elles devraient permettre de réduire le temps d'attente entre les deux pays à 15 minutes, contre 1 h 30 précédemment.

● **CARBOULEVARD : le site Internet de vente de voitures n'a pas pu boucler** son deuxième tour de table d'un montant de 80 millions de francs. Le PDG, André Loesekrug, a été remplacé par Pierre Vargionni, et le développement à l'international est gelé.

FINANCE

● **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : la banque a annoncé jeudi son intention de réorganiser ses lignes-métiers** de taux et change et de financements sous une nouvelle division, appelée « *debt finance* », qui devrait regrouper 3 200 personnes dans le monde.

● **BOURSE : Euronext, le marché boursier européen issu des fusions des places de Paris, Amsterdam et Bruxelles, reste ouvert à toute forme de partenariat** avec le London Stock Exchange (LSE), a réaffirmé jeudi son président, Jean-François Théodore. L'extension des horaires boursiers pose encore des problèmes techniques et ne pourra pas intervenir avant la fin de l'année 2001, a-t-il par ailleurs indiqué.

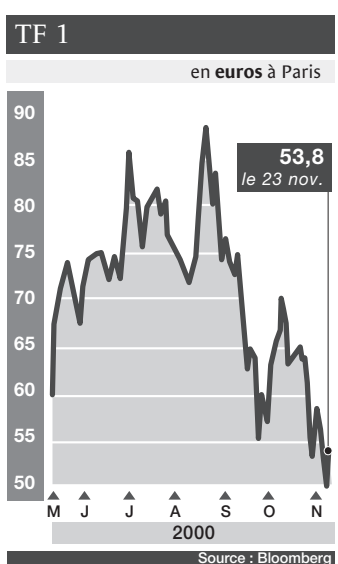
● **CAISSE D'ÉPARGNE : le groupe Caisse d'épargne envisage l'embauche de 6 000 personnes** sur les trois prochaines années, dont 1 000 en raison de la réduction du temps de travail, a annoncé jeudi la direction.

● **SANPAOLO IMI : la Banque d'Italie a ouvert une enquête** pour examiner l'impact dans la région de Naples de la fusion entre le groupe Sanpaolo IMI et Banco di Napoli.

VALEUR DU JOUR

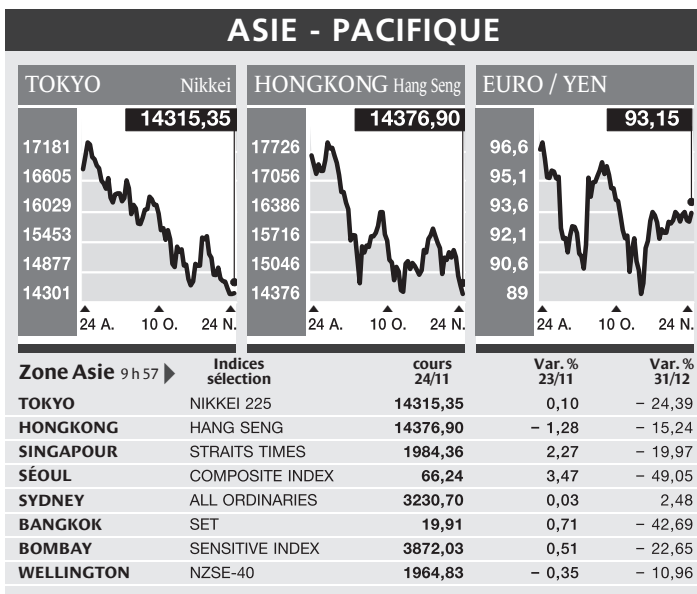
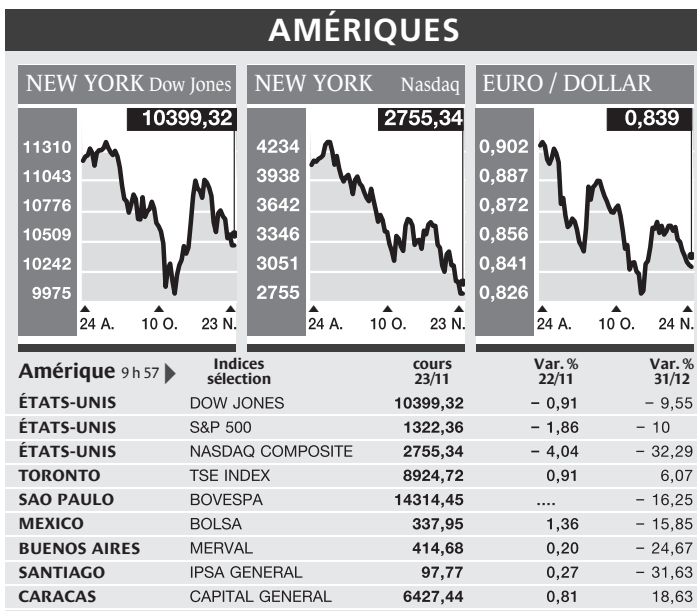
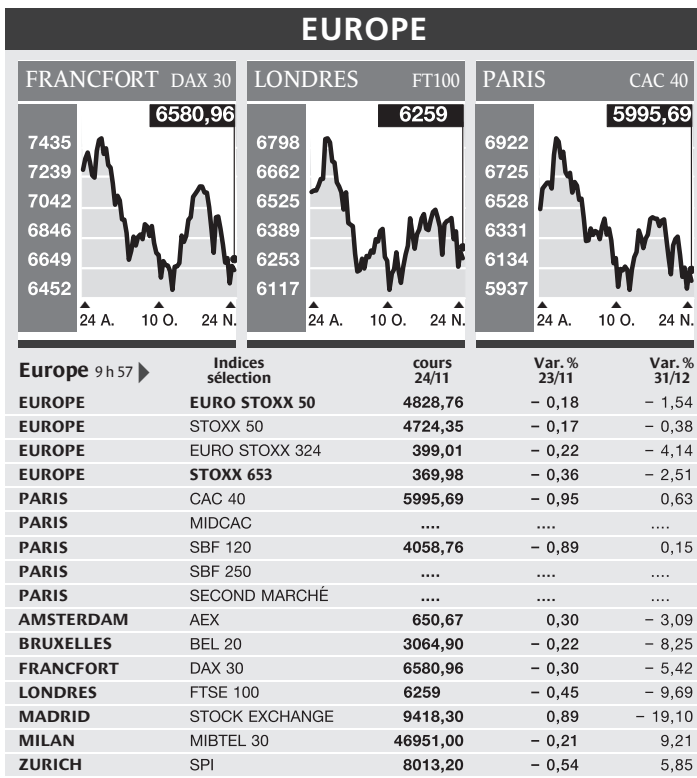
Les partenariats dopent TF 1

TOUS les clignotants sont au vert pour TF 1. L'année 2000 s'annonce comme une année exceptionnelle pour la chaîne privée présidée par Patrick Le Lay. Jeudi 23 novembre, le titre TF 1 a atteint 53,80 euros à la clôture, soit un gain de 7,39 % dans la séance. Avec cette progression, l'action de la chaîne a signé la plus forte hausse du CAC 40. Ponctuellement, le titre TF 1 a été porté par l'annonce d'un partenariat entre la Une et Titus Interactive, éditeur de jeux vidéo (*Le Monde* du 24 novembre).



Plus largement, ces derniers mois, TF 1 engrange les bonnes nouvelles. C'est, tout d'abord, la croissance record des investissements publicitaires, qui a dopé le résultat semestriel de la chaîne, annoncé le 15 septembre : il a atteint 1,1 milliard de francs, en hausse de 53,4 %. Une tendance qui devrait se confirmer, malgré un léger tassement attendu des recettes publicitaires sur la deuxième partie de 2000. Mais l'action TF 1 est aussi portée par la stratégie de développement de l'entreprise. Le bouquet numérique Télévision par satellite (TPS), considéré par la majorité des spécialistes comme une erreur stratégique à son lancement, fin 1996, paraît aujourd'hui une réussite. TPS annoncera un million d'abonnés début décembre. Son développement devrait être aidé par le lancement, le 18 décembre, de TF6, contrôlée à parts égales par la Une et M 6. Ce partenariat met – au moins partiellement – fin aux hostilités entre TF 1 et M 6,

Guy Duthéil



SUR LES MARCHÉS

PARIS
L'INDICE CAC 40 a ouvert en léger repli, vendredi 24 novembre, cédant 0,09 %, à 6 047,53 points. La Bourse de Paris, qui était retombée mercredi à son niveau du 30 décembre 1999, avait réussi à se hisser au-dessus de 6 000 points jeudi. Le CAC 40 avait terminé en hausse de 1,82 %, à 6 053,04 points.

FRANCFORT
SUR LE MARCHÉ de Francfort, l'indice de référence DAX a ouvert, vendredi, en hausse de 0,11 %, à 6 607,98 points. Les actions allemandes avaient terminé en hausse jeudi, grâce à la reprise des valeurs technologiques et automobiles. L'indice de référence DAX avait pris 1,39 %, à 6 601 points.

LONDRES
L'INDICE FOOTsie de la Bourse de Londres cédait 0,27 %, à 6 270,4 points, à l'ouverture, vendredi. La Bourse de Londres avait terminé en hausse jeudi, regagnant une partie du terrain perdu la veille grâce au rebond des valeurs technologiques. L'indice des cent principales valeurs avait affiché une progression de 1,06 %, à 6 287,3 points.

TOKYO
LA BOURSE de Tokyo a fini la séance, vendredi, en légère hausse de 0,1 %, soutenue par des achats à bon compte après le recul des dernières séances. Le principal indice du marché nippon, le Nikkei, a gagné 14,04 points, pour clôturer à 14 315,35 points.

NEW YORK
WALL STREET était fermée, jeudi 23 novembre, en raison de la fête du Thanksgiving.

TAUX
LES MARCHÉS obligataires européens ont ouvert sur une note stable, vendredi 24 novembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat euronotionnel du Matif était en recul de deux centièmes, à 87,20 points. De son côté, le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'inscrivait à 5,25 %. En Allemagne, le rendement de l'emprunt d'Etat de même échéance s'inscrivait à 5,13 %.

MONNAIES
L'EURO restait faible, vendredi matin 24 novembre, face au billet vert, à 0,8390 dollar. Il était pénalisé par les déclarations, la veille, de plusieurs dirigeants monétaires européens. Le président de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, avait estimé qu'il était trop tôt pour dire si l'euro était un succès. Il avait ajouté que les projections économiques que la BCE publiera deux fois par an devraient jouer « un rôle limité » dans la stratégie monétaire de la banque centrale. De son côté, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, avait souligné que l'économie en Europe restait dans un « univers incertain » et qu'elle devait « bien se comporter » car elle était confrontée à des « aléas ».

ÉCONOMIE

Les doutes de M. Duisenberg font chuter l'euro

L'EURO s'est vivement replié, jeudi 23 novembre, face au billet vert. Il est tombé sous la barre de 0,84 dollar, à la suite des propos du président de la Banque centrale européenne (BCE). Wim Duisenberg a estimé qu'il était « *bien trop tôt* » pour dire de façon définitive que l'euro était un succès, tout en soulignant que sa politique monétaire pour maîtriser l'inflation était, elle, réussie. « *On doit réaliser qu'il est bien trop tôt pour répondre à cette question de façon définitive*, a déclaré Wim Duisenberg, lors d'une conférence à Paris. *Bien sûr, ce sera un succès. Dans mon esprit, c'est un succès, mais une fois encore, il est trop tôt pour le dire.* » Mais la mission première de l'institution européenne est de préserver la stabilité des prix : « *Toute autre mission, a-t-il insisté, est secondaire.* » Pour le président de la BCE, c'est uniquement ce facteur qui devait être pris en compte pour mesurer le succès de l'Union économique et monétaire. ■ **La mauvaise évaluation de l'euro que font actuellement les marchés des changes** pourrait « *avoir à terme un impact négatif sur l'économie mondiale* », a averti jeudi M. Duisenberg.

■ **Le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, s'est refusé** jeudi à tout optimisme excessif sur la croissance européenne, soulignant que l'économie en Europe restait dans un « *univers incertain* » et qu'elle devait « *bien se comporter* » car elle était confrontée à des « *aléas* ».

■ **FRANCE : le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, « ne voit pas »** aujourd'hui de réveil de l'inflation en France, a-t-il déclaré jeudi au Sénat alors qu'il défendait le projet de budget 2001. A certains sénateurs qui agitaient le spectre d'une reprise de l'inflation, M. Fabius a répondu que « *tous les observateurs reconnaissent qu'en ce qui concerne l'inflation sous-jacente, en France elle est très maîtrisée* ».

■ **Les débats sur l'aménagement et la réduction du temps de travail** ont dopé le nombre des journées de grève en 1999 dans le secteur privé et semi-public, qui a fait un bond de 60 % par rapport à 1998, selon une étude du ministère de l'emploi et de la solidarité.

■ **ROYAUME-UNI : la Confédération de l'industrie britannique (CBI) a révisé en légère baisse** ses prévisions de croissance

pour 2000 et table sur une décélération de la hausse du produit intérieur brut en 2001 et 2002, selon son étude trimestrielle publiée jeudi.

■ **La croissance de l'économie britannique a été confirmée à 0,7 %** au cours du trimestre, donnant ainsi une expansion de 2,9 % par rapport à 1999, selon les dernières données publiées jeudi par l'Office national de la statistique (ONS).

■ **ALLEMAGNE : le total du déficit du secteur public allemand passera de 67,5 milliards de marks** en 2000 à 82 milliards de marks en 2001, a annoncé jeudi le ministère des finances.

■ **Les prix à l'importation ont augmenté de 0,4 % en octobre, après une hausse de 2,3 % en septembre**, donnant une progression annuelle de 13,4 % en octobre comme en septembre, a annoncé l'Institut fédéral de la statistique vendredi.

■ **POLOGNE : les prix à la consommation en Pologne devraient augmenter de 0,4 % en novembre**, comparé à octobre, et de 9,3 % par rapport à novembre 1999, selon une estimation du ministère des finances publiée jeudi.

■ **ISRAËL : le taux de chômage a augmenté de 0,4 % au troisième trimestre 2000** par rapport au trimestre précédent, atteignant 9 % de la population active, indique jeudi le Bureau central des statistiques.

■ **ARGENTINE : le ministre argentin de l'économie et le Fonds monétaire international (FMI) ont ensemble mis en garde**, jeudi, le pays contre les risques de cessation de paiement qui le guettent, en l'absence d'une réforme de la fiscalité et du système des retraites. Le président de La Rúa a annoncé un plan d'urgence, le 12 novembre, alors que de violentes émeutes secouaient le pays (*Le Monde* du 14 novembre).

■ **JAPON : le ministre japonais des réformes financières, Hiroyuki Aizawa, a appelé** vendredi la Banque du Japon à relâcher de nouveau sa politique monétaire afin de stimuler la reprise économique. « *Nous avons pris toutes les mesures fiscales que nous pouvons. Il est souhaitable de desserrer largement la politique monétaire maintenant* », a déclaré le président de la Commission de reconstruction financière (FRC) au cours d'une conférence de presse. Il a appelé la banque centrale à considérer la situation économique « *sur un plan plus large* » pour prendre ses décisions.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE (100)	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97860
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324
COURONNE DANOISE	7,4596	COUR. NORVÉGIENNE	8,0900
COUR. SUÉDOISE	8,6545	COURONNE TCHÈQUE	34,3300
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6221	DOLLAR CANADIEN	1,3025
DOLLAR NÉO-ZÉLANDE	2,1139	DOLLAR GÉO-CENTRAL	340,2400
DRACHME GRECQUE	340,2400	FORINT HONGROIS	1,6221
ZLOTY POLONAIS	3,8677		

Cours de change croisés						
24/11 9h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,90139	0,83955	0,12799	1,39860	0,55236
YEN	110,94000	93,15500	14,20000	155,19000	61,25500
EURO	1,19111	1,07348	0,15245	1,66590	0,65800
FRANC	7,81320	7,04345	6,55957	10,92895	4,31620
LIVRE	0,71500	0,64435	0,60025	0,09155	0,39500
FRANC SUISSE	1,81040	1,63240	1,52060	0,23180	2,53290

Taux d'intérêt (%)				Matif				
Taux 23/11	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Cours 9h 57	Volume 24/11	dernier prix	premier prix
FRANCE	4,79	4,83	5,25	5,64	Notionnel 5,5			
ALLEMAGNE	4,81	5,06	5,13	5,54	DÉCEMBRE 2000	17750	87,29	87,28
GDE-BRETAG.	6,13	5,86	4,93	4,29	Euribor 3 mois		NC	NC
ITALIE	4,81	5,04	5,50	5,97	DÉCEMBRE 2000		NC	NC
JAPON	0,33	0,40	1,71	2,58				
ÉTATS-UNIS	6,59	6,36	5,63	5,68				
SUISSE	3	3,48	3,79	4,20				
PAYS-BAS	4,79	5,04	5,27	5,60				

Matières premières		
En dollars	Cours 23/11	Var. % 22/11
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1791,50	- 0,19
ALUMINIUM 3 MOIS	1496,50	- 0,37
PLOMB 3 MOIS	471	- 0,42
ETAIN 3 MOIS	5290	- 0,19
ZINC 3 MOIS	1059,50	- 0,33
NICKEL 3 MOIS	6895	- 0,36
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	4,64	- 0,64
PLATINE A TERME	160398,00	- 0,25
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	260	+ 0,97
MAIS (CHICAGO)	210,75	+ 0,24
SOJA TOURTEAU (CHG.)	179,50	+ 0,06
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	690	- 1,43
CAFÉ (LONDRES)	646	+ 0,47
SUCRÉ BL. (LONDRES)	177,90	+ 5,10

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

Siemens, qui a annoncé jeudi avoir décroché avec Mannesmann Mobilfunk, filiale du britannique Vodafone, un contrat de plus de 500 millions d'euros pour la fourniture de technologies dans le domaine de l'UMTS, a progressé en Bourse, jeudi 23 novembre, de 3,57 %, à 131,95 euros.

L'action Deutsche Bank a reculé de 1,26 %, à 87,88 euros, après que son patron, Rolf Breuer, eut indiqué que la banque avait besoin de trouver des partenaires dans les secteurs où elle manquait de taille critique.

RWE a pris 1,94 %, à 49,44 euros, jeudi. Le groupe énergétique veut réaliser de nouvelles acquisitions dans le secteur de l'eau après celle

de la compagnie britannique Thames Water, a annoncé son président au cours de l'assemblée générale des actionnaires, jeudi.

Lufthansa a reculé de 1,29 %, à 24,53 euros, jeudi, après que Morgan Stanley Dean Witter eut abaissé sa recommandation sur le titre. La compagnie n'est pas intéressée par un rachat de sa concurrente suisse Swissair, a indiqué le président du directoire, Jürgen Weber, au magazine Wirtschaftswoche paru jeudi.

Safeway, qui a publié jeudi des résultats montrant que la chaîne de supermarchés se reprend plus vite que prévu, a vu son action progresser de 3,8 %, à 327 pence, à la Bourse de Londres.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 23/11, and a row for DJ E STOXX CYC GO P showing 161,46 + 0,87.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 23/11, and a row for DJ E STOXX AUTO P showing 223,70 + 0,58.

AUTOMOBILE

Table listing automotive stocks like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

BANQUES

Table listing bank stocks like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, ALL & LEICS, etc.

CONSTRUCTION

Table listing construction stocks like ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

PRODUITS DE BASE

Table listing raw materials stocks like ACERIALIA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREEK, etc.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table listing cyclical consumption stocks like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc.

CHIMIE

Table listing chemical stocks like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 23/11, and a row for DJ E STOXX CHEM P showing 377,65 + 0,49.

CONGLOMÉRATS

Table listing conglomerate stocks like DIETEREN SA, AZEO, GBL, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table listing telecom stocks like ATLANTIC TELECO, EIRCOM, BRITISH TELECOM, etc.

CONSTRUCTION

Table listing construction stocks like ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table listing cyclical consumption stocks like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc.

CHIMIE

Table listing chemical stocks like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

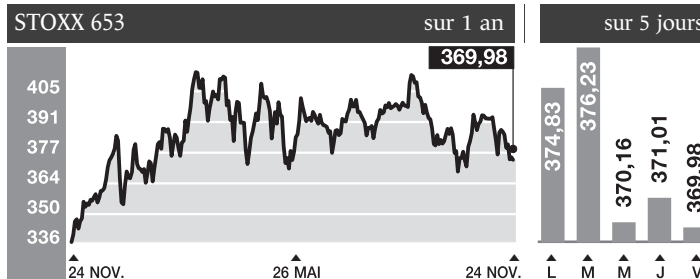


Table listing various stocks like WM-DATA, SOLVAY, WOLFFORD AG, etc.

PHARMACIE

Table listing pharmaceutical stocks like ACTELION N, ALTANA AG, ASTRAZENACA, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table listing equipment stocks like ABB N, ADECCO N, CH, etc.

ÉNERGIE

Table listing energy stocks like BG GROUP, BP AMOCO, CEPSA, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table listing consumer goods stocks like AHOLD, ALTADES-A, AMADEUS GLOBAL, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table listing retail stocks like ALLIANCE UNICHE, AVA ALLG HANDG, BOOTS CO PLC, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table listing food and beverage stocks like ALLIED DOMECO, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

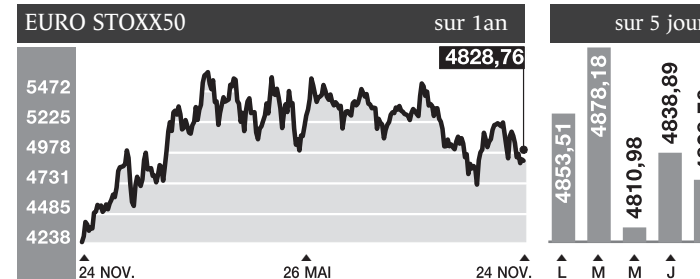


Table listing various stocks like AEGIS GROUP, AEGION NV, ALCATEL-A, etc.

ASSURANCES

Table listing insurance stocks like AEGIS GROUP, AEGION NV, ALCATEL-A, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table listing high-tech stocks like AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

MEDIAS

Table listing media stocks like MONDADORI, B SKY B GROUP, CANAL PLUS, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table listing utility stocks like ACEA, AEM, ANGLIAN WATER, etc.

AMSTERDAM

Table listing Amsterdam stocks like AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/AC, etc.

BRUXELLES

Table listing Brussels stocks like ARTHUR, FANFIS B, INTERNOO HLD CT, etc.

FRANCFORT

Table listing Frankfurt stocks like UNITED INTERNET, AIXTRON, BIESTA TECHNOLOGIE, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

Table listing stock codes for various European countries.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

Table listing stock codes for non-Euro zone countries.

Advertisement for 'Le Monde' magazine featuring the text 'Chaque lundi avec Le Monde DATÉ MARDI' and 'LE MONDE ECONOMIE'.

Le bijou change de siècle

Loin des grands noms de la place Vendôme, des joailliers créateurs imposent leur griffe, sans renier les règles de l'art

DES PIERRES d'une clarté infinie, des ors qui s'assemblent, se chevauchent et se tressent, des diamants qui scintillent comme des étoiles... ces bijoux-là possèdent tous les atouts de la séduction. Certains l'affichent avec panache, d'autres plus discrètement. Mais tous ont cette capacité, pas si répandue, de faire briller les yeux des femmes.

Ces petits bijoux ont été présentés durant quatre jours (du 17 au 20 novembre), à l'Hotel du Rond-Point, près des Champs-Élysées, à Paris, dans une exposition-vente baptisée « Les Journées des joailliers créateurs ». Cette manifestation a réuni plus d'une vingtaine d'artistes qui, en marge des grands noms de la place Vendôme, tentent d'imposer leur griffe et leur style propre. Nouveaux venus - certains sont déjà connus, d'autres moins - sur un marché étroit mais de plus en plus ouvert à l'innovation, ces créateurs partagent la volonté d'apporter « autre chose ». Ils ont aussi un talent commun : celui de savoir façonner des bijoux qui associent pierres, métaux précieux et design, tout en respectant les règles d'un art exigeant et pointu. La clientèle semble d'ailleurs curieuse d'une offre originale. Ces dernières années, ses achats ont largement fait honneur à la joaillerie de création.

Fascinée par le bijou depuis sa plus tendre enfance, Ann Gérard a lancé sa propre collection en 1994. Cinq ans plus tard, elle ouvrirait sa boutique, en plein cœur du quartier Saint-Germain, à Paris. Sa volonté de proposer une joaillerie à la fois contemporaine et intemporelle s'exprime dans des bijoux délicats, aux formes simples et pures. Perles, pierres et éclats de diamants sont mis en valeur par des lignes directes et gracieuses. Sans fioritures et parfois avec humour, comme cette broche-cadre (vendue avec un mini-

Une galerie dédiée à la création moderne

Après des études à l'école Boule, des stages dans des ateliers de bijouterie, Bruno Livrelli ouvre en 1992 un espace pour promouvoir le bijou contemporain, encore mal connu en France. Il crée Aurus, une galerie consacrée aux créateurs, à proximité du Centre Pompidou. Il avoue se laisser guider par son goût et sa sensibilité, persuadé qu'« on ne défend bien que ce que l'on aime ». La galerie propose une diversité de créations : des pièces uniques, des bijoux réalisés en séries limitées ou en petites séries, des parures d'exception, mais aussi des bijoux quotidiens.

Un des points forts de la galerie : le très grand choix d'alliances et de solitaires réinventés dans un esprit design par l'éditeur allemand Niessing ou par des créateurs internationaux. Pour « les journées des joailliers créateurs », Aurus présentait les bijoux en or et platine de Michael Zobel (formes ethniques et perles fines, broches plates rectangulaires aux dimensions généreuses...) ainsi que les œuvres de Michael Good, Torben Hardenberg, Bernd Munsteiner, Niessing, Helena Votsi.

tournevis) dans laquelle on peut glisser, selon ses envies, un petit dessin d'enfant, une fleur séchée ou un portrait miniature.

Formes rondes, souples et harmonieuses encore, chez Daniela Baumgartner qui aime penser que ses bijoux seront portés par des femmes « affirmées et en mouvement ». Ses créations copient d'ailleurs ce mouvement dans des formes fluides, des tours de cou arabesques et des compositions souples. Sa bague *Asymétrique* en or gris - la pierre centrale en tourmaline rose, mise en valeur par un serti aérien, se laisse voir sur toutes ses facettes - témoigne de ce style maîtrisé, et sans apprêt, classique et moderne à la fois. Daniela Baumgartner met son travail au service de marques de bijouterie et de joaillerie française et étrangère. « Il y a deux facettes dans mon travail de

D'un même thème, Amal sait donner naissance à un bijou puissant et audacieux, puis à un autre, léger et pudique

créatrice, précise-t-elle : *laisser libre cours à mon imagination ou respecter un style quand j'œuvre pour d'autres.*

Carrés, ronds, triangles, losanges... serti de pierres précieuses aux multiples couleurs s'assemblent en un désordre organisé, dans lequel rien n'est laissé au hasard. Tout l'art de Philippe Tournaire repose dans cette appréhension du bijou, conçu comme une sculpture. Ses créations, il les conçoit d'ailleurs comme un artiste, trouvant son inspiration dans l'histoire, les voyages et les sciences. Ses œuvres évoquent l'architecture de l'Antiquité, la géométrie grecque et les mythes anciens. « J'aime, dit-il, le mélange des genres, des grottes de Lascaux en passant par Michel-Ange, des ruines de la basilique Saint-Siméon en Syrie à Paul Klee : une infinité de cultures nourrit ma créativité. »

La créatrice Amal a passé son enfance en Autriche et au Moyen-Orient ; un parcours qui lui a donné le goût des extrêmes : celui des architectures et des opéras, autant que celui des arabesques et des atmosphères sensuelles de l'Orient. Ces bijoux reflètent ces influences et jouent l'effet de surprise. D'un même thème, Amal sait donner naissance à un bijou puissant et audacieux, puis à un autre, léger et pudique. Son ambition : éviter l'ennui, la lassitude et la mièvrerie. Elle a notamment décliné l'idée de son pendentif Infini (reprenant le ruban de mathématique Möbius) qu'elle a interprété en or blanc avec un effet satiné, passé dans une chaîne terminée par deux diamants taille princesse, l'un blanc et l'autre brun.

C'est du côté de la vieille Russie, cette fois, que Dominique de Roquemaurol-Galitzine - la comtesse aux chapeaux - trouve le souffle d'une création qui se veut proche

de la nature, comme ces colliers porte-bonheur, ce bijou en opale transparente avec des petites feuilles émaillées, ou encore cette bague-feuille en or, émaillée et sertie d'un péridot.

Franck Montialoux n'a pas tergiversé. Fort d'une formation éclectique, il concentre rapidement ses efforts sur la création d'une maison de haute joaillerie, axée sur des bijoux structurés, élégants et modernes. Son enseigne, GWA (Gentlemen Women Accessories), s'adresse, comme son nom l'indique, aux femmes et aux hommes, dans un esprit de mixité qui brouille les frontières, sans jamais les abolir. Conscient que la femme ne veut pas forcément porter des bijoux dit féminins, que l'homme, plutôt tourné vers des formes très construites, ne refuse pas pour autant la présence d'une forme fantaisiste ou d'une perle, Franck Montialoux crée des bijoux qui laissent, à chacun, le loisir de se les approprier. Son métal de prédilection, l'or gris, « pur, discret et froid », met en valeur l'ensemble des pierres fines et précieuses, sans en changer leurs nuances. Le reste est affaire de dessin, de mise au point des proportions, d'association inédite des couleurs. Un travail méticuleux, patient, qui vise toujours l'équilibre et la pureté.

Franck Montialoux concentre sa création sur la déclinaison de formes contemporaines, utilisant l'héritage artisanal qu'il associe aux nouvelles technologies. « Il s'agit de créer des formes innovantes collant à l'esprit de notre époque sans pour autant oublier l'aspect classique, précise-t-il. La joaillerie n'est pas sans rappeler la haute couture, elle en devient l'écho. » La première réalisation GWA fut masculine : une paire de boutons de manchettes en or gris, le modèle « pliu ». Puis ont succédé la bague « modèle F » et ses clips d'oreilles, la bague corail... Sa ligne Paris-New York-Tokyo, pour homme, décline aujourd'hui anneaux, pendentifs, bagues, maillon GWA. Tandis que ses alliances solitaires (anneau d'or gris serti d'un diamant), réalisées sur commande, sont en passe de devenir des classiques.

Véronique Cauhapé

Adresses

- Ann Gérard, 12, rue de l'Odéon, 75006 Paris, tél. : 01-40-46-84-37.
- Daniela Baumgartner, boutique Rivière bleue, 75, rue de Turbigo, 75003 Paris, tél. : 01-42-71-55-25.
- Philippe Tournaire, 103, rue Edouard-Herriot, 69002 Lyon, tél. : 04-78-92-93-94. Autres adresses : 8, rue Tupinerie, 42600 Montbrison, tél. : 04-77-96-08-84 ; vitrine du Ritz, place Vendôme, 75041 Paris.
- Amal, 2, rue Duphot, 75001 Paris, tél. : 01-40-20-03-43.
- La Comtesse aux chapeaux (sur rendez-vous), 12, rue de Clichy, 75009 Paris, tél. : 01-40-23-03-80.
- Vitrine du Ritz, place Vendôme, 75041 Paris.
- GWA (sur rendez-vous), 57, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, tél. : 01-53-04-93-43.
- Galerie Aurus, 88, rue Quincampoix, 75003 Paris, tél. : 01-42-74-62-42.



Bague « pliu », citrine, améthyste, perle de culture, perle grise ou calcédoine sur or gris, GWA joaillerie, à partir de 4 900 F (746 €), jusqu'à 19 800 F (3 018 €).

Pendentif perle de Tahiti, Ann Gérard, à partir de 4 500 F (686 €).



Bague « Jeanne », en or gris, quatre griffes, sertie d'une aigue-marine, Ann Gérard, 15 800 F (2 408 €).

SABINE HARTL

Bague tension « Oméga » de Niessing, en or jaune 18 carats, diamant ovale, rond ou taille émeraude, Galerie Aurus.

Boutons de manchette, « pliu », améthyste, quatre diamants, sur or gris, GWA joaillerie, 7 800 F (1 189 €).



DR



Bague en or blanc, tourmaline, saphirs roses et diamants, Daniela Baumgartner.

La tradition indienne émaillée d'une légèreté contemporaine

IL FOURNIT en gemmes précieuses les plus grands joailliers du monde, accommode savoir-faire et trésors locaux à l'esthétique contemporaine pour de jeunes designers tels Marie-Hélène de Taillac et le petit-fils de Lord Mountbatten, Ashley Hicks... Aujourd'hui, le propriétaire du célèbre Gem Palace de Jaipur (Inde), Munnu Kasliwal, se lance à son tour dans la création de bijoux. Pour présenter sa collection, il a préféré l'alcôve « informelle » et intimiste de Jewels and Pashminas, rue Jacob, à la proximité luxueuse avec ses clients de la place Vendôme. Pendant que la mode et l'art s'enthousiasment pour les parures somptueuses de l'Inde - les éditions Assouline consacrent un ouvrage aux bijoux des maharadjahs, le British Museum exposera bientôt les trésors

des rois mongols -, Munnu Kasliwal épure de minimalisme les formes traditionnelles de la joaillerie indienne.

Héritier d'une maison qui cultive depuis plus de cent ans l'art des gemmes pour les royautés locales, remplacées depuis par les stars et les milliardaires (Lawrence Rockefeller, Mick Jagger...), Munnu Kasliwal s'est rompu à l'art du métissage. « Je voulais créer des bijoux confortables, faciles à porter même en voyage, pas de ceux qu'on laisse dans des coffres-forts par peur de les abîmer », explique-t-il.

« AU CONTACT DE LA PEAU »

Branches d'or soutenant une rosée de pierres multicolores (135 000 F, 20 580 €), brindilles ornées de feuilles fragiles à enrouler en bracelet (3 500 F, 533 €), le joaillier travaille ce métal précieux à 22 carats, ressuscitant ainsi la couleur des bijoux de la Grèce antique ou de l'époque byzantine. « Aujourd'hui très mélangé - 18 carats -, l'or a beaucoup perdu de son âme. Au Gem Palace, j'ai été séduit par la qualité de ce métal qui prend une très belle patine au contact de la peau », explique la créatrice Marie-Hélène de Taillac, qui l'utilise également dans ses créations. Plus grand marché de bijoux au monde, principale dot - les riches Indiens n'hésitent pas à dépenser des mil-

lions de dollars pour en parer leurs filles -, l'Inde vout depuis toujours un culte à ce métal précieux.

Tandis que l'émeraude, le diamant, le rubis et la perle ont composé de tout temps les parures des aristocrates indiens, Munnu Kasliwal adapte pour les peaux claires des occidentales des tourmalines, des saphirs ou des aigues-marines. Façonnée dans un seul bloc, une boucle d'oreille en « parasol » agit sa frange de pompons bleu aquatique, tandis qu'une onquée de minuscules émeraudes - taillées dans une gemme de 300 carats - se condense autour du cou (650 000 F, 99 091 €).

« Je préfère les pierres sculptées et polies par les doigts de l'homme, avec leurs défauts, à la standardisation des machines », explique le joaillier. Larmes, serti clos ou cabochon, chacune est travaillée sous tous ses angles. S'inspirant d'une coutume qui remonte à la cour des empereurs mongols, Munnu Kasliwal émaille de motifs précieux l'intérieur de ses fermoirs - eux-mêmes serti de cabochons -, « pour que la plus belle face du bijou soit en contact avec l'âme ».

Louise Roque

★ Jewels and Pashminas, 12, rue Jacob 75006 Paris, tél. : 01-43-25-50-99.

TENDANCE BRIT POP ALTERNATIF ?
TENDANCE GROOVY ACIDE JAZZ ?
TENDANCE À PANIQUER ?

Moteur de suggestion bol.fr, le bon disque pour la bonne personne

Livres
Disques
Vidéos
bol.fr
La culture qui vous ressemble

Jacques Gautier

VERNISSAGE
Vendredi 8 & Samedi 9 Déc. 2000



36, rue Jacob 75006 Paris
Tél/fax 01 42 60 84 33

PERRONO - BIJOUX

Ouvert les lundis 4, 11 et 18 Déc.
Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations
Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

Les prévisions des modèles climatiques restent imprécises

Si les scientifiques n'appréhendent pas parfaitement le rôle joué par les océans et les forêts, toutes les simulations suggèrent cependant un réchauffement climatique significatif dû à l'homme

Les experts internationaux réunis à La Haye jusqu'au 24 novembre pour la 6^e conférence sur la lutte contre l'effet de serre ont négocié sur la base des prévisions alarmantes concernant le réchauffement du climat. Se-

lon le dernier rapport des experts du Groupe intergouvernemental pour l'évolution du climat (GIEC, IPCC en anglais), la température moyenne du globe devrait s'élever de 1,5 à 6°C d'ici à 2100. Comment expliquer une aus-

si grande incertitude ? L'ampleur de la fourchette résulte des projections effectuées par les économistes sur l'évolution des émissions de gaz à effet de serre au prochain siècle, mais surtout du mode de fonctionne-

ment des modèles utilisés par les scientifiques pour simuler l'évolution du climat. Ces modèles, encore imparfaits, indiquent que le XXI^e siècle sera encore plus chaud que le précédent.

QUELLE confiance accorder à des simulations qui prévoient une élévation de la température à la surface du globe de 1,5 à 6°C d'ici à 2100 ? Le vague de ces prévisions des experts du Groupe intergouvernemental pour l'évolution du climat (GIEC, IPCC en anglais) laisse perplexe quand on sait depuis 1895, grâce au chimiste suédois Svante Arrhénius, que CO₂ et effet de serre sont intimement liés. Ce sont pourtant ces nouveaux chiffres, dont la marge d'erreur dépasse celle de 1995 – la fourchette allait alors de 1 à 3,5°C –, qui fondent les négociations internationales qui s'achèvent à La Haye sur la lutte contre l'effet de serre.

Certains, comme le candidat républicain à la présidence des Etats-Unis George W. Bush, proche des pétroliers, voient dans ces incertitudes la preuve qu'il est urgent de ne rien faire. Cette lecture toute politique méconnaît la complexité du système climatique et les efforts déployés par les scientifiques pour le mettre en équations. Sa modélisation a tout de l'empilement-gigogne d'hypothèses dont l'ajustement est encore loin d'être parfait.

« En amont, les économistes préparent des scénarios sur les émissions futures de gaz à effet de serre et d'aérosols », indique Hervé Le Treut, du Laboratoire de météorologie dynamique de l'Institut Pierre-Simon-Laplace (IPSL). La démographie et le type de développement économique envisagés influent évidemment sur ces projections. Ensuite, il faut traduire ces émissions en concentrations atmosphériques de CO₂. « L'enjeu est de savoir si à l'avenir les puits de carbone que sont les océans et les forêts deviendront moins efficaces à mesure que la concentration en CO₂ augmentera », précise encore le climatologue.

C'est seulement en bout de chaîne qu'entrent en jeu les modèles proprement climatiques. « Selon la résolution souhaitée, il faut de trois à douze heures de calcul par année simulée », indique Serge Planton, responsable du groupe de recherche climatique de Météo-France à Toulouse. Une simulation complète, sur cent cinquante ans, et la simulation de contrôle – à taux de dioxyde de carbone constant – qui l'accompagne, demandent donc plusieurs mois, si bien qu'il est diffi-

par exemple, qui se joue à l'échelle d'un grain de poussière, on ne peut se passer de paramétrisation », explique Pascale Delécluse, du Laboratoire d'océanographie dynamique et de climatologie (IPSL). L'océanographe souligne également la difficulté de décrire l'interface entre l'océan et l'atmosphère, ou encore le comportement des nuages, principal facteur d'incertitude des modèles. A basse altitude, ils réfléchissent le rayonnement solaire, mais dans la haute atmo-

vironnement (IPSL/CEA-CNRS). Mais ils faut aussi qu'ils puissent évoluer vers d'autres climats, et reproduire celui du dernier siècle, voire du dernier millénaire. » C'est en « rejouant » le siècle actuel que les climatologues ont constaté que le réchauffement enregistré depuis 1975 ne survient que si l'on introduisait dans les modèles un surplus de gaz à effet de serre. La décennie 90, la plus chaude du millénaire selon l'Organisation météorologique mondiale, devrait donc ses records de température à l'homme.

CAROTTAGES GLACIAIRES

Un autre mode de validation consiste à reconstituer les climats du passé, connus grâce à l'étude des pollens et aux carottages glaciaires et lacustres – notamment le maximum holocène, il y a 6 000 à 8 000 ans environ, lorsque le Sahara a connu une période plus humide qu'actuellement, la steppe remplaçant le désert jusqu'à une latitude de 23° nord. Les modèles couplant océan et atmosphère montrent en effet une augmentation du phénomène de mousson africaine, mais en sous-estimant l'amplitude s'ils ne prennent pas

en compte la végétation qui favorise le recyclage de l'eau, résume Sylvie Joussaume, forcée de constater que « la végétation n'est pas encore prise en compte lorsqu'on modélise le climat futur ».

La prochaine étape consistera donc à coupler océan et atmosphère, végétation, cycle du carbone, biosphère, chimie de l'ozone et augmentation du taux de CO₂. Certains modèles s'y essaient déjà, montrant notamment que les puits de carbone actuels pourraient basculer et devenir des producteurs de dioxyde de carbone à partir de 2050 (*Le Monde* du 10 novembre).

Tout cela, estiment les climatologues, ne devrait cependant pas sensiblement modifier le verdict des modèles : la planète se réchauffe, et continuera à monter en température au siècle prochain. L'incertitude sur l'ampleur du phénomène et sa traduction climatique pour chaque région du globe subsistera cependant pendant dix à vingt ans. « A ce moment-là, déplore Hervé Le Treut, le réchauffement sera indubitable, mais il sera bien tard pour agir. »

Hervé Morin

Du puits à la source

Les puits de carbone, c'est-à-dire le stockage du CO₂ dans les forêts dont la plantation pourrait servir de monnaie d'échange dans un marché des droits à polluer, ont été au cœur des débats de la conférence de La Haye. Il est en effet essentiel de savoir quels sont les flux de dioxyde de carbone au-dessus de chaque zone du globe. Le Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (LSCE, CEA-CNRS) de Gif-sur-Yvette (Essonne), vient de montrer (*Science* du 17 novembre) leur extrême variabilité dans le temps. Philippe Bousquet et ses collègues ont constaté que certaines régions, considérées comme des puits de carbone (stockage), pouvaient devenir des sources d'émission en quelques années. Ce fut le cas de l'Amérique du Nord au début des années 90. Des mesures sur une période plus longue que celle actuellement retenue (2008-2012) sont donc nécessaires, estime Philippe Bousquet, pour mieux cerner le comportement à long terme de la biosphère sur les zones considérées.

cile et coûteux de les multiplier. Ces modélisations consistent à découper la surface du globe en une série de cubes de 300 km de côté pour la partie atmosphérique et de 100 à 200 km pour l'océan, sur une vingtaine de tranches verticales. Un état initial est fixé dans chacun d'eux, puis l'on fait varier la concentration en CO₂ pour voir comment l'ensemble évolue. Mais ce maillage est trop lâche et certains phénomènes ne peuvent être qu'idéalisés.

« Pour l'influence des aérosols,

sphère, ils bloquent le rayonnement thermique. Quel sera leur impact global ? De même, à l'échelle d'une région, certains effets de loupe magnifient les incertitudes, si bien que peu de spécialistes se hasardent à décrire, par exemple, le climat de la France au siècle prochain.

Le calage des modèles est donc fondamental. « Ils doivent être capables de mimer le climat actuel, qui est lui-même variable, estime Sylvie Joussaume du Laboratoire des sciences du climat et de l'en-

Le ministère de la recherche multiplie les actions en faveur de l'e-Education

LE COLLOQUE international « e-Education » qui s'est tenu à Paris le 22 novembre dans le cadre du Salon de l'Education a donné l'occasion à Roger-Gérard Schwartzberg, ministre de la recherche, de dresser le tableau des actions qu'il entend prendre pour favoriser l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) à l'école.

Après avoir souligné que « les TIC représentent un enjeu décisif pour le secteur éducatif », M. Schwartzberg a estimé que les nouvelles méthodes pédagogiques « cassent le modèle de l'enseignement qui s'est construit depuis des siècles autour d'une trilogie invariante, digne d'une tragédie classique : une unité de lieu – la salle de

classe ou l'amphithéâtre –, une unité de temps – un même horaire pour tous –, et une unité d'action – le même contenu au même moment. »

Pour développer les outils d'une telle révolution, le ministère de la recherche multiplie les initiatives destinées à stimuler les laboratoires publics et les entreprises privées du multimédia éducatif. Le ministre a rappelé le lancement, début novembre, du projet Geant, le réseau paneuropéen qui interconnectera en 2001 les différentes infrastructures nationales de transmission de données à haut débit.

Une dizaine de « plates-formes technologiques d'expérimentation » sont également mises en place pour 20 millions de francs. En appui, les réseaux de recherche et

d'innovation technologique (RNRT) favorisent l'association entre laboratoires de recherche et entreprises autour de projets innovants tels que Perceval (didacticiel de prosodie par technologie vocale) ou Physis (apprentissage visuel de la création musicale).

Pour développer les contenus pédagogiques, le ministère de la recherche soutient une dizaine de sociétés innovantes dans le multimédia éducatif. Ce secteur bénéficie d'un premier lieu d'accueil et d'accompagnement, un « incubateur », installé à Marseille, et du fonds d'amorçage C-Source dont le budget de 20 millions de francs (3,05 millions d'euros) doit atteindre « à terme » les 100 millions de francs (15,2 millions d'euros).

Enfin, un Réseau national pour l'audiovisuel et le multimédia (RNAM), dédié à la création numérique, verra le jour début 2001, doté d'une subvention de 100 millions de francs (15,2 millions d'euros). Cette structure doit « soutenir les industries de programmes [...] capables d'offrir au grand public des services et contenus numériques du XXI^e siècle dans les domaines de la connaissance, de la culture et du divertissement », a précisé M. Schwartzberg.

Ces nouveaux moyens s'accompagnent du lancement de travaux de recherche visant « l'optimisation de l'utilisation des technologies de l'information dans l'enseignement ». Pour cela, le ministère de la recherche soutient « l'action concertée incitative » baptisée « Ecole et sciences cognitives » lancée le 16 novembre et qui sera dotée d'un budget de 8 millions de francs (1,22 million d'euros) en 2001. Il s'agit de rassembler des cognitivistes et des psychologues, des concepteurs d'outils pédagogiques et des pédagogues afin de « mieux comprendre les processus cognitifs impliqués dans l'apprentissage » par les TIC.

atténuée. L'informatique semble réduite, dans le discours de M. Lang, à une technique qui doit se conformer au moule de l'école d'aujourd'hui. Une position diamétralement opposée à celle de l'inspecteur général Guy Pouzard (*Le Monde* du 31 octobre), qui plaide pour une adaptation profonde du système scolaire aux nouvelles possibilités d'enseignement offertes par l'ordinateur et Internet.

Les deux ministres semblent ainsi se répartir les rôles. A celui de la recherche d'explorer les nouvelles voies, de stimuler la création d'outils pédagogiques multimédias et d'évaluer l'efficacité des méthodes d'enseignement fondées sur les nouvelles technologies. A celui de l'éducation de rassurer le corps enseignant, dont le poids électoral jouera un rôle important lors des prochaines échéances, contre tout bouleversement. Une façon habile de reporter les réformes de fond et de les confier au prochain gouvernement sans risquer d'être taxé d'immobilisme.

Michel Alberganti

M. Al.

La campagne océanographique du « Marion-Dufresne » s'achève

LA CAMPAGNE océanographique franco-américaine MD 120/ ANTAUS (ANTArctique AUStralie), engagée le 8 octobre sur le *Marion-Dufresne*, vient de s'achever après un mois passé entre Australie et Antarctique. Organisée par l'Institut polaire (IFRTP), cette campagne a été conduite par le département des Géosciences marines de l'Ifremer avec la collaboration de l'université de Bordeaux et du Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (CEA-CNRS), de l'université de Bretagne occidentale, de l'université de Mayence et du Lamont Doherty Earth Observatory (USA).

L'objectif premier de cette campagne était de quantifier les anomalies de température à l'intérieur du manteau supérieur du globe terrestre pour mieux comprendre la tectonique des plaques, responsable de la formation des continents. Mais elle a aussi été l'occasion de démontrer l'existence de variations saisonnières de température des eaux profondes en provenance de l'Antarctique et d'étudier à partir de carottes de sédiments les changements climatiques passés. Devant le succès de l'opération, l'expérience devrait être renouvelée au cours de l'année 2001.

Nouvelles pluies à l'Ouest

SAMEDI. Une dépression bien creuse est centrée sur l'Irlande. Elle dirige sur le pays un flux de sud-ouest. La perturbation associée concernera les régions le plus à l'ouest. Sur la moitié est, les brouillards laisseront rapidement place à un beau soleil d'automne. En Corse, des pluies parfois orageuses se produiront.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. - Les pluies arriveront le matin sur la Bretagne et gagneront l'ensemble des régions. Le vent de sud-ouest se renforcera dans l'après-midi. Il atteindra 100 km/h sur les côtes de la Manche. Il fera de 12 à 14 degrés.

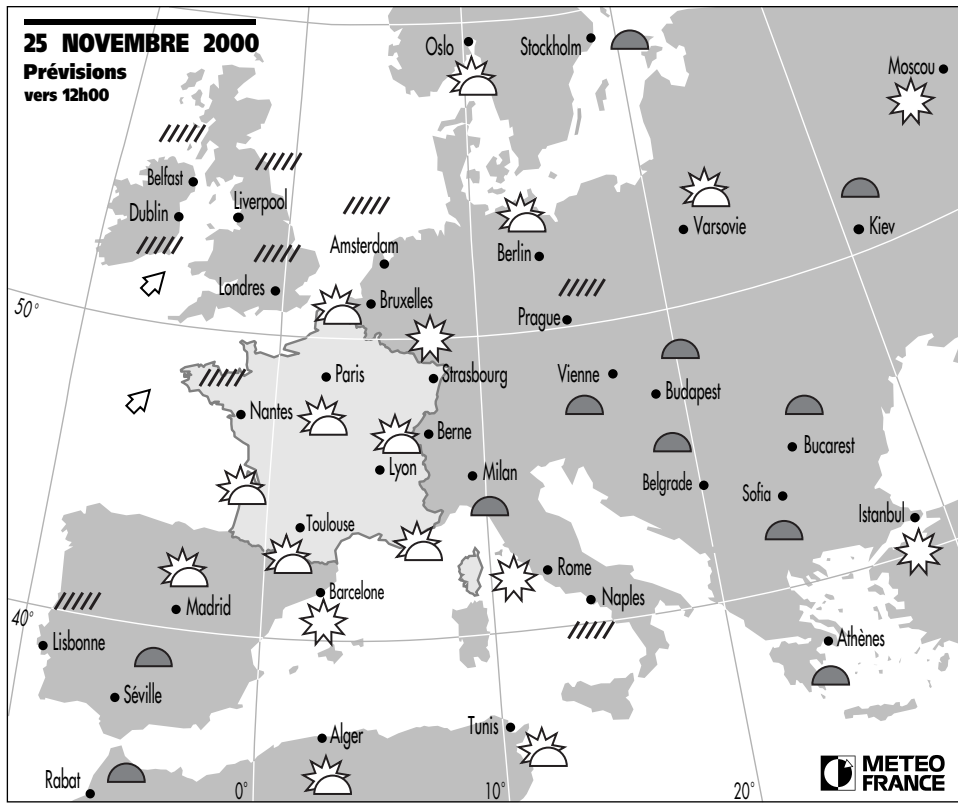
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Malgré quelques rayons de soleil, les nuages seront bien présents. Les pluies arriveront en cours d'après-midi sur la Haute-Normandie et le Nord-Pas-de-Calais, en soirée sur les autres régions. Le vent de sud se renforcera et les températures atteindront 9 à 11 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Les bancs de brouillard se dissipent dans la matinée et le soleil s'imposera sur l'ensemble des régions. Il fera de 7 à 9 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Sur les Charentes, les pluies arriveront en cours d'après-midi. Sur les autres régions, les nuages parfois nombreux le matin n'empêcheront pas de belles périodes ensoleillées. Le vent d'ouest soufflera jusqu'à 80 km/h le matin. Il fera de 12 à 17 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Les bancs de brouillard se désagrégeront en cours de matinée et le soleil brillera. Il fera de 8 à 11 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - En Corse, le ciel sera très chargé et des averses parfois orageuses se produiront. Sur les autres régions, le soleil brillera tout au long de la journée. Il fera de 12 à 15 degrés.



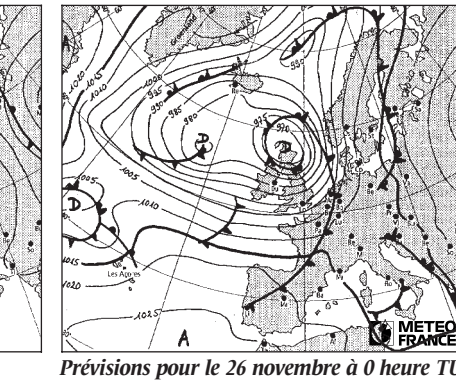
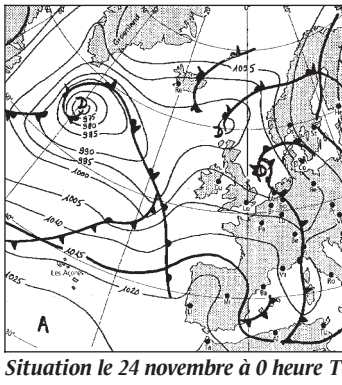
PRÉVISIONS POUR LE 25 NOVEMBRE 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	5/10 N	NANCY	1/7 S
BIARRITZ	10/15 N	NANTES	7/14 N
BORDEAUX	6/13 S	NICE	8/14 N
BOURGES	2/11 S	PARIS	6/11 N
BREST	10/13 P	PAU	2/14 S
CAEN	7/11 N	PERPIGNAN	2/14 S
CHERBOURG	8/12 N	RENNES	9/15 N
CLERMONT-F.	0/10 S	ST-ETIENNE	2/12 S
DIJON	-1/6 N	STRASBOURG	1/7 S
GRENOBLE	0/10 S	TOULOUSE	1/14 S
LILLE	5/9 N	TOURS	5/11 S
LIMOGES	1/11 S	FRANCE outre-mer	
LYON	2/8 S	CAYENNE	22/30 S
MARSEILLE	4/12 S	FORT-DE-FR.	24/26 P
		NOUMEA	21/25 P

PAPEETE	25/31 S	KIEV	-5/-3 C	VENISE	9/12 P	LE CAIRE	15/23 S
POINTE-A-PIT.	24/26 P	LISBONNE	16/19 P	VIENNE	5/9 C	NAIROBI	16/27 S
ST-DENIS-RE.	22/28 S	LIVERPOOL	7/13 P	BRASILIA	21/29 S	PRETORIA	18/24 S
EUROPE				AMERIQUES	11/23 S	RABAT	12/19 C
AMSTERDAM	4/8 P	LUXEMBOURG	2/5 S	BUENOS AIR.	23/27 S	TUNIS	10/18 S
ATHENES	13/18 C	MADRID	9/15 S	CARACAS	-5/6 C	ASIE-OCÉANIE	
BARCELONE	8/14 S	MILAN	7/12 C	CHICAGO	16/20 S	BANGKOK	26/34 C
BELFAST	4/10 P	MOSCOW	-10/-6 S	CARACAS	14/20 S	BEYROUTH	15/21 S
BELGRADE	7/16 C	MUNICH	2/5 C	LIMA	12/22 S	BOMBAY	22/33 S
BERLIN	4/6 S	NAPLES	11/15 P	LOS ANGELES	12/22 S	DJAKARTA	27/30 C
BERNE	1/6 S	OSLO	3/6 S	MONTREAL	-7/3 S	DUBAI	20/27 S
BRUXELLES	4/9 S	PRAGUE	7/16 S	NEW YORK	0/8 S	HANOI	22/27 C
CHERBOURG	-3/8 C	PALMA DE M.	4/5 P	SAN FRANCISCO	9/14 S	HONGKONG	20/26 S
BUCAREST	4/10 C	PRAGUE	7/15 S	SANTIAGO/CHI	15/30 S	JERUSALEM	12/23 S
BUDAPEST	4/7 C	ROME	15/22 C	TORONTO	0/5 S	NEW DEHLI	14/25 S
COPENHAGUE	4/7 C	SEVILLE	-4/11 C	WASHINGTON	2/12 C	PEKIN	3/11 S
DUBLIN	4/11 P	ST-PETERSBURG	-5/0 S	AFRIQUE		SEOUL	6/13 S
FRANCFORT	3/5 S	STOCKHOLM	5/9 C	ALGER	9/20 S	SINGAPOUR	25/28 P
GENEVE	1/4 S	TENERIFE	13/18 S	DAKAR	23/27 C	SYDNEY	18/23 S
HELSINKI	3/7 C	VARSOVIE	4/8 S	KINSHASA	23/27 P	TOKYO	10/16 C

9/12 P	15/23 S
5/9 C	16/27 S
21/29 S	18/24 S
11/23 S	12/19 C
23/27 S	10/18 S
-5/6 C	26/34 C
16/20 S	15/21 S
14/20 S	22/33 S
12/22 S	27/30 C
-7/3 S	20/27 S
0/8 S	22/27 C
9/14 S	20/26 S
15/30 S	12/23 S
0/5 S	14/25 S
2/12 C	3/11 S
	6/13 S
9/20 S	25/28 P
23/27 C	18/23 S
23/27 P	10/16 C



TENDANCES

Pour l'hiver, Damart propose une collection « Chaud et sexy »

CEUX qui sont persuadés qu'un sous-vêtement Damart est forcément un « tue-l'amour » en seront pour leurs frais. En découvrant la collection « Shopgirl By Damart », ils vont même rester sans voix. Imaginé par les stylistes de mode londoniens Max Karie et Pippa Brooks, créateurs à peine trentenaires de la ligne « Shopgirl », cet ensemble présente des petits dessous avec bretelles en satin, décolletés gansés et croquets de couleur rubis.

Ces sous-vêtements new-look sont, paraît-il, très in outre-Manche. Madonna elle-même, précise la marque, n'a pas résisté au charme du « Damart chaud et sexy » et s'est équipée pour l'hiver. Aux Etats-Unis, un accord de licence a été négocié pour que cette lingerie affriolante arbore, en outre, le célèbre petit lapin de Playboy. Pour surprendre son monde, Damart ébranlé par un sérieux passage à vide au milieu des années 90, qui pèse encore sur ses résultats financiers, pouvait difficilement aller plus loin.

En France, la ligne « Shopgirl By Damart » est vendue depuis septembre au Bon Marché, mais aussi sur le site Damart.com à

des tarifs qui vont de 140 francs (21,34 euros) pour la culotte à 390 francs (59,45 euros) pour la chemise à manches longues. Hardie mais prudente, l'entreprise n'a pas encore intégré ces audacieux accessoires dans son célèbre catalogue, beaucoup plus sage. Néanmoins, la vision sulfureuse d'un sex-symbol planétaire en Thermolactyl avec maille ajourée remplit d'aise la respectable maison de Roubaix fondée en 1880. A quand un calendrier Damart sur le modèle du calendrier Pirelli et ses top models court vêtues ?

NOUVELLES ATTENTES
Le moins que l'on puisse dire est que le tricot de peau ou le caleçon long Damart en Thermolactyl, fibre miracle apparue en 1953 et capable d'isoler du froid tout en évacuant l'humidité, n'a pas toujours été pensé comme un instrument de séduction. Même allié « au raffinement de la soie, à l'élasticité du Lycra et à la douceur du Modal ». Damart jouit d'une notoriété record, mais passe encore aux yeux de beaucoup comme le sponsor officiel du troisième âge bronchiteux et rhuma-



ntisant. Ses efforts de diversification (Damart crée des pantoufles, mais aussi des pulls, des tuniques et une très large gamme de produits textiles) n'ont pas encore donné les résultats escomptés. « Sur le terrain du prêt-à-porter, nous ne sommes pas encore reconnus », admet Didier Hernoux, directeur général de Damart. Fournisseur attitré des chasseurs et des pêcheurs, mais aussi des régatiers, skieurs et surfeurs

des neiges (y compris teenagers), des motards ou des professionnels du grand air, le Thermolactyl est un auxiliaire efficace, mais discret. On le porte mais on ne le proclame pas. « L'autre jour, ma carte de fidélité Damart est tombée accidentellement de mon sac à main. J'avoue que je l'ai ramassée vite fait, avant qu'on ne la voie », raconte une mère de famille. Une autre reconnaît qu'elle ne laisse pas traîner chez elle le catalogue Damart. « Ça ferait trop rigoler les copines ».

Chez Damart, on a appris à sourire de ces poncifs. « Si nous avons modernisé nos magasins et élargi notre gamme, ce n'est pas pour changer de clientèle mais pour nous adapter à ses nouvelles attentes », insiste Didier Hernoux. L'âge de l'acheteur type de Thermolactyl évolue toujours autour de soixante-cinq ans, mais cette moyenne ne désigne plus un mode de vie unique. Bénéficiant à la fois de l'allongement de l'espérance de vie et du rendement des régimes de retraite issus des « trente glorieuses », les seniors ont bousculé les repères d'âge traditionnels, devenus ob-

solètes. Si papy et mamy Damart ont besoin de se tenir au chaud, c'est souvent parce qu'ils partent aux sports d'hiver ou en expédition-trekking aux Galapagos. Ils sont plus actifs qu'autrefois, mais témoignent d'une fidélité à toute épreuve et préfèrent encore adresser leurs commandes par écrit plutôt que par téléphone ou Minitel.

UNE IMAGE DÉCALÉE
Contrairement aux apparences, Damart ne fait donc pas du rajeunissement de sa clientèle une idée fixe. Pour capter un public moins âgé, le groupe a créé l'an passé une nouvelle enseigne baptisée Nature & Liberté, spécialisée dans les loisirs de plein air. Malgré cela, la marque qui se veut le porte-drapeau de « la maturité active » se plie à l'intangible et paradoxal principe de l'image décalée. La ligne « Shopgirl » en est l'expression la plus spectaculaire, mais le catalogue Damart, dont les mannequins les plus âgés frôlent à peine la trentaine, applique le même principe. Les couvertures des magazines destinés aux seniors confirment cette règle d'or : pour communi-

quer avec les plus de soixante ans, il faut faire semblant de s'adresser à des jeunes. Alors que dans les années 60 et 70, les campagnes publicitaires télévisées de Damart mettaient en scène de dynamiques retraités jouant aux boules et d'espiègles grands parents chenus proclamant « Froid, moi ? Jamais ! », le message a changé de code depuis les années 80. Désormais, la promotion de ces articles textiles destinés pour l'essentiel à des acheteurs de plus de soixante ans échoit à la mère de famille débutante ou à l'archétype de la jeune femme-cadre dynamique.

Pourquoi ne pas illustrer plus fidèlement le phénomène, pourtant bien ancré dans la réalité, de la « maturité active » ? « Le public n'est pas encore prêt », se défend le directeur général de l'entreprise, qui assure que les tests réalisés pour le catalogue avec des mannequins quadragénaires - et non plus trentenaires ! - n'a pas donné de très bons résultats. Peu importe. Finalement, ce qui fait le plus rajeunir Damart, ce sont ses clients.

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 282

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALLEMENT
I. Homme de paille. - II. A l'origine des mots. Ramassés sur les opérations. - III. Plus petite au revers que dans l'assiette. Tarde à faire de l'effet. - IV. Chaude période. Fidèle au surréalisme et au Parti. - V. Chaude période. Pour tirer droit sur la planche. Attaque en profondeur. - VI. Etant donné. Affluent du Rhône. - VII. Donne le ton. Plein de vers. Met toujours plus haut. - VIII. Assure la stabilité pendant le vol. - IX. Passe à Munich et rejoint le Danube. En

fuite. Levé pour éviter les excès. - X. N'ont plus longtemps à attendre pour devenir centenaires.
VERTICALEMENT
1. Séparation des voies. - 2. Coupe sans danger. Aime souffrir dans le désordre. - 3. Galeries couvertes chez les Grecs. Grec plus lubrique que musicien. - 4. En prime. Bouffé s'il est léger. - 5. Somme à prévoir pour les provisions. - 6. Assurée du vivre et du couvert. - 7. Voyelles. Sa demande

vaut un engagement. - 8. En magasin. Fit chanter Peer Gynt. - 9. Chambres froides. Difficile de le plaquer. - 10. Possessif. Au bout du soupire. - 11. Sert de modèle une fois donné. Trompée. - 12. Donna amoureusement un César à Henri. La plus belle chez Citroën.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 281

HORIZONTALLEMENT

I. Subventionné. - II. Oscule. Nuée. - III. Muges. Laisse. - IV. Ne. Sévices. - V. Ale. Nuât. Olt. - VI. Clé. Russie. - VII. Balourde. Tt. - VIII. Aura. Luira. - IX. Lute. Aïlron. - X. Enseignement.

VERTICALEMENT

1. Somnambule. - 2. Usuel. Un. - 3. BCG. Eclats. - 4. Vues. Louée. - 5. Elsenur. - 6. Ne. Vu. Raag. - 7. Liard. In. - 8. Inactuelle. - 9. Ouïe. Uem (mue). - 10. Nessos. Ire. - 11. Nés. Litron. - 12. Entêtant.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

Le plus rare du monde à Monaco

LA FAMEUSE Colombe de Bâle, premier timbre imprimé en trois couleurs avec un gaufrage, un bloc de quatre du 20 c noir Cérès sur lettre avec tête-bêche, une lettre spectaculaire affranchie de huit exemplaires du Two Pence Blue, de Dublin pour Munich via Londres, seul exemple connu présentant sur un même document ces timbres oblitérés de la croix de Malte dans deux couleurs différentes, rouge et noir... L'exposition Monaco 2000, organisée au Musée des timbres et des monnaies de Monaco, du 1^{er} au 3 décembre, réunit une centaine de documents philatéliques parmi les plus rares du monde, présentés par les membres du Club de Montecarlo de l'élite de la philatélie (!), la reine d'Angleterre et dix-sept musées postaux. Un feuillet non dentelé, numéroté, à tirage limité, promis à un bel avenir, sera vendu avec le



Lettre de Grande-Bretagne avec huit exemplaires du « Two Pence Blue » à l'effigie de la reine Victoria.

catalogue de l'exposition. Au même moment, à quelques pas de là, salle polyvalente du canton, administrations postales étrangères et négociants participeront à une grande Bourse animée par des séances de dédicaces d'artistes du timbre et par

EN FILIGRANE
■ Vente. Il faut déboursier 85 000 francs pour se procurer un bloc de quatre avec coin daté du 0,80 F Marianne de Béquet non émis de 1975, au catalogue de vente à prix nets d'automne diffusé par Actualité Philatélique (Corneilles-en-Parisis, tél. : 01-34-50-64-15).
■ Présence postale de la France outre-mer. La mairie du 8^e arrondissement de Paris (3, rue de Lisbonne) accueille, le samedi 2 décembre, « Présence postale et philatélique de la France, outre-mer », exposition or-

des démonstrations en direct d'impression en taille-douce.
Enfin, le hall de la collection des voitures anciennes du prince de Monaco abritera la collection du Musée olympique de Lausanne, dernier élément qui devrait concourir au succès de cet ultime grand rendez-vous philatélique et mondain de l'année.

Pierre Jullien

★ Catalogue des cent lettres et documents philatéliques parmi les plus rares du monde, 250 francs (plus port à 70 francs à partir du 30 novembre), auprès du Musée des timbres et monnaies, 11, terrasses de Fontvieille, 98000 Monaco. Tél. : (377) 93-15-41-50.

organisée par l'association Colfra (entrée libre).
■ Téléthon timbré. Le Cercle philatélique albigeois réalise - dans le cadre du Téléthon organisé les 8 et 9 décembre - à l'aide de timbres neufs d'usage courant, deux affiches de deux mètres sur trois d'après deux œuvres de Toulouse-Lautrec : Le Divan japonais et La Revue blanche. Il est possible de contribuer à l'achat des timbres nécessaires à leur confection. Les deux affiches seront ensuite vendues aux enchères (rens. : Marc Henrard, Canavieires Bas, 81000 Albi).

REDÉCOUVRONS EDF



Lutter contre l'accroissement
de l'effet de serre ?

Pour EDF, ce n'est pas
une idée en l'air.

EDF produit plus de 90 % de son électricité avec des énergies qui n'émettent pas de gaz à effet de serre.

En développant les énergies renouvelables et en favorisant les économies d'énergie, EDF participe au respect des accords de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Pour une information complète, n'hésitez pas à consulter notre site www.edf.fr.



Nous vous devons plus que la lumière.

RENCONTRES Le dixième Mois du graphisme à Echirolles a débuté le 18 novembre et propose, jusqu'au 9 décembre, cinq expositions réparties dans l'agglomération gre-

nobloise, présentant vingt-deux exemples puisés dans vingt-deux pays. ● A TRAVERS le dessin de presse, l'affiche culturelle ou d'idées, ce panorama permet de dresser un

bilan de la discipline sur tous les continents, dans ses foyers historiques (Pologne) comme dans ses nouveaux territoires (Russie, Afrique, Asie). Si, dans les pays riches, l'affi-

che combat le règne de la marchandise, ailleurs, elle tente toujours de briser les verrous des dictatures et d'encourager la parole. ● L'ISRAËLIEN David Tartakover, proche du

mouvement « La Paix maintenant », se partage entre l'exercice du métier, l'enseignement à l'Académie d'art et de design de Jérusalem et un engagement politique personnel.

Les graphistes au rendez-vous de la politique des signes

Dessin de presse, affiche culturelle ou engagée. Le dixième Mois du graphisme, à Echirolles, propose jusqu'au 9 décembre un tour du monde de cette discipline dont la ville espère devenir l'un des centres permanents

ECHIROLLES (Isère)
de notre envoyée spéciale

La Pologne a donné au monde la vodka, un pape et... l'art de l'affiche. Art de l'ellipse, indice de résistance, un art politique. Etudiants, professionnels et public réunis à Echirolles pour lancer, le 18 novembre, le dixième Mois du graphisme pouvaient partager le sens de cet hommage que leurs confrères d'autres pays aiment rappeler, en découvrant à travers cinq expositions réparties dans l'agglomération grenobloise vingt-deux exemples pris dans vingt-deux pays, panorama très actuel du graphisme d'utilité publique qui est depuis 1990 le thème de ces rencontres.

Quand, il y a vingt ans, Solidarnosc apparaît sur la scène de l'actualité, le mouvement est précédé d'un mot tracé de mains d'hommes prêts à défier la fatalité au pouvoir. Le feu couvait sous le silence, l'art du théâtre et celui du graphisme maintenant le foyer d'une opposition au régime. A la première occasion, ils signent leur détermination en lettres rouges sang. La planète a changé, la géopolitique des idées s'est déplacée. Les œuvres de Lech Majewski, président de la Biennale de l'affiche à Varsovie, présentées à Echirolles, traitent par la couleur et des raccourcis poétiques légers comme des ailes de papillon une actualité culturelle qu'il inscrit dans le style visuel de son pays.

PLACE À CONQUÉRIR

Dans un monde bombardé d'images, de slogans publicitaires et d'innonctions commerciales, la place de l'affiche d'idées est chaque jour à conquérir. Dans les pays riches, elle combat l'omniprésence de la marchandise, de plus en plus rouée, de plus en plus habile à emprunter le langage des arts ou de la rébellion pour s'immerger dans les failles de la conscience. Ailleurs, elle essaie, avec des moyens encore modestes, de briser les verrous de dictatures à peine escamotées, et d'encourager une parole multiple dans des contrées trop longtemps tenues pour muettes.

En conviant ces « graphistes autour du monde » à témoigner de leur travail, de leur vie et de leur rôle dans la société, les organisateurs, Diego Zaccaria, directeur des services culturels de la ville d'Echirolles (30 000 habitants), et Michel Bouvet, graphiste et enseignant parisien, commissaire général de la dixième édition, développent une pédagogie festive, un marathon d'inaugurations sans



LAURENT REBOURS/AF



GERMAN MONTALVO

CHERNOBYL

En haut, à gauche : affiche de David Tartakover (Israël). A droite : affiche de German Montalvo (Mexique) pour la revue « Libros de Mexico » (1998). Ci-dessous : « Chernobyl I », affiche de Fantasma de Heredia (Argentine) commandée par Greenpeace (1996).

protocole où le public se presse en même temps que les élus et les invités. Après un ballet-minute, en noir et blanc, la salle applaudit les invités – une dizaine étaient présents –, venus de Rotterdam ou Varsovie, de Durban et Tel-Aviv, d'Istanbul, de Caracas et d'Asuncion, une chaîne en mouvement.

En réponse au style polonais, les visiteurs verront, dans les expositions, comment cette famille d'inspiration à travers l'Atlantique, sous le pinceau d'un Mexicain plus jeune, German Montalvo, qui décline ses homme-oiseau, homme-chat ou poisson pour illustrer un magazine littéraire. Ou comment le Brésilien Rafic Farah tire parti

des tendances du moment. Mais les nouveaux venus, en Amérique latine, sont aussi des nouvelles venues : Celeste Prieto, qui, au Paraguay, définit logos et identités visuelles pour des entreprises, un pays où on lui demande aussi des campagnes en faveur de la démocratie ou de la défense des droits des femmes. A Caracas, au Venezuela, Nancy Aquino s'exprime en couleurs vives empruntées à l'imagerie pop. En Argentine, c'est un jeune couple qui, depuis 1992, sous le nom de Fantasma de Heredia, travaille en accord avec ses idées. C'est leur première visite en France, et on les sent déterminés à lutter pour un monde moins pauvre, moins injuste, moins brut-

tal. Leur graphisme, sombre et sauvage, griffe et accroche : ils ne plient pas sous les nouvelles dictatures de l'argent et vivent en militants. A coups de graffitis, comme ce vibrant *chernobyl* où deux lettres, le N et le O, sont reprises avec insistance pour signifier « non, plus jamais ».

On a envie de rapprocher ces jeunes fantassins de l'action décapante du Russe Andrej Lovguine, trente-six ans, qui s'est emparé des débris de l'empire soviétique et construit avec quelques clous et quatre planches une estrade critique : son terrain est évidemment stimulant, et son public sans doute assez prêt à prendre la dérision pour la politesse du désespoir.

Quand les organisateurs ont demandé à Lovguine pour l'exposition (il n'a pu faire le voyage) un objet symbole de son pays, il a proposé une paire de bottes en feutre épais, lourde et ancienne protection du paysan russe contre les rigueurs du climat et de la réalité. Jouant de collages triviaux ou du détournement de signes, il s'impose à Moscou avec des citrouilles bricolées, des poupées de chiffon mal photographiées, ou ce résumé d'une société à rebâtir : un cantonnier au travail dont la tête elle-même est remplacée par un panneau de chantier... Son Lénine, rouge et noir, au visage lacéré par d'invisibles barbelés, est saisissant ; et son succès, immense.

UN SAINT LAÏC

Chantier encore, l'Afrique. Présenté à Echirolles en trois fragments très parlants, ce sera, pour la Côte d'Ivoire, Idrissa Diara, trente et un ans, peintre de rue, sorte de saint laïc s'adressant à ses compatriotes dans une veine que l'on tiendrait pour naïve si elle n'avait la redoutable efficacité de décrire les problèmes de l'heure selon une pédagogie qui s'adresse à tous – lutter contre le sida, l'alcoolisme au volant –, avec des scènes de la vie quotidienne, jusqu'au détail qui touche. Ce sera, au Zimbabwe, le retour au pays, après vingt ans à New York, de Saki Mafundikwa, qui vient de fonder à Harare une école de dessin pour donner aux jeunes de son pays une direction originale.

L'Afrique, c'est aussi le travail, à Durban (Afrique du Sud) d'un hybride anglo-aventurier, prêt à embrasser les civilisations écrasées d'un pays en post-apartheid qui peine à traduire dans la réalité les principes de partage inscrits dans ses nouvelles lois. La manière dont son groupe intitulé Orange Juice Design (qui publie une revue) mélange les iconographies, adopte celles des Noirs pour tenter de les glisser à ses clients blancs en col blanc, est particulièrement réjouissante. Vue de France, avec le commentateur de Garth Walker, sa ligne graphique se rapproche des recherches des jeunes Berlinoises (Cyane) qui pratiquent le collage jusqu'à saturation de la page, ou des imageries informatiques qui font le succès du groupe britannique de Neville Brody. Très dans le vent.

Un autre continent montre à Echirolles un pan d'avenir, l'Asie. Du Japon, bien sûr, avec un vieux routier du perfectionnisme (Keizo

Matsui). Mais aussi de Corée et surtout de Chine, en pointe avec Wang Xu, qui, de Canton, diffuse une revue internationale très appréciée et montre à travers ses icônes une érudition visuelle sans inhibition.

Que reste-t-il à la vieille Europe ? Encore pas mal de bons moments. Elle brille en Catalogne, à Barcelone, sous le crayon percutant de Peret, qui balance d'un dessin éditorial comme ce diptyque paire de pantoufles (la patrie), paire de béquilles (le nationalisme), à des affiches pour l'art où il semble toujours prêt à dévoyer une culture personnelle riche de références. Si elle innove à Rotterdam, Londres et Berlin, l'Europe maintient en Suisse un ordre classique auquel il faudra bien reve-

Pour un lieu permanent

Le « mois » du graphisme à Echirolles ne dure cette année que trois semaines, mais son audience (30 000 visiteurs en 1999) s'amplifie. Un livre-document témoigne du long travail de recherche et d'échanges qui l'a précédé. Côté français, vingt-deux écoles d'art ont parrainé les vingt-deux artistes étrangers, salués par des affiches grand format lors de la soirée salsa du 18 novembre. La ville d'Echirolles, dirigée par Gilbert Biessy, député (PCF) de l'Isère, est prête à transformer en centre permanent de l'affiche et du graphisme les locaux industriels des moulins de Villancourt. A condition que l'Etat s'engage à soutenir l'initiative de la municipalité.

nir, estime Werner Jeker, de Lausanne, quand on aura épuisé les charmes de la confusion, échelles troubles et messages masqués.

On retrouve la même clarté du noir et blanc et des idées fortes chez Bülent Erkmén à Istanbul, d'autant plus remarquable que cet intellectuel turc doit affronter pour défendre les droits de l'homme et la liberté d'expression un pays qui n'a rien de facile. Pas plus que la situation, chaque jour plus dangereuse, qui est l'environnement quotidien d'un autre combattant de la justice et de la paix, l'Israélien David Tartakover, graphiste de terrain et citoyen du monde.

Michèle Champenois

David Tartakover, une colombe en colère

ECHIROLLES

de notre envoyée spéciale

Lancé comme un cri à ses correspondants sur Internet et placardé sur les murs par son réseau d'étudiants et les militants du mouvement La Paix maintenant qu'il soutient, le dernier poster politique signé David Tartakover répond à une question banale. « *Where are you* », où êtes-vous ? Depuis sa maison-bureau du vieux quartier de Tel-Aviv, la réponse s'inscrit sur fond vert (couleur retenue pour les frontières d'une paix toujours retardée) : « *I'm here* », en travers d'une image choisie dans l'actualité de début novembre (avant les attentats anti-israéliens du 20 novembre). C'est une photographie d'agence, un char d'assaut, de face, et un jeune homme, défiant de sa seule silhouette la masse de métal, dans un rapprochement accentué par le téléobjectif.

Commentaire du graphiste, présent à Echirolles le 18 novembre : « *Je suis ici, cela veut dire, qui suis-je ? Le conducteur du char, un Israélien, ou le jeune Palestinien ? Je suis coupé en deux, moi qui milite sans relâche pour la paix.* »

Partageant son activité professionnelle en trois cercles qui se recouvrent partiellement, David Tartakover est, à cinquante-six ans, une figure en Israël et

au-delà. « *Mes affiches ne plaisent pas à tout le monde, mais je vis dans un pays où la parole est libre.* » Son métier, le design graphique qu'il exerce comme ses confrères, pour le privé ou le public, et l'enseignement à l'Académie d'art et de design de Jérusalem, assurent son existence, avec une équipe réduite à deux assistants. Le troisième cercle, c'est la recherche des signes graphiques dans l'histoire du pays depuis 1947, affiches de propagande, expressions modernistes issues du Bauhaus. Les trois cercles servent en outre un engagement politique. « *Je suis un local, je m'exprime pour un public local.* » Quand il

imprime en lettres noires, sur la photo d'une femme en pleurs prise par David Seymour (Magnum) après les massacres de Sabra et Chatila au sud-Liban, en 1982, c'est en caractères hébraïques qu'il écrit : « *Qui dira les hauts faits d'Israël.* »

EXIGENCE INTÉRIEURE

Bien qu'auteur du logo du mouvement La Paix maintenant, David Tartakover mène une action personnelle. Il ne répond pas à une commande, mais à une exigence intérieure. « *Le plus important, c'est le timing, explique-t-il. Arriver au moment juste.* » Celui qui

Parcours

● Expositions

Les 22 graphistes invités sont répartis dans cinq lieux d'exposition, jusqu'au 9 décembre. A Echirolles, tous les jours de 14 heures à 19 heures, entrée libre dans les trois lieux. Hall du théâtre la Rampe, avenue du 8-mai-1945. Musée Géo-Charles, 1, rue Géo-Charles. Moulins de Villancourt, 116, cours Jean-Jaurès. A Grenoble, hall de l'Ecole supérieure de Commerce, 12, rue Pierre-Sémar. A Saint-Martin d'Hères,

bibliothèque universitaire des sciences, de 8 h 30 à 20 heures, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 le samedi.

● Programme des conférences sur demande à la direction des affaires culturelles d'Echirolles, 14, rue Normandie-Niemen, 38130 Echirolles. Tél. : 04-76-09-00-24. www.ville-echirolles.fr/mois-graphisme ● Livre-catalogue *Graphistes autour du monde*, ouvrage collectif, préface de Marc Ferro, 400 pages, ill. couleurs, 345 F (53,12 €).

LES PRODUCTIONS DU CHICOW PRÉSENTENT

DANY BOON

EN PARFAIT ETAT

A L'OLYMPIA COMPLEXE

PROLONGATIONS DU CASINO DE PARIS

A PARTIR DU 30 JANVIER

MISE EN SCÈNE : JUDITH GODRECHE
LUMIÈRES : JACQUES ROUYEVROLLIS

LOCATION : 01 49 95 99 99 - 0 803 020 040

PNAC, CARREFOUR, FRANCE BILLET, 8615 BILLETTEL, 827PNAC, WWW.PNAC.COM

fonds soutien

subventionné par la Mairie de Paris

Johnny Cash, de retour d'outre-tombe

Sorti d'une longue convalescence, le chanteur de country fait vibrer, dans « Solitary Man », l'ombre de la camarade et le goût de vivre

C'EST UN DISQUE immense, enregistré par un miraculé. Courant 1999, Johnny Cash, qui a rendu publique depuis deux ans sa maladie, une affection proche du syndrome de Parkinson, paraît condamné. Victime de pneumonies en série, le chanteur américain multiplie les séjours au Baptist Hospital de Nashville. Le 1^{er} novembre, il sort enfin de convalescence et s'isole dans le Tennessee, avec sa famille, ses amis et ses souvenirs. « J'ai commencé cet album comme s'il devait être le dernier », écrit Cash dans les notes de pochette d'*American III : Solitary Man*, disque-testament.

Solitary Man est aussi le troisième chapitre de la collaboration entre Cash, soixante-huit ans, et Rick Rubin, de trente ans son cadet, producteur de rap, de rock et de hard-rock américains. Cette improbable association a permis à « l'homme en noir » de relancer sa carrière au milieu des années 90 grâce aux albums *American Recordings* (1994), dénudé et crépusculaire, et *Unchained* (1996). Contre toute attente, ce disque, enregistré avec Tom Petty and The Heartbreakers, avait été récompensé du Grammy Award du meilleur album country. Chassé du paradis du Grand Ole Opry, le temple de Nashville, Cash avait savouré sa revanche sur l'establishment de Music City.

Solitary Man magnifie la formu-

le de ses prédécesseurs, propres compositions de Cash mêlées à des reprises inattendues. Avec *Unchained*, il s'était emparé de titres du groupe grunge Soundgarden ou de Beck. Ces choix, un peu démagogiques, lui avaient permis de s'attirer les faveurs d'un public jeune, rock, qui le considérait plutôt comme un *has been* bigot, aux sympathies politiques indéfendables (de Nixon à Reagan).

Avec son timbre tragique de baryton, Cash s'approprie ici des chansons que personne, en dehors de lui, n'aurait eu l'idée d'associer. Grâce à sa puissance expressive, une ballade terne comme *I Won't Back Down* (co-écrite par Tom Petty et Jeff Lynne) ou obscure comme *Solitary Man* (du crooner Neil Diamond) brillent de mille feux. Cash peut changer le plomb en or. Il est « The Voice » de la country, l'alter ego de Sinatra dans ce genre.

DUO AVEC MERLE HAGGARD

On est en revanche en très bonne chanson, l'une des meilleures écrites par U2. Lyrique et enflammée avec le quatuor irlandais, elle devient une complainte lugubre, rongée par l'amertume et les remords. L'ombre de la camarade plane bientôt sur *I See a Darkness* (en duo avec son auteur, Will Oldham) et *Mercy Seat*, chanson de Nick Cave et Mick Harvey sur les derniers moments d'un con-



CLAUDE GASSIAN

Johnny Cash, soixante-huit ans. Il est « The Voice » de la country, l'alter ego de Sinatra dans ce genre.

damné à la chaise électrique. Menacée par la tension d'un harmonium funèbre, la voix de Cash se déchire en traversant le couloir de la mort, bascule dans un noirceur insoutenable. La deuxième partie du disque célèbre le retour à la vie, entre mélancolie et promesses d'éternité – les magnifiques *Would You Lay With Me (In a Field of Roses)*, de David Allan Coe, et *Fields of Diamonds*, que Cash chante avec sa femme, June Carter Cash.

Parmi les invités, on note la présence de Tom Petty, de Sheryl Crow (à l'accordéon) et surtout de Merle Haggard, vieux compagnon de Cash, convié à un duo (*I'm Leavin' Now*). Aujourd'hui hébergé par Anti, dépendance du label punk Epitaph, ce desperado de grand chemin vient, à soixante-trois ans, de sortir son meilleur album depuis des lustres, *If I Could Only Fly*. Ancien pensionnaire de la prison de San Quentin, figure historique de la scène de Bakersfield – ville californienne qui s'est rebellée dans les années

60 contre l'omnipotence de Nashville –, Haggard est l'une des plus grandes plumes de la country music.

Son écriture, admirée par Elvis Costello et Tom Waits, est miraculeusement intacte, même si la voix chevrote un peu. Hérétique, Haggard continue de marier honky-tonk et jazz (*Honky-Tonk Mama*), western swing et pop de Tin Pan Alley. Les gardiens de l'orthodoxie protesteront que les albums de Cash et de Haggard ne sont pas des disques de country. Ils font renaître, au contraire, les sentiments que cette musique n'aurait jamais dû cesser d'incarner : l'amour et la mort, la peur et l'espoir.

Bruno Lesprit

★ Johnny Cash, *American III : Solitary Man*, 1 CD The American Recording Company/Columbia 500986 2 American, distribué par Sony Music. Merle Haggard, *If I Could Only Fly*, 1 CD Anti/Epitaph 6593-2, distribué par P.I.A.S.

SÉLECTION DISQUES

JEAN-HENRY D'ANGLEBERT

Intégrale des pièces de clavecin Christophe Rousset (clavecin)

Ce que Giulio Caccini décrivait (et prescrivait) comme un « noble dédain » convient à la description du jeu de Christophe Rousset, caractérisé par une noble nonchalance. Le jeune claveciniste français s'est lancé comme beaucoup de ses confrères (Gustav Leonhardt, William Christie, Ton Koopman) dans l'aventure orchestrale et lyrique, livrant à Decca l'Oiseau-Lyre, de nombreux enregistrements d'œuvres prémozartiniennes. Ces disques ont masqué l'activité du claveciniste soliste, toujours éminent, quoique plus discret aujourd'hui. Le ton emprunté par Rousset est toujours celui d'une distance parfois aux limites d'une certaine froideur. Mais son sens du dessin, du rubato subtil mais non bousculé, de la vocalité (cantabile, porté des ornements) en fait l'un des interprètes les plus inspirés du répertoire de la musique française. Après une intégrale Rameau (Decca L'Oiseau-Lyre), un œuvre complet pour clavecin de François Couperin pour Harmonia Mundi aux équilibres classiques ménageant passion et raison, le voici livrant une lecture exemplaire de la musique raffinée et déterminante de Jean-Henry d'Anglebert que, dans son propre texte de présentation, il défend avec raison comme l'une des plus originales du Grand Siècle. Toute la musique connue de d'Anglebert pour le clavier est là. Manquent les sublimes pièces d'orgue que le minutage déjà copieux ne permettait pas d'inclure. Quoi qu'il en soit, c'est de tout premier ordre.

Renaud Machart

★ 2 CD Decca 458 588-2.

DANIEL TERUGGI

Instants symphoniques - Crystal Mirages - Fugitives Voix - The Shining Space

La musique de Daniel Teruggi (né en 1952) revêt une dimension visuelle caractéristique des productions du Groupe de recherches musicales (GRM) dont le compositeur d'origine argentine assure la direction depuis 1997. Celle-ci intrigue dans le cas d'*Instants symphoniques* qui semblent fuir par contorsions électroniques un univers orchestral emphatique et clos. On découvre alors quelque chose du type « sous le pavé (symphonique), la plage (synthétique) ». Tout aussi ambiguë mais plus riche en imaginaire, *Crystal Mirages* développe une captivante relation entre une source musicale (solo de piano exécuté par Philip Mead) et ses prolongements infinis dans des univers aussi inattendus que celui des Pygmées. De nature expansive,

la musique de Daniel Teruggi connaît aussi des manifestations concentrées avec un remarquable souffle poétique dans *Fugitives Voix*, bien supérieur au feu d'artifice galactique de *The Shining Space*, qui met plus en évidence les moyens du studio que le potentiel du compositeur.

Pierre Gervasoni

★ 1 CD Sargasso SCD 28033. Distribué par M 10.

32 JANVIER

Invite Paul Rogers et Fred Frith

Emanation récente du collectif de musiciens regroupés au sein de l'Association à la recherche d'un folklore imaginaire (ARFI), 32 Janvier a collecté neuf compositions où les timbres participent d'une même volonté de conter des histoires musicales que les mélodies ou le texte. On y plonge comme dans une malle aux trésors débordante d'ambiances variées (*Sans réponse* et ses animaux échappés d'un tableau du Douanier Rousseau), d'airs plus ou moins repérables (*L'évidence de Basile*), de mots qui font sourire ou rêver (*Petite école de Vienne*). Combinaison jamais anecdotique de parcours personnels, 32 Janvier réunit la chanteuse Lucia Recio, dont les vocalises, cris et murmures sont un vrai chant, Maurice Merle, saxophoniste, compositeur des musiques du quartette, Xavier Garcia, aux claviers et aux machines, et Alfred Spirli, percussionniste et manipulateur de divers objets. « Cabaret musical » est une bonne définition de cet ensemble qui trouve dans l'improvisation collective et l'électroacoustique les bases d'un art du collage dans lequel les invités Paul Rogers (contrebasse) et Fred Frith (guitare) se fauillent avec un bonheur manifeste. Sylvain Siclier

★ 1 CD ARFI AM 027. Distribué par Harmonia Mundi.

PHINEAS NEWBORN Jr.

Fabulous Phineas

Peu de temps après avoir joué en duo avec Charles Mingus et avoir participé au *Shadows*, de John Cassavetes, Phineas Newborn Jr. enregistre en deux séances (les 28 mars et 3 avril 1958) les huit thèmes qui composent l'un de ses disques les plus lumineux, ce *Fabulous Phineas* au titre si éloquent, réédité sous boîtier cartonné dans la collection « Gold Series » du fonds RCA-Victor, dont la nouvelle livraison compte aussi l'étonnant *Afrique*, où l'orchestre de Count Basie joue Albert Ayler ou Pharoah Sanders sous la direction d'Oliver Nelson. Pianiste un peu méconnu, dans la lignée lyrique d'Erroll Garner (écouter en priorité les deux pièces en solo, *What's New* et *Cherokee*, hymne bop étiré), Phineas

Newborn Jr. trouve dans le blues et la ballade la source incandescente de son inspiration. Son jeu énergique, son attaque d'une extrême précision (de l'ouverture *Sugar Ray* au final *Back Home*) sont une leçon permanente de swing. En compagnie de son frère Calvin, à la guitare, du contrebassiste George Joyner et du batteur Denil Best, Phineas Newborn Jr. est ici à un haut niveau d'exigence et de sérénité.

S. Si.

★ 1 CD RCA-Victor 7431 1796222. Distribué par BMG.

WU-TANG CLAN

The W

Groupe clé du rap new-yorkais des années 90, le Wu-Tang Clan est aussi une entreprise tentaculaire essayant en une dizaine de carrières solo. Régulièrement menacé de dispersion, le collectif n'impressionne jamais autant que quand il chasse en meute. Après le séminaire *Enter the Wu-Tang Clan, 36 Chambers* (1993) et *Wu-Tang Forever* (1997), *The W* confirme sa présence au sommet. Élément fédérateur du gang, le minimalisme sombre et inventif de la production de leur maître à penser, The RZA. En enrichissant l'âpreté hardcore du rap de la Côte est d'une mosaïque d'instruments classiques dénudés ou d'extraits de film de kung-fu, cet alchimiste hors pair a élaboré un univers dans lequel a pillé une innombrable descendance. Préférant toujours la suie au vernis, il a cette fois complété l'habillage de reggae – *One Blood under W*, avec Junior Reid – et de musique concrète – *Careful (Click, Click)*. Un écran idéal pour un bouquet de voix (Method Man, Raekwon, Ghostface Killah, Cappadonna...) dont la verve colle à l'asphalte comme le chewing-gum aux pompes streetwear. Parmi les pépites du disque, *Conditioner*, où la nonchalance californienne de Snoop Dogg côtoie, avec une perverse efficacité, la noirceur poisseuse de Staten Island. Stéphane Davet

★ 1 CD Loud 499576 2. Distribué par Small/Sony.

THIERRY STREMLER

Tout est relatif

Où se cache le charme de Thierry Stremler ? Dans des mélodies ? Les demi-tons ? La voix qui traîne ? Dans tout cela, mais surtout dans une distance presque innocente par rapport à l'entourage. Le chanteur a ostensiblement écouté la jeune génération des « détachés », M, Mathieu Bogaerts, Katerine, pour qui l'air du temps se résume à une extrême fluidité. Thierry Stremler a converti leurs talents introspectifs en portraits de la petite bourgeoisie bohème. *Ma femme est photographe, Fracture sociale* (« Les bourgeois n'aiment pas les artistes, pourtant sans eux, ils seraient malheureux », et inverse-

ment), *Sur la surface de vente* résume assez brièvement les snobismes et les usages commerciaux en cours. Des guitares (folk, bossa), parfois poussées vers la saturation mesurée, un piano accompagnent les douze chansons de cet album vagabond (à la façon d'un Alain Chamfort).

Véronique Mortaigne

★ 1 CD Source SLD27CD.

Distribué par Virgin.

DE PALMAS

Marcher dans le sable

Chanteur, guitariste, auteur, compositeur, Gérard de Palmas a beaucoup d'atouts dans son jeu, mais les met au service des formats radio jeunes de la FM. En ce sens, si Jean-Jacques Goldman cherchait un successeur, c'est chose faite. Cette voix poussée sur les finales rappelle les règles des *golds*, ces tubes increvables qui battent les records de rotations sur les ondes. Une chanson écrite par Maxime Le Forestier, une autre par Goldman s'inscrivent dans un ensemble dont on ne retiendra pas l'essentiel, faute d'essentiel. De quoi parle-t-il d'ailleurs ? Assez banalement d'amour et d'amitié, de fille seule, de marcher dans le sable, de si tu veux rester, si tu veux partir, il est trop tard, je t'aime, tu pleures, etc.

V. Mo.

★ 1 CD Polydor 543 973-2.

Distribué par Universal.

BAU

Blimundo

Bau est l'un des meilleurs instrumentistes du Cap-Vert. Virtuose sans tics ni excès, il possède un jeu d'une expression mélodique parfaite et virevolte sur ses cordes avec la grâce d'une libellule. Si on l'a connu autrefois surtout ciseleur de *cavaquinho*, l'un des instruments-clés de la musique cap-verdienne (notamment lorsqu'il accompagnait Cesaria Evora), ou bien sur d'autres guitares, aujourd'hui, il révèle davantage ses talents de violoniste. Oscillant entre nonchalance racée et vifs tourbillons, le musicien, également compositeur et arrangeur créatif, donne à entendre l'âme du Cap-Vert, son ineffable mélancolie, ses réjouissantes clartés. Tout en montrant quelques élan sur des inventions contemporaines, il regarde en arrière, se souvient des musiques villageoises et de ceux qui les transmettaient. Comme Travadinha, par exemple, un violoniste disparu en 1987, infatigable animateur de bals avant de devenir une référence. Bau lui rend hommage. Il reprend l'une de ses compositions joyeuses (*Jombo*) et baptise son album avec un titre traditionnel (joliment métamorphosé) que ce grand musicien avait inscrit à son répertoire (*Blimundo*). Patrick Labesse

★ 1 CD Lusafrika 362262.

Distribué par BMG.

Tom Dercourt présente

Lise et André

un film de Denis Dercourt
avec Isabelle Candelier
Michel Duchaussoy

« Nul n'avait réussi à faire croire au miracle depuis Maurice Pialat dans son adaptation de "Sous le soleil de Satan" d'après Bernanos. Denis Dercourt s'inscrit dans cette tradition, celles des maîtres, sans démeriter. »

DANIEL TOSCAN DU PLANTIER
LE FIGARO MAGAZINE

Michel Duchaussoy fait des ravages et Isabelle Candelier, bucolique et pêcheuse, rappelle les irrésistibles jeunes mères à talons aiguilles dont raffolait Truffaut à ses débuts. Un bijou.

ELISABETH GOUSLAN
L'ÉVÉNEMENT

Bloc de pierre contre boule de feu, l'alchimie est parfaite.

LAURENT DJIAN
CINÉ LIVE

le 29 Novembre

cine mas, UGC, G.C.A.S., RFP

Philippe Calvario frappe vivement à la porte du théâtre

FESTIVAL D'AUTOMNE À PARIS. Cymbeline, de William Shakespeare. Mise en scène : Philippe Calvario. Avec Lola Accardi, Fabrice Bénard, Céline Carrère, Ariane Crochet, Jean-Claude Jay, Christian Kippe, Erik Krüger, Régis Laroche, Stéphane Metzger, Bénédicte Pardijon, Philippe Goin et Sophie Tellier.

THÉÂTRE DES AMANDIERS, 7, avenue Pablo-Picasso, Nanterre (92). RER : Nanterre-Préfecture. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-46-14-70-00. De 55 F (8,38 €) à 150 F (22,87 €).

Au bal des vampires de notre bon vieux théâtre, du sang neuf ! Place à Philippe Calvario, vingt-sept ans, qui signe à Nanterre son premier spectacle professionnel, précédé d'une réputation flatteuse (*Le Monde* du 13 novembre) qui lui vaut le label - disputé - du Festival d'automne. Alors, a-t-il du talent, ce séduisant jeune homme élevé en mise en scène par Patrice Chéreau et soutenu aujourd'hui par Jean-Pierre Vincent, dans son fief des Amandiers ?

Evidemment qu'il a du talent, et d'abord une énergie naïve à bousculer les formes traditionnelles de la représentation à laquelle seuls les cœurs secs pourraient résister. Pour faire ses gammes, il a choisi Shakespeare et l'entremise d'une pièce très rarement jouée, *Cymbeline*, rafraîchie par l'indispensable Jean-Michel Déprats pour le compte des Éditions théâtrales (206 p., 130 F [19,82 €]). Ses compagnons ? Une escouade d'acteurs peu expérimentés rejoints par Jean-Claude Jay et sa crinière blanche, comme une assurance contre l'adversité.

Philippe Calvario est jeune ; il aime donc la musique, la musique d'aujourd'hui. Il confie ainsi le prologue à la chanteuse des Rita Mitsouko, Catherine Ringer (en voix off), les ambiances musicales à Marianne Faithfull et Björk, et le rôle de Jupiter à Roy Robi, ex-Platters, réjouissante apparition gospel en fin de représentation. Il aime encore les *guest stars*, en l'occurrence, ce jour-là, Patrice Chéreau lui-même, son maître, géolier d'occasion, aussi peu sûr de sa diction que ravi d'être là !

La scène est en Bretagne, conquise par César, au début du premier millénaire, et menacée par les armées d'Auguste. Mais la politique n'est pas ici le projet de Philippe Calvario, qui a sabré dans la pièce l'essentiel de ce qui en ressortissait. Dans un dispositif scénique en trois dimensions - un plateau de bois mobile à droite ; une butte de terre au fond ; un praticable à gauche -, commence donc la belle et émouvante histoire d'amour d'une jeune princesse, Imogène (Céline Carrère), fille de Cymbeline, roi de Bretagne, pour un humble gentilhomme, Posthumus (Stéphane Metzger).

Les intrigues de cette pièce du dernier Shakespeare sont, à la lecture, d'une complexité aux limites de l'ennui. Mais la langue acérée de Déprats doublée des ciseaux de Calvario nous donne à voir et entendre une histoire, romantique en diable, où les méchants sont réduits à la portion congrue, tandis que les gentils - bien lire les jeunes, incompris, maltraités par l'aveuglement de leurs aînés, presque tous laids, mal fagotés et animés de sombres intentions - triompheront de toutes les chausse-trappes et vaincront le cynisme de l'Histoire.

Les amateurs de Shakespeare jugeront sans doute qu'une telle stylisation de ses traits lui fait perdre l'essentiel de leur force. Ils auront raison. Les amateurs du beau jeu estimeront que le peu de distance du regard éperdument amoureux porté par Calvario sur ses interprètes n'est pas le plus beau cadeau qu'il pouvait leur faire. Ils auront raison. Les amateurs de mouvement s'interrogeront sur le caractère novateur de certains passages plus ou moins chorégraphiés. Ils auront raison.

Pourtant, c'est bien à l'éclosion d'un artiste que le public assiste. Généreux autant que maladroit, malin autant que désarmant, d'une vivacité qui, nourrie par les années, devrait nous valoir bientôt de vraies nuits de théâtre.

Olivier Schmitt

« Au-delà du spectacle », l'art contre la publicité et la télévision

Le Centre Pompidou expose une cinquantaine d'artistes contemporains

AU-DELÀ DU SPECTACLE, galerie 1, Niveau 6, Centre Pompidou, Paris 1^{er}. M^o Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. Du mercredi au lundi, de 11 heures à 21 heures. Entrée : 50 F (7,62 €). Jusqu'au 8 janvier.

Vous êtes chez vous. Ne sachant que faire, vous allumez la télé. Mauvaise idée : rien n'est plus désolant. Feuilletons, talk-shows, pubs, sports, films, pubs, clips, actualités, pubs. Vous n'auriez pas dû allumer la télé. Tous les participants d'« Au-delà du spectacle » ont fait cette expérience. Si le titre n'était pas pris, l'exposition aurait pu s'appeler « Les Enfants de la télé ». On y aurait perdu la référence trop prévisible à Debord et gagné en précision historique. Le contexte, ici, c'est le câble, les satellites, le tout-cathodique des sociétés riches.

L'exposition, dont une première version a eu lieu à Minneapolis en février - elle s'appelait alors « Let's Entertain » -, réunit une cinquantaine d'artistes contemporains, choisis par Bernard Blistène et Philippe Vergne. Tous ont entre trente et cinquante ans. Ils vivent dans l'Occident prospère. Ils sont assez ou très connus. Ils se débattent dans le flot des images et s'efforcent de ne pas s'y noyer. Ils oscillent entre récapitulation et parodie, comme avant eux les artistes pop.

Il y a là les spécialistes des inventaires et compilations fausement neutres, Alexandre Périgot, Yan Céh ou Stan Douglas, et ceux qui les trafiquent. Dans *Les Aotéiens* de Claude Closky, la jolie fille vêtue de blanc et son beau mec torse nu - réclame pour déodorant - se contemplant au bord de la mer, entre des colonnes de marbre étincelant, Parthénon amélioré grâce à l'ordinateur :

partez en voyage tous frais compris, soleil et sexe assurés. A moins que vous ne passiez un week-end à Euro Disney, en dépit des accusations de Paul McCarthy. Il rapproche des images nazies et de jolies vues de Disneyland, deux types de propagande pour obtenir la même domestication. Il exagère ? Oui, évidemment. Et néanmoins : même culte des collectivités heureuses, même réutilisation des légendes, même infantilisation.

Ces collections de stéréotypes sont drôles et accablantes. Ce n'est pas possible, se dit-on, de si gros mensonges, de si grosses bêtises. Mais si. Une vieille prophétesse new age déguisée en reine médiévale annonce le bonheur technologique qui va venir au prochain siècle, n'en doutez pas.

BEAUX COMME DES SCULPTURES

Comme jadis la race chevaline, l'espèce humaine s'améliore aujourd'hui : implants, liftings, manipulations génétiques. Duan Hanson habille d'un vrai short son faux *Body-builder* en bronze peint. Mariko Mori projette sur écran ses elfes-cyborgs. La vidéo de Dara Birbaum s'appelle *Technology/Transformation : Wonder Woman*. Mathieu Briand propose ses casques à perturbations sensorielles. Bientôt, nous serons beaux comme des sculptures de Jeff Koons.

Bientôt, nous serons forts comme des athlètes. La meilleure partie de l'exposition traite, par la loufoquerie, du sport, promu divertissement planétaire. On y trouve le football, vu par Maurizio Cattelan : violence et racisme ; le basket selon Bertrand Lavier : une géométrie de la parade ; le catch d'après Carlos Amoraes : une farce triste ; le billard absurde de Gabriel Orozco ; les hybrides idiots de tous les jeux de

balle par Roderick Buchanan et par Uri Tzaig. Jeux de massacre.

Le cinéma n'y échappe pas. Là encore, abondance de preuves. Piotr Uklanski installe un *dance floor* pavé de carreaux de verre, celui où John Travolta, jeune, se produit dans *Saturday Night Fever* et, moins jeune, dans *Pulp Fiction*. Takashi Murakami fabrique en résine les mannequins de héros de mangas changés en créatures obscènes. Rodney Graham pastiche les films d'aventures en costumes. Cindy Sherman met en scène les figures imposées du film noir, et Paul McCarthy celles du western. Sa cabane rouge où se passent d'affreuses choses est l'une des meilleures pièces de l'exposition, parce que l'une des plus surprenantes visuellement.

Car l'exposition a une faiblesse grave. On ne peut qu'approuver sans réserve les intentions critiques des artistes. Mais la plupart peinent à prendre forme : les œuvres, à trop ressembler aux objets qu'elles dénoncent, courent le risque de la confusion et de la banalisation. Hors d'un espace artistique, certaines passeraient inaperçues : leur efficacité, cantonnée au musée, s'en trouve diminuée d'autant. Ce sont des échantillons représentatifs, pas des créations plastiques.

Comme McCarthy, Cattelan et Sherman, Elizabeth et Ifkhar Dadi, Damien Hirst et Jean-Luc Verna sont convaincants parce que leurs pièces peuvent agir en toutes circonstances, par leur seule intensité. Il en aurait été de même si, conformément au principe qui n'a plus cours qu'en France, la peinture n'avait été exclue de l'exposition, quand le meilleur de ce qui se peint aujourd'hui l'est « au-delà du spectacle » et contre lui.

Philippe Dagen

SORTIR

PARIS

Grève à l'Opéra de Paris Suite à un préavis de grève déposé par l'intersyndicale de l'Opéra de Paris, pour la période allant du 27 novembre 2000 au 21 janvier 2001, les représentations de *La Flûte enchantée*, de Mozart, de *La Chauve-Souris*, de Johann Strauss, et les soirées de ballet prévues risquent d'être annulées.

Tél. : 01-44-61-59-63.

L'Art du remplissage

Inclassables, déroutants, ludiques, Pascale Murin et François Hiffler, fondateurs de la compagnie Grand Magasin - où l'on trouve un peu de tout et n'importe quoi - s'installent pour quelques jours à la Grande Halle de La Villette, avec dans leur panier *Le Meilleur Moment* (création avril 2000) et *Je meurs de seuf*, dansé par Christophe Salengro (création Festival d'Avignon 2000).

Grande Halle de La Villette, salle Boris-Vian, 211, av. Jean-Jaurès, Paris-19^e. Jusqu'au 28 novembre, 20 h 30 (rel. le 26). 50 F. Tél. : 01-40-03-75-75.

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

Nuit Wong Kar-wai & Tony Leung

salle 1 : *Chungking Express* (1994), *Les Anges déchus* (1996) et *Happy Together* (1997) ; salle 2 : *Happy Together* (1996), *Nos années sauvages* (1990) et *Les Cendres du temps* (1994). Trois films + un petit déjeuner.

Le Champo, 51, rue des Ecoles, Paris-5^e. Le 25 novembre, minuit. 78 F et 90 F. Tél. 01-43-54-51-60 et 01-40-30-30-31.

Cinéma muet en concert

The Lodger, d'Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1926). Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide ou la galerie du Carrousel, 99, rue de Rivoli, Paris-1^{er}. Le 25 novembre, 20 heures ; le 26 novembre, 16 heures. 52 F et 70 F. Tél. : 01-40-20-52-99.

Festival international du film d'histoire

Pour sa 11^e édition du Festival international du film d'histoire, Pessac a choisi pour thème « Le pouvoir américain ». Au programme, un large choix de films, des conférences (le 26 novembre, 11 heures, avec l'université Bordeaux-III) ; des rencontres avec des cinéastes (le 25 novembre, 14 heures) ; des débats (le 25 novembre, 18 heures, avec la revue *L'Histoire* ; le 26 novembre, 17 heures, avec le journal *Le Monde*). Douze documentaires inédits sont en compétition pour le Prix du documentaire historique 2000.

Lieux : cinéma Jean-Eustache, Médiathèque de Camponac et Espace-Festival sous chapiteau (place de la V^e-République). Contact : Festival international du film d'histoire, place de la V^e-République, Pessac (33). 35 F par séance, 230 F pour 10 films, 200 F et 300 F passeport. Jusqu'au 27 novembre. Tél. : 05-56-46-25-43.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Le Rêve argentin

d'après Stefano, mise en scène Luis Arata, avec la Compagnie Oscar Sisto. Théâtre du Renard, 12, rue du Renard, Paris-4^e. Jusqu'au 6 janvier ; du mardi au samedi, 21 heures. 90 F, 120 F et 140 F. Tél. : 01-42-71-46-50.

Les Solistes de l'Orchestre de Paris Vicens Prats (flûte), Michel Béné (hautbois), Philippe Berrod (clarinette), Marc Trenel (basson), André Cazalet (cor). Opéra-Comique, salle Favart, 5, rue Favart, Paris-2^e. Le 25 novembre, 11 heures. Tél. : 08-25-00-00-58. 50 F.

Juan Manuel Quintana (violon de gambe), Céline Frisch (clavecin), Amandine Beyer (violin) Œuvres de Marais, Couperin et Rameau.

Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris-18^e. Le 25 novembre, 17 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Orchestre national des Pays de la Loire Jean-François Zygel : *Coup de tonnerre*. Brahms : *Concerto pour violon, violoncelle et orchestre*. Guillaume-Connesson : *Liturgies de l'ombre*, création. Catherine Dubosc (soprano), David Grimal (violon), Franz Helmerson (violoncelle), Hubert Soudant (direction).

STRASBOURG

Le Gardeur de troupeaux

« C'était le 8 mars 1914, je m'approchais d'une haute commode et, prenant une feuille de papier, je me mis à écrire, debout. Et j'ai écrit trente et quelques poèmes d'affilée dans une sorte d'extase. Je débutai par un titre : « Le Gardeur de troupeaux ». Ce fut l'apparition de quelqu'un à qui j'ai tout de suite donné le nom d'Alberto Caeiro. »

Ainsi écrit le poète portugais Fernando Pessoa découvrant son hétéronyme Alberto Caeiro. Hervé Pierre met en scène l'écrivain aux multiples facettes, un rêveur au-dessus du gouffre. Spectacle créé le 10 octobre 2000 au Volcan - Scène nationale du Havre, avec Clotilde Mollet, Daniel Jeanneteau, Hervé Pierre. Théâtre national de Strasbourg, salle Hubert-Gignoux, 1, avenue de la Marseillaise, Strasbourg (67). Jusqu'au 2 décembre, 20 heures (rel. dim. et lundi). De 35 F à 140 F. Tél. : 03-88-24-88-24.

Spectacle présenté le 8 décembre au Fanal - Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Nazaire (44) (02-40-22-70-93) et les 19 et 20 décembre au Théâtre de Cavillon (84) (04-90-78-64-64).

Maison de Radio France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16^e. Le 25 novembre, 20 heures. Tél. : 01-56-40-15-16. 100 F.

Ensemble InterContemporain

Reich : *Eight Lines*. Adams : *Gnarly Buttons*, *Chamber Symphony*. Nancarrow : *Studies for Player Piano n° 1 et 7*. André Trottet (clarinette), Jonathan Nott (direction).

Châtelet - Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. Le 25 novembre, 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 250 F.

Lucia di Lammermoor

de Donizetti. Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris, Bruno Campanella (direction), Andrei Serban (mise en scène).

Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11^e. Les 24, 27 et 30 novembre, et les 6 et 9 décembre, 19 h 30 ; le 3 décembre, 15 heures ; jusqu'au 15 décembre. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 670 F.

Compagnie Joanne Leighton

Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris-4^e. Le 25 novembre, 20 h 30 ; le 26, 17 heures. Tél. : 01-53-01-96-96. De 70 F à 100 F.

Marc Berthoumieux Quintet

Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. Les 24 et 25 septembre, 22 heures. Tél. : 01-40-26-21-25. 80 F.

Silmariis

La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. Le 25 novembre, 20 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 126 F.

Meiway

Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11^e. Le 25 novembre, 23 heures. Tél. : 01-43-14-35-35. De 150 F à 190 F.

Takapa, Uranus bruyant,

Pistons circus *New Morning*, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. Le 25 novembre, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Sabahat Akkiraz

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4^e. Le 25 novembre, 17 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Mohammad Reza Shadjarian,

Hossein Alizadeh Odéon - Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudel, Paris-6^e. Le 25 novembre, 20 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 180 F.

Passages

Sanacore, quatuor vocal a cappella. Mise en espace Christine Corday. La Vieille Grille, 1, rue du Puits-de-l'Ermitte, Paris-5^e. Les 23 et 24 novembre, 21 heures. Le 26 novembre, 18 heures. Espace culturel, 8, rue des Maraichers, Villebon-sur-Yvette (91). Le 25 novembre, 20 h 30. Tél. 01-60-10-59-37. Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris-13^e. Le 4 décembre, 19 h 30. Tél. : 01-45-88-16-30.

ANNULATION

Compagnie IDA, Mark Tompkins Spectacle du 25 septembre annulé, reporté ultérieurement.

Vanves (92). Théâtre, 12, rue Sadi-Carnot. Tél. : 01-41-33-92-91.

Kazuo Ohno

Le danseur japonais Kazuo Ohno, blessé, annule ses deux représentations programmées au Théâtre des Abbesses, 31, rue des Abbesses, Paris-18^e, les 29 et 30 décembre, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77.

Forfait de Michèle Lagrange pour le « Requiem » de Verdi La soprano française Michèle Lagrange, pour raison de santé, a déclaré forfait pour trois des quatre « Requiem » de Verdi avec l'Orchestre de Lille, dont deux à Lille et Paris. Elle sera remplacée par Hasmik Papian, le 24 novembre au Théâtre des Champs-Élysées, sous la baguette du chef Jean-Claude Casadesu. Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. Le 24 novembre, à 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 450 F.

FESTIVAL DE BERLIN PRIX DU PUBLIC FESTIVAL DE LONDRES PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE FESTIVAL DE SAN SEBASTIAN PRIX DU PUBLIC

TELECIP / ARTS France et RIZO Films présentent

Touchant, drôle, un vrai moment de bonheur et surtout l'une des plus belles histoires d'amour au cinéma. CINE LIVE

NATIONALE

UN FILM DE JEAN-PIERRE SINAPI

avec NADIA KACI et OLIVIER GOURMET

SORTIE NATIONALE LE 6 DÉCEMBRE

LEFICELINE

DISPARITIONS

■ **GEORGES TAPINOS**, démographe, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, est mort à Paris, lundi 20 novembre. Né à Athènes en 1940, spécialiste des migrations internationales et de l'histoire de la pensée économique, Georges-Photios Tapinos était un des spécialistes mondiaux de l'analyse des liens entre le développement économique et l'immigration. Il avait montré notamment comment l'intégration économique peut agir dans le sens d'une fixation des populations, et étudié, d'autre part, la manière dont les revenus des immigrés peuvent être mis au service du développement. Directeur de recherches à l'Institut national d'études démographiques (INED), il avait acquis une solide réputation internationale qui l'avait conduit à intervenir dans de nombreuses universités, de New York à Milan, de Berkeley à Saint-Jacques-de-Compostelle, et à être consulté par plusieurs Etats et organismes internationaux, comme

l'ONU, l'OCDE et la FAO. Sa passion communicative et sa chaleur, son sens de l'organisation et de la communication l'ont fait apprécier vivement tant de ses étudiants que de ses collègues et de tous ses interlocuteurs. Georges Tapinos était notamment l'auteur de *L'Economie des migrations internationales* (Armand Colin, 1974) et de *La France dans deux générations. Population et société dans la première moitié du XX^e siècle* (Fayard, 1992).

■ **CLAUDE BRAS**, propriétaire du restaurant Le Dôme, boulevard du Montparnasse à Paris, est mort, dimanche 19 novembre, à l'âge de soixante-quatre ans. Cet Aveyronnais de la région d'Espalion, né à Paris en 1935, tenait de son père la brasserie Zeyer, place d'Alésia, dans le 14^e arrondissement. Il fit l'acquisition du Dôme en 1970 et, avec son chef Paul Canal, en fit un restaurant de poissons estimé. Homme affable et discret, Claude Bras créa Les Bistrot du Dôme, rue Delambre, pour ses deux fils.

LÉGION D'HONNEUR

Nous publions la liste des nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur parues, au titre du ministère de la jeunesse et des sports, dans le *Journal officiel* du jeudi 23 novembre. Dix-neuf sportifs, médaillés d'or aux Jeux paralympiques de Sydney, sont nommés chevaliers :

Sébastien Barc (athlétisme), Serge Besseiche (escrime), Bernard Champenois (cyclisme), Thierry Ciboine (athlétisme), Henri Citerne (escrime), Gaëtan Dautresire (natation), Christophe Durand (tennis de table), Pierre Fairbank (athlétisme), Joël Jeannot (athlétisme), Françoise Kamkasomphou (tennis de table), Anne-Cécile Lequien (natation), Stéphanie Mariage (tennis de table), Emeric Martin (tennis de table), Michel Peeters (tennis de table), Christophe Pinna (tennis de table), Jean-Philippe Robin (tennis de table), François Sérignat (tennis de table), Virginie Tripiet-Martheau (natation), Pascal Verger (tennis de table).

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Nous publions la liste des nominations et promotions parues, au titre du ministère de la jeunesse et des sports, dans le *Journal officiel* du jeudi 23 novembre. Soixante et un sportifs, médaillés lors des Jeux paralympiques de Sydney, sont distingués.

Sont promus officiers : Sophie Belgodère, née Paralitici (escrime), Bruno Benedetti (tennis de table), Gilles de La Bourdonnaye (tennis de table), Vincent Boury (tennis de table), Stéphane Bozzolo (athlétisme), Patrick Céria (cyclisme), Olivier Chateigner (tennis de table), Philippe Couprie

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marguerite, Armelle et Christophe ROULLON ont la joie d'annoncer la naissance de

Anne-Flore,

au Mans, le 22 novembre 2000.

Anniversaires de naissance

– Tassin, 25 novembre 2000.

Hervé,

nous te souhaitons un joyeux soixantième anniversaire, de devenir bilingue et de terminer *Under the Volcano*.

On t'aime.

Jacqueline, Emmanuelle et Thomas.

PS : Qu'est-ce qu'on irait faire au Géant... ?

– 25 novembre 1920, 25 novembre 2000.

Très bon anniversaire,

Mansol.

Tes enfants et petits-enfants.

Noces d'or

– Le 25 novembre 2000.

Charles, Charlotte, Eloïse, Lucie, Franck, Amandine, Alexandre, Marc, Jessica, Léo et Clément sont fiers et heureux d'annoncer les noces d'or de leurs grands-parents,

Jacqueline et Guy LETOURNEUR.

Familles Guillot, Letourneur, Urbain.

Décès

– Les Frères de l'ordre de la Très Sainte Trinité (Trinitaires) recommandent à vos prières leur délégué général en France, le

Père Claude CHOQUET (osst.),

décédé le vendredi 17 novembre 2000, à l'âge de soixante et onze ans.

Les obsèques seront célébrées le samedi 25 novembre, à Varennes, province du Québec (Canada).

Mgr Pierre D'Ornellas, évêque auxiliaire de Paris, présidera une eucharistie en présence du ministre général de l'ordre, le Père José Hernandez, le vendredi 1^{er} décembre, à 19 heures, en l'église Saint-Leu-Saint-Gilles, 92, rue Saint-Denis, Paris-1^{er} (métro Etienne-Marcel).

Maison des Trinitaires, 5, rue de Crimée, 75019 Paris.

– Le président de l'université de Bourgogne, Les membres du bureau, Les membres des trois conseils, Le directeur de l'unité de formation et de recherche de sciences et techniques, Les membres du conseil d'UFR, ses collègues et les étudiants, L'ensemble du personnel, ont la très grande tristesse de faire part du décès de

M. Etienne COQUET, professeur des universités de physique, ancien directeur de l'UFR de sciences et techniques, ancien vice-président du conseil d'administration de l'université,

survenu le 21 novembre 2000.

Les obsèques auront lieu le samedi 25 novembre, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Dijon.

– Le président du conseil d'administration, Les administrateurs, La présidente de la commission médicale d'établissement, Les membres de la commission médicale d'établissement, La direction, L'ensemble des personnels du Centre hospitalier René-Dubois de Pontoise, ont le regret de faire part du décès de

M. Philippe HEMET, président du conseil d'administration du Centre hospitalier de 1989 à 1995 et administrateur depuis 1995,

survenu le 22 novembre 2000.

– M^{me} Marcelle Hudry, M. et M^{me} Alain Hudry, M. et M^{me} André Carel, Ivan, Stéfan et Alice, Hippolyte et Marius, M^{me} Isabelle Sylvestre Baron, Tous ses proches, ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel HUDRY,

survenu le 19 novembre 2000.

74200 Margencel.

– Les familles Trouvin, Jacomet et Mabilille ont la douleur de faire part du décès de

Jacques MABILLE,

le 21 novembre 2000.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Bezalles (Seine-et-Marne), le samedi 25 novembre, à 11 h 30.

– M^{me} Gaby Memmi, son épouse, M. et M^{me} Jacques Memmi, Benjamin, Antony et Raphaël, M. et M^{me} Jean-Pierre Constantini, David, Michaël et Xavier, M. et M^{me} Alain Bismuth, Steeven, Gary et Kelly, ses enfants et petits-enfants, M. et M^{me} Marc et Georges Lumbroso, et familles, Tous leurs proches et amis, ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Roger Meyer MEMMI,

survenu le 22 novembre 2000, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 24 novembre, à 14 heures, au cimetière parisien de Pantin.

– Le président, Le vice-président, Les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, ont la tristesse de faire part du décès, à Versailles, le 22 novembre 2000, de leur confrère,

Théodore MONOD, membre de la section de biologie animale et végétale de l'Académie des sciences, professeur honoraire au Muséum national d'histoire naturelle.

Le professeur Théodore Monod, membre de plusieurs académies françaises et étrangères, titulaire de nombreuses distinctions, fut une des plus éminentes figures de l'ethnographie. Il a développé également une œuvre considérable en géologie, géographie, biologie et sciences humaines, notamment en archéologie préhistorique. Explorateur infatigable du Sahara et de la Mauritanie, il a exercé une grande influence sur la réflexion écologique de notre temps.

(Le Monde du 23 novembre.)

– Le directeur, Et les collaborateurs de DCN ont le regret de faire part du décès de

Jean-Pierre MOUTET,

X 1964,

ingénieur général de l'armement,

survenu le 20 novembre 2000, à l'âge de cinquante-sept ans.

La disparition de Jean-Pierre Moutet provoque une profonde émotion dans la communauté des industriels de l'armement.

Ils tiennent à exprimer leur profonde sympathie à sa famille et à ses proches, et s'associent à leur deuil.

– Le président, Le vice-président, Les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, ont la tristesse de faire part du décès, à Brive, le 17 novembre 2000, de leur confrère,

Louis NÉEL,

membre de la section de physique de l'Académie des sciences.

Président de nombreuses institutions nationales et internationales, spécialiste mondialement reconnu de la physique pure et appliquée, Louis Néel a apporté des contributions capitales à l'étude du magnétisme, qui ont conduit à de multiples applications aux aimants permanents et aux matériaux magnétiques à haute fréquence. Ses travaux lui ont valu l'attribution du prix Nobel en 1970. Il n'a cessé de jouer un rôle essentiel dans le développement scientifique et technique de la région grenobloise.

Louis NÉEL,

ancien président de la SFP, Prix Nobel de physique,

nous a quittés.

Ses travaux sur le magnétisme ont marqué la physique de ce siècle.

La Société française de physique.

– Pascal Colombani, administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique,

René Pellat, haut-commissaire à l'énergie atomique, L'ensemble des salariés du Commissariat à l'énergie atomique, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Louis NÉEL,

ancien directeur du CEA-Grenoble, Prix Nobel de physique, membre de l'Institut, Grand Croix de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite,

survenu le 17 novembre 2000, à Brive, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Comptant parmi les meilleurs spécialistes de la physique du solide, Louis Néel a joué un rôle fondamental dans la physique française de l'après-guerre. Ses travaux et son rayonnement personnel ont largement contribué au renom scientifique de Grenoble : c'est à son instigation qu'ont été créés le centre CEA de Grenoble dont il assura la direction durant quinze ans, ainsi que l'Institut Laue-Langevin, symbole de la coopération scientifique internationale.

Ils adressent leurs plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

(Le Monde du 22 novembre.)

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

– M^{me} Simone Pialloux, son épouse, Le docteur Gilles Pialloux et ses enfants, Le docteur et M^{me} Marc Aillet, M. et M^{me} Eric Pialloux et leurs enfants, Les familles Chauvin et Dujarric, Parents et amis, ont la douleur de faire part du décès du

docteur Georges PIALLOUX,

survenu le 14 novembre 2000, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Vincent de Ciboure (Pyrénées-Atlantiques).

L'inhumation a eu lieu, dans l'intimité familiale, au cimetière marin.

– M^{me} Yves Rey-Herme, Claire et Alain Jax, Olivier Rey-Herme, Pascal et Inge Rey-Herme, Catherine et James-Lee Cousins, Timothé, Kimberly et Jérôme Cousins, Adrien et Alicia Rey-Herme, Les familles Rey-Herme, Beutter, Pitrat, Gerest, ont la tristesse de faire part du décès de

Yves REY-HERME, agrégé de l'Université,

survenu le mercredi 22 novembre 2000, à soixante-seize ans.

Selon sa volonté, son corps sera donné à la médecine.

Une messe sera dite dimanche 26 novembre, à 16 h 30, en l'église Saint-Séverin, Paris-5^e.

Ni fleurs ni couronnes, Dons à la Ligue nationale contre le cancer.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

30, rue Washington, 75008 Paris, Chemin des Fontaines, 07200 Aubenas.

– Le premier président de la Cour des comptes,

Le président du Conseil supérieur des chambres régionales des comptes,

Le président et les membres de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. André SAUVAGE,

conseiller de chambre régionale des comptes.

Cour des comptes, 13, rue Cambon, 75100 Paris 01 SP.

– M. et M^{me} Michel Wurtz, M^{me} Renée Pigeon, M^{me} Michèle Wurtz, Eric et Gladys Wurtz, Jean-Pierre Wurtz, Laurence et Michaël Muller et leurs enfants, Jean-Pierre Desagnat, Et toute la famille, ont l'immense tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Olivier WURTZ,

survenu le 22 novembre 2000, à l'âge de trente-cinq ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 28 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Martin de Louveciennes.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au Monestier de Clermont (Isère).

Ni fleurs ni couronnes mais des dons peuvent être adressés à Frères des Hommes, 2, rue de Savoie, Paris-5^e.

3, parc du Château, 78430 Louveciennes.

Anniversaires de décès

– Il y a un an,

Pierrette LECOURT

nous quittait.

Ceux qui l'ont connue et aimée pensent à elle.

De la part de Roger Lecourt, son époux, François et Maryse Lecourt, Hubert et Martine Moreau, ses enfants, Ses sept petits-enfants.

78380 Bougival, 41700 Sassy.

– Le 25 novembre 1999,

Jean-Jacques PIN,

un an déjà, un an seulement...

Qu'a-t-on fait de tes rêves ?

« Je te porte dans moi comme un oiseau blessé. » Jacqueline.

Souvenir

Trop de personnes ont été citées dans ces colonnes comme mortes d'une **longue et douloureuse maladie**. Cette expression qui ne nommait pas la maladie disait la douleur, la solitude et souvent l'exclusion qu'avaient vécues ces personnes et leurs proches. Aujourd'hui les choses changent, les malades prennent la parole. Depuis trois ans, la **Ligue nationale contre le cancer** travaille avec des milliers de malades, des proches, des anciens malades, des soignants, pour une meilleure prise en charge médicale, psychologique et sociale des personnes atteintes de cancer.

Soutenez la démarche des **seconds états généraux des malades atteints de cancer**, le samedi 25 novembre 2000, au CNIT, Paris la Défense.

Ecoutez contre le cancer tél. : 01-45-00-15-15.

Ligue nationale contre le cancer : 1, avenue Stéphen-Pichon, 75013 Paris.

Les états généraux du 25 novembre seront diffusés vocalement en direct sur le service Internet de la Ligue.

www.ligue-cancer.net.

Conférences

– La Fédération française du Droit Humain, Ordre Maçonnerie Mixte et International, organise, le **9 décembre 2000, à 15 heures, 9, rue Pinel, Paris-13^e,**

une conférence publique : « **Le Droit Humain, un ordre initiatique : sa place dans la cité d'aujourd'hui.** » Intervenants : **Danielle JUETTE**, ancien Président du Conseil National.

Pour toute demande d'invitation, s'adresser à la Fédération française du Droit Humain, secrétariat : 49, boulevard de Port-Royal, Paris-13^e. Tél. : 01-44-08-62-62. Fax : 01-44-08-62-60. Internet : <http://www.droithumain-france.org>

Tous les jours dans le « Carnet du Monde » NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS 550 F TTC - 83,85 € 10 lignes 65 F TTC - 9,91€ toute ligne suppl.

☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Le Monde

Nord Sud EXPORT

CONVERSIONS DE CRÉANCES « CLUB DE PARIS »

ou comment maîtriser ce mode de financement des investissements à l'étranger

MERCREDI 29 NOVEMBRE À PARIS

Nord Sud Export en association avec *Le Monde* convie les hommes d'affaires à un petit déjeuner de travail consacré à l'expérience passée et aux perspectives des conversions de créances détenues par les créanciers publics du Club de Paris.

Après la Pologne, l'Egypte, la Jordanie et surtout le Maroc, dont les créances ont été en bonne partie converties, c'est au tour des dettes de l'Algérie en attendant peut-être celles de la Russie de faire l'objet de cette procédure.

Les abandons de créance sur les Pays pauvres très endettés (PPTE) prennent aussi la forme d'une conversion en projets sociaux dont les « parts locales » intéresseront notamment les investisseurs français en Afrique. Réunion organisée avec les directions du Trésor français et marocain, la COFACE et l'AFD, un représentant de la Douma et le concours de banquiers spécialistes et d'industriels expérimentés.

Ne passez pas à côté d'une incitation pour investir à l'étranger !

Programme et inscriptions auprès de : Christelle TORRES

NORD SUD EXPORT

Tél. : 01-42-01-12-08 - FAX : 01-42-01-28-76

E-mail : nse@lemonde.fr

Entretien exclusif
Adjani : la Dame aux camélias... et le sida

le nouvel **Observateur**

POUVOIR LES FEMMES ATTAQUENT

Et aussi :
une interview exceptionnelle
Isabelle Adjani
"La dame aux camélias... et le sida"

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.00 Studio ouvert. Droit d'auteurs sur internet. Invités : Daniel Ichbiach, Jean-Loup Tournier, Patrick Zelnick. **Public Sénat**

MAGAZINE

18.15 et **23.45** Procès Barbie. **Histoire**

18.40 Nulle part ailleurs. Invités : Blur, Damon Albarn, Madonna. **Canal +**

19.00 Tracks. **Arte**

19.30 et **0.40** Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**

20.55 Thalassa. Les îles du Commandeur. **France 3**

21.00 Recto Verso. Avec Jeanne Moreau. **Paris Première**

21.00 Rock Press Club. Les filles du rock. Invités : Eric Dahan, Rachel Godt, Florence Trédez, Isabelle Chelley, Gaëlle Chesquière, Mélanie Bauer. **Canal Jimmy**

22.05 Faut pas rêver. Arménie : Les cinq frères. France : Les pigeons du Mont Valérien. Russie : La moto sur glace. Invitée : Anne Nivat. **France 3**

22.55 Bouillon de culture. L'art des voyages, les voyages de l'art. Invités : Annie Cohen-Solal, Raymond Depardon, Claire Joyes, Titouan Lamazou, Roland Michaud, Sabrina Michaud. **France 2**

23.15 Sans aucun doute. Les mauvais payeurs. **TF 1**

23.35 On ne peut pas plaire à tout le monde. **France 3**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Les Dents du fleuve. **Arte**

20.35 Les Filières de la viande contaminée. **Odyssée**

21.50 Van Dyck, dans l'ombre de Rubens. **Planète**

22.00 Les Aventuriers de l'Égypte ancienne. [7 et 8/12]. **Histoire**

22.25 Grand format. Honneur aux dames. Scènes de la vie en Occident. **Arte**

22.30 Emotion azul, l'équipe italienne de football. **Planète**

22.40 Nuit Cronenberg. Cronenberg en chair et en os. **Canal +**

23.20 Médecine traditionnelle en Afrique. [7/7]. **Planète**

23.20 Mémoire du futur. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

21.00 Tennis. Fed Cup. Finale. Les deux premiers simples. **Pathé Sport**

DANSE

21.00 « Cendrillon ». Ballet. Chorégraphie de Rudolf Noureïev. Musique de Prokofiev. Par le Corps de ballet l'Orchestre de l'Opéra national de Paris et dir. Michel Quéval. **Mezzo**

MUSIQUE

19.30 Soirée Michael Brecker. Jazz à Antibes 90. **Muzzik**

20.00 « Quartettino », de Britten. Par l'Arduini String Quartet. **Mezzo**

22.35 Jazz à Vienne 2000. Freddie Hubbard. **Muzzik**

22.50 Carl Perkins. Aux Limehouse Studios, en 1985. **Canal Jimmy**

23.05 « Scènes d'enfants », de Schumann. Avec Zoltan Kocsis, piano. **Mezzo**

THÉÂTRE

20.30 Pour la galerie. Pièce Laure Bonin. Mise en scène de Stephan Meldegg. **Festival**

TÉLÉFILMS

20.45 Nous vaincrons ! Vivian Naefe. **Arte**

20.50 Le Mensonge. L. Carcelès. **M 6**

SÉRIES

20.55 La Crim'. Les yeux ouverts. **France 2**

21.45 B.R.I.G.A.D. Deux filles en cavale. **France 2**

22.40 Au-delà du réel. Résurrection. O. L'épreuve par le feu. **M 6**

23.25 Taxi. [2/2]. Fantasy Borough (v.o.). **Série Club**

23.45 The Practice. La goutte d'eau (v.o.). **Série Club**

FILMS

16.05 La Leçon de piano ■■■ Jane Campion (France - Australie, 1992, 120 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

20.30 Manhattan ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1979, N., v.o., 95 min) **O.** **Ciné Classics**

21.00 eXistenZ ■■■ David Cronenberg (Etats-Unis, 1999, 95 min) **O.** **Canal +**

21.00 Jugatsu ■■■ Takeshi Kitano (Japon, 1990, 95 min) **O.** **Canal + Vert**

21.15 Allonsanfàn ■■■ Paolo Taviani et Vittorio Taviani (It., 1973, v.o., 110 min) **O.** **Cinétoile**

22.35 La Ligne rouge ■■■ Terrence Malick (Etats-Unis, 1999, 165 min) **O.** **Canal + Vert**

23.00 Aliens, le retour (version production) ■■■ James Cameron (Etats-Unis, 1986, v.o., 160 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

23.05 King Kong ■■■ Merian C. Cooper et Ernest B. Schoedsack (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 100 min) **O.** **Ciné Classics**

23.25 Vidéodrome ■■■ David Cronenberg (Canada, 1982, 80 min) **O.** **Canal +**



23.45 Histoire de Paul ■■■ René Féret. Avec Paul Allio, Jean Benguigui (France, 1975, N., 75 min). **Arte**

1.40 L'Aventure du Poséidon ■■■ Irwin Allen et Ronald Neame (EU, 1972, v.o., 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

1.40 L'Empire du soleil ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min) **O.** **Cinéstar 1**

2.30 Rage ■■■ David Cronenberg (Canada, 1976, v.o., 94 min) **O.** **Canal +**

1.40 L'Aventure du Poséidon ■■■ Irwin Allen et Ronald Neame (EU, 1972, v.o., 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

1.40 L'Empire du soleil ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min) **O.** **Cinéstar 1**

2.30 Rage ■■■ David Cronenberg (Canada, 1976, v.o., 94 min) **O.** **Canal +**

1.40 L'Aventure du Poséidon ■■■ Irwin Allen et Ronald Neame (EU, 1972, v.o., 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

1.40 L'Empire du soleil ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min) **O.** **Cinéstar 1**

2.30 Rage ■■■ David Cronenberg (Canada, 1976, v.o., 94 min) **O.** **Canal +**

1.40 L'Aventure du Poséidon ■■■ Irwin Allen et Ronald Neame (EU, 1972, v.o., 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

1.40 L'Empire du soleil ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min) **O.** **Cinéstar 1**

2.30 Rage ■■■ David Cronenberg (Canada, 1976, v.o., 94 min) **O.** **Canal +**

1.40 L'Aventure du Poséidon ■■■ Irwin Allen et Ronald Neame (EU, 1972, v.o., 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

1.40 L'Empire du soleil ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min) **O.** **Cinéstar 1**

2.30 Rage ■■■ David Cronenberg (Canada, 1976, v.o., 94 min) **O.** **Canal +**

1.40 L'Aventure du Poséidon ■■■ Irwin Allen et Ronald Neame (EU, 1972, v.o., 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

1.40 L'Empire du soleil ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min) **O.** **Cinéstar 1**

2.30 Rage ■■■ David Cronenberg (Canada, 1976, v.o., 94 min) **O.** **Canal +**

1.40 L'Aventure du Poséidon ■■■ Irwin Allen et Ronald Neame (EU, 1972, v.o., 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

1.40 L'Empire du soleil ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min) **O.** **Cinéstar 1**

2.30 Rage ■■■ David Cronenberg (Canada, 1976, v.o., 94 min) **O.** **Canal +**

1.40 L'Aventure du Poséidon ■■■ Irwin Allen et Ronald Neame (EU, 1972, v.o., 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

1.40 L'Empire du soleil ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min) **O.** **Cinéstar 1**

2.30 Rage ■■■ David Cronenberg (Canada, 1976, v.o., 94 min) **O.** **Canal +**

1.40 L'Aventure du Poséidon ■■■ Irwin Allen et Ronald Neame (EU, 1972, v.o., 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

1.40 L'Empire du soleil ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min) **O.** **Cinéstar 1**

2.30 Rage ■■■ David Cronenberg (Canada, 1976, v.o., 94 min) **O.** **Canal +**

1.40 L'Aventure du Poséidon ■■■ Irwin Allen et Ronald Neame (EU, 1972, v.o., 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

1.40 L'Empire du soleil ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min) **O.** **Cinéstar 1**

2.30 Rage ■■■ David Cronenberg (Canada, 1976, v.o., 94 min) **O.** **Canal +**

1.40 L'Aventure du Poséidon ■■■ Irwin Allen et Ronald Neame (EU, 1972, v.o., 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

1.40 L'Empire du soleil ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min) **O.** **Cinéstar 1**

2.30 Rage ■■■ David Cronenberg (Canada, 1976, v.o., 94 min) **O.** **Canal +**

1.40 L'Aventure du Poséidon ■■■ Irwin Allen et Ronald Neame (EU, 1972, v.o., 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

1.40 L'Empire du soleil ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min) **O.** **Cinéstar 1**

2.30 Rage ■■■ David Cronenberg (Canada, 1976, v.o., 94 min) **O.** **Canal +**

1.40 L'Aventure du Poséidon ■■■ Irwin Allen et Ronald Neame (EU, 1972, v.o., 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

1.40 L'Empire du soleil ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min) **O.** **Cinéstar 1**

2.30 Rage ■■■ David Cronenberg (Canada, 1976, v.o., 94 min) **O.** **Canal +**

1.40 L'Aventure du Poséidon ■■■ Irwin Allen et Ronald Neame (EU, 1972, v.o., 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

1.40 L'Empire du soleil ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min) **O.** **Cinéstar 1**

2.30 Rage ■■■ David Cronenberg (Canada, 1976, v.o., 94 min) **O.** **Canal +**

1.40 L'Aventure du Poséidon ■■■ Irwin Allen et Ronald Neame (EU, 1972, v.o., 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

1.40 L'Empire du soleil ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min) **O.** **Cinéstar 1**

2.30 Rage ■■■ David Cronenberg (Canada, 1976, v.o., 94 min) **O.** **Canal +**

1.40 L'Aventure du Poséidon ■■■ Irwin Allen et Ronald Neame (EU, 1972, v.o., 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

1.40 L'Empire du soleil ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min) **O.** **Cinéstar 1**

2.30 Rage ■■■ David Cronenberg (Canada, 1976, v.o., 94 min) **O.** **Canal +**

1.40 L'Aventure du Poséidon ■■■ Irwin Allen et Ronald Neame (EU, 1972, v.o., 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

1.40 L'Empire du soleil ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min) **O.** **Cinéstar 1**

2.30 Rage ■■■ David Cronenberg (Canada, 1976, v.o., 94 min) **O.** **Canal +**

1.40 L'Aventure du Poséidon ■■■ Irwin Allen et Ronald Neame (EU, 1972, v.o., 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

1.40 L'Empire du soleil ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min) **O.** **Cinéstar 1**

2.30 Rage ■■■ David Cronenberg (Canada, 1976, v.o., 94 min) **O.** **Canal +**

1.40 L'Aventure du Poséidon ■■■ Irwin Allen et Ronald Neame (EU, 1972, v.o., 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

1.40 L'Empire du soleil ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min) **O.** **Cinéstar 1**

2.30 Rage ■■■ David Cronenberg (Canada, 1976, v.o., 94 min) **O.** **Canal +**

1.40 L'Aventure du Poséidon ■■■ Irwin Allen et Ronald Neame (EU, 1972, v.o., 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

1.40 L'Empire du soleil ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min) **O.** **Cinéstar 1**

2.30 Rage ■■■ David Cronenberg (Canada, 1976, v.o., 94 min) **O.** **Canal +**

1.40 L'Aventure du Poséidon ■■■ Irwin Allen et Ronald Neame (EU, 1972, v.o., 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

1.40 L'Empire du soleil ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min) **O.** **Cinéstar 1**

2.30 Rage ■■■ David Cronenberg (Canada, 1976, v.o., 94 min) **O.** **Canal +**

1.40 L'Aventure du Poséidon ■■■ Irwin Allen et Ronald Neame (EU, 1972, v.o., 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

1.40 L'Empire du soleil ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min) **O.** **Cinéstar 1**

2.30 Rage ■■■ David Cronenberg (Canada, 1976, v.o., 94 min) **O.** **Canal +**

1.40 L'Aventure du Poséidon ■■■ Irwin Allen et Ronald Neame (EU, 1972, v.o., 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

1.40 L'Empire du soleil ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min) **O.** **Cinéstar 1**

2.30 Rage ■■■ David Cronenberg (Canada, 1976, v.o., 94 min) **O.** **Canal +**

1.40 L'Aventure du Poséidon ■■■ Irwin Allen et Ronald Neame (EU, 1972, v.o., 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

1.40 L'Empire du soleil ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min) **O.** **Cinéstar 1**

2.30 Rage ■■■ David Cronenberg (Canada, 1976, v.o., 94 min) **O.** **Canal +**

1.40 L'Aventure du Poséidon ■■■ Irwin Allen et Ronald Neame (EU, 1972, v.o., 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

1.40 L'Empire du soleil ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min) **O.** **Cinéstar 1**

2.30 Rage ■■■ David Cronenberg (Canada, 1976, v.o., 94 min) **O.** **Canal +**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.30 Sunset Beach. **18.20** Exklusif. **19.00** Le Bigdil. **20.00** Journal, Météo, Trafic infos. **20.55** Toute la magie du monde, Mandrakes d'Or 2000. **23.15** Sans aucun doute. Les mauvais payeurs. **1.00** Les Coups d'humour.

FRANCE 2

17.20 et **22.45** Un livre. **17.25** Qui est qui ? **18.05** 70's Show. **18.35** JAG. **19.20** Vendredi, c'est Julie. **19.50** Un gars, une fille. **20.00** Journal, Météo, Point route. **20.55** La Crim'. **21.45** B.R.I.G.A.D. O. **22.50** Bouche à oreille. **22.55** Bouillon de culture. L'art des voyages, les voyages de l'art. **0.15** Journal, Météo.

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier. La vie extraterrestre. **18.15** Un livre, un jour. **18.20** Questions pour un champion. **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.10** Tout le sport. **20.20** Tous égaux. **20.55** Thalassa. Les îles du Commandeur. **22.05** Faut pas rêver. **23.05** Météo, Soir 3. **23.35** On ne peut pas plaire à tout le monde.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.55 **18.00** Daria O. **18.30** Nulle part ailleurs. **20.35** Allons au cinéma ce week-end. **20.55** Nuit Cronenberg. **21.00** eXistenZ ■■■ Film. David Cronenberg O. **22.40** Cronenberg en chair et en os. **23.25** Vidéodrome ■■■ Film. David Cronenberg O. **0.50** Scanners ■■■ Film. David Cronenberg (v.o.) O. **2.30** Rage ■■■ Film. David Cronenberg (v.o.) O.

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier. La vie extraterrestre. **18.15** Un livre, un jour. **18.20** Questions pour un champion. **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.10** Tout le sport. **20.20** Tous égaux. **20.55** Thalassa. Les îles du Commandeur. **22.05** Faut pas rêver. **23.05** Météo, Soir 3. **23.35** On ne peut pas plaire à tout le monde.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.55 **18.00** Daria O. **18.30** Nulle part ailleurs. **20.35** Allons au cinéma ce week-end. **20.55** Nuit Cronenberg. **21.00** eXistenZ ■■■ Film. David Cronenberg O. **22.40** Cronenberg en chair et en os. **23.25** Vidéodrome ■■■ Film. David Cronenberg O. **0.50** Scanners ■■■ Film. David Cronenberg (v.o.) O. **2.30** Rage ■■■ Film. David Cronenberg (v.o.) O.

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier. La vie extrater

Docteur en gastronomie

par Pierre Georges

A LA RADIO ce matin, un reportage admirable, spécial hypochondriaques. Il s'agissait, l'on crut comprendre, d'une espèce de Salon de la santé, comme de l'agriculture ou de l'automobile. Et le, la reporter expliquait que les visiteurs se précipitaient vers quelques stands admirables. Ils y faisaient la queue sagement, patiemment. Ici pour vérifier leur tension artérielle. Là pour jauger leur indice poids-taille, genre prix-qualité. Plus loin encore pour faire évaluer leur vue comme phares de leur Juva Quatre.

En vertu du célèbre précepte knockien, selon lequel tout visiteur de Salon en bonne santé est un malade qui s'ignore, ils avaient bien raison. On n'est jamais trop prudent. Notamment devant la fenestration assiette. En ces temps troublés qui sont nôtres, où tout réfrigérateur sera placé sous scellés et toute victuaille tenue pour suspecte, on avait, ce jour, une pensée émue, et néanmoins confraternelle, pour une estimable corporation en péril : celle des chroniqueurs gastronomiques.

Pauvres gens ! Ils vivaient heureux. Tranquilles comme Escoffier. Repus aux meilleurs mets. Conviés aux meilleures tables, et aux autres parfois aussi pour y faire pénitence. On ne leur demandait pas nécessairement leur avis. Mais ils le donnaient, payés qu'ils étaient pour cela. Et ils le donnaient, en arbitres des élégances gastronomiques, disant le mauvais, le médiocre, le moyen ; le bon, le grand, l'exceptionnel, l'inoubliable ; jamais à court de sauces et d'adjectifs.

Oui, ils chroniquaient heureux. Et leurs seuls méfaits sur la santé et le moral – on parle là du chroniqueur honnête et non du faussaire stipendié grimant l'infâme gargote

en palais des délices – consistaient à provoquer quelques brusques montées de tension ou quelques envies de meurtre chez les restaurateurs s'estimant injustement passés par le menu et les armes. Ils chroniquaient de haut. Et leurs opinions tombaient comme sentences régaliennes, avec pluie, ou non, d'étoiles en cet art quasi religieux des fourneaux où, chacun le sait, il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus.

Donc, c'était le bon temps. Ils venaient. Ils goûtaient. Ils disaient. Dur métier ! Un fameux bon temps ! Payés pour déguster le meilleur et subir le pire. Et payés pour en dire le meilleur et le pire. Double salto gastronomique ! Double ration de plaisir ou de fureur !

Et voici qu'après les avoir tant, ou si peu, enviés, il nous faut aujourd'hui les plaindre. Modérément certes, à larmes à peine salées, mais tout de même. En ces temps d'incertitude alimentaire – sous le pavé de bœuf, la pierre tombale ! – les voici, pauvres, sous la menace directe et directement pénale d'un fameux chef d'inculpation : la complicité d'empoisonnement ! Car on imagine la responsabilité du criminel chroniqueur gastronomique qui aura dit qu'une chose est bonne au goût, sans ce souci autrement du fait qu'elle peut être fatale à la santé !

Aussi, nous semble-t-il, une révolution s'impose. Tout candidat à ce poste exposé devra réunir les qualifications suivantes : dix ans d'études de médecine ; un diplôme de génie génétique ; une formation en traçabilité et en droit gastronomique ; un stage intensif à la ferme traditionnelle, genre khmer rose à l'arête. Et alors peut-être, alors seulement, on les laissera vivre leur vie ! Et jouer avec la nôtre !

Lionel Jospin opposé à une enquête des députés sur la torture en Algérie

Les socialistes privilégient « le travail des historiens »

CE N'EST PAS aux députés de dire l'histoire ! Lionel Jospin et plusieurs dirigeants socialistes jugent en ces termes la proposition du Parti communiste de créer une commission d'enquête parlementaire « sur les tortures commises par la France durant la guerre d'Algérie » (*Le Monde* du 24 novembre). Ils sont sur le point de tirer un trait sur une initiative qui ne faisait pas – loin de là ! – l'unanimité au sein de la majorité plurielle. M. Jospin souhaite néanmoins s'en entretenir avec les présidents des groupes parlementaires de la majorité, et il devrait évoquer le sujet, dimanche 26 novembre, à Grenoble, dans son discours de conclusion du congrès du PS.

Pour autant, Matignon ne manque pas de rappeler la position que le premier ministre avait exprimée, le 4 novembre, lors du dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). Evoquant l'appel de douze « grands témoins » demandant à Jacques Chirac et Lionel Jospin de condamner les actes de torture commis en

Algérie entre 1954 et 1962 – appel publié par *L'Humanité* du 31 octobre –, il avait alors indiqué qu'« un travail de vérité n'affaiblit pas la communauté nationale », mais qu'« il la renforce en lui permettant de mieux tirer les leçons de son passé, pour construire son avenir ».

« DEVOIR DE MÉMOIRE »

Le message qu'a fait passer M. Jospin aux dirigeants du PS les a libérés de leur embarras. « Il y a un devoir de mémoire » et « il faut aller avec la reconnaissance » de la torture et des exécutions sommaires, a reconnu François Hollande, vendredi, sur RTL, tout en rappelant qu'il y eut « des exactions de part et d'autre ». Mais le premier secrétaire du PS se montre très réservé sur une « repentance » et juge que les historiens sont les mieux placés pour mettre à jour la vérité.

Jean-Marc Ayrault se dit favorable à la constitution d'un « comité d'historiens ». La demande de création d'une commission d'enquête parlementaire « n'est pas une bonne initiative », explique le pré-

sident du groupe PS : « *Le travail de mémoire, oui ; des actes de repentance initiés par la voie politique, avec des arrière-pensées et des règlement de comptes, non !* » Dès mercredi, le ministre de la défense, Alain Richard, avait précisé que l'armée serait satisfaite que « la transparence soit faite sur ces questions », rappelant que « les règles d'action des militaires aujourd'hui excluent de telles pratiques ».

Dans l'opposition, on reste prudent. Notamment au RPR, dont les députés doivent débattre de ce sujet, mardi prochain, au cours de leur réunion hebdomadaire. Dans une lettre ouverte au président de la République, Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, lui demande de « ne pas laisser les armées françaises traînées dans la boue ». A l'Elysée, on n'est pas hostile à une commission d'enquête, mais M. Chirac, pris par sa tournée des capitales européennes, ne devrait pas s'exprimer sur le sujet dans l'immédiat.

Jean-Michel Bezat

Novartis ne commercialisera pas ses maïs transgéniques

NOVARTIS SEEDS a indiqué, jeudi 23 novembre, dans un communiqué, qu'elle « confirmait sa décision de ne pas commercialiser en France ses variétés de maïs génétiquement modifiés ». La société a pris cette décision malgré l'autorisation de commercialisation de trois de ses variétés, accordée, mercredi, par le Conseil d'Etat (*Le Monde* du 24 novembre). « Les conditions du marché ne sont pas réunies pour retrouver la confiance des consommateurs », a-t-elle argumenté. Le gouvernement français a, par ailleurs, demandé à deux comités d'experts d'effectuer un bilan des études sur le maïs transgénique, afin de réévaluer sa position sur le sujet. « Au vu de ces résultats, le gouvernement appréciera si le principe de précaution, qui doit prévaloir en cette matière, conduit à revenir sur cette autorisation ». La ministre de l'environnement, Dominique Voynet, a estimé que la décision du gouvernement était « sage, mais insuffisante ». Elle a demandé la « suspension immédiate » de toutes les autorisations.

Nouvelles mises en examen dans l'affaire des lycées d'Ile-de-France

CHRISTINE LOR, l'ancienne conseillère aux affaires scolaires de Michel Giraud, président (RPR) du Conseil régional d'Ile-de-France jusqu'en 1998, a été mise en examen, dans la nuit du jeudi 23 au vendredi 24 novembre, pour « favoritisme, complicité de favoritisme, complicité de corruption passive et complicité de corruption active ». Gilbert Sananès, responsable du bureau d'études Patrimoine Ingénierie, est, quant à lui, poursuivi pour « favoritisme, recel de favoritisme, participation personnelle à une entente anticoncurrentielle et corruption passive ». A l'issue du débat contradictoire, M. Sananès a été écroué. M^{me} Lor, en revanche, a été remise en liberté, alors que le parquet avait requis contre elle un mandat de dépôt. Mercredi soir, le responsable d'un autre bureau d'études avait été mis en examen par les juges Armand Riberolles et Marc Brisset-Foucault, qui instruisent le dossier sur les marchés truqués de la région Ile-de-France. Lors de son audition par les juges, M. Sananès aurait déclaré avoir eu connaissance de l'existence d'un système d'entente entre les entreprises attributaires des contrats de la région et d'un système de financement politique occulte, au bénéfice du RPR principalement, mais aurait nié y avoir participé lui-même directement.

Depuis l'ouverture de l'enquête, en 1997, une trentaine de personnes ont été mises en examen. Parmi elles figurent de nombreux cadres et dirigeants du BTP, ainsi que quelques élus locaux. L'instruction porte sur l'attribution, dans les années 1990, des marchés de construction et de rénovation des lycées par le conseil régional d'Ile-de-France, alors présidé par Michel Giraud. L'ancienne présidente de la commission d'appel

d'offres de la Région, Claude-Annick Tissot (RPR), avait, dès 1996, dénoncé l'existence d'anomalies dans les procédures de passation des marchés, ce qui l'avait finalement conduite à démissionner.

Les investigations menées par les policiers du 8^e cabinet de délégations judiciaires semblent attester que des marchés portant sur un total de 28 milliards de francs auraient été attribués irrégulièrement entre 1989 et 1996 (*Le Monde* du 26 janvier). Les principales entreprises de travaux publics se seraient réparties les chantiers en dehors de toute mise en concurrence.

Selon de nombreuses déclarations de chefs d'entreprise recueillies par les enquêteurs, le pivot du système était un bureau d'études, Patrimoine Ingénierie, qui centralisait l'essentiel des offres puis attribuait les contrats, avec l'accord de Christine Lor, chargée des affaires scolaires au cabinet de M. Giraud. Plusieurs personnes mises en examen ont affirmé que l'attribution irrégulière de ces marchés aurait eu pour corollaire le versement de commissions aux représentants des différents partis politiques siégeant au conseil régional. Selon l'enquête, 2 % à 3 % du montant de chaque marché – soit plus de 500 millions de francs au total – auraient alimenté les caisses du RPR, du PR, du PS et du PCF.

Dans sa confession posthume, publiée par *Le Monde* les 22 et 23 septembre, l'ancien promoteur Jean-Claude Méry affirmait avoir lui-même réparti des marchés entre les filiales de la Générale des Eaux et de la Lyonnaise, « à la demande » de Michel Giraud, afin de dégager des commissions au profit des principaux partis politiques.

Fabrice Lhomme

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : les Girondins de Bordeaux ont dominé la formation allemande du Werder Brême (4-1) en match aller des 16^{es} de finale de la Coupe de l'UEFA, jeudi 23 novembre. Dans cette même compétition, le FC Nantes a éprouvé les pires difficultés pour venir à bout, à domicile, du club suisse de Lausanne (4-3).

VOUS CROYEZ VRAIMENT QUE VOTRE ARGENT VA FAIRE DU GRAS TOUT SEUL ?

patrimoine.com
VOTRE ARGENT A BESOIN DE VOUS.

Notre métier depuis plus de vingt ans, c'est de simplifier la finance pour les professionnels. Il était temps de créer ce site pour que vous aussi, vous ayez toutes les infos sur tous les produits et tous les outils pour prendre vos finances en mains.